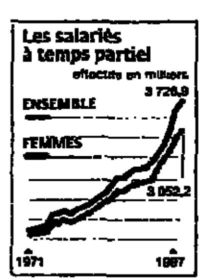
Le Monde

LE MONDE DES INITIATIVES

■ Le match temps partiel - 35 heures
■ Emploi : 22 pages d'annonces classées



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16546 – 7,50 F — MERCREDI 8 AVRIL 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Fissures dans la gauche « plurielle »

● Euro : communistes et chevènementistes voteront contre le nouveau statut de la Banque de France ● Sans-papiers : dans « Le Monde », 133 cinéastes dénoncent « l'acharnement répressif » de M. Chevènement ● Education : révolte enseignante en Seine-Saint-Denis, bastion communiste

LA MAJORITÉ de gauche qui soutient le gouvernement de Lionel Jospin est entrée dans une phase de turbulences provoquée par le débat sur l'euro et par la politique menée sur l'immigration. Le projet de loi réformant le statut de la Banque de France, avant l'entrée dans l'euro, devait être refusé par les communistes et les amis de M. Chevènement. Les uns et les autres prévoient d'adopter la même attitude lors du vote, le 22 avril, sur les directives de la Commission européenne.

L'entrée dans l'euro divise aussi l'opposition. Dans un entretien accordé au *Monde*, Charles Pasqua, conseiller politique de Philippe Séguin à la direction du RPR, annonce qu'il votera contre la réforme de la Banque de France et appelle le RPR à faire de même sur l'euro. Aux yeux de l'ancien ministre de l'intérieur, le RPR ne doit pas s'estimer tenu, sur les questions européennes, par les engagements de M. Chirac. Pour M. Pasqua, *« il faut aussi comprendre les craintes et les refus de ceux qui considèrent que c'est seulement au Front national qu'ils trouvent l'expression de ce qu'ils souhaitent ».*



La mobilisation en faveur des sans-papiers s'intensifie, créant aussi d'importants remous dans la gauche « plurielle ». 133 cinéastes ont adressé au *Monde* un texte contre *« l'acharnement répressif »* des pouvoirs publics. Ils réclament une régularisation massive des sans-papiers. Cinq députés Verts voteront contre l'adoption définitive du projet Chevènement sur l'immigration.

Pour la septième fois en trois semaines, les enseignants, les parents et les élèves de Seine-Saint-Denis devaient manifester, mardi 7 avril à Paris. Ils considèrent que les mesures annoncées par le ministère de l'éducation nationale sont *« dérisoires ».*

Lire pages 6 à 9, l'enquête sur la Seine-Saint-Denis page 12, et l'analyse sur « Le grand écart de M. Chevènement » page 14

■ La bataille de Paris

M. Toubon a lancé, lundi 6 avril, une offensive contre le maire RPR de Paris.

p. 5 et notre éditorial p. 14

■ Jacques Chirac à Sarajevo

Lors de sa visite officielle, lundi 6 et mardi 7 avril, le président français a plaidé pour la restauration d'une Bosnie pluriculturelle ancrée dans l'Europe. p. 2

■ Prévenir le cancer du sein

Une étude américaine conclut à l'efficacité d'un médicament dans la prévention du cancer du sein. p. 34

■ Faux et vrais Man Ray



ÉDITIONS MAZOTTA

De nombreux tirages de collection du photographe surréaliste se révèlent être des faux. p. 28

■ L'élection des exécutifs régionaux

Le FN est toujours au cœur des élections des présidents et vice-présidents de régions. p. 7 et le point de vue de Roger Planchon p. 13

■ Contre les déserts sanitaires

La réforme de la carte hospitalière préconise la mise en réseau des établissements ruraux de proximité. p. 11

■ Le prix du pétrole perturbe la Russie

La chute des cours du brut fait plonger la balance commerciale russe. La privatisation du dernier groupe pétrolier d'Etat suscite une polémique. p. 18

■ Les dangers de la consanguinité

L'étude d'une petite population de papillons finlandais a démontré que les unions entre parents proches étaient moins fécondes que les autres. p. 23

■ Le bonheur simple du sandwich

Jean-Pierre Quélin est parti à l'assaut de la face nord du club sandwich, ce pilier en pain de mie du Drugstore Publicis. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 408 - 7,50 F

Radovan Karadzic, criminel de guerre, déménage à la cloche de bois

SARAJEVO
de notre correspondant

L'ancien chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, recherché pour crimes de guerre, ne réside plus dans sa villa de Pale, une bourgade située à 18 kilomètres de Sarajevo *qu'il avait proclamée capitale de sa* « République serbe » en 1992. Il y a vécu retranché, ces dernières années, sous la protection de miliciens armés. Ceux-ci viennent de lever le camp après que leur chef eut déménagé à la cloche de bois.

Jeudi 2 avril, l'accès au chemin menant à la villa était encore interdit. Trois *check points* dissuadaient toute tentative d'intrusion. Depuis vendredi, le premier badaud venu peut rôder autour de l'ancien domicile de Radovan Karadzic. Les deux guérites où ses forces de police montaient une garde rapprochée jour et nuit sont à l'abandon. Le départ des occupants a sans doute été précipité. En témoignent des masques à gaz oubliés sur une table et un magazine ouvert sur une grille de mots croisés inachevée. Forcée, la porte de l'une des casemates gît à terre.

La SFOR (force de stabilisation de l'OTAN) a mené une opération d'envergure, la *semaine dernière à Pale, afin d'inspecter les bâ*timents des forces de police spéciales restées fidèles à Radovan Karakzic. Elle dément que cette action ait eu aussi pour but de les neutraliser. *Néanmoins, soixante-quatre poli*ciers ont été contrôlés, fichés, photographiés, et leurs empreintes digitales enregistrées.

La garde rapprochée de Radovan Karadzic n'a offert aucune résistance, même si les soldats de l'OTAN ont, semble-t-il, dicté à certains récalcitrants la conduite à tenir. Ils auraient reçu la promesse de pouvoir intégrer prochainement la police régulière du nouveau gouvernement de la République serbe, considéré comme modéré. La stratégie de la SFOR vise à isoler Radovan Karadzic. *« On démantèle sa protection tandis que des tractations sont menées pour obtenir sa reddition. On a l'espoir qu'elles aboutissent »*, déclare un officier de haut rang, qui assure que l'homme recherché *« n'est pas très loin ».*

Tout indique que Radovan Karadzic n'occupait plus sa villa depuis longtemps. Les deux étages de la vaste bâtisse ont été vidés de tous leurs meubles. Sa femme, qui di*rigeait la section de la Croix-Rouge locale, n'a* pas réapparu depuis le 12 mars. Selon Luis Albornoz, un Argentin qui commande un détachement de la police internationale à Pale, *Radovan Karadzic a été vu pour la dernière* fois dans son fief en début d'année, à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An orthodoxe. Luis Albornoz a noué une amitié avec un des chauffeurs de Karadzic. Ils se rencontrent dans un café. *« Lorsqu'il est là, son patron n'est pas loin »*, dit-il.

Autour de l'ancienne propriété de Karadzic, les voisins apprécient le calme retrouvé. Les hélicoptères de la SFOR qui voilaient régulièrement le ciel s'en sont allés. Seul un générateur qui alimentait un éclairage puissant autour de la maison ronronne encore à intervalles réguliers. Un voisin a acheté la maison des Karadzic il y a deux mois. Il déclare, souriant, n'avoir aucune sympathie pour Karadzic, mais partager avec lui le goût de l'argent.

Christian Lecomte

POINT DE VUE

Pour une gauche de gauche *par Pierre Bourdieu*

QUINZE *jours* après le vendredi noir des élections aux présidences régionales, les *guérisseurs en tout* genre s'affairent au chevet de la République. Pour l'un, un changement de régime électoral permettrait à la démocratie de retrouver ses belles couleurs modérées. Pour un autre, juriste savant, une révision du système électoral remettrait en état de marche une démocratie paralytique. Pour un troisième, ancien ministre et fin stratège, c'est l'absence d'un *« centre »* qui a transformé l'Etat en bateau ivre, oscillant de droite à gauche et de gauche à droite, au risque de sombrer à l'extrême droite.

Le plus haut personnage de l'Etat, dans un rôle de père noble un peu trop grand pour lui, tance les partis comme des gamins turbulents et promet le changement de *règle qui permettrait au jeu de re*prendre sans les skinheads. Un ancien candidat à la présidence de la République, dans un éclair de lucidité tardive, se demande si les électeurs n'en ont pas assez de revoir depuis trente ans la même comédie. *Les experts en résultats électo*raux évaluent au pour cent près les potentiels électoraux des nouvelles coalitions en gestation. Les trois *derniers présidents* de région mal élus plastronnent déjà sur les plateaux de télévision : loin d'être des otages, ils sont des remparts, ils n'ont embrassé *le* Front national que pour mieux l'étouffer. Pour un peu, ils convieraient leur conseil régional à voter d'urgence l'érection de leur propre statue, histoire d'aider les artistes locaux, la culture régionale et le civisme républicain.

Mais devant le triste spectacle de nos médicastres politico-médiatiques, la dérision ne suffit pas. La réponse *« nouvelle »* qu'ils prétendent apporter à la fascisation d'une partie de la classe politique et de la société française est à leur image, superficielle.

Lire la suite page 13

Pierre Bourdieu, sociologue, est professeur au Collège de France. Ce texte a été élaboré dans le cadre de l'association Raisons d'agir avec Christophe Charle, Bernard Lacroix, Frédéric Lebaron et Gérard Mauger.

Finance : Travelers et Citicorp créent le plus grand groupe mondial

LA BANQUE américaine Citicorp et le géant des services financiers Travelers Group ont annoncé, *lundi 6 avril, la plus importante* fusion de l'histoire. Elle donnera naissance au plus grand groupe financier de la planète, avec 100 millions de clients dans cent pays. Cette opération de rapprochement, évaluée à 82 milliards de dollars (plus de 500 milliards de francs), illustre la course au gigantisme dans ce secteur. La nouvelle entité sera dirigée en tandem par les actuels patrons de Citicorp et Travelers, John Reed et Sanford Weill. Ce dernier, richissime, incarne le rêve américain. Fils d'un tailleur venu de Pologne, il a commencé sa carrière comme coursier. A Wall Street, l'indice Dow Jones s'inscrivait lundi, pour la première fois, au-dessus des 9 000 points.

Lire page 15

La télévision du marché

LE MAGNAT australo-américain des médias Rupert Murdoch a saisi l'occasion de la *conférence européenne de l'au*diovisuel, qui se tient jusqu'au 8 avril à Birmingham (Grande-Bretagne) pour plaider en faveur d'une déréglementation maximale du marché de l'audiovisuel. Il a dénoncé les avantages dont bénéficient les télévisions de service public, notamment à travers l'Union européenne de radiodiffusion (UER), qualifiée de *« cartel »*. En France, Catherine Trautmann a annoncé que son projet introduirait, pour les chaînes publiques, des financements pluriannuels mais plafonnerait le montant de leurs recettes publicitaires.

Lire page 20

Eloge de la déraison



PETER HANDKE

AVEC *Les gens déraisonnables sont en voie de disparition*, l'écrivain autrichien Peter Handke plonge ses personnages dans l'angoisse et l'introspection. Créée en 1978 par Claude Régy, avec Gérard Depardieu dans le rôle principal, la pièce est reprise au Théâtre de la Colline, mise en scène par Christophe Perton.

Lire page 30

SARAJEVO Jacques Chirac s'est livré à Sarajevo, où il est arrivé en voyage officiel lundi 6 avril, à un vigoureux plaidoyer pour la restauration d'une Bosnie-Herzégovine unie et pour la réconciliation des communautés qui la composent. Ni Bill Clinton, ni Helmut Kohl, ni Tony Blair, qui ont fait avant lui le voyage à Sarajevo, ne s'étaient exprimés de manière aussi ferme. ● DANS SON APPEL à la jeunesse bosniaque, le président français lui a demandé de ne pas *« céder au découragement et au renoncement »*, mais de croire *« en vous-mêmes, en votre pays et en son avenir »*. ● ALIJA IZETBEGOVIC, qui préside la présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine, a insisté, dans un entretien exclusif accordé au *Monde*, sur *« les points de tension »* qui *« bloquent le processus de paix »*, en soulignant que – sur le terrain – on observe *« une absence de guerre qui n'est pourtant pas la paix »*.

Jacques Chirac a promis l'Europe aux Bosniaques

A l'occasion de son voyage officiel en Bosnie-Herzégovine, le président de la République a lancé un vigoureux plaidoyer pour la restauration d'une Bosnie pluriculturelle et tolérante, et pour la réconciliation des communautés qui la composent

SARAJEVO
de nos envoyés spéciaux

Le président de la République, Jacques Chirac, s'est livré, mardi 7 avril, devant quelques centaines de jeunes Bosniaques réunis au Théâtre national de Sarajevo, à un vigoureux plaidoyer pour la restauration d'une Bosnie unie, et pour la réconciliation des communautés qui la composent. Ni Bill Clinton, ni Helmut Kohl, ni Tony Blair, qui ont fait avant lui le voyage à Sarajevo, ne s'étaient exprimés de manière aussi ferme.

Ils avaient plaidé pour le respect des accords de Dayton, qui tracent le cadre incertain de la réunification de ce pays déchiré par la guerre jusqu'en 1995. Ils avaient promis une aide à la reconstruction ou menacé de la suspendre si les choses allaient mal. C'est dans un tout autre registre que Jacques Chirac a voulu se placer et, s'il évoqua l'aide économique, ce fut pour ajouter immédiatement que *« l'essentiel n'est pas là »*.



Il a parlé, en premier lieu, de son émotion et de celle des Français *« qui ont ressenti dans leur cœur et dans leur esprit l'insupportable déchirure bosniaque »*. S'il n'a pas fait explicitement la critique de son prédécesseur et des autres dirigeants internationaux du début des années 90, il est clair que cette émotion *« du cœur et de l'esprit »* qu'il a décrite ne fut pas la leur.

Elle fut celle, en revanche, des travailleurs de l'ombre, de certains militaires sur le terrain, des associations humanitaires et des mouvements de solidarité spontanés qui se sont créés à l'époque, auxquels le président de la République a voulu rendre un hommage particulier au cours de ce voyage. Il a d'ailleurs invité une vingtaine d'entre eux, anonymes et sans-grade, civils et militaires, à l'accompagner en Bosnie.

C'est résolument de leur côté que Jacques Chirac se range, du côté, a-t-il dit, *« de la défense des valeurs qui fondent notre civilisation : le refus des haines ethniques et religieuses, le respect profond de l'autre, la primauté du droit sur la force, par la force si nécessaire »*.

Ce *« par la force si nécessaire »* faisait allusion au changement radical de posture que Jacques Chirac imposa dès son arrivée à l'Elysée en mai 1995 aux militaires français stationnés en Bosnie ; un changement que le journal *Oslobodenje* saluait encore lundi comme ayant été un élément déterminant du renversement final du cours de la guerre.

« L'ÂME DE L'EUROPE »

Après l'émotion, l'Europe. *« Votre histoire, votre destin sont ancrés dans l'histoire et dans le destin de l'Europe »*, a dit Jacques Chirac. Cela n'a l'air de rien, mais c'est la critique la plus radicale que l'on peut faire de la politique qui fut menée avant lui, lorsque des millions de civils bosniaques découvrirent consternés qu'ils ne faisaient pas partie du « club », qu'on les abandonnait, lorsqu'on se disait à Paris et ailleurs qu'une guerre balkanique n'allait tout de même pas menacer le grand projet de Maastricht. A l'inverse de ce que Jacques Chirac proclame aujourd'hui, *« l'âme de l'Europe »* à l'époque n'était ni à Sarajevo, ni à Banja Luka, ni à Mostar.

Allant plus loin encore, le président de la République a promis l'Europe aux Bosniaques : *« Vous avez vocation à la rejoindre demain. Ce qui se joue en Bosnie, c'est la réconciliation de la grande famille européenne et l'existence d'un islam ouvert et tolérant sur notre continent. »* Il s'est félicité de ce qu'il a trouvé en Bosnie, ce mardi 7 avril, où les musulmans célébraient la fête du Sacrifice : *« C'est l'occasion pour moi d'appeler tous les enfants d'Abraham partout où ils se trouvent, et notamment en Bosnie, à s'unir pour bâtir ensemble une civilisation digne de leur héritage commun. »*

C'est sans réserve, sans prudence, sans réalisme politique diront certains, que M. Chirac a plaidé pour la restauration d'une Bosnie pluriculturelle et tolérante.

Mais ce n'était qu'un discours, et la réalité du jour est malheureusement moins radieuse avec les haines et les résistances tenaces. Jacques Chirac le sait, et c'est sans doute pourquoi il s'est adressé aux jeunes, à la génération qui suivra celle des dirigeants politiques actuels dont il ne faut pas trop attendre.

La délégation de l'Elysée, qui a préparé ce voyage, a dû quelque peu forcer la main à la présidence d'Alija Izetbegovic pour que soient invités à certaines parties du programme les dirigeants de la République serbe de Bosnie, qui n'ont guère coutume de se rendre à Sarajevo. Les résistances sont plus dures encore du côté serbe.

Le représentant serbe à la présidence tricéphale de la Bosnie-Herzégovine, Momcilo Krajisiuk, a boudé la cérémonie d'accueil à l'aéroport lundi soir. Les 80 jeunes gens qui devaient venir en car de Banja Luka pour écouter le discours ne sont pas finalement venus à Sarajevo *« pour des raisons de sécurité »*.

Ce n'était qu'un discours, mais qui n'avait pas encore été entendu de la bouche d'un chef d'Etat. Un discours qui n'avait été manifestement concocté ni avec le Quai d'Orsay, ni non plus avec Bernard-Henri Lévy, lequel a été prié de déplacer sa visite à Sarajevo pour cause de visite présidentielle.

Claire Tréan et Christian Lecomte

Un hommage aux soldats français

Jacques Chirac a commencé, lundi 6 avril, sa visite officielle en Bosnie-Herzégovine par un hommage aux soldats français morts en service, auxquels il a associé les organisations humanitaires œuvrant dans le pays depuis la guerre. Trois quarts d'heure après son arrivée à l'aéroport de Sarajevo, il s'est rendu à l'ambassade de France pour se recueillir devant le monument aux morts et dévoiler une plaque commémorative en hommage *« aux soldats morts pour la France et pour la paix en Bosnie-Herzégovine »*.

Dans une allocution devant la communauté française, le chef de l'Etat a expliqué qu'il voulait rendre cet hommage aux 72 soldats français tués en Bosnie dans des opérations de maintien de la paix. Mais il a tenu à saluer également le travail de *« ces admirables ONG »*, les organisations humanitaires non gouvernementales, dont un grand nombre ont leur siège en France.

L'appel du président français à la jeunesse bosniaque


VERBATIM

« L'AVENIR de la Bosnie est d'abord entre vos mains. Alors qu'un immense espoir se lève aujourd'hui sur votre pays, j'en appelle aux femmes et aux hommes de bonne volonté qui veulent tourner définitivement la page de la guerre et de la haine pour ouvrir le nouveau chapitre de la réconciliation. J'en appelle aux responsables de la Bosnie, j'en appelle tout particulièrement à sa jeunesse. Vous, les jeunes, ne cédez pas au découragement et au renoncement. Croyez en vous-mêmes, en votre pays et en son avenir. Croyez en la fraternité. Vous avez vocation à construire un pays exemplaire, dont les peuples doivent réapprendre à vivre ensemble dans le respect de leurs différences, où les citoyens de toute origine et de toute confession doivent pouvoir s'exprimer librement dans le cadre d'institutions démocratiques et républicaines. (...)Soyez des patriotes de la tolérance. Donnez-vous la main.

» Voici le projet que je suis venu vous proposer aujourd'hui. Ce projet, c'est celui de l'Europe.

» Votre histoire, votre destin, sont ancrés dans l'histoire et le destin de l'Europe. Tous les peuples européens portent dans leur chair la blessure des générations sacrifiées par les guerres. Tous portent, au plus profond d'eux-mêmes, l'espoir d'une réconciliation dans l'Europe et pour l'Europe. (...)

» Vous avez vocation à rejoindre, demain, la grande famille européenne car cette famille est la vôtre, comme elle est celle de tous les peuples de l'ancienne Yougoslavie. L'ame de l'Europe, les valeurs qu'elle porte, sont autant à Sarajevo, à Banja Luka ou Mostar qu'à Paris, Londres ou Berlin. Vous avez beaucoup à apporter à l'Europe, dont l'ambition est de faire de la diversité un atout et une richesse. Vous pouvez, par la force de votre volonté, devenir pour tous les Européens un symbole de tolérance et de fraternité. (...) Ce qui se joue en Bosnie, c'est la réconciliation de la grande famille européenne et l'existence d'un islam ouvert et tolérant sur notre continent. (...) Chers amis, jeunes de Bosnie, votre avenir et celui de votre pays vous appartiennent. En le construisant, vous contribuerez à façonner le nouveau visage de toute cette région et celui de l'Europe. »

Alija Izetbegovic, président de Bosnie-Herzégovine

« Des points de tension bloquent le processus de paix »

« Quelle analyse faites-vous de la politique de la France en Bosnie ?

– J'ai eu l'honneur de rencontrer Jacques Chirac à plusieurs reprises. La première rencontre a eu lieu en 1992, lorsque mon pays vivait ses jours les plus difficiles. Je garde un souvenir particulier d'une entrevue à la fin du mois d'août 1995, le lendemain d'un massacre de civils au marché Markale et la veille des premières frappes de l'OTAN sur les positions serbes autour de Sarajevo. Le président Chirac a été l'un des principaux acteurs dans la décision prise de frapper les positions serbes, qui annonçait la levée du siège de la ville et allait engager le processus de paix.

» Je ne peux pas cacher que pendant la crise yougoslave nous étions mécontents de la politique française en particulier et européenne en général. Sa longue hésitation a été perçue ici comme de l'indifférence. Cela a duré trois ans alors qu'un génocide se perpétrait, que des camps de concentration s'ouvraient et que le nettoyage ethnique s'étendait sur l'ensemble du territoire. Nous attendions une réponse militaire, elle fut humanitaire. On nous a apporté de la nourriture au lieu d'armes et des gardiens de la paix alors que la paix n'existait pas.

» Lorsque Jacques Chirac a accédé à la présidence de la République française, nous avons constaté un début de changement dans l'attitude de la France. En juin 1996, la France a formulé un plan de consolidation du traité de paix, dont on n'a pas beaucoup parlé mais qui a eu une influence positive.

> « M. Dodig et Mme Plavsic sont de mauvaises solutions, mais les autres sont encore pires »

– Des tensions sont nées entre les deux pays à la suite des critiques du procureur Louise Arbour à propos du manque de coopération de la France avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et de la réception à l'Elysée de Biljana Plavsic, présidente de la République serbe, une des deux entités composant la Bosnie-Herzégovine avec la Fédération croato-musulmane.

– Les critiques de Louise Arbour étaient justifiées. Depuis, le comportement de la France vis-à-vis du tribunal a, à ma connaissance, évolué. *[La veille de l'annonce du voyage de Jacques Chirac en Bosnie, la France a annoncé qu'elle autoriserait les officiers français ayant servi en ex-Yougoslavie sous le casque bleu des Nations unies à témoigner devant le TPIY.]* Les criminels de guerre doivent être traduits devant la justice. Sans justice, il n'y a pas de paix, sans paix pas de réconciliation. On entretiendrait la culpabilité collective de tout un peuple si les criminels n'étaient pas jugés. Ce serait un poids historique qui chargerait d'une manière insupportable la conscience des futures générations.

» A la suite de la visite de Mme Plavsic à Paris, j'ai envoyé une lettre de protestation à la France. Dans un courrier qu'il m'a adressé, Jacques Chirac a expliqué que son intention était de faire passer par là un message fort au régime de Pale *[fief des ultranationalistes serbes]* et de lui faire savoir que le soutien de la France allait vers Mme Plavsic. Les intentions sont une chose, les effets produits peuvent être le contraire. Les Serbes et les Bosniaques ont vécu cela comme une reconnaissance de la République serbe comme un Etat, chacun avec bien sûr des appréciations totalement différentes. Selon les accords de Dayton, la Bosnie-Herzégovine est un seul et même Etat et la République serbe une des deux entités de cet Etat. Encore une fois, on a observé qu'en politique les intentions affichées comptent peu face aux conséquences fâcheuses qui peuvent en découler, même si la lettre de Jacques Chirac a infléchi ces dernières.

– Deux ans et demi après la signature des accords de paix de Dayton, la paix demeure fragile, en dépit de la nomination d'un nouveau gouvernement en République serbe qui a reçu la confiance de la communauté internationale.

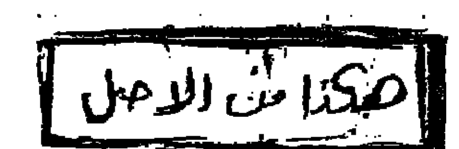
– Des points de tension bloquent le processus de paix. Sur le terrain, on observe que l'on n'a ni la paix ni la guerre. Je dirais que c'est une absence de guerre qui n'est pourtant pas la paix. Et c'est donc un risque.

» Le retour des réfugiés est une priorité. Il faut beaucoup d'argent pour rebâtir les habitations détruites. Il faut aussi exiger des parties qu'elles respectent les accords de paix et que le gouvernement croate, notamment, affiche une volonté politique allant dans ce sens. Dans la partie de la Croatie où les Serbes étaient majoritaires, les retours de réfugiés devraient être massifs. Cela libérerait des maisons dans l'ouest de la Bosnie.

» Je partage la confiance de la communauté internationale sur le nouveau gouvernement de la République serbe. Mais dans quelle mesure, voilà la question. Une seule nationalité est représentée dans le gouvernement de Milorad Dodig *[premier ministre]* et dans les médias. Sa démocratie s'applique sur une nationalité dans une Bosnie plurinationale. Je paraphraserais Winston Churchill : M. Dodig et Mme Plavsic sont de mauvaises solutions, mais les autres sont encore pires. En tant que personne pratique, je choisis les moins mauvais. »

ALIJA IZETBEGOVIC

Propos recueillis par Christian Lecomte



هكذا من الاصل



Un projet d'accord pour l'Irlande du Nord a été transmis aux formations politiques

La fin des négociations est programmée pour jeudi minuit

Un document de synthèse présentant les points difficiles des options sur lesquelles il reste à trancher a été remis dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 avril aux formations politiques qui négocient l'avenir de l'Irlande du Nord sous la houlette de Londres et de Dublin. Ce document, préparé par l'ex-sénateur américain George Mitchell, doit servir de base à l'ultime phase des négociations, qui doit s'achever jeudi soir.

LONDRES
de notre correspondant

Les participants aux pourparlers de paix en Irlande du Nord ont reçu, au milieu de la nuit du 6 au 7 avril, un document confidentiel présentant les différentes propositions et options pour un accord qui doit être conclu avant jeudi minuit. L'auteur en est l'ex-sénateur américain George Mitchell, qui préside aux négociations.

Optimiste sur les chances d'un *« accord juste et responsable »* dans les délais prévus, M. Mitchell a indiqué, mardi à l'aube, qu'il se préparait à *« des journées historiques de négociations finales »*. Il a mis en garde contre la divulgation d'informations qui *« pourraient mettre en cause des vies humaines »*. On s'attendait depuis plusieurs jours à ce qu'il présente à ce stade un projet de règlement final. Les difficultés de dernière minute l'ont obligé à ce qui s'apparente à un exercice de corde raide entre les positions, encore difficilement conciliables, des deux principaux camps sur au moins deux points fondamentaux : les pouvoirs de l'assemblée locale et ceux des organismes transfrontaliers Nord-Sud qui seront mis en place. C'est sur ceux-ci que se sont cristallisées les oppositions alors qu'un accord semblait en vue.

UN TEXTE CONTROVERSÉ

Les politiciens nord-irlandais se sont vu donner quelques heures pour étudier le document avant de reprendre la négociation. Après, ce sera la course contre la montre pour parvenir à respecter la date-butoir du 9 avril. Les nationalistes modérés du SDLP ont salué le document comme *« une étape significative »*, et les républicains du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, l'ont également bien accueilli.

Mais la réaction des unionistes protestants est plus réservée. Le député Jeffrey Donaldson a déclaré qu'il *« restait des différences fondamentales entre unionisme et nationalisme »*. *« Nous sommes encore loin d'un accord »*, a-t-il ajouté, et *« le Sinn Fein n'aura jamais le moindre poste dans n'importe quelle administration au Nord avant que l'IRA ait rendu ses armes »*. Le révérend Paisley, qui boycotte les négociations, y voit la *« pire reddition et les pires propositions pour la destruction de l'Ulster »*.

Le texte présenté par le sénateur Mitchell a beau rester secret, on connaît dans les grandes lignes les propositions que les premiers ministres britannique et irlandais souhaitent voir adopter. Elles se fondent sur les institutions suivantes :

– Une assemblée locale d'environ quatre-vingt-dix membres. Les nationalistes veulent qu'elle ait des pouvoirs étendus et soit dirigée par un exécutif au sein duquel la minorité disposerait d'un veto. Les unionistes souhaitent que ses prérogatives soient limitées et que la province soit gouvernée par des comités formés à la proportionnelle et dans lesquels ils seraient donc majoritaires.

– Des institutions transfrontalières – ou Conseil Nord-Sud –, composées de représentants de la République et de l'Irlande du Nord. Les nationalistes veulent que leur légitimité soit inscrite dans la loi et qu'elles aient des pouvoirs de décision dans des domaines d'intérêt commun. Ils y voient la garantie de la protection de leurs droits face à la majorité protestante. Les unionistes refusent que le conseil soit autre chose qu'un lieu de réunion sans pouvoirs. Sinon, affirment-ils, ce sera le début d'une réunification de l'île.

– Un Conseil des Iles, rassemblant des représentants des deux parties de l'Irlande et des assemblées élues d'Ecosse et du pays de Galles. Il aura pour objet de symboliser la participation de l'Ulster au Royaume-Uni.

– Enfin, des commissions présidées par des personnalités indépendantes seront chargées des dossiers chauds comme la libération des détenus politiques ou la réforme de la police locale (RUC), dans son immense majorité composée de protestants.

Patrice de Beer

La taxation de l'énergie divise la coalition gouvernementale allemande

LE PARTI CHRÉTIEN-DÉMOCRATE du chancelier Kohl a présenté, la semaine dernière, un projet de programme pour les élections du 27 septembre, qui a immédiatement provoqué une vive polémique avec la formation sœur de Bavière, l'Union chrétienne-sociale. Le point le plus controversé concerne l'aggravation de la fiscalité portant sur les produits énergétiques. Le texte, qui doit encore être adopté par un congrès de la CDU en mai, propose une augmentation de la TVA sur l'énergie ou la création d'une taxe sur les émanations de CO_2.

Cette proposition n'est pas seulement un clin d'oeil aux électeurs Verts qui réclament depuis longtemps un *« impôt écologique »*. Elle fait partie d'un ensemble de mesures reprenant les idées de réforme fiscale avancées par le gouvernement Kohl au cours des dernières années, mais jamais réalisées à cause, notamment, de l'opposition des sociaux-démocrates majoritaires au Bundesrat, la Chambre des Länder. *« Notre système d'impôts et de charges rend particulièrement cher ce que nous avons actuellement en abondance : le travail*, indique le projet de programme. *En revanche, ce que nous devrions économiser est plutôt trop bon marché : à savoir l'énergie et les matières premières. Nous devrions consacrer plus d'attention à ce déséquilibre si nous voulons nous approcher de nos deux objectifs principaux : plus d'emplois et moins de pollution. »*

NÉCESSAIRE CONCERTATION EUROPÉENNE

La CDU explique que cette tâche ne peut être menée à bien par un seul pays, car une augmentation de la pression fiscale créerait des distorsions de concurrence au détriment de l'économie allemande : *« Ça ne peut marcher que dans un cadre européen »*, dit-elle. Pour ne pas jouer l'environnement contre l'emploi ou inversement, cette augmentation de la fiscalité sur l'énergie devrait être concertée entre tous les pays membres de l'Union européenne, conclut le programme chrétien-démocrate.

Les chrétiens-sociaux bavarois, dont le président est le ministre fédéral des finances Theo Waigel, ont vivement protesté contre cette proposition qu'ils considèrent contraire aux engagements de la coalition et aux intérêts de leur électorat. Au-delà du texte lui-même, leurs critiques visent aussi son auteur. Le projet de manifeste électoral de la CDU, intitulé *« un programme pour l'avenir »*, est en effet l'œuvre de Wolfgang Schäuble, président du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag. M. Schäuble semble appelé à jouer un rôle essentiel dans la campagne électorale, aux côtés du chancelier, en défendant les réformes qui lui paraissent indispensables pour moderniser l'Allemagne, alors que Helmut Kohl compte surtout sur son prestige international. M. Schäuble veut imposer une bataille d'idées à Gerhard Schröder, candidat chancelier du Parti social-démocrate, qui, à cinq mois du scrutin, bénéficie dans les sondages d'une avance de dix points sur la démocratie-chrétienne.

Daniel Vernet

Bill Clinton interdit l'importation d'armes d'assaut

WASHINGTON
de notre correspondant

Il n'y a pas de rapport, officiellement, entre les deux faits : la décision de Bill Clinton d'interdire l'importation de cinquante-huit types d'armes à feu n'est pas directement liée à la tuerie de Jonesboro, puisqu'elle est le résultat d'une étude entamée il y a quatre mois. Elle l'est d'autant moins que les fusils automatiques visés par l'administration sont considérés comme faisant partie de la catégorie « armes de guerre et assimilées », alors que les deux jeunes meurtriers de l'Arkansas ont utilisé des armes dites « de chasse » pour ouvrir le feu, le mois dernier, sur les élèves de leur école.

Cela étant, en annonçant, lundi 6 avril, l'interdiction permanente de fusils d'assaut fabriqués à l'étranger, le chef de la Maison Blanche s'est attaqué au phénomène de la *« culture des armes à feu »*, qu'il est difficile de dissocier du drame de Jonesboro. Selon l'association Handgun Control, l'Amérique détient le taux de décès par arme à feu le plus élevé du monde industrialisé, avec 9 390 morts en 1996, contre 211 en Allemagne, 30 en Grande-Bretagne et 15 au Japon.

M. Clinton a profité de l'occasion pour souligner les progrès de la lutte contre la criminalité enregistrés par son administration, que l'impact médiatique des cinq morts de l'Arkansas pourrait éclipser. La concordance des deux événements donne au chef de l'exécutif une plus grande latitude pour faire accepter sa décision aux Américains, et désamorcer en partie l'opposition virulente de la National Rifle Association (NRA), le lobby des armes. Enfin, le fait que le Congrès (où la NRA dispose d'une forte influence) vienne d'interrompre ses travaux pour deux semaines, justifie que M. Clinton ait recours à un décret présidentiel.

Celui-ci a pour objet de rendre définitive une mesure imposée à titre temporaire, en novembre 1997, à l'encontre d'armes de guerre semi-automatiques (type Uzi ou AK-47) ayant été légèrement modifiées pour entrer dans la catégorie des armes de « sport » et obtenir ainsi une licence d'importation. Quelque 1,5 million d'armes, qui avaient été frappées par cette mesure provisoire, vont subir les rigueurs de la nouvelle réglementation. Les marchands d'armes vont sans aucun doute faire appel de cette décision, comme le leur permet la loi fédérale. Il est probable que certains des fusils d'assaut concernés obtiendront une licence d'importation.

Ce durcissement de la législation – qui n'a aucun effet sur les armes de même type fabriquées aux Etats-Unis – constitue cependant un rude coup pour la NRA, dont le principal porte-parole, Tanya Metaksa, a immédiatement dénoncé un *« abus de pouvoir présidentiel »*, contraire au droit constitutionnel des Américains de posséder des armes. M. Clinton, de son côté, a rappelé que sa décision s'inscrit dans la lignée de dispositions précédentes, comme la loi Brady (1993), qui impose un « délai de réflexion » de cinq jours à tout acheteur d'une arme à feu, ainsi que la loi interdisant dix-neuf armes semi-automatiques, adoptée en 1994. *« Vous n'avez pas besoin d'une Uzi pour la chasse au chevreuil, ou d'une AK-47 pour le ball-trap »*, a-t-il insisté.

Laurent Zecchini

Décès de l'un des principaux chefs de la guérilla colombienne

BOGOTA
de notre correspondante

La mort de Manuel Perez, prêtre espagnol et « commandant suprême » de l'ELN (Armée de libération nationale) – l'un des principaux groupes de guérilla colombienne depuis 1983 –, a été confirmée, lundi 6 avril, par les porte-parole de l'organisation clandestine. La disparition de ce personnage, mythique en Colombie, adepte de la théologie de la libération et qui avait rejoint l'ELN en 1969, laisse planer des incertitudes sur les négociations de paix qui venaient d'être amorcées avec les autorités.

Le curé Perez, comme on l'appelait couramment, serait mort le 14 février en fin d'après-midi, dans les montagnes colombiennes, des suites d'un cancer ou d'une hépatite C. Sa tête était mise à prix, depuis 1996, pour 6 millions de francs. Cinq jours avant sa mort, le 9 février, des représentants du gouvernement colombien, de la Commission de conciliation nationale (une association qui regroupe des personnalités de la société civile œuvrant pour la paix) et de l'ELN avaient signé, à Madrid, le préaccord de paix du palais de Viana (du nom du siège du ministère des relations exterieures espagnol où s'était tenue la réunion), qui prévoit la tenue d'une convention nationale de paix en juin 1998. Cet accord, tenu secret plusieurs semaines, avait été présenté comme une victoire par le gouvernement de M. Samper, qui doit d'autre part affronter une véritable offensive militaire des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), l'autre important groupe de guérilla colombien.

Certains observateurs s'inquiètent des conséquences de sa disparition, puisque, à l'intérieur même de l'organisation, coexistent plusieurs tendances qui ne sont pas toutes favorables à la poursuite de négociations de paix.

ORDONNÉ PRÊTRE EN 1966

L'histoire du curé Perez se confond avec l'histoire de la guérilla colombienne. Né en 1943 près de Saragosse en Espagne, Manuel Perez avait été ordonné prêtre en 1966. Il était arrivé en Colombie en 1968 et avait travaillé dans les quartiers les plus pauvres de Cartagena de Indias, sur la côte caraïbe colombienne. Influencé par les idées du premier prêtre guérillero latino-américain, Camilo Torres, Colombien mort au combat en 1966, il fera partie d'un groupe de prêtres qui réfléchissent sur le bien-fondé de la lutte armée.

Expulsé par le gouvernement colombien, il revient clandestinement en 1969 et rejoint l'ELN, fondée en 1964 sous les auspices de la révolution cubaine. En 1982, alors que le mouvement était quasiment moribond, Manuel Perez en avait pris le commandement. Selon des sources militaires, l'organisation compte aujourd'hui plus de cinq mille hommes.

Interrogé à la radio sur les conséquences de la mort du curé Perez, un général colombien s'étonnait qu'*« en Colombie les chefs guérilleros meurent de vieillesse et de maladie et non au combat »*. Manuel Marulanda, chef des FARC (Forces armées révolutionnaires colombiennes, qui regroupent plus de dix milles hommes), serait aujourd'hui âgé de plus de soixante-dix ans et a passé lui aussi la majeure partie de sa vie dans les montagnes colombiennes.

Anne Proenza

L'Ouganda mis en cause dans l'attentat qui précéda le génocide au Rwanda

Kampala dément avoir fourni des missiles au FPR

SOUS LA PRESSION des enquêtes de presse, notamment celles publiées par *Le Figaro* et *Le Monde*, certains responsables français commencent à livrer leur version des événements qui en, avril 1994, ont conduit au génocide de plusieurs centaines de milliers de Tutsis, au Rwanda, par un régime dominé par les Hutus. Ancien ministre de la coopération et député gaulliste au moment des faits, Bernard Debré a ainsi indiqué, lundi 6 avril sur RTL, qu'il pensait que les missiles qui, le 6 avril 1994, avaient détruit en vol l'avion transportant le président rwandais Juvénal Habyarimana, venaient d'Ouganda où ils auraient été livrés par les Etats-Unis.

C'est cet attentat, au cours duquel périt le président Habyarimana, qui déclencha les premières opérations des milices gouvernementales hutues contre la population civile tutsie. A l'époque, le régime ougandais du président Yoweri Musseveni, soutenu par les Etats-Unis, abritait et aidait la rébellion rwandaise tutsie du FPR de Paul Kagame (aujourd'hui au pouvoir à Kigali). L'armée du président Habyarimana – avec le soutien au moins logistique de la France – luttait contre le FPR.

Selon nombre d'observateurs au moments des faits, deux missiles ont été tirés contre l'avion présidentiel (un appareil donné par la France). M. Debré a assuré à RTL : *« Il y avait deux missiles qui étaient des Sam 16* [engins de fabrication soviétique], *version modifiée du Sam 7 ; on a reconstitué les numéros d'immatriculation qui étaient sur les empennages, il manquait seulement un chiffre. Eh bien, avec ces numéros, on a la quasi-certitude qu'il s'agit de missiles ougandais livrés vraisemblablement par les Américains (...), des missiles en provenance de la guerre du golfe. »* A Kampala, un haut responsable ougandais a démenti que son pays ait disposé de tels missiles : *« Si nous n'avons pas nous-mêmes ces missiles, comment aurions nous pu en acheter pour l'Armée patriotique rwandaise »* (le FPR), a-t-il déclaré, tout en souhaitant conserver l'anonymat.

La déclaration de Bernard Debré vise à démentir certaines sources qui ont laissé entendre que ces deux missiles Sam auraient été d'origine française – prélevés sur l'armée irakienne par les forces françaises, lors de l'opération « Tempête du désert » qui chassa l'Irak du Koweït. Toujours sur RTL, M. Debré a encore déclaré que la France avait continué à livrer des armes au régime rwandais après le début du génocide. *« Quand il y a eu des massacres épouvantables, à partir du 6 avril 1994*, a-t-il dit, *la France a continué pendant cinq à huit jours ou dix jours à livrer des armes* [parce que] *c'est rétrospectivement qu'on a vu ces massacres et non le premier ou le deuxième jour. »*

A l'époque des faits, la France était en période de cohabitation politique, avec François Mitterrand à l'Elysée et Edouard Balladur à Matignon. Le président Mitterrand était *« féru d'Afrique »*, a poursuivi M. Debré, *« mais avait un travers, des amitiés interlopes et le goût du secret qu'il partageait avec un certain nombre, en particulier avec son fils* [Jean-Christophe], *qui était assez souvent en Afrique dans des affaires un peu curieuses »*. Sur Europe 1, M. Balladur a dit, lundi, que *« l'armée française n'avait aucune responsabilité dans le génocide du Rwanda »*. Il a annoncé qu'il se rendrait le 21 avril devant la mission d'information de l'Assemblée nationale sur le Rwanda avec trois anciens ministres, membres de son gouvernement au moment du génocide, Alain Juppé (affaires étrangères), François Léotard (défense) et Michel Roussin (coopération). – *(AFP, Reuters)*

La police palestinienne innocente Israël dans l'assassinat d'un chef du Hamas

Il s'agirait d'un règlement de comptes interne à l'organisation islamique

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, s'est félicité, lundi 6 avril, qu'une enquête de l'Autorité palestinienne ait imputé le récent assassinat d'un chef du Hamas à une rivalité interne à ce mouvement intégriste. Le Hamas a récusé cette version et promis de se venger. Certains Palestiniens n'excluent pas que les services de sécurité de l'Autorité palestinienne soient les auteurs de ce meurtre.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le mouvement palestinien de la résistance islamique Hamas a fait savoir qu'il rejetait *« ce tissu de mensonges »*. Mais, s'il faut en croire la police de Yasser Arafat et aussi Nabil Chaath, le ministre palestinien qui fut le premier à accuser Israël, Mohiedine El Sharif, l'un des chefs de la branche militaire du Hamas, assassiné dans de mystérieuses circonstances le 29 mars à Ramallah, *« n'a pas été tué par les services israéliens »*, mais *« par d'autres membres du Hamas »*.

Selon M. Chaath, l'homme qui figurait en tête des cinq militants islamistes les plus recherchés par Israël, pour avoir organisé une sanglante série d'attentats-suicide ces trois dernières années, *« a été assassiné par des gens qui étaient très proches de lui »*. D'après certaines sources proches de l'enquête, celui qu'on appelait *« l'ingénieur nº 2 »* après l'assassinat – par Israël celui-là – de Yéhya Ayache, dit *« l'ingénieur nº 1 »*, en raison de son habileté dans le maniement des explosifs, aurait été tué par Adel Awadallah, surnommé *« l'ingénieur nº 3 »*. L'intéressé, qui figure aussi sur la liste israélienne des plus recherchés, est en fuite.

La police palestinienne, qui a arrêté une soixantaine de militants du Hamas ces derniers jours, affirme, en revanche, détenir cinq membres des brigades Ezzedine El Kassam, la branche armée du mouvement, parmi lesquels l'homme qui aurait préparé la voiture piégée près de laquelle avait été déposé le cadavre d'El Sharif. L'idée était de maquiller le meurtre de ce dernier – par trois balles – en accident, comme il s'en produit parfois lors de la préparation d'engins piégés. *« L'accident du travail »* était la thèse proposée par les experts israéliens, autorisés par Yasser Arafat à examiner les lieux de l'explosion, quelques heures après qu'elle a eu lieu dans l'enclave autonome de Ramallah.

L'hypothèse d'une scission plus ou moins renégate au sein des cellules armées d'Ezzedine El Kassam, *« pour des raisons stratégiques et financières »*, avancent certains policiers, est sans précédent dans l'histoire de l'organisation. Ceux – et ils sont très nombreux – parmi les Palestiniens qui n'accordent pas foi aux affirmations de l'Autorité autonome soulignent notamment qu'en dix ans d'existence il n'a jamais été reproché une seule exécution « interne » au mouvement. Curieusement, de *« hautes sources sécuritaires »* israéliennes, citées lundi soir par la télévision de Tel Aviv, relevaient les mêmes *« phénomènes surprenants »* et suggéraient que la version policière palestinienne était peut-être *« trop belle pour être vraie »*.

« MENSONGES »

« En fait, confiait au *Monde* un journaliste palestinien de Ramallah, *à ce jour, la plupart des gens restent persuadés qu'El Sharif, sur incitation israélienne, a été arrêté, torturé et tué par la police palestinienne elle-même, laquelle, craignant la réaction du Hamas, a tenté de maquiller son crime en accident. »* En tout cas, dûment informé des résultats de l'enquête par son conseiller personnel Itzhak Molho, reçu dimanche soir à Ramallah par Yasser Arafat, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, s'est félicité *« que la preuve soit faite de l'innocence d'Israël dans cette affaire »*.

L'Autorité autonome ayant annoncé qu'au cours de l'enquête elle avait mis la main sur *« d'importants stocks de documents et d'explosifs appartenant à Hamas »*, le premier ministre, qui fustigeait encore une fois dimanche matin *« l'insuffisance et l'inconstance de l'activité palestinienne contre le terrorisme »*, a estimé lundi que l'issue de l'enquête était *« un développement positif »* montrant, selon lui, que *« lorsque l'Autorité palestinienne le veut, elle peut... Il faut continuer et amplifier la lutte »*, a-t-il conclu.

Reste à savoir comment les militants armés du Hamas vont réagir et si la menace de représailles par des attentats en Israël demeure valide. Un tract de l'organisation, distribué lundi à Gaza, était clair à ce sujet, et Dany Naveh, le secrétaire général du gouvernement israélien, a annoncé que l'état d'alerte continuait. Rejetant *« les mensonges de l'Autorité palestinienne »* et *« voyant clairement le lien qui existe entre ces fabrications et les pressions américaines et sionistes pour transformer la victime en accusé »*, les auteurs du tract islamiste y réaffirmaient que *« le sang du martyr »* serait vengé.

Patrice Claude

Le dossier doit être communiqué au Hamas

L'Autorité palestinienne s'est engagée à transmettre au Mouvement de la résistance islamique, Hamas, le dossier sur le meurtre de son chef militaire, a déclaré, lundi 6 avril, Tayeb Abdel Rahim, conseiller du président palestinien Yasser Arafat. *« Nous avons promis au Hamas de lui transmettre le dossier complet sur les cinq intégristes que la police palestinienne suspecte d'avoir assassiné Mohiedine El Sharif »*, a affirmé M. Abdel Rahim, selon lequel *« un dirigeant du Hamas en Cisjordanie, Jamal Atawil, a été autorisé à rencontrer les cinq suspects, et a entendu leurs témoignages. »* Toujours selon M. Abdel Rahim, l'Autorité palestinienne a par ailleurs proposé, lors d'une rencontre, lundi, à Gaza avec les représentants du Hamas, que ceux-ci envoient une délégation auprès des cinq suspects du meurtre pour entendre leurs aveux. Le Hamas a indiqué qu'il entend mener sa propre enquête. – *(AFP.)*

La chaîne publique israélienne déclenche un tollé en dénonçant les injustices faites aux Palestiniens depuis 1948

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Débats, polémiques, insultes, censure, menaces de mort. Pour avoir osé toucher à certains des mythes fondateurs les plus chers au sionisme, une série télévisuelle historique, intitulée « Renaissance », et donnant pour la première fois la parole à l'*« ennemi arabe »*, déclenche une véritable tempête en Israël.

Benny Morris, le premier des « nouveaux historiens » israéliens à avoir eu le courage, il y a plus de dix ans, de corriger certaines des fables politiques disséminées par certains « pères » de l'Etat juif, *« s'étonne »* du raz de marée de protestations déclenché par une fresque *« plutôt bénigne »*. Et, de fait, pour un esprit averti, notamment par les ouvrages des trois ou quatre iconoclastes de son acabit, perçus par l'establishment local comme de *« pseudo-historiens post-sionistes »*, voire *« antisionistes »*, les vingt-deux épisodes de « Tekouma » (« Renaissance »), qui retracent le premier demi-siècle d'Israël, de son accouchement au forceps et dans la violence jusqu'à l'assassinat d'Itzhak Rabin, peuvent apparaître bien timorés.

« Renaissance » n'est toutefois pas réservée à quelques privilégiés, préalablement informés de la réalité des massacres de Palestiniens perpétrés en 1948 et plus tard par des soldats juifs ou de la fausseté fondamentale du fameux slogan sioniste : *« Israël, un peuple sans terre pour une terre sans peuple »*. « Tekouma » rappelle avec force qu'il y avait *« déjà un peuple »* en Terre sainte : *« les Palestiniens »*. Et elle le fait puissamment, avec une série d'images-chocs jamais vues dans le pays et un vrai retentissement de masse, puisque c'est la chaîne publique de télévision qui les diffuse avec 25 à 30 points d'audience à chaque épisode.

Ministre de la communication dans le gouvernement de Benyamin Nétanyahou, Limor Livnat a d'ailleurs compris le danger dès le début, puisque, soutenue par un autre ministre important de la droite extrême, Ariel Sharon, et plusieurs parlementaires de la majorité au pouvoir, elle a dénoncé la série comme *« de la pure propagande arabe, indigne du cinquantenaire d'Israël »*. La ministre est allée jusqu'à exiger, sans succès, du directeur travailliste sortant de la chaîne, la censure de certains épisodes particulièrement « durs » pour les oreilles de ceux qui, comme l'écrit Arié Caspi dans le journal libéral *Haaretz*, *« auraient préféré ne rien savoir des terribles injustices commises par nous envers les Palestiniens »*.

Deux épisodes ont particulièrement révolté les bonnes consciences. Le premier, diffusé il y a quelques semaines, raconte avec force témoignages comment *« avant 1948, le Yishouv* [la petite communauté juive de Palestine] *achetait des terres aux Arabes locaux »* et comment, *« après 1948, Israël a confisqué de manière arbitraire la moitié des terres arabes restantes »*, faisant, de *« milliers d'Arabes, des réfugiés dans leur propre pays »*.

Centré sur le sort des *« 150 000 Arabes qui, malgré la guerre et la peur, se sont accrochés à leurs terres »* pour devenir plus tard des *« Arabes israéliens »* – ils sont aujourd'hui près d'un million, un sixième de la population –, le document n'élude pas *« les expulsions de masse »* et la destruction systématique par Tsahal de plusieurs centaines de villages, dont les terres furent offertes aux kibboutzim, après que *« sept cent mille Arabes »* eurent quitté, *« majoritairement par la force »*, leur ancien pays.

Le public israélien est habitué dès l'école à une version plus douce de l'histoire, peuplée de vaillants et paisibles pionniers – laboureurs, injustement attaqués par *« des bandes de maraudeurs et de terroristes arabes »*...

L'épisode plus controversé encore de « Tekouma », c'est Ronit Weiss-Berkowitz, une réalisatrice autoclassée *« à gauche »*, et victime ces dernières semaines *« d'une bonne vingtaine de menaces de mort et d'horribles insultes par téléphone »*, qui l'a réalisé. Diffusé dimanche 5 avril, après quelques censures opérées par Gideon Drory, le directeur de la fresque, et sous un titre remanié par la chaîne, le document traite du combat des Palestiniens de l'OLP, de juin 1967 – guerre de six jours et conquête par Israël de la Cisjordanie et de Gaza – à 1982 (invasion par Tsahal du Liban pour *« détruire les bases arrière du terrorisme »*).

D'abord intitulé *Biladi, biladi*, à partir de l'hymne national palestinien (*Mon pays, mon pays*), l'épisode a été rebaptisé *La Voie du terrorisme : Biladi, biladi*. A la demande de la droite, et pour mieux *« faire passer la pilule »*, comme l'expliquait un journaliste de la chaîne, *Biladi* est le seul des vingt-deux épisodes à avoir été suivi d'un débat fort animé, où quelques responsables de droite et d'extrême droite ont tenté de *« remettre les choses en perspective »*.

RIEN N'EST ÉLUDÉ

Attentats, détournements d'avions, prises d'otages, tueries diverses ; ce sont les années de sang de la lutte des Palestiniens *« pour retrouver* [leurs] *droits et rentrer chez eux »*, explique à l'écran un Yasser Arafat plus jeune et en meilleure santé, qui sont retracées là. Rien, du pire ou de l'injustifiable, n'est éludé. Mais pour la première fois à la télévision israélienne, la parole est aussi donnée *« à l'ennemi »*. On y voit un combattant palestinien dire que *« ce qui a été pris par la force doit être repris de la même façon »*. On y voit un jeune, Oury Avnéri, célèbre militant juif israélien de la paix, aujourd'hui âgé de plus de soixante-dix ans, affirmer qu'au *« XXe siècle, les peuples qui se battent pour leur liberté n'ont aucune chance de vaincre sans recourir au terrorisme »*. On y entend enfin la conclusion, *« scandaleuse »* s'est-on exclamé à droite, écrite par la réalisatrice : *« Le combat armé des Palestiniens n'a pas atteint ses objectifs politiques. Mais peut-être était-ce une étape inévitable de leur lutte politique... »*

P. C.

Tokyo promet de nouvelles mesures « audacieuses » pour sortir de la crise

TOKYO. Le premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto a promis, lundi 6 avril, des *« mesures audacieuses »* pour sortir le pays de la crise, sans sans toutefois s'engager précisément sur d'éventuelles baisses d'impôts, pourtant jugées nécessaires par les partenaires du Japon, relayés par de nombreux hauts responsables japonais comme le président de la banque centrale (*Le Monde* du 7 avril). *« Tout ce que je peux dire pour l'heure, c'est qu'il faut agir avec audace au vu de la situation critique de l'économie au Japon et à l'étranger »*, a expliqué le premier ministre nippon devant la commission budgétaire de la Chambre haute de la Diète.

« En d'autres termes, nous devons réfléchir à des mesures de nature fiscale et financière qui soient à la fois efficaces et faciles à mettre en œuvre », a-t-il ajouté, sans être plus précis sur d'éventuelles baisses d'impôts. Taku Yamasaki, le responsable chargé de définir la politique économique du parti gouvernemental, a estimé dimanche que des baisses d'impôts seront incluses dans ce nouveau plan de relance gouvernemental, dont le contenu devrait être annoncé au cours des prochains jours. – *(AFP.)*

L'Indonésie se plie lentement aux exigences du FMI

DJAKARTA. Le gouvernement indonésien a fait savoir, lundi 6 avril, que les détails d'un nouvel accord avec le Fonds monétaire international (FMI) seraient annoncés mercredi. Suspendu depuis plusieurs semaines, le versement de l'aide du FMI (43 milliards de dollars au total) devrait donc reprendre dans la mesure où Djakarta s'engage à reprendre le chemin des réformes exigées par l'institution de Bretton Woods. *« Nous avons finalisé un accord, et ne discutons plus que de détails »*, a fait savoir un conseiller du président Suharto.

Les sanctions annoncées samedi 4 avril par les autorités indonésiennes à l'encontre de quatorze banques du pays – dont au moins cinq sont contrôlées par des proches du président Suharto – devraient contribuer à faire avancer cet accord. La mise sous tutelle de sept établissements (placés sous contrôle d'une agence de restructuration) et la suspension de sept autres ont été bien reçues par le directeur adjoint du Fonds monétaire international, Stanley Fischer, qui a qualifié lundi ces mesures de *« pas fondamental dans l'assainissement du secteur bancaire »*. – *(AFP.)*

Les tensions s'aggravent entre la Russie et la Lettonie

RIGA. Une bombe a explosé, lundi 6 avril, devant l'ambassade russe à Riga, sans faire de blessés, provoquant un regain de tension entre la Russie et la Lettonie. Le ministère russe des affaires étrangères a dénoncé une *« hystérie antirusse »* dans la République balte, dont un tiers de la population est russophone. *« Des explosions grondent, des monuments sont profanés, les fascistes montrent leurs faces. Nous exigeons de la part des autorités lettones des mesures décisives et la punition des coupables »*, a affirmé le ministère.

En mars dernier, une manifestation de retraités russophones avait été dispersée à Riga. Un défilé d'anciens membres de la légion SS lettone avait ensuite été vivement dénoncé par Moscou. Jeudi dernier, une bombe a endommagé la synagogue de Riga. *« Cette explosion* [devant l'ambassade], *comme celle contre la synagogue, constitue une provocation ayant pour but de déstabiliser la situation »*, a déclaré lundi le ministre letton de l'intérieur. – *(AFP, Reuters.)*

Les Albanais du Kosovo refusent de discuter avec le président serbe

PRISTINA. Les représentants des Albanais du Kosovo ont annoncé, lundi 6 avril, qu'ils ne se rendraient pas mardi à une session de discussions convoquée par les autorités serbes, malgré la venue annoncée du président de la République de Serbie, Milan Milutinovic. La présence de M. Milutinovic mardi à Pristina, chef-lieu du Kosovo, avait été annoncée dans l'après-midi par l'agence Tanjug. *« Le président de la République de Serbie a décidé, en raison de l'importance des entretiens avec la minorité nationale albanaise, d'assister au dialogue qui a été convoqué »*, a indiqué l'agence officielle yougoslave.

Les Albanais ont aussitôt répondu par la négative. La venue de M. Milutinovic *« ne change rien à la position des Albanais »*, car *« ce n'est pas une question de personnalités »*, a déclaré à la presse un responsable albanais, Fehmi Agani. Toutefois, en vue d'éventuelles négociations ultérieures, le leader des Albanais Ibrahim Rugova a nommé lundi une équipe de quatre négociateurs. – *(AFP.)*

Une soixantaine de civils massacrés dans l'Ouest algérien

ALGER. Une soixantaine de civils, dont une majorité de femmes et de fillettes, ont été massacrés à l'arme blanche lundi 6 avril lors de deux attaques menées par des groupes armés à M'Sila et à Arzew, dans l'ouest du pays, non loin du grand complexe gazier, selon des témoignages rapportés par l'agence de presse officielle (APS). Un bilan des services de sécurité a fait état de trente-cinq morts : huit dans la région de M'Sila (Sud-Ouest) et vingt-sept autres à Arzew. Ces nouvelles tueries confirment que les attaques des groupes islamistes se concentrent dans l'Ouest. Elles interviennent au moment où l'armée continue de ratisser et de bombarder des zones de maquis dans ces régions. Aucun bilan fiable n'est disponible sur ces opérations. Selon *L'Authentique*, journal proche de la présidence, deux cents islamistes armés ont été abattus au cours des deux dernières semaines.

Par ailleurs, Jack Lang a démenti lundi les propos qui lui étaient prêtés par le journal algérien *Saout el Ahrar*, propos reproduits par l'agence Reuters et repris par *Le Monde*. Le journal algérien affirmait notamment que l'ancien ministre estimait que l'Algérie avait eu raison de rejeter toute ingérence dans ses affaires intérieures. – *(AFP, Reuters.)*

Paris et Prague veulent renforcer leurs relations bilatérales

PARIS. Le vice-premier ministre tchèque et ministre des affaires étrangères, Jaroslav Sedivy, a effectué, lundi 6 avril, une visite officielle à Paris – la première depuis le « divorce » tchécoslovaque de 1993 – pour relancer la coopération entre Paris et Prague. A l'issue d'un entretien avec son homologue français Hubert Védrine, où il fut notamment question de l'intégration de la République tchèque dans l'Union européenne et du processus de ratification des protocoles d'adhésion à l'OTAN, M. Sedivy a annoncé que *« deux rencontres annuelles »* auraient désormais lieu entre les chefs des diplomaties française et tchèque.

هكذا من الأصل

PARIS Jacques Toubon, maire (RPR) du 13[e] arrondissement, a annoncé, lundi 6 avril, la création d'un groupe dissident au sein de la majorité de droite du Conseil de Paris. Rassemblant une vingtaine d'élus RPR, dont Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, et une dizaine d'UDF, dont Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, ce groupe entend favoriser un gouvernement de la capitale *« plus démocratique et transparent »*. ● JEAN TIBERI, le maire RPR de la capitale, a dénoncé *« une manœuvre grossière et inacceptable »*. Affirmant que le président de la République le *« soutient totalement »*, il a déclaré : *« Je suis maire et je le resterai. »* ● LA GAUCHE parisienne dénonce la *« faillite »* de la majorité municipale et rappelle que tous les élus de droite ont été solidaires de la politique conduite depuis vingt ans.

Jacques Toubon conduit une fronde des élus de droite contre Jean Tiberi

L'offensive lancée, lundi 6 avril, par l'ancien ministre de la justice contre le maire de Paris a fait exploser la majorité RPR-UDF. Une trentaine d'élus de droite et une douzaine d'adjoints sont entrés en dissidence. M. Tiberi dénonce « une manœuvre inacceptable »



JACQUES TOUBON a tout fait pour tenir Jacques Chirac à l'écart de sa démarche. Jean Tiberi, au contraire, a invoqué le soutien du président de la République. Jacques Chirac est-il, oui ou non, pour quelque chose dans l'offensive déclenchée, lundi 6 avril, par M. Toubon au Conseil de Paris, sous la forme de la constitution d'un nouveau groupe de trente élus, dont treize adjoints et cinq maires d'arrondissement de droite ? A la fin de la journée, les réponses étaient partagées, la majorité municipale déboussolée, le maire de Paris décidé à rester en place, les adjoints rebelles privés de leurs délégations, le goupe UDF au bord de l'explosion.

L'offensive avait été annoncée pour le 23 mars, jour du vote du budget, par Bernard Pons (RPR), député de Paris et président de l'Association des amis de Jacques Chirac. Les mauvais résultats de la droite aux régionales, la perspective d'alliances plus ou moins avouées avec le Front national pour les présidences de région ont donné à M. Tiberi deux semaines de sursis.

Deux semaines pendant lesquelles MM. Pons et Toubon ont gardé un silence qui n'a pas trompé le maire de Paris. Dès l'ouverture de la séance, lundi matin, M. Tiberi savait, se révélant très sensible aux apartés, pourtant monnaie courante, des élus de la majorité. *« Que ceux qui veulent discuter aillent le faire dehors ! »*, a-t-il lancé à plusieurs reprises, entre une communication sur le Paris-Saint-Germain et une autre sur les parcs et jardins.

Bernard Pons, Jacques Toubon, Claude Goasguen (UDF-FD), les trois piliers de la contestation jusqu'alors larvée, étaient absents à l'ouverture de la séance. Edouard Balladur, dont on attendait une initiative – il avait rendez-vous dans la journée avec Jacques Dominati, président du groupe UDF –, était là, quelques minutes après avoir officialisé sa démission du conseil régional d'Ile-de-France, au profit de son *« mandat municipal dans le 15[e] arrondissement, qui est le plus proche de* [ses] *responsabilités de député »*.

Puis ils sont arrivés, M. Pons le premier, suivi de M. Goasguen. Quelques minutes plus tard, M. Dominati commençait à sonder ses troupes, confirmant l'imminence d'un orage au sein de la majorité. *« Il y a des troubles dans les groupes, y compris à l'UDF »*, a-t-il admis. De fait, M. Toubon, toujours invisible, venait de faire savoir qu'il annoncerait la constitution d'un nouveau groupe à midi. Pendant plus d'une heure, le maire de Paris a présidé, comme si de rien n'était, une salle quasi déserte, en présence d'un dernier carré de fidèles – Jean-François Legaret (RPR), adjoint aux finances, Michel Bulté (RPR), adjoint au logement, Philippe Goujon (RPR), par ailleurs suppléant de M. Balladur, et Jean-Charles Bardon (RPR), successeur de M. Tiberi à la mairie du 5[e] arrondissement. Roger Romani, président du groupe RPR et conseiller de M. Chirac à l'Elysée, avait quitté sa place au premier rang pour de longs conciliabules avec le maire.

Comme à l'accoutumée, tout se passait dans la galerie marbrée qui dessert la salle du Conseil… et le bureau de M. Dominati, qui a appelé en consultation son fils Laurent, député de Paris et bras droit d'Alain Madelin à Démocratie libérale. Le groupe UDF en tant que tel suivrait-il M. Toubon ? Neuf de ses membres avaient déjà adhéré au nouveau groupe, alertés dimanche soir que *« ce serait pour demain »*. Derrière M. Goasguen, les élus de Force démocrate – Isabelle de Kerviller et Hervé Benessiano, tous deux adjoints au maire, Brigitte Mariani –, ceux du Parti radical – Yves Galland, Arlette Braquy –, mais aussi des personnalités aussi diverses que Jean-François Pernin, maire du 12[e] arrondissement, ou l'ancien sénateur centriste Roger Chinaud ont plaidé devant leur groupe le ralliement à Jacques Toubon.

Mais DL a résisté officiellement, de crainte de voir l'identité de l'UDF se fondre dans un groupe où le RPR alignait, outre M. Toubon, maire du 13[e], qui devrait en être élu président mardi 7 avril, et M. Pons, Camille Cabana, ancien adjoint aux finances, Anne-Marie Couderc, adjointe à l'urbanisme, Gérard Leban, adjoint chargé du commerce et de l'artisanat, Alain Rivron et Danièle Giazzi, adjoints sans délégation, ainsi que les maires des 8[e], 14[e] et 17[e] arrondissements. Seul représentant de DL à se laisser convaincre, Alain Destrem, adjoint lui aussi, fut le trentième de ce nouveau groupe, présenté à 12 h 30 par M. Toubon.

APPELS DU PIED À L'UDF

« J'ai quitté ce matin mes fonctions à la présidence de la République, le président n'est en rien concerné par cette initiative », a déclaré celui-ci en préambule d'une longue explication sur sa démarche. *« La situation de la majorité municipale, dans l'esprit et le vote des Parisiens, n'est pas bonne. Le temps est venu d'en prendre conscience, mais aussi d'en tirer les conséquences »*, a-t-il dit, expliquant qu'une projection par arrondissements du résultat des régionales donne la majorité municipale à la gauche. *« Notre initiative a pour but de créer un mouvement d'adhésion des Parisiens autour de leur mairie, de leur Hôtel de Ville »*, a-t-il poursuivi, insistant sur l'idée que *« ce groupe se crée à l'intérieur de la majorité municipale »*. *« La preuve, nous avons voté le budget »*, a-t-il rappelé.

Au nom de la *« démocratie »* et de la *« transparence »*, M. Toubon a formulé quelques propositions, clairement destinées à lui attirer les faveurs de l'UDF : transfert au maire de Paris des pouvoirs de police municipale, réorientation de la politique du logement social, rapports plus ouverts entre mairie centrale et mairies d'arrondissement… Autant de revendications que M. Dominati, premier adjoint, formule depuis plusieurs années sans grand succès. Cette ouverture a d'ailleurs troublé l'UDF, au point qu'un groupe de cinq personnes a failli, dans la soirée, se constituer derrière le sénateur Bernard Plasait (DL), lui aussi adjoint au maire, afin de soutenir, sans pour autant y participer, la démarche de M. Toubon.

Pour M. Goasguen, *« la situation était suffisamment préoccupante pour que le clivage entre le RPR et l'UDF soit dépassé »*. Le secrétaire général de l'UDF a affirmé devant la presse qu'il *« ne s'agit pas d'une remise en cause du maire »*, mais que le nouveau groupe est *« déterminé à mener une politique nouvelle pour retrouver la confiance des Parisiens qui ne comprennent pas celle qui est menée aujourd'hui »*.

Les précautions oratoires prises par M. Toubon envers M. Tiberi n'ont pas convaincu le maire de Paris, qui, après une réunion de trois heures et un entretien avec M. Dominati, a dénoncé *« une manœuvre politicienne qui se réclame paradoxalement de l'unité de la majorité municipale et qui conduit à sa division »*. *« La création de ce groupe est inspirée par des frustrations et des aigreurs* (…), [elle] *porte atteinte à la solidarité municipale »*, a déclaré le maire, avant d'annoncer le retrait de leurs délégations aux treize adjoints dissidents et la constitution prochaine d'*« une équipe municipale renouvelée et resserrée »*.

« Je suis le maire et je le resterai. Je n'ai pas été depuis trois ans sous la tutelle de qui que ce soit, et je n'ai pas l'intention de passer les trois ans qui viennent sous curatelle », a-t-il conclu, laissant entendre que M. Toubon avait été écarté de l'Elysée par M. Chirac en signe de désapprobation de son initiative.

Pascale Sauvage

Trois ans d'instabilité

● **Mai 1995 :** Jacques Chirac, qui vient d'être élu président de la République, préfère Jean Tiberi à Jacques Toubon pour lui succéder à la mairie de Paris.

● **Juin 1995 :** les élections municipales se soldent, pour la majorité RPR-UDF, par la perte de six arrondissements au profit de la gauche. A la veille du second tour, les électeurs apprennent que le maire de Paris, déjà soupçonné d'être un des maillons du système de fausses factures de l'Office d'HLM de Paris, qu'il préside, a aussi facilité à son fils l'obtention d'un logement dans un immeuble HLM du 5[e] arrondissement.

● **Juin 1996 :** au cours d'une perquisition mouvementée au domicile des Tiberi, le juge Halphen, en charge du dossier sur les HLM de Paris, met au jour l'affaire du « rapport » payé par le conseil général de l'Essonne à Xavière Tiberi. Les époux Tiberi, mis en examen dans cette affaire, obtiennent un an plus tard l'annulation de la procédure.

● **Avril 1997 :** *Le Canard enchaîné* publie une enquête révélant de nombreuses inscriptions indues sur les listes électorales du 5[e] arrondissement. Fin mai et début juin, suite à la dissolution de l'Assemblée nationale, la droite perd sept sièges au profit de la gauche.

● **Février 1998 :** le Conseil constitutionnel, tout en validant l'élection du maire de Paris aux législatives, confirme l'existence de graves irrégularités sur les listes électorales du 5[e] arrondissement. Ces faits font toujours l'objet d'une *information judiciaire*, ouverte fin 1997.

● **Mars 1998 :** tout en restant majoritaire à Paris, la droite enregistre, aux régionales, la confirmation de l'érosion de son électorat. Edouard Balladur, tête de liste à Paris, a évité le 5[e] arrondissement, soucieux de ne pas subir les conséquences de l'image dégradée du maire de Paris, qu'une partie de sa majorité estime responsable des mauvais résultats électoraux dans la capitale.

La gauche dénonce la « faillite » de la majorité municipale

LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES de la gauche « plurielle » ont réagi à l'unisson, lundi 6 avril, après l'annonce par Jacques Toubon de la création d'un nouveau groupe rassemblant une trentaine de conseillers RPR et UDF de Paris, en rupture avec le maire de la capitale, Jean Tiberi. Dans un communiqué, le groupe socialiste au Conseil de Paris a analysé cette opération *« comme une nouvelle convulsion dans le processus de délitement de l'Hôtel de Ville »*. Soulignant que cette crise *« ne fait qu'accentuer la paralysie de l'action municipale »*, le PS rappelle que l'ensemble des élus de droite sont *« solidaires dans la gestion de la ville depuis vingt ans »*.

De même, dans un entretien au *Parisien* (daté 7 avril), le président du groupe socialiste au conseil de Paris, Bertrand Delanoë, note que la majorité municipale a *« explosé »* et qualifie la mairie de Paris de *« bateau ivre »*, avant d'ajouter : *« Cette majorité municipale a failli. Elle doit partir. Mais c'est aux Parisiens de le dire. »*

Georges Sarre, député, maire du 11[e] arrondissement et président du groupe du Mouvement des citoyens au Conseil de Paris, a jugé, de son côté, que la constitution de ce qu'il nomme *« un groupe Paris Elysée »* face à *« Paris Mairie »* à l'Hôtel de Ville *« marque spectaculairement la balkanisation de la droite »*. Pour lui, l'initiative de Jacques Toubon, *« loin de favoriser la recomposition »* de la droite parisienne, *« approfondit encore sa décomposition »*. *« Après avoir voté unanimement le budget présenté par Jean Tiberi il y a seulement quinze jours, que veulent MM. Pons, Toubon, Goasguen et leurs amis ? »*, s'interroge M. Sarre, avant d'ajouter : *« Révolution de palais ou pacte sur successions futures ? Toujours est-il que le Bazar de l'Hôtel de Ville a changé de trottoir. »*

LE SILENCE DE M. BALLADUR

Quant à Henri Malberg, président du groupe communiste au Conseil de Paris, il a estimé que l'initiative de Jacques Toubon *« reflète la crise de la droite parisienne et l'échec de sa politique »*. Dans un communiqué, il souligne que *« les problèmes fondamentaux non résolus et la pression du peuple de Paris provoquent les divisions et l'éclatement de l'organisation actuelle de la majorité du Conseil de Paris »*. Et il rappelle que le nouveau groupe est *« composé d'une partie de la majorité qui est partie prenante des choix antérieurs et actuels de la Ville, et de ses pratiques »*.

A droite, hormis les protagonistes de ce conflit, chacun s'en tient à un silence prudent. Pour l'heure, ni la direction du RPR ni le député de Paris Edouard Balladur n'ont réagi. Pas davantage la direction de l'UDF qui a, il est vrai, des soucis autrement plus graves.

Lionel Jospin a soumis à Jacques Chirac une proposition sur l'égalité hommes-femmes

TANT À L'ELYSÉE qu'à Matignon, les déclarations ont été tirées au cordeau au terme de la rencontre consacrée à la modernisation de la vie politique, lundi 6 avril, entre Jacques Chirac et Lionel Jospin. Le chef de l'Etat, qui avait passé la semaine du 30 mars à recevoir les présidents des deux Assemblées et les dirigeants des partis représentés au Parlement pour recueillir leurs propositions sur la question, a achevé sa série de consultations avec le chef du gouvernement.

Après avoir annoncé, le 23 mars, son intention de lancer *« une grande réflexion »* sur la modernisation, le président se devait, comme le souligne un communiqué de l'Elysée, de faire part à son premier ministre *« des idées et des suggestions des dirigeants politiques »* qu'il a consultés, avant de continuer cet examen de la société française avec des *« personnalités qualifiées »* et d'autres, dites *« iconoclastes »*. Si l'Elysée a fait savoir que l'entretien entre les deux têtes de l'exécutif s'est déroulé *« dans un climat coopératif et apaisé »*, M. Jospin, de son côté, a déclaré qu'il a *« le même souci d'équilibre »* que M. Chirac, sur la réforme des institutions. Equilibre, coopération, apaisement : tous ces termes sont utilisés pour démontrer qu'il n'y a aucune compétition entre les deux hommes, comme ils s'attachent constamment à le dire, ou à le faire dire.

Cependant, aucun d'entre eux n'a l'intention de céder de terrain, tout en ménageant une cohabitation qui convient à l'opinion. Le souci des deux camps est de ne pas brûler inutilement des cartouches qui seront autrement nécessaires pour d'autres combats. Pour autant, M. Chirac et M. Jospin marquent leurs terrains : le premier pour montrer tout l'intérêt qu'il porte, maintenant, à une rénovation de la vie publique sur laquelle il tente de garder la haute main ; le second pour souligner que, leader sur ce chapitre lors de la campagne présidentielle, il s'intéresse désormais aux problèmes quotidiens et lancinants des Français.

Ainsi, le chef du gouvernement a indiqué, à son retour à l'hôtel Matignon, qu'*« il faut sans doute faire des réformes de caractère institutionnel. C'est une bonne chose si cela fait avancer la démocratie, si cela modernise nos façons de travailler »*. La formulation appelait, à l'évidence, une restriction. M. Jospin a donc ajouté : *« Mais la préoccupation essentielle, c'est l'emploi, l'action économique et sociale. »* Une manière de souligner que le gouvernement poursuit son travail, que le premier ministre reste dans le cadre de sa déclaration de politique générale du 19 juin 1997 et qu'il ne fait pas une affaire des éventuels différends avec le président de la République, sur tel ou tel point particulier de la modernisation.

Matignon estime, en effet, qu'il a déjà assez démontré, notamment sur la parité entre les hommes et les femmes aux élections ou sur le cumul des fonctions des ministres dans son gouvernement, pour ne pas être soupçonné de refuser de s'engager dans cette voie.

Le premier ministre a précisé qu'il n'avait pas formulé, *« à ce stade »*, de propositions au chef de l'Etat en matière institutionnelle, ajoutant que *« le gouvernement aura à en faire le moment venu »*.

Toutefois, Matignon a déjà fait parvenir à l'Elysée un projet de loi constitutionnel sur le cumul des fonctions des ministres et M. Jospin connaît donc les réticences de M. Chirac (*Le Monde* du 7 avril). Le président accepte les incompatibilités de fonctions retenues par le premier ministre – membre du gouvernement et président de conseil régional, général ou maire –, mais il souhaite encore les étendre à celles de vice-président des assemblées locales, d'adjoint au maire et de président de structures intercommunales. Le chef du gouvernement a eu beau jeu d'attirer l'attention du président sur un paradoxe qui le conduirait à être « laxiste » sur le cumul de mandats des parlementaires et « rigoureux » sur celui des fonctions des ministres.

Pour l'entourage du premier ministre, il va de soi que les textes sur le cumul des mandats et des fonctions – projets de loi organique, ordinaire et constitutionnel – constituent un tout. Cela signifie, entre les lignes, que Matignon attend maintenant une prise de position définitive de l'Elysée sur le cumul pour les parlementaires, M. Chirac s'étant montré, le 14 juillet 1997, très restrictif, et, devant le congrès de l'Association des maires de France, le 20 novembre, beaucoup moins. Il avait du reste déclaré à cette occasion : *« Le gouvernement a annoncé qu'il ferait des propositions. Je les attends. »*

Le président est également, depuis lundi, en possession d'une autre proposition du premier ministre : celle sur la parité. Il s'agit plus exactement de l'*« égal accès »* des femmes et des hommes aux responsabilités politiques, professionnelles et sociales.

En réponse à une question à l'Assemblée nationale, le 1[er] avril, M. Jospin avait indiqué qu'il proposerait au président de faire entrer cet aspect de la modernisation de la vie publique dans la Loi fondamentale. Le projet constitutionnel en possession de l'Elysée, qui pourrait être « accroché » à l'article 1 de la Constitution, dispose donc que *« la loi ou la loi organique peut fixer des règles favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques, professionnelles et sociales »*.

Olivier Biffaud

Cumuls : deux projets de loi

Deux projets de loi sur le cumul des mandats présentés par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, devaient être approuvés, mercredi 8 avril, en conseil des ministres. L'un, de nature organique, devrait rendre incompatible le cumul d'un mandat parlementaire et d'une fonction de président de conseil régional ou général ainsi que de maire. L'autre projet, ordinaire, vise à empêcher le cumul d'un mandat parlementaire national avec un mandat parlementaire européen. Serait également interdit par ce texte le cumul des fonctions de président de conseil régional ou général et de maire. Le premier ministre, qui avait d'abord envisagé de faire adopter ces textes, en première lecture, avant les élections régionales, a souhaité, le 11 février, en les annonçant, qu'ils soient adoptés, toujours en première lecture, avant le 30 juin. Un troisième texte, constitutionnel, sur la restriction du cumul des fonctions des ministres ne fait pas partie de ce lot.

Charles Pasqua, conseiller politique du Rassemblement pour la République

« J'imagine mal le RPR voter pour le gouvernement sur l'euro »

L'ancien ministre, qui craint « la disparition de la France en tant que puissance souveraine », votera contre les textes sur la mise en œuvre de la monnaie unique. Les syndicats agricoles s'alarment de la nouvelle politique agricole commune

Dans un entretien au *Monde*, Charles Pasqua prend ses distances avec Jacques Chirac. Après avoir souligné qu'*« on ne résoudra pas le problème posé par le Front national par des belles paroles sur la modernisation de la vie politique »*, le président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine réaffirme *« qu'on s'est trompé de route avec Maastricht et avec l'euro »*. Comme le PCF et le MDC, M. Pasqua votera contre la réforme de la Banque de France et la déclaration de Lionel Jospin, le 21 avril, sur l'euro. La FNSEA, qui tient son congrès à partir du 7 avril à Clermont-Ferrand, s'inquiète des intentions de la Commission européenne.

« Vous avez été discret au lendemain des élections régionales. Quelles leçons avez-vous tirées de leurs résultats et de ce qui a suivi lors des élections des présidents de conseils régionaux ?

– Dans l'ensemble, ces élections ont été marquées par une grande stabilité du corps électoral par rapport aux dernières législatives. Les problèmes sont nés ensuite. Contrairement aux décisions des dirigeants de l'opposition, certains ont considéré que les voix des élus du Front national, ajoutées à celles de l'opposition libérale et républicaine, donnaient une large majorité à la droite. Cette prise de position n'a été acceptée ni par la direction du RPR ni par celle de l'UDF. J'ai partagé cette décision.

» Puis le président de la République est intervenu. On a surtout retenu sa condamnation des dirigeants du Front national. Mais, dans la deuxième partie de son propos, le président a aussi indiqué que les électeurs du Front national sont confrontés à un dilemme : ou bien ils restent solidaires de leur leader principal, et ils doivent savoir qu'ils ne peuvent faire partie du champ de la vie démocratique ; ou bien, tout en conservant sur l'essentiel leurs sentiments, ils montrent leur volonté d'être considérés comme des républicains à part entière et, alors, ils sont réintégrés dans le jeu démocratique normal.

» Il faut donc inciter les militants et les électeurs du Front national à se rendre compte qu'une poignée de dirigeants, par un comportement inacceptable, les entraînent dans un cul-de-sac. Dans le même temps, il faut aussi comprendre les craintes et les refus de ceux qui considèrent que c'est seulement au Front national qu'ils trouvent l'expression de ce qu'ils souhaitent. On ne résoudra pas le problème posé par le Front national par de belles paroles sur la modernisation de la vie politique.

– Est-ce à dire qu'à vos yeux la leçon tirée par M. Chirac est un peu courte ?

– Oui. J'entends bien qu'il faut plus de femmes et moins de cumul. Tout le monde est d'accord. Mais ce n'est pas la principale préoccupation des Français. Ceux-ci veulent plus de travail et moins d'insécurité. Et puis, même si beaucoup ne l'expriment pas encore de cette façon, leur inquiétude est la suivante : la France existera-t-elle encore demain ?

– C'est là une divergence forte avec le président de la République…

– C'est possible. Cela n'enlève rien à l'amitié que j'ai pour lui, mais j'ai une expérience et un âge suffisants pour faire mes propres analyses. Je crois qu'on se trompe complètement, de même qu'on s'est trompé de route avec Maastricht et avec l'euro.

CHARLES PASQUA

– Des rendez-vous décisifs se présentent, qui concernent la construction européenne. Quelle sera votre attitude ?

– Le RPR a clairement indiqué que nous acceptons des délégations de compétences, mais non des abandons de souveraineté. On peut discuter à perte de vue des avantages et des inconvénients de l'euro, mais on ne peut contester que le système qui est en train de se mettre en place ne prévoit aucun contrepoids politique à la Banque centrale européenne. C'est elle qui va disposer de l'essentiel des pouvoirs en matière monétaire, donc en matière budgétaire, donc en matière économique et sociale.

» On s'aperçoit, au travers de la monnaie unique, qu'on est en marche vers l'Europe fédérale et, qu'on le veuille ou non, vers la disparition de la France en tant que puissance souveraine. C'est la raison pour laquelle je voterai contre la réforme de la Banque de France et contre la déclaration du premier ministre sur l'euro. Je dis très clairement que l'opposition doit faire très attention : elle ne peut pas donner le sentiment, sauf à vouloir se suicider, que tout le monde est derrière le premier ministre.

– Et derrière le président de la République, aussi…

– A l'heure actuelle, ce n'est pas le président de la République qui gouverne. C'est le premier ministre. Sur un sujet de cette importance, qui touche à la conscience de chacun, la sagesse voudrait qu'on laisse la liberté de vote. Si, par malheur, il devait en être autrement, j'espère qu'il y aurait quelques dizaines de députés pour présenter une motion de censure contre le gouvernement. J'imagine mal le RPR voter pour ce gouvernement. Autrement, il n'y a plus qu'à tirer le rideau.

– Le dernier rendez-vous européen de l'année porte sur la ratification du traité d'Amsterdam.

– On a accepté, à Amsterdam, un double abandon de souveraineté, qui s'ajoute à celui de la monnaie. Il concerne, d'une part, la sécurité des Français et, d'autre part, le budget de la France. Désormais, avec le pacte de stabilité monétaire, il n'y aura plus aucune liberté de manœuvre. L'Europe qui se prépare étant l'Europe du marché, lequel se montrera d'une extrême brutalité sur le plan économique, il ne restera plus aux Etats nationaux qu'à enterrer les morts et soigner les blessés.

– Vous paraît-il encore possible de bloquer le cours des choses ?

– C'est probablement difficile, mais il faut bien prendre date et dire aux Français quelles seront les conséquences de la politique qui est engagée. Je demande aussi à mes propres amis de mesurer la responsabilité qu'ils auraient, par rapport à l'Histoire, en acceptant la perte de l'identité et de la souveraineté nationales.

– Le RPR peut-il s'opposer à la politique conduite par le président de la République ?

– Lorsqu'on touche à l'essentiel, on ne transige pas. Vous savez, même le général de Gaulle a été critiqué par ceux qui lui étaient le plus fidèles. En 1995, lorsque Jacques Chirac était candidat à l'élection présidentielle, j'ai dit que la lutte contre la fracture sociale était incompatible avec la poursuite de la mise en place de l'euro. Elles sont incompatibles, et c'est bien la raison pour laquelle on a renoncé, dès octobre 1995, à la priorité qui avait été fixée à l'origine. »

Propos recueillis par Jean-Louis Saux

La majorité se divise sur la réforme de la Banque de France

LES DÉPUTÉS eurosceptiques ont trouvé là une des dernières occasions de mener bataille. Depuis quelques jours, les orateurs communistes et chevènementistes, accompagnés de quelques gaullistes qui ne suivront pas les consignes du RPR, préparent donc assidument le débat, mardi 7 avril, sur la réforme du statut de la Banque de France, rendue indispensable par la mise en place de la Banque européenne qui gérera la monnaie unique.

Le texte du projet de loi est court : dix articles en tout et pour tout. Mais les meilleurs ingrédients qui alimentaient déjà le débat contre le traité de Maastricht y sont : transfert de souveraineté du pouvoir monétaire français à l'Europe, absence de contrôle des parlements nationaux sur le système européen des banques centrales et, planant au-dessus de ces chiffons rouges, la figure la plus honnie des eurosceptiques : l'actuel gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, candidat officiel de la France à la présidence de la Banque centrale européenne.

La mise en place de l'euro exige que le transfert des compétences monétaires nationales vers l'Europe soit respecté avant le conseil européen qui, le 2 mai, décidera des pays capables d'entrer dans l'euro. Si le 21 avril, Lionel Jospin monte à la tribune pour défendre les directives européennes qui accompagnent l'entrée de la France dans la monnaie unique, le vote qui suivra, le 22 avril, sera purement symbolique, puisqu'il n'est pas nécessaire pour l'adoption de ces directives. Sur le fond, c'est donc bien la réforme de la Banque de France qui est l'enjeu.

ABSENCE DE CONTRÔLE

Au fond, le gouvernement sait bien que, pour finir, la réforme de la Banque de France trouvera à l'Assemblée une majorité pour l'adopter. Mais, comme dans bien des pays européens, cette majorité est hétéroclite. Aux voix socialistes devraient s'ajouter les voix de l'UDF. Et une part des voix RPR : si quelques dizaines de députés gaullistes, menés par Robert Pandraud et Nicole Catala, voteront contre, le groupe RPR, suivant en cela la politique européenne de Jacques Chirac, votera pour. Pour la deuxième fois en huit jours, après le vote du DDOEF, la gauche va affronter l'affichage de ses divisions. Les députés communistes et MDC ont déjà annoncé qu'ils voteront contre le texte. Et une demi-douzaine de députés socialistes, menés par Julien Dray, pourraient les accompagner dans cette opposition.

Toute la difficulté du débat est aussi que les questions abordées ne sont pas seulement relayées par les adversaires de la monnaie unique. Sans doute parce qu'ils savent que la mise en place de l'euro est acquise, les plus européens ne se privent plus de souligner l'absence de contrôle de la Banque européenne, première autorité monétaire supranationale de l'Histoire. Le rapporteur socialiste du projet, Gérard Fuchs, a ainsi exprimé son souci devant l'absence de contrôle des parlements nationaux. Le Parlement européen a très largement débattu de ce thème, le 1er avril, et cherche désormais un moyen de permettre aux parlementaires européens de questionner régulièrement la BCE, à l'image du système américain qui permet au Congrès d'interroger sans ménagement le président de la Réserve fédérale.

Raphaëlle Bacqué

Les agriculteurs de la FNSEA s'inquiètent des intentions de Bruxelles

C'EST dans un climat lourd, voire conflictuel, que se réunit, du 7 au 9 avril, à Clermont-Ferrand, le 52e congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Il ne s'agit pourtant pas d'un congrès visant à renouveler les instances dirigeantes – ce sera l'objet de celui de 1999, à Versailles –, et Luc Guyau, président depuis six ans de la principale organisation d'agriculteurs, reste assuré de tenir les rênes. Les sujets de lézardes internes sont ailleurs et tiennent à trois raisons majeures : le retour au pouvoir de la gauche, qui n'a pas, traditionnellement, les faveurs du monde paysan ; la réforme de la politique agricole commune (PAC) ; la perspective du projet de loi d'orientation agricole (LOA), que Jacques Chirac avait demandé à Philippe Vasseur (UDF) de préparer et que son successeur Rue de Varenne, le socialiste Louis Le Pensec, a presque achevé.

Après avoir pris des initiatives hâtives, cet été, qui avaient heurté le monde agricole, le ministre a avancé à pas de loup. Si, mettant un terme à toute « cogestion », il a supprimé la sacro-sainte réunion des « mardis mensuels » entre le ministre et les principales organisations « officielles », ainsi que la conférence annuelle à Matignon, en revanche il soigne la concertation. Les leaders de la FNSEA étaient encore dans son bureau le 1er avril. Mais il réserve un *« parallélisme de traitement »*, selon ses propres termes, à la Confédération paysanne (classée à gauche) issue des Paysans travailleurs, enfin reconnue comme pleinement représentative et siégeant comme telle dans les offices interprofessionnels de gestion.

Très en pointe, notamment sur les dossiers de la pollution par les déchets porcins, du prix du lait et des organismes génétiquement modifiés, agissant souvent de concert avec les Verts, forte dans l'Ouest et le Massif Central, la Confédération n'hésite pas à alimenter la surenchère, quitte à brouiller le message agricole de la gauche. Quant à Lionel Jospin, qui a le souci de ne pas se heurter publiquement au chef de l'Etat sur le sujet, sa fermeté vis-à-vis de Bruxelles et sa longue visite au Salon de l'agriculture ont, jusqu'à présent, été plutôt bien appréciés.

Les échéances prochaines ouvrent, cependant, une période d'incertitudes. A propos de la nouvelle PAC, qui débouchera sur des baisses de prix, un redéploiement géographique des primes, un écrêtement de leurs montants, une plus grande latitude laissée à chaque Etat, le monde agricole est divisé. Les puissants céréaliers du grand bassin parisien, très avantagés par les mécanismes actuels d'automaticité des primes en fonction des surfaces, se savent dans le collimateur, mais ils approuvent globalement la baisse des prix, qui renforcera leur compétitivité sur le marché mondial.

TENSIONS INTERNES

Les producteurs de lait ou de viande bovine font, eux, un raisonnement complètement inverse, redoutant une chute de leur niveau de vie, même avec un paquet de primes gonflé jusqu'à l'absurde. Comment un éleveur auvergnat peut-il se prétendre un agent économique sérieux lorsque les aides directes risquent, si le projet de la Commission était approuvé en l'état, de représenter 210 % de son revenu disponible ?

Au sein de la FNSEA, les clivages catégoriels et géographiques, déjà anciens, entre les régions de grandes cultures et les producteurs de petites exploitations ne font que s'envenimer. Comment parvenir à parler d'une même voix lorsque, pour une moyenne de 100, le revenu du producteur de porc breton, s'affiche à 184, tandis que celui de l'arboriculteur de la vallée de la Garonne dépasse à peine 80, lui qui a vu les recettes du betteravier picard ou du céréalier de Beauce progresser l'an dernier de 13 % ?

Les débats internes seront à ce point acérés que le directeur général de la FNSEA, Yves Salmon, qui fait partie de la garde rapprochée de M. Guyau, a pris la décision d'imposer le huis clos aux deux premières journées du congrès, contrairement à l'habitude. Il est vrai qu'il avait fallu, en mars, deux réunions du conseil d'administration de la FNSEA pour que le secrétaire général, Dominique Chardon, puisse, après en avoir gommé plusieurs passages et moyennant des abstentions et des absences, faire adopter son rapport d'orientation intitulé « Pour un pouvoir économique fort des agriculteurs ». Un rapport qui veut aller plus loin que les engagements pris l'an dernier à Toulouse et qui ne craint pas, n'en déplaise aux céréaliers, de mettre l'accent sur le *« rééquilibrage des soutiens (…), une approche plus territoriale que par le passé de l'activité agricole et la multifonctionnalité des paysans »*, les critères de performance n'étant pas spécifiquement économiques et financiers.

M. Le Pensec aura la difficile mission à la fois de répondre au rapport Chardon (dont beaucoup de points ne sont guère éloignés de la position du ministre, notamment à propos du futur contrat territorial d'exploitation, mesure-clé de la prochaine loi) et d'éviter de mettre en porte à faux M. Guyau, devenu maître dans l'art du grand écart et du rétablissement ou de s'attirer les foudres des céréaliers exportateurs mais médiocres aménageurs de « leur » territoire.

Il pourra, en tout cas, rassurer ses interlocuteurs : la LOA n'est pas en panne. M. Jospin a rendu les derniers arbitrages, en particulier avec Bercy, sur les questions de concurrence notamment, le 3 avril. Le projet sera adressé, avant Pâques, au Conseil d'Etat et au Conseil économique et social. Ainsi qu'à la Commission européenne : par courtoisie diplomatique et parce que son avis s'impose, pour tout ce qui touche à l'identification des produits et aux signes distinctifs de qualité.

François Grosrichard

Un tournant dans la vision française de la politique agricole commune

ANALYSE

La fameuse « vocation exportatrice de la France » est désavouée

LE COMMISSAIRE EUROPÉEN Franz Fischler somnolait en écoutant les discours sans surprise prononcés, le 31 mars, lors du débat public du conseil des ministres européens de l'agriculture sur la réforme de la politique agricole commune (PAC). Soudain, il sursauta : Louis Le Pensec, le ministre français, venait d'indiquer que la vocation de l'agriculture européenne n'est pas d'exporter du blé, de la viande bovine ou des produits laitiers sur le marché mondial ; qu'il n'y a donc pas lieu, comme le propose Bruxelles, d'envisager de nouvelles baisses de prix pour favoriser ces exportations ; qu'une telle politique conduirait à de nouvelles concentrations des exploitations, contraire à ce qui lui semble l'essentiel, à savoir *« la préservation du modèle agricole européen »*. *« La vocation exportatrice de la France »*, mise en avant depuis trente-cinq ans, était désavouée avec, apparemment, l'aval de Lionel Jospin, mais aussi celui de Jacques Chirac !

La réforme de 1992 a échoué, expliquait le ministre : les exportations de céréales vers les pays tiers, que la baisse des prix décidée alors devait encourager, ont reculé. Raisonnement biaisé, réplique-t-on à Bruxelles, car la vraie victoire de la réforme de 1992 a été de permettre la reconquête du marché européen des aliments destinés au bétail par le blé, l'orge, le maïs communautaires, qui ont largement remplacé le soja et le gluten de maïs américains ou brésiliens.

Le ministre s'en est pris à l'ensemble du mécanisme préconisé : des baisses de prix, compensées en partie seulement par des aides, risquaient d'affecter le revenu paysan. Il a plaidé pour une politique moins productiviste, une modulation des concours publics permettant d'en réserver 15 % à 20 % *« à des actions particulières de protection de l'environnement, au maintien d'emploi et d'activité en milieu rural, à l'entretien de paysages, à la réorientation de l'activité de leur exploitation vers des productions à haute valeur ajoutée »*.

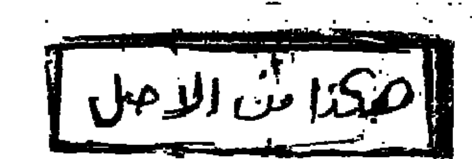
MAÎTRISER LA PRODUCTION

Discours habile, car il flatte les revendications professionnelles immédiates (éviter les baisses de prix), mais va au-delà en proposant un nouveau modèle pour l'Europe verte, assez voisin de ce que souhaitent les Allemands, les Autrichiens, les Italiens, les Espagnols. Les Français rejettent l'idée d'abaisser le prix de la viande bovine et veulent garder en l'état l'organisation du marché ; cela suppose de préserver une forte protection aux frontières avec, comme contrepartie probable, réclamée à l'OMC, l'engagement de réduire les exportations subventionnées, ce qui impliquerait, comme dit M. Le Pensec, une meilleure *« maîtrise de la production »*, c'est-à-dire des quotas. Ces derniers affecteraient en premier le « troupeau allaitant » (les races à viande), soit la France, l'Irlande et la Grande-Bretagne.

Le raisonnement est identique pour les produits laitiers, même si l'urgence est moins grande, le marché restant à peu près équilibré ; mais se refuser la possibilité d'exporter davantage en abaissant les prix condamnerait bientôt l'Union à devoir revoir à la baisse ses quotas de production. Contrairement à ce qui se passe pour le lait et la viande, M. Le Pensec tolère les baisses de prix proposées pour les céréales (20 %), dont s'accommodent d'ailleurs les intéressés, soucieux de se lancer à la conquête d'une demande mondiale en expansion. Le ministre raisonne comme s'il était permis de maintenir les producteurs-entrepreneurs de la Beauce ou de la Brie à l'abri de son ambitieuse réforme paysanne. « Mal vu ! », répond la Commission : diminuer les prix du blé et du maïs revient à réduire ceux de la volaille et du porc, ce qui handicaperait gravement la consommation de viande de bœuf.

Les Quinze disposent d'une bonne année pour négocier. Avec l'appui des Allemands, qui n'en reviennent pas, une majorité sera plus facile à trouver sur un schéma proche de ce que préconise M. Le Pensec que sur les propositions de la Commission.

Philippe Lemaître



Charles Millon confirme son alliance avec le Front national en Rhône-Alpes

Alain Mérieux (RPR) a été élu premier vice-président du conseil régional grâce aux voix de l'extrême droite

Charles Millon a commencé à constituer son exécutif, à la tête du conseil régional Rhône-Alpes, lundi 6 avril, grâce aux voix du Front national avec lesquelles il avait été réélu, le 20 mars, à la tête de cette assemblée. L'industriel Alain Mérieux (RPR), proche de Jacques Chirac, a été élu, ainsi, premier vice-président. Treize conseillers de droite se sont opposés à cette confirmation de l'alliance nouée par M. Millon avec l'extrême droite.

LYON
de notre correspondant régional

Charles Millon (ex-UDF) est parvenu à ses fins pour constituer, contre vents et marées et après dix-huit jours de tempête politique, l'exécutif de « sa » région. Une vague formée par les trente-cinq voix des élus Front national qui, le 20 mars, l'avaient porté à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes, a déferlé, lundi 6 avril, sur les quinze candidats UDF et RPR qui postulaient aux postes de vice-présidents de la région. Cette fois encore, M. Millon n'a pas hésité un seul instant à recourir aux suffrages des conseillers d'extrême droite pour assurer l'élection de ses amis.

Le premier a être ainsi investi a été Alain Mérieux (RPR), premier vice-président sortant, président de l'Institut Mérieux et de Bio-Mérieux, qui briguait cette même fonction. Cet allié de longue date de M. Millon – et proche de Jacques Chirac – avait affirmé, le 20 mars, qu'il refuserait les voix du Front national si elles se portaient sur son nom et qu'il donnerait sa démission au cas où il devrait son élection aux suffrages des élus d'extrême droite. Lundi, le conseiller régional RPR a quitté discrètement l'hémicycle de la région peu de temps avant l'annonce des résultats du vote, qu'il savait acquis d'avance : 82 voix contre 59 à son adversaire de gauche, Gérard Collomb (PS).

ESPOIR ENVOLÉ

Avant son départ, M. Mérieux – qui n'est pas revenu ensuite – avait fait distribuer un communiqué dans lequel il déclarait : *« Après le vote me concernant, quel qu'en soit le résultat, il n'y aura de ma part, à court terme, ni commentaire ni éventuelle décision »*, sur son maintien ou non à la première vice-présidence de la région.

Avant l'ouverture du scrutin, la gauche, mais aussi les treize conseillers régionaux de droite – dix UDF et trois RPR – opposés à toute *« compromission »* avec le Front national, ont pressé les quinze candidats aux vice-présidences de prendre position sur le soutien que s'apprêtaient à leur apporter les élus lepénistes. Aucun de ces candidats n'a jugé utile de leur répondre devant l'assemblée.

La gauche « plurielle » pariait sur une division plus profonde de la droite rhône-alpine pour empêcher la mise en place de l'exécutif régional et contraindre M. Millon à donner sa démission. Cet espoir s'est très vite envolé.

Finalement, les élus socialistes et leur chef de file, Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, ont proposé, *« trop tardivement »*, selon une conseillère régionale des Verts, *« d'étudier* [avec les élus de droite] *toutes les solutions qui permettraient que la région ne soit pas gérée en accord avec le Front national »*. La démission de M. Millon de la présidence de la région et son absence de tout poste de responsabilité étaient le préalable posé par la gauche.

PLAISIR GOURMAND

La veille au soir, le président du conseil régional Rhône-Alpes était parvenu à endiguer la grogne d'une partie de ses amis et à les persuader qu'il est possible pour la droite républicaine de *« bouffer »* le FN en s'alliant à lui, selon l'expression d'un élu rallié à la cause que défend M. Millon. A observer le plaisir gourmand qu'affichait Bruno Gollnisch après chaque élection des vice-présidents UDF et RPR – le Front national n'exigeait pas sa participation à l'exécutif –, on pouvait imaginer sans peine que l'analyse du « patron » de l'extrême droite en Rhône-Alpes était diamétralement opposée. *« Nous avons fait la preuve qu'il existe une majorité* [à droite] *pour gérer cette région »*, affirmait M. Gollnisch, et il ajoutait : *« Aujourd'hui, on a renversé le tabou stupide qui existait contre nous. »*

Généreux, M. Gollnisch a cependant indiqué, à propos de son soutien à M. Millon le 20 mars, pour qu'il demeure à la tête de Rhône-Alpes, et à ses amis politiques le 6 avril, pour qu'ils conservent « leur » région : *« J'avais été sollicité exclusivement dans le cadre de la présidence* [par M. Millon], *et non des vice-présidences. »*

Claude Francillon

Valéry Giscard d'Estaing ménage le FN en Auvergne

La majorité de droite de l'assemblée régionale confie 37 délégations extérieures aux élus du parti de Jean-Marie Le Pen

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

En dépit de l'opposition affichée par les socialistes, les communistes et les Verts, la majorité du conseil régional d'Auvergne, présidée par Valéry Giscard d'Estaing, a octroyé, lundi 6 avril, aux élus du Front national, 37 délégations au sein des organismes extérieurs (sur un total de 480), dont douze à titre de titulaires ou de suppléants dans des conseils d'administration de lycées ou d'établissements d'éducation spécialisée.

Faut-il y voir l'aboutissement de quelque transaction permettant à la majorité très relative – 22 droite face à 21 gauche et 4 FN – dont dispose Valéry Giscard d'Estaing de gouverner sans encourir la menace de votes hostiles du Front national ? Les représentants de la gauche « plurielle » auvergnate ne sont pas loin de le penser.

Dès le début de la séance, alors que 200 personnes manifestaient aux abords du conseil régional à l'appel de quarante associations, René Souchon, président du groupe socialiste, avait donné le ton : *« Comment reconnaître, comme l'a fait, le 23 mars, le président de la République, que le Front national est un parti de nature raciste et xénophobe, et lui confier, dans des établissements scolaires ou universitaires, la représentation du conseil régional ? »*

Rejoint par les communistes et les Verts, insistant sur le fait que la loi permet au conseil régional de décider librement de ses représentations extérieures, l'ancien ministre enjoignait la droite républicaine de ne pas souscrire à la désignation d'élus du FN pour représenter le conseil régional hors de ses murs. En vain, car pour le porte-parole de la majorité, Jean Proriol (UDF), que M. Giscard d'Estaing a choisi comme dauphin, suivre la gauche dans cette voie serait porter atteinte au suffrage universel : *« Le groupe de la majorité respecte les minorités, quelles qu'elles soient, et nous devons respecter la proportionnelle. »*

Jean-François Rouger

Martin Malvy (PS) emporte la présidence de Midi-Pyrénées

TOULOUSE
de notre correspondant

Il était presque minuit quand Martin Malvy a été élu président du conseil régional de Midi-Pyrénées, au quatrième tour d'un scrutin interminable, mais sans grandes surprises. Le candidat de la gauche plurielle a dû une nouvelle fois attendre que l'ancien président Marc Censi (UDF-DL) démissionne après avoir, à nouveau, été élu avec les voix du Front national.

Contrairement au 23 mars, M. Censi a bénéficié, dès le premier tour, du retrait de Bernard Antony, candidat du FN. Mais, au lieu d'annoncer immédiatement sa démission, le président sortant a laissé planer le suspense tout l'après-midi.

Pour M. Antony, la messe était pourtant dite dès la demande de suspension de séance. *« Marc Censi porte la responsabilité entière de l'accession du candidat socialo-trotsko-communiste Martin Malvy à la présidence de la région Midi-Pyrénées »*, a estimé le porte-parole régional du Front national, qui a qualifié, une nouvelle fois, M. Censi d'*« homme faible, indécis et apeuré »*. Le président sortant s'est contenté de constater que son appel à *« transgresser les clivages »* pour choisir *« le parti de Midi-Pyrénées »* n'avait pas été *« entendu, ou en tout cas compris »*. *« N'élisez pas un président pour planter le drapeau d'un parti au cœur de notre région »*, avait demandé M. Censi.

A défaut d'une improbable ouverture à gauche, le candidat socialiste a bénéficié d'un élargissement quasi imperceptible de sa majorité, en recueillant 44 voix sur 91, soit une de plus que prévu. Outre le soutien des deux élus de la LCR, M. Malvy a reçu l'apport inopiné d'un conseiller régional de droite qui a préféré rester anonyme. Ce ralliement est intervenu au deuxième tour, après qu'un autre élu de droite, tout aussi anonyme, eut préféré mêler sa voix à celles des huit élus du Front national.

HOMMAGE À M. CENSI

Les trois heures d'interruption de séance qui avaient suivi la nouvelle élection de M. Censi avaient été mises à profit par les groupes UDF et RPR pour s'accorder sur la candidature de substitution d'André Trigano, élu non inscrit proche des radicaux valoisiens. Président par intérim au bénéfice de l'âge, M. Trigano caressait le rêve d'une *« cohabitation régionale »*, en cultivant ses relations avec les radicaux de gauche. Mais Jean-Michel Baylet, président du Parti radical de gauche, revenu exprès de la station de ski alpine où il passe des vacances, était présent dans le public pour s'assurer qu'aucune défection ne viendrait ternir les relations de son parti avec le PS.

Sitôt élu, M. Malvy a rendu hommage à M. Censi, adoptant un ton plus courtois que le 23 mars quand il avait accusé son adversaire de vouloir bloquer le fonctionnement de la région. M. Malvy parle désormais de la *« minorité »* plutôt que de *« l'opposition »*. *« Des élus républicains ne sauraient organiser la paralysie de l'institution (...). On ne peut à la fois brandir cette arme et affirmer sa passion régionale »*, soulignait-il dans sa profession de foi.

La réunion des présidents de groupe et les discussions qui se sont prolongées jusqu'à 2 heures du matin pour chercher un accord sur la composition de la commission permanente se sont soldées par un échec. La droite réclame une commission élargie à l'ensemble des 91 conseillers régionaux alors que la gauche plurielle voudrait la limiter à 41 sièges. M. Malvy propose un tiers des présidences des futures commissions à la droite, mais aucune vice-présidence. La séance doit reprendre jeudi 9 avril.

Stéphane Thépot

Un président de gauche pour le Centre

Elu, lundi 6 avril, à la présidence de la région Centre, Michel Sapin a quitté l'hémicycle sous les vociférations de l'extrême droite. Revenu en salle de commission, l'ancien ministre socialiste y a vu *« une injure très profonde à la démocratie »*. Le Front national, après la démission, le 27 mars, de Bernard Harang (UDF-DL), élu le 20 mars avec les voix lepénistes, a organisé le tapage. Marie-France Stirbois, qui a abandonné son siège d'élu régional, orchestre le tohu-bohu. A 10 h 15, le conseil avait été évacué après une alerte à la bombe. Une heure après, à la reprise, le public est filtré. *« Les gauchos, faut pas les laisser entrer ! »*, clame Mme Stirbois. Désigné par le RPR et l'UDF, M. Harang n'obtient que 18 voix, et on dénombre 10 votes blancs. Au second tour, M. Harang n'est plus candidat. Au troisième, M. Sapin l'emporte avec 33 voix ; Jean Verdon (FN) en obtient 13, et Guy Vasseur (RPR), non-candidat, les 14 de son groupe. Il y a 9 votes blancs et 4 élus UDF, dont M. Harang, ne prennent pas part au vote. L'élection de la commission permanente – 9 élus de gauche, 8 de droite et 3 du FN – montre que la victoire de M. Sapin est fragile. – *(Corresp.)*

IMMIGRATION La mobilisation en faveur des sans-papiers s'intensifie. 133 cinéastes ont adressé au *Monde* un texte pour réclamer la régularisation des sans-papiers qui en ont fait la demande. ● CINQ DÉPUTÉS VERTS ont fait savoir qu'ils voteraient, mercredi 8 avril, contre le projet Chevènement sur l'immigration. Le Parti communiste apporte de plus en plus ouvertement son soutien aux sans-papiers. ● UN FRONT UNI des associations d'aide aux immigrés se constitue. Une vingtaine d'entre elles interpellent Lionel Jospin et appellent une mobilisation beaucoup plus large des sans-papiers. ● LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Jean-Pierre Chevènement, s'en est pris une nouvelle fois à ceux qui soutiennent les sans-papiers, et particulièrement au président de la commission sociale de l'épiscopat, l'évêque de Saint-Denis Mgr de Berranger.

133 cinéastes réclament une régularisation massive des sans-papiers

Dans un texte adressé au « Monde », ils dénoncent la politique répressive du gouvernement. A la veille de l'adoption du projet Chevènement, une grande partie de la gauche de la gauche « plurielle », ainsi que de nombreuses associations se mobilisent contre la reprise des expulsions

LES CINÉASTES repartent en campagne. Pour la troisième fois en un peu plus d'un an, ils lancent une pétition de soutien aux étrangers sans papiers vivant en France. Dans ce texte, rendu public mardi 7 avril, ils dénoncent la procédure de régularisation lancée le 24 juin par Jean-Pierre Chevènement, qui prévoit l'examen des dossiers au cas par cas et selon des critères précis, et réclament, au contraire, *« un titre de séjour temporaire d'un an à tous ceux qui en ont fait la demande »*. Convaincus que la satisfaction de leur revendication ne sera pas immédiate, chacun d'entre eux s'engage à parrainer un *« débouté »*, autrement dit un étranger qui aurait vu sa demande rejetée par une des préfectures.

Ce nouvel appel s'inscrit *« dans la droite ligne des précédents »*, souligne Pascale Ferran, une des animatrices de l'initiative. En février 1996, en effet, cinquante-neuf cinéastes avaient lancé, dans *Le Monde*, un *« appel à désobéir »* aux lois contre l'immigration. Ils dénonçaient plus particulièrement un article du projet de loi défendu alors par Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur du gouvernement Juppé, qui obligeait toute personne recevant un étranger à informer la mairie de son départ.

Cette pétition, reprise par de nombreuses professions, avait recueilli plus de 30 000 signatures et préparé le terrain à la manifestation de 100 000 personnes, le 22 mars 1997, à Paris. Jean-Louis Debré avait finalement modifié son projet.

« NOUS N'AVONS PAS CHANGÉ »

Huit mois plus tard, le 2 octobre, 1 300 artistes et intellectuels reprenaient leur plume afin de lancer un nouvel appel. Les gouvernements changent, les problèmes demeurent, expliquaient-ils en substance. Entre- temps, en effet, la gauche plurielle avait gagné les élections législatives ; le nouveau ministre de l'intérieur avait annoncé un nouveau projet de loi et lancé sa procédure de régularisation. Jugeant trop timide la réforme législative proposée, les signataires dénonçaient surtout la *« régularisation sous conditions »* proposée par M. Chevènement.

« Nous n'avons pas changé, souligne Cédric Klapisch. *Contrairement à d'autres, qui se déterminent en fonction de la couleur du gouvernement, nous pensons la même chose qu'il y a un an. »*

Rester fidèle à *« l'esprit de février »* : tel a été le cap fixé par les cinéastes. Un choix qui vient tirer les conséquences de l'échec relatif de la pétition *« unitaire »* d'octobre. Les réalisateurs ont ainsi choisi de rédiger seuls leur appel, plutôt que d'écrire, comme en octobre, un texte de compromis, qu'ils estiment *« moins inventif »*.

C'est donc le monde du cinéma, de tout le cinéma, mais rien que du cinéma, qui figure au bas de l'appel : des jeunes, comme Jacques Audiard, Arnaud Desplechin, Cédric Klapisch et Manuel Poirier, des très jeunes comme Xavier Beauvois, Judith Cahen et Marion Vernoux, mais aussi des cinéastes plus confirmés, comme Philippe Garrel, Jean-Luc Godard, Claude Lanzmann ou Bertrand Tavernier. Tous ont été contactés après qu'un premier groupe d'une dizaine, qui se réunissait régulièrement depuis octobre, eut rédigé le texte.

Le fond témoigne du même souci de se rapprocher de l'initiative de février. S'appuyant sur deux événements particuliers – l'intervention de la police contre les boat people chinois en Nouvelle-Calédonie et l'arrestation, à Roissy, de militants d'extrême gauche qui souhaitaient empêcher des expulsions de sans-papiers –, ils dénoncent les *« incessantes tracasseries »* ainsi que l'*« acharnement répressif »* réservés aux 75 000 futurs déboutés de la régularisation.

« ÉTAT POLICIER »

Le ministère de l'intérieur prévoit en effet de ne régulariser que la moitié des 150 000 personnes ayant déposé un dossier. *« 75 000 personnes à expulser, c'est 1 000 personnes raflées pendant 75 semaines »*, écrivent les cinéastes, qui s'inquiètent de voir la France se transformer en *« Etat policier »*. Enfin, se déclarant *« coupables d'un délit de solidarité »* – à savoir l'aide au séjour irrégulier, toujours prévue dans le projet de loi de Jean-Pierre Chevènement –, ils annoncent leur intention de parrainer les exclus de la circulaire.

La rédaction de ce troisième appel était prévue de longue date. Lorsque, en octobre dernier, Jean-Pierre Chevènement avait qualifié d'*« irresponsables »* les signataires du deuxième texte, les cinéastes avaient décidé de poursuivre leur action. Ils envisageaient alors d'attendre le 30 avril, date fixée par Lionel Jospin pour boucler l'examen des demandes de régularisation, avant de se rappeler au bon souvenir du gouvernement. Mais, devant la reprise des reconduites, mises en sommeil pendant la phase d'instruction des dossiers, et les récentes tensions dans la majorité, ils ont décidé d'*« accélérer le mouvement »*.

La semaine dernière, en effet, la gauche « plurielle » a été sérieusement secouée par les propos de Jean-Pierre Chevènement. S'en prenant aux personnes qui, depuis plusieurs semaines, perturbaient le renvoi par avion des sans-papiers, le ministre de l'intérieur a dénoncé, mercredi 1er avril, *« l'intervention de petits groupes d'extrême gauche, souvent d'ailleurs instrumentalisés par des formations étrangères »*.

« TROTSKISTES ANGLAIS »

L'attaque a provoqué un sérieux émoi chez les Verts et au Parti communiste, ainsi que dans les associations d'aide aux immigrés. Lors d'une réunion, le lendemain, les cinéastes ont choisi de saisir l'occasion : *« On s'est senti trotskistes anglais*, sourit Pascale Ferran, *et on a pensé que notre parole pouvait être entendue. »* Depuis, les positions se sont encore radicalisées, les Verts annonçant leur intention de voter contre le texte de Jean-Pierre Chevènement, qui sera examiné mercredi prochain en dernière lecture à l'Assemblée *(lire page 9)*.

Se souvenant du mouvement de février dernier, les cinéastes espèrent à présent *« un relais des autres professions »*. *« Mais chacun doit s'impliquer individuellement, suivre l'appel s'il le souhaite, y piocher ce qu'il veut »*, tempère Cédric Klapisch.

Pas question, pour les réalisateurs, de revendiquer la paternité du mouvement. Ils soulignent d'ailleurs que l'association Droits devant ! ! organise depuis de long mois des parrainages de sans-papiers, que les Verts et les refondateurs communistes lui ont déjà emboîté le pas. C'est d'ailleurs chez Patrick Braouezec, un de ces communistes non orthodoxes, que les cinéastes s'apprêtent à agir à leur tour : samedi 11 avril, à la mairie de Saint-Denis, plusieurs dizaines d'entre eux devraient s'engager à soutenir un des 75 000 déboutés.

Nathaniel Herzberg

« Pourquoi un tel acharnement répressif ? »

Nous publions le texte intégral de la pétition signée par 133 cinéastes :

« 22 mars 1998 : en Nouvelle-Calédonie, la police française tire des balles en caoutchouc sur 110 boat-people chinois.


VERBATIM

1er avril 1998 : 8 Maliens en situation irrégulière sont expulsés contre leur gré du territoire français sur un avion de ligne Air France. Les témoins qui tentent de s'interposer sont arrêtés.

Allons-nous nous habituer à l'idée que nos gouvernements traitent les étrangers comme des criminels en puissance ?

Hier, 150 000 sans-papiers, encouragés par les promesses électorales, allaient se déclarer afin d'obtenir un titre de séjour temporaire d'un an.

Ces 150 000 personnes sont aujourd'hui fichées.

Allons-nous accepter qu'un fichier, constitué par les autorités françaises, de 150 000 immigrés puisse à tout moment être utilisé contre eux ?

Fin avril, plus de la moitié n'obtiendront pas ce titre de séjour. Ceux-là seront rejetés dans l'illégalité et passibles d'expulsions vers leur pays d'origine d'où ils sont partis depuis de nombreuses années.

75 000 personnes à expulser, c'est 1 000 personnes raflées pendant 75 semaines. Qui souhaite réellement que la France se transforme en Etat policier ?

75 000 personnes non expulsées et non régularisées, c'est 75 000 personnes vivant avec nous sans aucun droit, et soumis, jour après jour, à d'incessantes tracasseries administratives, policières et patronales. Est-ce une solution acceptable dans un Etat de droit ?

Combien d'églises occupées, de coups de haches et de blessés, va-t-il encore falloir endurer pour que la situation change ? Pourquoi faut-il qu'une fois de plus, les forces de propositions soient dans la rue et que le gouvernement ne sache que réprimer ou concéder ?

En allant se déclarer, 150 000 personnes ont dit leur volonté de rester vivre et travailler ici dans la légalité.

Ces 150 000 personnes dont les pères ont reconstruit le pays après la guerre, et les grands-pères combattu aux côtés de nos grands-pères, sont, à nos yeux, au moins aussi dignes de vivre ici que nous-mêmes.

Pourquoi un tel acharnement répressif alors qu'il serait si simple de régulariser, c'est-à-dire d'accorder un titre de séjour temporaire d'un an, à tous ceux qui en ont fait la demande ?

Nous disions la même chose début octobre. Nous le répétons aujourd'hui. Notre point de vue n'a pas changé parce qu'il n'est ni tactique ni électoraliste. Il ne changera pas parce que ce sont les valeurs de notre pays qui sont en jeu.

De nouveau, nous demandons donc la régularisation de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande. D'ici là, chacun d'entre nous, conscient d'être coupable d'un délit de solidarité, s'engage à parrainer un des 75 000 déboutés. »

Ce texte a été signé par : Régine Abadia, Chantal Ackerman, Matthieu Amalric, Denis Amar, Jacques Audiard, Pascale Bailly, François Barat, Xavier Beauvois, Liria Bégéja, Véra Belmont, Lucas Belvaux, Jean-Louis Benoit, Georges Bensoussan, Luc Béraud, Christophe Blanc, Alain Bonnot, Rémi Bonnot, Bruno Bontzolakis, Claudine Bories, Dominique Brabant, Catherine Breillat, Jean-Michel Carré, Xavier Castano, Judith Cahen, Elsa Chabrol, Jacques Champreux, Dominique Cheminal, Patrice Chéreau, Jean-Pierre Civeyrac, Pascal Cling, Jean-Louis Comolli, Richard Copans, Alain Corneau, Catherine Corsini, Jean-Pierre Cressent, Dominique Crévecoeur, Claire Denis, Lise Déramont, Jacques Deschamps, Antoine Desrozières, Arnaud Desplechin, Claire Devers, Vincent Dieutre, Marie Dolez, Olivier Ducastel, Daniel Edinger, Jacques Fansten, Philippe Faucon, Pascale Ferran, Laurence Ferreira Barbosa, Didier Flamand, Manuel Flèche, Gérard Follin, Michel Follin, Philippe Garrel, Denis Gheerbrant, Pierre-William Glenn, Jean-Luc Godard, Frédéric Goldbronn, Romain Goupil, Pierre Grange, Robert Guédiguian, Didier Haudepin, Henri Herré, Laurent Heynemann, Daniel Incalcaterra, Danielle Jaeggi, Olivier Jahan, Patricia Kajnar, Pascal Kané, Gilles Katz, Cédric Klapisch, Jacques Kébadian, Jeanne Labrune, Franck Landron, Pascal Laniot, Claude Lanzmann, Luc Leclerc du Sablon, Patrick Le Gall, Didier Le Pêcheur, Serge Le Péron, Christophe Loizillon, Maceline Loridan-Ivens, Jacques Maillot, Jean Marbœuf, Jean-Pierre Marchand, Yvon Marciano, Tonie Marshall, Patrick Martin, Jacques Martineau, Frédérique Mathieu, Jean-Baptiste Mathieu, Agnès Merlet, Anne-Marie Miéville, Gérard Mordillat, Christian Moroy, Claude Nuridsany, Christophe Otzenberger, César Paes, Marc Pavaux, Marie Pérennou, Yves de Peretti, Laurence Petit-Jouvet, Nicolas Philibert, Bruno Podalydès, Manuel Poirier, Christian Poveda, Françoise Prébois, Jérôme Prieur, Alain Raoust, Jacques Renard, Jean-Henri Roger, François Rosolato, Brigitte Roüan, Patricia Saint Georges, Jean-Paul Salomé, Pierre Salvadori, Jacques Sansoulh, Jean-Marc Seban, Paul Seban, Charlotte Silvera, Claire Simon, Michel Spinosa, Michel Such, Bertrand Tavernier, Muriel Téodori, Jean-Pierre Thorn, Maurice Tinchant, Marie-Claude Treilhou, Daniel Van Cutsem, Bertrand Van Effenterre, Marina de Van, René Vautier, Marie Vermillard, Marion Vernoux, Jacques Vigoureux, Luc Wouters.

L'espoir ténu des sans-papiers réfugiés à Saint-André de Bobigny

L'ÉGLISE Saint-André de Bobigny avait déjà comme particularité celle d'être située avenue Karl-Marx. Depuis dimanche matin, elle se fait remarquer en accueillant des sans-papiers à deux pas de la préfecture de la Seine-Saint-Denis, dénoncée comme l'une des plus réticentes à accorder des régularisations en vertu de la « circulaire Chevènement ». A l'heure de la messe des Rameaux, les paroissiens de Saint-André ont dû se rendre à l'évidence : plusieurs centaines d'étrangers en situation irrégulière, des Africains pour la plupart, accompagnés d'une forte minorité chinoise et de quelques Maghrébins, avaient choisi ce lieu de culte pour revendiquer une vie normale en toute légalité.

REPORTAGE

« Remettre les compteurs à zéro, comme Mitterrand en 1981, ça ne coûtera pas grand-chose ! »

Un *modus vivendi* a immédiatement été trouvé et l'office a pu être célébré normalement. Une « salle de recueillement » attenante ainsi que le hall ont été mis à leur disposition, où une centaine de personnes se relaient en permanence. La nuit, seuls une vingtaine de militants demeurent sur place, hébergés dans le sous-sol du presbytère. *« Personne ne quitte facilement son pays. (...) Mais ils sont là, souvent depuis longtemps. Il nous faut les aider »*, a réagi immédiatement Jean-Pierre Coco, curé de Saint-André. *« Ce sont des gens inquiets, qui vivent une situation douloureuse et sont très respectueux de notre église. Ces hommes et ces femmes doivent être entendus »*, complétait un peu plus tard Eugène Doussal, le prêtre ouvrier qui officiait dimanche.

Épaulés par des militants de l'association Droits devant !! et du « collectif des sans-papiers du 93 », une centaine de sans-papiers se sont installés depuis dimanche dans le hall et la salle de prière tandis que l'église elle-même était laissée libre. Lundi, une curieuse ambiance d'attente régnait dans ces locaux désormais occupés essentiellement par des hommes africains dont la seule distraction était fournie par le passage de quelques journalistes.

Regroupés dans la salle paroissiale, les Chinois, non francophones, arboraient, eux, des autocollants rouges *« CGT 93 »*. Leur banderole demandaient *« de tout cœur au gouvernement la légalisation de leur statut »* au nom des *« sans-papiers chinois de la CGT »*. Au total 650 personnes étaient venus *« s'inscrire »*, autrement dit revendiquer leur part de lutte et d'espoir.

Attendre, certes, mais quoi ? *« La régularisation de tous ceux qui ont joué le jeu*, dit Romain, un Béninois de 31 ans qui dit travailler au noir dans le bâtiment depuis son arrivée, en 1990. *Que le gouvernement remette les compteurs à zéro comme Mitterrand en 1981, ça ne lui coûtera pas grand-chose ! »* Après deux séjours en prison pour refus d'embarquer dans un avion, il n'a presque plus rien à perdre. Débouté faute de justificatifs de ressources, il se demande, comme beaucoup, *« comment un gars qui n'est pas en règle pourrait fournir des feuilles de paie »*.

Des fiches de salaire, Ly n'en a pas non plus, lui qui est venu de Chine avec sa femme, en 1990, et gagne sa vie *« dans la confection, un peu partout, toujours au noir »* sans savoir un mot de français. Il a cessé le travail le jour de la parution de la « circulaire Chevènement », *« pour se mettre en règle »* et, aujourd'hui, il a peur parce que *« les régularisations s'arrêtent le 30 »* et que son propriétaire le menace d'expulsion. De sa poche, il sort le courrier préfectoral fatal. *« J'ai le regret de vous faire connaître qu'(...) il ne m'est pas apparu possible de vous autoriser à séjourner plus longtemps en France (...) »*, lui a lu l'interprète, juste avant la motivation laconique rédigée à partir de paragraphes-types concoctés par le ministère de l'intérieur.

Ibrahimba, père de quatre enfants élevés par leur mère en Guinée, a reçu la même lettre. Il sourit en expliquant qu'il a été débouté pour *« absence de charges de famille »*. Tous les Africains de Saint-André en sont persuadés : *« Bobigny, c'est spécial. »* A situation égale, assurent-ils, les « célibataires » justifiant d'un travail au noir de longue durée ont été régularisés à Paris par la préfecture de police. Ils réclament *« un dialogue »* pour obtenir le *« réexamen des dossiers du 93 »*, avec une évidence qui leur donne de l'espoir : *« Maintenant, les Verts et les communistes sont avec nous. »*

Philippe Bernard

Jean-Pierre Chevènement prophète en son pays

Jean-Pierre Chevènement, a lancé, lundi 6 avril, une mise en garde à l'évêque de Saint-Denis, Olivier de Berranger, à propos de l'occupation de l'église Saint-André de Bobigny qui bénéficie de la bienveillance des prêtres de la paroisse. *« Si un jour, il y a en France un gouvernement hégémonisé par l'extrême droite, l'évêque de Bobigny en rendra compte au jugement dernier »*, a déclaré le ministre de l'intérieur, à l'issue de son entretien hebdomadaire avec Lionel Jospin. Interrogé mardi 7 avril par RTL, l'évêque de Saint-Denis s'est amusé du *« trait d'humeur et d'humour »* du ministre. *« Nous sommes en droit fil avec ce que nous demande Jean Paul II à l'égard de tous les sans-papiers du monde*, a précisé Mgr de Berranger. *Comme chrétien, nous sommes solidaires des immigrés sans papiers. »*

Le président de la commission sociale de l'épiscopat s'est déclaré en revanche *« d'accord avec Chevènement en pensant qu'on peut donner des verges au Front national pour nous battre si on continue à manipuler les sans-papiers. Et je crains que, de fait, les sans-papiers n'agissent pas sans être plus ou moins coordonnés par des organisations qui n'ont rien à voir avec notre propre point de vue »*.

150 000 candidats à la régularisation

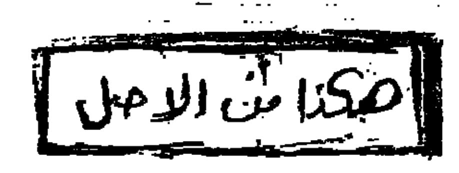
● **La circulaire** de régularisation du 24 juin 1997, signée par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, prévoit le réexamen de la situation des sans-papiers en fonction de *« critères »*. Ainsi les parents ou conjoints de Français se voient délivrer des papiers sans difficultés. De même les conditions sont appréciées avec souplesse pour les membres de familles constituées en France. En revanche, la circulaire exige, pour les célibataires, sept ans de présence en France, un titre de séjour de six mois et la preuve d'activités régulières.

● **Le dernier bilan**, arrêté fin février par le ministère de l'intérieur, faisait état de 32 344 régularisations accordées et 30 053 rejets. Plus de la moitié des dossiers devaient encore être traités (150 000 demandes de régularisation ont été déposées). Selon les premiers résultats, 85 % des régularisations concernent des familles. Les Algériens représentent 15 % des régularisations accordées, devant les Marocains (11,5 %) et les Chinois (10 %). En revanche les Marocains totalisent 25 % des refus, les Algériens 13 %, et les Chinois... 1 %.

● **Quatre églises** sont occupées par des sans-papiers, avec l'accord des autorités ecclésiastiques : 42 Africains sont installés, depuis le 7 mars, dans la cathédrale d'Evry (Essonne) ; 20 étrangers ont également été accueillis à l'église Saint-Pierre du Havre (Seine-Maritime), le 14 mars ; une quarantaine d'autres se trouvent dans une salle de la cathédrale Notre-Dame de Créteil (Val-de-Marne), depuis le 23 mars ; une centaine de sans-papiers occupent, depuis le 5 avril, deux salles de l'église Saint-André de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

● **Le projet de loi** sur l'immigration sera examiné, mercredi 8 avril, en dernière lecture à l'Assemblée nationale. Il prévoit un assouplissement de la loi Pasqua actuellement en vigueur.





هكذا من الأصل

Le fossé se creuse entre le gouvernement et la gauche de la gauche « plurielle »

Cinq députés Verts voteront contre le projet Chevènement sur l'immigration

DES EXPULSIONS musclées et quelques mots un brin provocants du ministre de l'intérieur ont suffi. En quelques jours, la gauche de la gauche « plurielle » et les associations de soutien aux immigrés ont oublié leurs divisions à propos de la politique gouvernementale sur l'immigration et se sont rejointes sur le terrain de la radicalisation. Les retrouvailles ont eu lieu, lundi matin, dans l'aérogare 1A de Roissy-Charles-de-Gaulle à l'heure de l'embarquement du vol Air France 760 vers Bamako (Mali) et Conakry (Guinée).

Pas question cette fois d'opérations-commandos pour empêcher des reconduites à la frontière, comme les « Jeunes contre le racisme en Europe » (JRE), ce groupe trotskiste vilipendé par Jean-Pierre Chevènement, en avaient organisées la semaine dernière. Les Maliens qui devaient être reconduits ce matin-là n'ont finalement pas été amenés à l'avion afin de ne pas échauffer davantage les esprits. Mais le hall 5 a été transformé, deux heures durant, en salle de meeting, les voix flûtées des hôtesses disparaissant derrière le sifflement des mégaphones.

Devant les guichets d'enregistrement, une partie de l'éventail de la gauche « plurielle » : des communistes – Serge Guichard, responsable des questions d'immigration au PCF, Patrick Braouezec, député (communiste refondateur) et maire de Saint-Denis, et plusieurs autres élus communistes de Seine-Saint-Denis, ceints de leur écharpe tricolore ; des syndicalistes de la CGT et de SUD ; des militants associatifs comme Jean-Claude Amara, animateur de Droits devant ! !, Dominique Noguères, présidente de la Fédération de Paris de la Ligue des droits de l'homme, et Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP ; les députés Verts Yves Cochet et Noël Mamère ; *Alain Krivine*, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire ; le cinéaste Romain Goupil. Le front uni qui avait montré une certaine efficacité contre Jean-Louis Debré du temps des « sans-papiers de Saint-Bernard » s'est reconstitué.

Deux jours avant le vote définitif à l'Assemblée nationale du projet de loi Chevènement sur l'immigration, l'occasion était trop belle de manifester sa colère à l'égard d'un texte marqué par une prudence similaire à celle qui a inspiré la « circulaire de régularisation ». *« Mercredi, nous voterons contre »*, a annoncé Noël Mamère, qui n'avait pas pris part au vote lors des deux premières lectures. M. Mamère devait préciser un peu plus tard que cinq des six députés Verts adopteraient la même position, *« sans état d'âme et sans regret »*. Seul André Aschieri devrait voter pour.

« HYPOCRISIE »

Pour sa part, le député communiste Patrick Braouezec devrait rejoindre les Verts : *« Je crois que je voterai contre »*, a-t-il déclaré à Roissy. *« Je n'accepte ni l'hypocrisie d'Etat, qui maintiendrait des dizaines de milliers de gens en situation irrégulière, ni la trahison d'Etat, qui consiste à expulser des étrangers qui ont cru de bonne foi que le gouvernement allait régulariser »*, a expliqué le maire de Saint-Denis, qui demande *« un moratoire pour que les dossiers puissent être revus »*.

Son attitude se démarque de celle du groupe communiste qui devrait renouveler son abstention, ainsi que l'a affirmé au *Monde* André Gérin, député du Rhône et porte-parole du groupe sur le projet Chevènement. Quant au responsable communiste Serge Guichard, présent à Roissy, il a vivement condamné *« la manière utilisée pour reconduire à la frontière des gens ficelés et scotchés de façon indigne »*. *« Il y a trente ans, nous étions tous des juifs allemands. Aujourd'hui, nous sommes tous des trotskistes anglais*, a renchéri Alain Krivine, en référence aux propos de Jean-Pierre Chevènement. *Que les uns et les autres convergent contre un gouvernement qui se dit de gauche et emploie les mêmes propos que Marcellin ou Pasqua ! On peut arrêter Jean-Pierre Chevènement, sinon, qu'il s'en aille ! »*

« HONTE D'ÊTRE FRANÇAIS »

Le dirigeant de la LCR a proposé qu'une permanence soit organisée dans les aéroports pour empêcher les expulsions, suggestion reprise par Droits devant ! ! qui veut créer une brigade de *« casques bleus »* anti-expulsion.

« J'ai honte d'être français quand des étrangers sont drogués, baillonnés, attachés sur des sièges, avait déclaré auparavant un délégué CGT d'Aéroports de Paris, rendant hommage aux *"camarades des JRE". Il faut que cessent les expulsions dans ces conditions inacceptables. Ce n'est pas pour ça que la France a voté pour la gauche "plurielle". »*

Et de plaider pour *« des régularisations sans condition pour tous »*, et *« pour que cesse l'esclavage moderne de gens qu'on a fait venir pour l'économie française »*. Dans notre jargon, on les appelle des *« déportés »*, a renchéri un steward cégétiste, ouvrant la voie aux références historiques.

Mouloud Aounit a appelé à un *« devoir de résistance et de solidarité »* face à des pratiques *« indignes d'un gouvernement de gauche »* et une syndicaliste de SUD-PTT a évoqué le *« devoir de désobéissance »* qui a été au cœur du procès Papon. Dominique Noguères, elle, a exprimé sa solidarité avec les passagers qui, en s'opposant aux expulsions, ont accompli *« un acte citoyen »* et demandé *« une renégociation de la circulaire Chevènement »*, dont l'application *« tourne de manière tragique »*.

Unis dans la dénonciation d'expulsions menées à la hussarde et dans la critique de la future loi Chevènement, associations, syndicats et organisations politiques de gauche se distinguent en réalité dans leur analyse de la situation. Certaines, à l'extrême gauche, dénient tout droit à l'Etat d'éloigner quelque étranger que ce soit, au nom de l'internationalisme, de la défense des exploités et des victimes de la forme de néo-colonialisme que représente pour eux l'immigration.

D'autres dénoncent surtout le piège dans lequel s'est enfermé le gouvernement en décidant de ne régulariser qu'une moitié des sans-papiers sans pouvoir éloigner de force l'autre. La revendication d'un « moratoire » en vue d'un réexamen des situations s'inscrit dans ce contexte. De même, certains estiment que le gouvernement devrait opérer une distinction entre les étrangers délinquants de droit commun, et les simples sans-papiers. Ce n'est pas l'avis des associations de défense des droits de l'homme, qui luttent contre la « double peine » (quand une peine de prison est suivie d'une expulsion).

Quoi qu'il en soit, l'utilisation de méthodes de reconduite musclées contre des sans-papiers interpellés lors des récentes occupations d'église a convaincu les plus bienveillants à l'égard du gouvernement qu'une régression était en marche. Beaucoup constatent désormais les limites du mot d'ordre de *« régularisation sur critères »* avancé du temps de Saint-Bernard. Contre l'avis du ministre de l'intérieur, elles demandent désormais la régularisation de tous les étrangers qui ont déposé un dossier.

Philippe Bernard

Une vingtaine d'associations en appellent à Lionel Jospin

UNE VINGTAINE d'associations de défense des étrangers, d'organisations antiracistes et de syndicats ont refusé de prendre part, lundi 6 avril, à une réunion de concertation organisée par le ministère de l'intérieur à propos de l'application de la circulaire Chevènement. En leur nom, Jean-Marc Dupeux, secrétaire général de la Cimade (association d'aide aux étrangers d'obédience protestante), a lu un texte rédigé en commun qui demande à Lionel Jospin une régularisation beaucoup plus large des sans-papiers. Les représentants des associations signataires ont ensuite quitté la salle.

Intitulé « Les positions du ministre de l'intérieur sont inadmissibles », ce texte est signé par des syndicats comme la CGT, la FSU, Sud-PTT et le Syndicat de la magistrature, des associations de défense des étrangers (Portugais, Tunisiens, Marocains, Ligue des droits de l'homme, Femmes de la Terre, Fasti, Gisti, Cedetim, Comede, Cimade), antiracistes (Licra, MRAP, SOS-racisme) et d'autres comme le Dal, Droits devant !, Emmaüs France, France libertés et Act up Paris.

« Les tensions qui réapparaissent sont la conséquence d'une orientation politique erronée dont le gouvernement porte la responsabilité, estiment ces associations. *Le choix délibéré de refuser la régularisation de la moitié des sans-papiers qui en ont fait la demande, c'est-à-dire de laisser plus de 80 000 personnes en situation irrégulière, est un non-sens et débouche sur une impasse. Abuser de la sorte de dizaines de milliers de personnes qui, avec l'espoir d'obtenir enfin le droit de mener une vie régulière, ont transmis en toute confiance leur situation à l'administration, ne peut que générer des réactions de désespoir et de révolte. Face à la progression de l'extrême droite, ces choix sont particulièrement malvenus »*.

Les associations demandent au premier ministre d'*« ouvrir des négociations qui permettront de déterminer les conditions de régularisation des étrangers qui le souhaitent »*.

Les syndicats de magistrats critiquent les projets de réforme d'Elisabeth Guigou

Un mouvement de protestation devrait avoir lieu au mois de mai

L'Union syndicale des magistrats (majoritaire et modérée) a vivement critiqué, lundi 6 avril, le projet de réforme d'Elisabeth Guigou. l'USM estime que cette réforme aboutira à *« renforcer la dépendance* [de la justice] *à l'égard du garde des sceaux »*. L'Association française des magistrats instructeurs juge pour sa part ce projet *« consternant »*. Enfin, le Syndicat de la magistrature annonce un grève pour le 5 mai.

APRÈS avoir soutenu, à l'automne, les principes généraux de la réforme de la justice lancée par Elisabeth Guigou, les syndicats de magistrats se montrent aujourd'hui très sévères.

Destinataire des avant-projets qui seront soumis, mercredi 7 avril, à la commission permanente d'études du ministère, l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), qui réunit 53 % des voix lors des élections professionnelles, a *« mis en garde »*, mardi 6 avril, les pouvoirs publics *« contre l'adoption précipitée de réformes fallacieusement présentées comme devant accroître l'indépendance de la justice alors qu'elle n'aboutiraient qu'à renforcer sa dépendance à l'égard du garde des sceaux »*.

L'USM, qui souhaite que les magistrats soient majoritaires au sein du futur Conseil supérieur de la magistrature (CSM), regrette que les conditions de nomination des magistrats du parquet n'aient pas été alignées sur celles des magistrats du siège.

« OPPOSITION RÉSOLUE »

Dans ce schéma, les propositions de nomination des procureurs généraux et des procureurs auraient été confiées, non au garde des sceaux, comme le propose Elisabeth Guigou, mais au Conseil.

L'USM affirme également son *« opposition résolue »* à l'instauration de *« soviets disciplinaires baptisés "commissions d'examen des réclamations des justiciables" chargés de transmettre au ministre les plaintes des plaideurs mécontents »*.

Au chapitre des relations entre le garde des sceaux et les parquets, l'USM estime que la réforme, *« loin de renforcer l'indépendance des magistrats du ministère public, la réduit sensiblement »*. Elle dénonce le caractère *« contraignant »* des directives générales de politique pénale, qui devrait compenser la suppression des instructions individuelles. Elle critique surtout la création du *« droit d'action »* du garde des sceaux, qui pourrait lui permettre d'intervenir directement dans une procédure.

Ajoutant que l'avant-projet insiste sur l'obligation de rendre compte au ministère des affaires en cours, l'USM estime que ces dispositions aboutissent à une *« centralisation de l'action publique entre les mains de la chancellerie, qui risque de multiplier les conflits entre le ministère de la justice, les procureurs généraux et les procureurs »*.

L'Association française des magistrats instructeurs (AFMI) est plus sévère encore. *« Cet avant-projet est consternant, tant la défiance à l'égard des juges d'instruction et de la police judiciaire est évidente,* affirme l'AFMI. *C'est là incontestablement* "l'addition à payer" *pour notre efficacité dans les affaires politico-financières de ces dernières années. »* Elle dénonce ainsi la création d'un juge des libertés, chargé de placer en détention provisoire et d'autoriser les perquisitions *« sans l'assentiment de la personne chez qui elles ont lieu »*. Ce système, estime l'AFMI, *« aboutit à faire prendre la décision par un juge qui ne connait pas le dossier »*.

L'association critique également la création de délais-butoirs de six mois pour l'instruction, qui vise, selon elle, *« à l'évidence les dossiers financiers »*. *« Autant dire,* ajoute-t-elle, *que ces dossiers sont terminés puisque la chancellerie met parfois plus de six mois pour envoyer les commissions rogatoires à l'étranger. »* Elle dénonce enfin la présence, dès la première heure de garde à vue, de l'avocat, qui pourra s'entretenir avec son client au moment de la prolongation. *« Sa présence est désormais justifiée non plus pour veiller au respect des droits individuels mais essentiellement dans une logique de défense, au détriment des droits des victimes et de l'efficacité des enquêtes »* conclut l'AFMI.

JOURNÉE DE GRÈVE

Pour sa part, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), qui a sévèrement critiqué le projet d'Elisabeth Guigou, prépare une journée de grève pour le 5 mai. Il estime que ce projet qui était destiné à renforcer l'autonomie des parquets accroît en réalité la hiérarchie et accentue la confusion entre le pouvoir politique et l'institution judiciaire.

L'USM réfléchit lui aussi à un mouvement de protestation et l'AFMI a pris des contacts avec certains syndicats d'officiers de police, notamment le SNOP (Syndicat national des officiers de police) et Synergie. L'AFMI a décidé d'engager des actions dans les semaines à venir, sans exclure la grève.

Anne Chemin

Jean-Pierre Dintilhac nouveau procureur de Paris

Jean-Pierre Dintilhac, avocat général à la Cour de cassation, a été nommé, lundi 6 avril, procureur de Paris. Directeur de l'administration pénitentiaire de 1988 à 1990, directeur de cabinet du garde des sceaux Henri Nallet de 1990 à 1991, il a été directeur de la gendarmerie nationale de 1991 à 1994. Il succède à Gabriel Bestard, qui a été nommé le 21 janvier procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence. En décembre, sa nomination avait été proposée par Elisabeth Guigou pour le poste de procureur général d'Aix-en-Provence, mais l'Elysée avait refusé de l'inscrire à l'ordre du jour du conseil des ministres. Elisabeth Guigou avait alors proposé Gabriel Bestard pour Aix, ce qui avait été accepté par l'Elysée. Elle avait ensuite retenu M. Dintilhac pour le poste de procureur de Paris. Le 23 mars, cette proposition avait reçu l'avis favorable du Conseil supérieur de la magistrature.

La légalité des syndicats FN Police et Pénitentiaire devant la Cour de cassation

Des résultats d'élections prud'homales en question

PEUT-ON CONSIDÉRER Le Front national-Police et le Front national-Pénitentiaire comme des syndicats professionnels ? C'est la question qui a été posée, lundi 6 avril, devant la Cour de cassation réunie en chambre mixte pour examiner deux pourvois. Le premier concerne un arrêt de la cour d'appel de Paris du 17 juin 1997 qui a jugé non conforme au code du travail la constitution en syndicat du FN-Police. Le second vise une décision rendue le 9 juillet 1997 par la cour d'appel de Montpellier, qui a considéré, en revanche, que l'objet du FN-Pénitentiaire était tout à fait conforme à la législation.

C'est entre ces deux positions fondées sur les mêmes textes que la Cour de cassation devra trancher. Sa décision, rendue vendredi 10 avril, est d'autant plus attendue qu'elle pourrait remettre en cause les résultats des dernières élections prud'homales.

Liée au Front national, la Confédération française nationale du travail (CFNT) avait participé à ces élections. Si le FN-Police et le FN-Pénitentiaire ne pouvaient plus, à l'issue de l'arrêt de la Cour de cassation, se prévaloir du titre du « syndicat », les scrutins auxquels la CFNT a participé devront être annulés.

Rejetant la constitution en syndicat du FN-Police, la cour d'appel de Paris avait estimé qu'*« en adoptant la dénomination Front national de la police, ladite organisation s'est ostensiblement confondue avec le parti politique »*. *« Le FN-Police,* concluait-elle, *ne satisfait pas aux exigences légales auxquelles est subordonné l'octroi de la qualité de syndicat professionnel. »* Selon elle, une organisation ne peut se prévaloir du statut de syndicat si des liens avec un parti politique ont été clairement établis, dérogeant ainsi au principe de *« spécialité »*.

Adoptant une position totalement différente s'agissant, cette fois, du FN-Pénitentiaire, la cour d'appel de Montpellier avait privilégié une approche procédurale : selon elle, l'interdiction de se prévaloir de la qualité de syndicat entraînait automatiquement une dissolution, que seul le ministère public pouvait réclamer, ce qu'il n'avait pas fait. *« Les attributions du juge civil ne lui permettent pas de contrôler* ab initio *le bien-fondé de la mise en œuvre d'une liberté publique »*, ajoutait en outre la cour d'appel, qui considérait que le regroupement en syndicat professionnel *« constituait l'exercice d'une liberté publique »*.

C'est donc sur la définition même du terme « syndicat » qu'ont porté les débats devant la Cour de cassation. Selon Arnaud Lyon-Caen, qui défend notamment la CFDT et la CGT, la question est *« de savoir si un parti politique xénophobe et raciste va pouvoir emprunter le vecteur syndical pour mieux diffuser cette xénophobie et ce racisme »*.

Pour la CFDT et la CGT, il faut « savoir si un parti politique peut emprunter le vecteur syndical pour mieux diffuser sa xénophobie et son racisme »

« Ces deux organisations ne sont que des pseudo-syndicats. » Pour appuyer sa démonstration, Me Lyon-Caen se réfère à un article du code du travail qui dispose que les syndicats professionnels ont *« exclusivement »* pour objet *« l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des personnes visées par leurs statuts »*. Selon lui, tel n'est pas le cas des organisations concernées qui tendraient *« en réalité à promouvoir la doctrine politique du Front national, sous la dépendance duquel il se trouve »*.

« La décision de la cour d'appel de Montpellier est une décision sage », a en revanche soutenu Jacques Pradon, l'avocat du FN-Police et du FN-Pénitentiaire. Evoquant *« l'ostracisme injustifié »* dont seraient victimes les organisations qu'il représente, il affirme que le refus de reconnaître ces deux syndicats aurait pour conséquence de signer leur *« mort civile »*. Cette crainte n'a pas ému l'avocat général, Philippe Decaigny. *« Suffit-il de dire que l'on est un syndicat pour échapper à toute mise en cause devant toute juridiction ? »* a-t-il demandé. Demandant la cassation de l'arrêt de Montpellier, il a estimé que la cour d'appel avait *« mal jugé »* en opérant une *« interprétation inexacte »* des textes. Pour lui, le FN-Police et le FN-Pénitentiaire ne répondent pas à la définition légale du syndicat.

Acacio Pereira

L'expertise médicale de M. Dumas conclut au report de son audition

L'EXPERTISE MÉDICALE effectuée, lundi 6 avril à Saint-Selve (Gironde), sur Roland Dumas (*Le Monde* du 7 avril), a conclu, le jour même, que l'état de santé du président du Conseil constitutionnel ne lui permettait pas de répondre à la convocation des juges Joly et Vichnievsky. M. Dumas devait se présenter au palais de justice de Paris, vendredi 10 avril, afin d'être mis en examen dans le cours de l'enquête visant son amie personnelle et ancienne collaboratrice, Christine Deviers-Joncour, soupçonnée d'avoir perçu, de 1989 à 1993, quelque 66 millions de francs extraits des caisses du groupe Elf.

Les juges avaient mandaté un expert assermenté, membre de l'unité médicale judiciaire de l'Hôtel-Dieu, après que les avocats de M. Dumas leur eurent adressé, en fin de semaine dernière, un certificat médical attestant qu'en raison de *« complications »*, l'ancien ministre, âgé de soixante-quinze ans, ne pourrait déférer à leur convocation. Initialement fixée au 11 mars, celle-ci avait été repoussée, une première fois, au 18 mars en raison d'une intervention chirurgicale.

Des intellectuels musulmans lancent un appel au gouvernement

A L'OCCASION de la fête de l'Aïd-el-Kebir, mardi 7 avril, dix intellectuels musulmans ont rendu publique une déclaration pour témoigner du *« désarroi »* actuel de leur communauté et déplorer l'*« anomalie institutionnelle »* que représente, selon eux, l'absence de *« représentation officielle »* des musulmans de France. Celle-ci devrait constituer la *« priorité des priorités »*. Depuis plusieurs mois, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur chargé des cultes, consulte en vue de faire des propositions, mais il a toujours appelé les musulmans, divisés en particulier sur le rôle de la Mosquée de Paris, à trouver par eux-mêmes les moyens d'une organisation de l'islam. La déclaration, signée en particulier par Mohand Ourabah, ancien conseiller d'Etat, Azzedine Guellouz, universitaire, Ali Merad, professeur émérite, Hassan Benghabrit, écrivain, et Abdelhacq Guuiderdoni, chercheur au CNRS, témoigne de l'impatience grandissante des musulmans.

DÉPÊCHES

■ **RÉVISIONNISME : le tribunal administratif de Caen a rejeté,** jeudi 2 avril, la demande d'un professeur de Honfleur (Calvados), qui contestait sa révocation de l'éducation nationale pour révisionnisme. Vincent Reynouard, vingt-sept ans, professeur de mathématiques au lycée d'enseignement professionnel de Honfleur, avait été révoqué pour avoir donné à ses élèves un exercice qui *« tendait à instaurer le doute sur la réalité de l'Holocauste »*, selon le tribunal.

■ **SERVICE PUBLIC : le ministre délégué à la Ville, Claude Bartolone,** a estimé, lundi 6 avril à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), qu'une des tâches prioritaires du gouvernement était de renforcer *« l'égalité de tous vis-à-vis du service public »*. Prenant l'exemple du conflit qui oppose enseignants et élèves au ministère de l'éducation nationale en Seine-Saint-Denis, il a affirmé qu'il existait *« une forte attente sociale de la population des villes »* et souhaité un partenariat entre les élus et l'Etat.

■ **ÉCOUTES : l'ancien gendarme Jean-Michel Beau a écrit à Lionel Jospin,** lundi 6 avril, pour solliciter *« une initiative forte et sans complaisance »* dans l'affaire des écoutes de l'Elysée. Seul condamné dans l'affaire du montage contre les *« Irlandais de Vincennes »*, en 1982, M. Beau regrette le refus, par le premier ministre, d'une levée globale du secret-défense opposé au juge d'instruction (*Le Monde* du 1er avril), et réclame l'ouverture de plusieurs enquêtes administratives.

A Toulon, une peine de prison avec sursis est requise contre Cendrine Le Chevallier, l'épouse du maire

TOULON
de notre correspondant

Trois mois de prison avec sursis et 50 000 F d'amende ont été requis, lundi 6 avril, par le procureur de la République du tribunal correctionnel de Toulon contre Cendrine Le Chevallier, épouse et adjointe au maire (FN) de cette ville, Jean-Marie Le Chevallier. Celle-ci comparaissait pour *« discrimination fondée sur les opinions politiques et discrimination consistant pour une autorité publique à refuser à quelqu'un le bénéfice d'un droit accordé par la loi »*. Cette accusation faisait suite à un courrier adressé le 4 décembre 1997 par l'élue à Gilbert Péréa, directeur de Jeunesse toulonnaise (JT), une structure d'animation et de loisirs proche de la municipalité.

Dans cette lettre, l'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et à l'adolescence, s'opposait à la mutation du service des sports de la ville à JT de l'*« ancienne secrétaire particulière de François Trucy durant ses deux mandats consécutifs de premier adjoint et maire de Toulon »*. Cendrine Le Chevallier demandait dans ce même courrier de *« pourvoir au poste manquant, soit par des employés sympathisants du Front national, soit par des éléments totalement neutres »*.

Coiffure stricte, veste noire et jupe fourreau crème, l'accusée s'exprime en phrases courtes et aussi lisses qu'un visage qui ne trahit aucune émotion. Elle n'a de cesse de protester contre *« ce procès intenté à partir d'une lettre volée et reprise par la presse »*, semblant faire l'impasse sur le fond de cette affaire. Quand la présidente, Isabelle Verdeaux, ramène l'élue sur le terrain des mots et des formules incarnant une préférence politique nette, Cendrine Le Chevallier se cabre et évoque la nécessité de s'*« entourer de fidèles pour se protéger, de gens qui ne vont pas* [la] *trahir »* avant de conclure : *« Je réécrirais cette lettre s'il le fallait. »*

RÉQUISITOIRE ÉNERGIQUE

Me Alain Lhote, avocat de SOS-Racisme, s'est étonné *« qu'une élue de la République puisse ignorer ses lois et viole les principes d'égalité en vue d'une préférence communale »*. Le bâtonnier Michel Clément, avocat du syndicat CGT des employés communaux, a, lui, mis en évidence *« le mélange des fonctions de la part de cette élue qui fut présidente de la structure ayant précédé JT avant de devoir s'en écarter sur la recommandation du préfet. Dans l'ombre, elle a néanmoins continué de la contrôler »*. Cet argument a été repris et développé par Me Christine Ravaz, avocate de la Ligue des droits de l'homme, qui s'est employée à prouver que la formule discriminatoire *« ne peut être dissociée de l'itinéraire de celle qui la commet »*, comme le martèlera plus tard le procureur de la République Albert Lévy. Pour Me Ravaz, *« Mme Le Chevallier n'a pas pu ignorer l'illégalité de ses écrits et elle a réitéré sa volonté discriminatoire en séance publique du conseil municipal, annonçant : "Je préférerai, c'est vrai, la préférence nationale, mais pour le moins la neutralité" »*.

Pour le conseil de la Ligue des droits de l'homme, le fait que cette lettre ait été écrite dans le cadre de JT ne peut être innocent, *« l'embrigadement des enfants étant une des priorités de Mme Le Chevallier »*, dont l'avocate cite certains des propos pour mieux appuyer son argumentation : *« On est sur le sol chrétien. Je veux qu'on leur apprenne les valeurs chrétiennes. Pour les adolescents, il est peut-être un peu tard. Mais je voudrais faire un travail avec les enfants à partir de cinq-six ans. En faire de petits citoyens français et pas des révolutionnaires (...). Convertir les jeunes beurs à la religion chrétienne, ce serait une véritable preuve d'assimilation. C'est mon rôle de convertir un maximum de gens. »* Voilà qui porte l'avocate à estimer que *« le système utilisé par Mme Le Chevallier est grave car il participe à la mise en place d'un processus totalitaire de prise de pouvoir en installant uniquement des sympathisants, des fidèles, des soldats aux postes-clés »*.

Après le réquisitoire énergique du procureur évoquant *« une empreinte pétrie de convictions racistes, xénophobes et légitimistes débouchant sur une véritable hégémonie politique »*, l'avocat de l'accusée, Me Jacques Trémolet de Villers, a réfuté la notion de complot politique pourtant mis en avant par sa cliente. *« Je fais du droit, pas de la politique »*, a-t-il lancé au procureur en lui reprochant d'être *« le maître de la discrimination politique »*. Il pense en effet que sa cliente est poursuivie au motif qu'elle a été la secrétaire particulière de Jean-Marie Le Pen et que l'*« accusation ne tient pas, la victime estimant n'avoir pas fait l'objet de discrimination et n'ayant pas déposé de plainte »*. Entourée d'une foule de sympathisants et accompagnée par son époux, Cendrine Le Chevallier a quitté le tribunal pour entamer sa campagne des législatives partielles avec l'espoir d'y retrouver le fauteuil de son mari, récemment invalidé. Jugement le 5 mai.

José Lenzini



Les hôpitaux de proximité au cœur de la réforme de la carte sanitaire

Même envisagées dans le cadre des « pays », les restructurations hospitalières contraindront les petits établissements à fusionner, voire à changer d'activités. Le nouvel hôpital intercommunal du Haut-Limousin, établissement unique en trois sites, illustre une évolution inéluctable

LIMOGES
de notre correspondant

C'est maintenant certain : la campagne du Nord-Limousin ne deviendra pas un désert sanitaire. Depuis le début de l'année, un hôpital intercommunal, éclaté en trois sites, y prépare son projet d'établissement. Il s'agit, dit son directeur Daniel Manceau, *« de se donner au plus vite une perspective médicale cohérente »*. Cela, en effet, ne va pas de soi : ce nouvel établissement est né de la fusion de trois petits hôpitaux locaux, pour lesquels il s'agissait, à terme, de la seule solution de survie.

C'est en Basse-Marche (Haute-Vienne), terroir frontière entre Limousin, Berry et Poitou, cinq cantons de bocages, de forêts et d'affleurements granitiques, voués à l'élevage extensif du mouton et des bovins ; l'une des zones les plus déshéritées de la région : à peine 25 000 habitants, une baisse démographique de plus de 1 % par an, moins de 10 habitants au kilomètre carré dans certaines communes. Mais un maillage de bourgs anciens qui, à travers l'histoire, a entretenu dans cette contrée rurale une sorte de tradition urbaine. Héritage de cette tradition : trois hôpitaux locaux, distants entre eux de 7, 11 et 15 kilomètres : Bellac (la capitale de la Basse-Marche, 4 900 habitants), 260 lits ; Le Dorat (2 200 habitants), 191 lits ; Magnac-Laval (2 200 habitants), 309 lits. Il devenait évident qu'en période de traque des dépenses de santé, une telle situation n'allait pas durer. Les responsables locaux, élus et administratifs, ne voulurent pas attendre que le ciel leur tombe sur la tête. Daniel Manceau, nommé directeur à Magnac-Laval le 1er mai 1997, venait de mener à terme en Seine-Maritime une opération lourde : la fusion du CHUR de Rouen et de l'hôpital du Petit-Quevilly. C'était donc l'homme de la situation. *« Mais,* dit-il, *je n'ai fait que récolter ce que les autres avaient semé. Il y avait ici une réflexion déjà ancienne. Les esprits étaient prêts, les solutions techniques déjà élaborées. »*

L'Hôpital intercommunal du Haut-Limousin est donc désormais un établissement unique en trois sites, 760 lits, 437 agents ; c'est de loin le premier employeur du nord de la région, avec un *staff* de seize médecins, qui sont les praticiens libéraux de la Basse-Marche. Les fonctions administratives ont été réparties : à Bellac la direction générale, à Magnac-Laval les services financiers, au Dorat la gestion du personnel. Le premier problème technique a été la mise en interconnexion informatique des trois sites, condition première à la « mutualisation des moyens » et aux économies d'échelle. Sans licenciement, avec une réorientation d'une partie du personnel administratif vers des fonctions soignantes.

Les hôpitaux locaux ne possèdent pas de bloc opératoire. Ils accueillent les malades qui ne relèvent pas de la chirurgie et les convalescents sortis d'une opération lourde. L'Hôpital intercommunal du Haut-Limousin doit consacrer 80 % de son activité à la gériatrie, démographie locale oblige, et c'est cette vocation que le projet d'établissement entend renforcer. Avec quelques diversifications tout de même. Exemple : une activité d'urgence. La Basse-Marche est enserrée dans un triangle routier important : l'A 20 Paris-Limoges-Toulouse, l'axe est-ouest Centre-Europe-Atlantique, qui draine de Montluçon (Allier) à Angoulême (Charente) un fort trafic de poids lourds européens entre l'Allemagne et l'Espagne, et la diagonale Poitiers-Limoges, tronçon d'un itinéraire Bretagne-Méditerranée, encore virtuel sur le plan des infrastructures, mais bien réel quant à l'intensité du trafic. Bref, c'est une zone à fort taux d'accidents, qui a incité à la création d'une salle de déchocage, de premiers soins d'urgence et de deux aires d'atterrissage pour hélicoptères, pour mettre ce pôle hospitalier en prise directe avec le Samu limousin.

« SERVIR D'EXEMPLE »

L'autre argument est économique. L'hôpital rural n'est pas une « danseuse », il coûte moins cher à la Sécurité sociale. Le prix de journée va s'y situer, pour 1998, à environ 1 500 francs. Au CHUR de Limoges, il est, au strict minimum, de 2 400 francs, plus les dépenses de transport médicalisé. *« L'hôpital local,* estime Guy Richier, directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH, groupement d'intérêt public interface entre les services déconcentrés de l'Etat, la Sécurité sociale, les collectivités territoriales), *permet de traiter les cas qui encombreraient, sans nécessité médicale, les structures les plus lourdes. Il a son rôle de proximité dans un réseau régional qui englobe de plus en plus des instances de santé, le public, le privé, le généraliste et les spécialisations les plus sophistiquées. »*

Jacques-Michel Faure, maire de Bellac, président du conseil d'administration de la structure unifiée, y voit en outre l'amorce d'une méthode globale : *« Ces regroupements peuvent servir d'exemple à d'autres services publics pour constituer des complémentarités urbaines plus larges que les communautés de communes. »* Ils sont à mettre à l'actif de l'énergie que déploient les régions rurales en déprise pour ne pas mourir.

Georges Châtain

Les petites villes défendent leurs équipements

L'Association des petites villes de France a accueilli *« avec satisfaction »* les orientations gouvernementales. L'APVF estime que *« plusieurs propositions »* d'un Livre blanc sur les hôpitaux de proximité, qu'elle a publié récemment, ont *« été prises en compte »*. Son président, Martin Malvy (PS), attend maintenant que *« soient donnés aux hôpitaux de proximité les moyens financiers et humains nécessaires à leur mission »*. Il fait valoir que *« les plus petits établissements hospitaliers publics ne représentent que 5 % des dépenses hospitalières »*. M. Malvy interviendra lors des IVes Assises nationales de l'hospitalisation de proximité, organisée les 1er et 2 mai à La Réole (Gironde) par deux fédérations nationales, celle des maternités et hôpitaux publics de proximité et celle des usagers de ces hôpitaux.

Un devenir incertain pour les petits établissements

À L'INAUGURATION des Assises nationales de l'hospitalisation, le 30 mars à Paris, tous les intervenants officiels se sont posés en défenseurs de « l'hôpital de proximité ». Mais ce terme ne correspond à aucune définition précise : un centre hospitalier universitaire, installé au cœur d'une agglomération, a aussi une fonction de proximité. Des établissements sont cependant directement menacés par les restructurations : les hôpitaux généralistes installés dans les zones rurales. Mais leurs « défenseurs » ont fixé des limites à leur existence.

Certes Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a insisté pour que l'élaboration des prochains schémas régionaux d'organisation sanitaire (SROS), s'appuie sur la notion de « pays », réinventée par la loi Pasqua de 1995 et devenue un échelon de référence pour l'aménagement du territoire : cette entité géographique correspond au bassin de vie, de travail et de loisirs, d'une population. Elle dépasse les limites communales, voire les frontières départementales, et n'assure donc pas le maintien d'un établissement dans une petite ville.

Gérard Larcher, président de la Fédération hospitalière de France, et vice-président (RPR) du Sénat, l'a exprimé clairement : *« C'est dans le cadre du "pays" que doivent s'organiser les coopérations, les complémentarités, voire les fusions, quand elles apparaîtront souhaitables, et qu'il faudra ensemble faire comprendre, imaginer, accepter »*, a-t-il expliqué. Car s'il refuse *« de voir sacrifier les hôpitaux de proximité au nom de la seule rationalité économique »*, M. Larcher a prévenu cependant que la Fédération hospitalière de France *« aura le courage de dire »* qu'elle ne défendra pas tous les établissements : *« Faut-il, lorsqu'on ne peut pas améliorer la qualité, faute de moyens humains par exemple, les maintenir coûte que coûte au nom de l'aménagement du territoire et de la proximité ? »*, s'est-il demandé.

L'interrogation n'est pas neutre, quant au devenir des petits établissements confrontés à la pénurie de praticiens et suspectés aussi de ne pas offrir toute la sécurité : *« La proximité ne constitue pas toujours une bonne garantie de prise en charge »*, a souligné Bernard Kouchner. Le secrétaire d'Etat à la santé plaide pour une *« mise en réseau »* afin d'*« assurer l'égalité d'accès à des soins de qualité »*. *« Tous les établissements ne peuvent prétendre tout faire*, poursuit-il. *Un hôpital sans maternité ou sans chirurgie reste un établissement de soins à part entière. »*

Or si un « hôpital de proximité » n'assure plus l'un des trois services minimum (médecine, chirurgie et obstétrique), il perd de fait son caractère généraliste. Dans certaines zones rurales, son activité peut alors très vite se réduire, par exemple, à la gérontologie. Certes, le site et les emplois seront maintenus, mais l'établissement aura changé de fonctions. Et « l'hôpital de proximité » ne sera plus un hôpital à part entière.

Bruno Caussé




ENQUÊTE

Les révoltés de l'échec scolaire

AU collège Jacques-Prévert de Noisy-le-Sec, tout le monde l'appelle *« la boîte à chaussures »*. C'est une petite salle de cours conçue pour dix-huit élèves, mais où s'entassent depuis plusieurs années des classes à vingt-huit. Il n'y a même plus de place pour le bureau de l'enseignant. *« Cette salle avait été conçue à l'époque où l'on pouvait dédoubler les classes »*, se rappelle une professeur de français qui travaille depuis vingt ans dans cet établissement. La *« boîte à chaussures »*, c'est un peu le symbole du « mouvement de colère » qui a gagné les enseignants de Jacques-Prévert depuis le 13 mars.

« Avant, nous avions des conditions correctes d'enseignement, nous étions un bon collège de centre-ville », explique un professeur d'histoire-géographie. *« Mais,* ajoute-t-il, *depuis six ans, tout se dégrade. »* Au-delà de la diminution drastique des dédoublements de classe, la section bilingue, proposée dès la sixième, a été supprimée en 1996. Résultat : l'absence de *« filières attractives »* amène certains parents à inscrire leurs enfants dans le privé. La classe « palier », permettant aux élèves en difficulté d'effectuer leur cycle de quatrième-troisième en trois ans, a également disparu alors qu'elle contribuait à lutter contre l'échec scolaire.

« Tout ce qui permettait d'offrir des parcours diversifiés aux élèves n'existe plus. Nous ne pouvons plus répondre aux besoins des jeunes », protestent les enseignants. Faute de moyens suffisants, certaines disciplines, qui devraient comporter une approche pratique, se résument à des cours théoriques. Ainsi, le professeur de technologie regrette de n'assurer que la moitié de son programme en quatrième et en troisième. *« Nous n'avons pas de matériel pour la fabrication »*, indique-t-il.

Dans la section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), qui accueille 93 élèves en échec dans le cursus normal, la situation n'est guère plus brillante. Aucun cours de langue vivante et de technologie n'est assuré alors qu'il s'agit d'enseignements obligatoires. Dans l'atelier de mécanique automobile, le matériel est le même depuis vingt ans. *« Notre outillage n'a pas suivi l'évolution du métier. Environ 300 000 francs seraient nécessaires pour rééquiper l'atelier »*, chiffre le tuteur de mécanique auto. Quant à l'atelier blanchisserie, il ne dispose pas de machine de nettoyage à sec.

Parallèlement à la dégradation des conditions d'enseignement, la situation socio-économique des familles des élèves s'est détériorée. *« Au fil des ans, les rangs de la cantine se vident »*, note un surveillant. Sur les fiches de renseignements remplies en début d'année, il est de plus en plus fréquent de découvrir le père et la mère au chômage. *« Un jour, j'ai demandé à l'une de mes élèves pourquoi il y avait une trace de brûlé sur son devoir. Elle m'a expliqué que c'était à cause de la bougie et que l'électricité était coupée chez elle depuis deux mois »*, raconte une enseignante.

De son côté, une professeur de langue a appris, à l'occasion d'un jumelage, que la famille d'un de ses élèves, qui devait accueillir un jeune Allemand, n'avait pas l'eau courante dans son logement. Et puis, évoque une jeune enseignante du collège République à Bobigny, il y a cette mère de famille qui ne dispose que d'un travail au noir de femme de ménage pour élever seule ses quatre enfants, ou encore cette jeune fille *« qui doit coucher le soir ses parents alcooliques »*.

« Certains jeunes vivent des difficultés à n'en plus finir. Il s'agit d'une misère matérielle et morale », rapporte-t-elle. A cette aggravation du contexte social s'ajoute la présence, dans la plupart des classes, de quelques *« cas lourds »*, comme les nomment les équipes éducatives. Derrière ce terme se cachent des jeunes dont l'attitude relève quasiment, d'après les enseignants, *« de la psychiatrie »*. Enfant *« caractériel »*, enfant *« en délire »*, ou enfant *« totalement paumé »* depuis, par exemple, que le père est en prison, ces *« cas lourds »*, bien qu'ils soient minoritaires, perturbent les cours et nécessiteraient *« une prise en charge spécifique »*, réclament ceux qui les côtoient dans le cadre scolaire.

C'EST tout ce contexte qui semble engendrer *« des tensions de plus en plus grandes dans les couloirs »* du collège, *« une agressivité verbale et parfois physique entre les élèves »*. Comment, dans ces conditions, alors que les jeunes ont de plus en plus besoin d'être encadrés et aidés, *« accepter une baisse constante des moyens, des classes de plus en plus nombreuses et seulement un demi-poste d'assistante sociale ? »*, interpellent les professeurs. *« Nous réclamons l'équité »*, insiste l'un d'eux.

« Certains de nos élèves n'ont pas une vie d'enfant », résume un enseignant du collège Travail-Langevin à Bagnolet. Reprenant les termes du rapport Fortier consacré aux *« conditions de réussite scolaire dans la Seine-Saint-Denis »*, qui a donné lieu au plan de rattrapage tant contesté du ministère, Betty, conseillère principale d'éducation (CPE), estime que, dans ce département, les difficultés ne sont pas différentes qu'ailleurs, mais qu'elles sont *« plus nombreuses que partout ailleurs »*. Alors, dit-elle, *« nous ne pouvons traiter que les urgences. Lorsqu'un feu est éteint, un autre s'allume à côté. Il faut du temps et du personnel supplémentaire pour assurer une réelle prise en charge des jeunes »*, dit-elle. *« Ces enfants ont besoin d'écoute, d'une attention qui est souvent très proche d'une demande d'affection »*, constate un enseignant.

« Notre département est sinistré parce qu'il n'offre pas les mêmes chances qu'ailleurs aux enfants. C'est cette injustice qui a donné une telle ampleur à notre mouvement », explique un parent d'élève

Dégradation des conditions d'enseignement, détérioration de la situation socio-économique des familles : la Seine-Saint-Denis cumule les handicaps nuisant à une scolarité normale. Enquête sur le ras-le-bol d'enseignants et d'élèves qui se sentent abandonnés

« Je n'ai pas dix élèves dans une classe qui vivent dans une famille dite moyenne ou standard, avec un papa qui travaille, une maman et des frères et sœurs », témoigne un professeur du collège Elsa-Triolet à Saint-Denis. C'est pourquoi, insiste-t-il, *« les enseignants ont besoin de personnels autour d'eux pour la prise en compte des problèmes familiaux et sociaux »*. A Elsa-Triolet, un bel établissement en briques rouges dont la forme évoque un oiseau, quarante-trois nationalités se côtoient parmi les élèves. *« Sur vingt-six élèves dans ma classe de sixième, deux sont nés en France métropolitaine. Cette mosaïque devrait et pourrait être une richesse. Ce n'est pas partout que l'on voit un Rwandais expliquer à un Cambodgien les conflits dans son pays. Mais actuellement, l'école fait comme si tous les élèves étaient pareils »*, regrette un enseignant.

« Il faut déprogrammer l'idée que l'on s'accommode de l'échec scolaire », s'insurge une mère d'élève, qui refuse toute idée de *« résignation »* et qui ne supporte plus qu'*« une classe n'ait pas de prof de français pendant quatre mois »*. Et c'est bien l'aggravation de l'échec scolaire qui a entraîné la révolte des personnels de l'éducation nationale, des parents et des élèves de ce département. Dans la plupart des collèges, les résultats des évaluations en français et en mathématiques réalisées à l'entrée en sixième et les taux de réussite au brevet sont en baisse constante. *« Notre département est sinistré parce qu'il n'offre pas les mêmes chances qu'ailleurs aux enfants. C'est cette injustice qui a donné une telle ampleur à notre mouvement »*, considère un parent d'élève. *« Réclamer davantage de personnels et de moyens pédagogiques, c'est tout sauf un caprice de notre part, c'est une nécessité sociale »*, renchérit une enseignante.

Car, à côté des *« cas lourds »*, des perturbateurs irrécupérables et des fauteurs de troubles qui mettent les établissements à la une des médias, il y a tous les autres, c'est-à-dire, pour les enseignants, *« la majorité de nos élèves »*, qui viennent à l'école *« avec enthousiasme »*. *« Il faut voir la capacité de certains jeunes non-francophones à se dépasser pour réussir. Ces gamins ont souvent une force supplémentaire, celle de partager un projet avec leur famille. »* Pour Gérard, professeur d'anglais à Elsa-Triolet, *« les phénomènes marginaux cachent la vraie image de la banlieue. Dans notre établissement, il y a dix ou quinze gosses sur plus de six cents qui posent vraiment des problèmes »*. Lydia, originaire des Antilles, a fait toute sa scolarité dans la Seine-Saint-Denis avant d'obtenir un poste de CPE à Saint-Denis. *« A mon époque, les problèmes de violence existaient déjà. Notre quotidien ne se résume pas à cela. La vraie lacune, c'est l'inadaptation des politiques éducatives à la population accueillie. »*

UN jeune professeur de français regrette qu'il soit *« impossible de monter un projet audiovisuel avec les élèves, faute de moyens, alors qu'ils sont fans d'images et que ce support les motiverait »*. Mais que faire, tempère un professeur d'éducation physique et sportive, face à des enfants *« qui s'insultent dès le plus jeune âge, qui n'ont pas de limite dans le geste et dans le propos »*, que faire lorsque *« quinze élèves sur vingt-quatre n'ont pas fait les devoirs demandés »*, que faire lorsque *« les colles se multiplient tellement qu'elles finissent par ne plus avoir de sens et que les mots inscrits sur le carnet ne peuvent pas être lus par les parents parce qu'ils ne maîtrisent pas le français »* ?

Les élèves, eux, ont compris une chose : *« Les enseignants ne font pas grève pour réclamer une augmentation de salaire »*, expliquent plusieurs d'entre eux. Issam et Samir, élèves en quatrième au collège Travail, aimeraient bien être *« moins nombreux en classe, comme ça le prof pourrait entendre chaque élève, on serait mieux écoutés »*. Pour eux, les problèmes de discipline sont liés *« aux problèmes de la famille. Il y a des histoires de divorce, d'argent, alors certains ne sont pas concentrés. Et puis certains parents ne peuvent pas aider leurs enfants à cause de la langue »*. Il y a quelques jours, *« trois sixièmes ont attaqué un quatrième parce qu'ils s'étaient fait traiter de je-sais-pas-quoi. Ça s'est terminé avec une fracture du nez »*, racontent-ils.

Ludivine, Aïssetou et Audeline, élèves en quatrième à Jacques-Prévert, ne se sentent pas vraiment concernées par les problèmes de violence. *« On a de la chance par rapport aux autres qu'on voit à la télé »*, disent-elles. Ce qui les choque le plus, c'est d'avoir appris que leur département *« a moins de moyens que les autres. Ça, c'est pas normal et c'est bien que les profs se battent pour nous »*. Comme Issam et Samir, elles aimeraient, elles aussi, *« être moins nombreux en classe pour pouvoir participer davantage »*, mais aussi disposer de *« plus de matériel en technologie et en sciences »*, et avoir *« une infirmerie ouverte tous les jours »*.

Pour les enseignants de Bagnolet, *« il n'est plus possible de séparer les moyens des efforts fournis par les équipes éducatives pour tenir la barque. Il y a nécessité que le système joue un rôle d'entraînement. Les équipes pédagogiques ont besoin d'un souffle d'air. Parmi tous les professeurs qui demandent à quitter la Seine-Saint-Denis, bon nombre en ont ras le bol que l'administration n'entende pas leurs doléances. »*

Les parents d'élèves, dont la mobilisation a surpris et remonté le moral des personnels de l'éducation nationale, sont nombreux à s'interroger sur la cohérence des discours politiques. *« Comment peut-on supporter les déclarations ministérielles sur le développement des nouvelles technologies à l'école, sur l'apprentissage des langues vivantes dès le primaire et sur les dix-huit élèves par classe lorsqu'on voit la réalité de la Seine-Saint-Denis ? »*, s'insurge une mère. *« Le grand public entend tout cela à la télé et c'est grave, car les promesses ne sont jamais tenues »*, ajoute-t-elle.

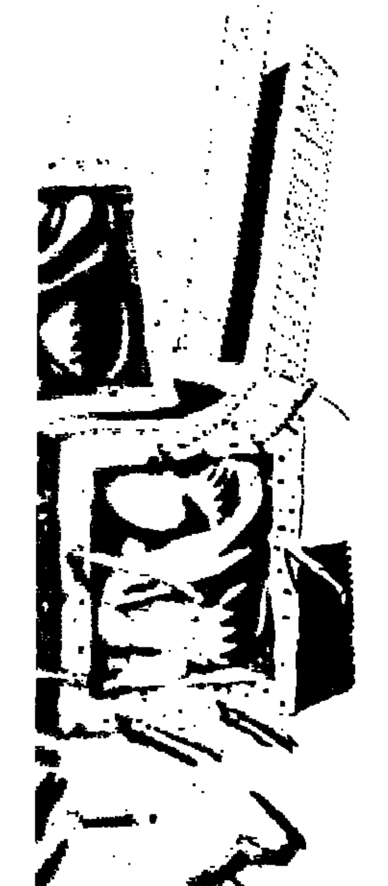
Pour tous les grévistes, la phrase *« on veut des moyens, on n'est pas des moins-que-rien »*, reprise lors de toutes les manifestations à Paris, demeure la plus représentative de ce sentiment de ras-le-bol qui anime leur mouvement. *« La citoyenneté, tant évoquée par les politiques, c'est d'abord l'égalité des chances. Comment parler de citoyenneté quand la justice n'existe pas ? »*, s'emporte un parent d'élève, qui refuse cette fameuse *« spirale de l'exclusion »*.

MÊME révolte chez une CPE : *« On a en marre des condoléances et on en a marre de n'obtenir qu'un demi-poste supplémentaire après des jours de grève. »* *« Lorsqu'on dit " on nous abandonne ", derrière le "on", il y a l'institution scolaire, mais aussi la société. Ce n'est pas de la parano, mais un sentiment partagé par les personnels des établissements »*, souligne un enseignant de Saint-Denis. Il ne s'agit pour personne de régler tous les échecs scolaires, mais il s'agit au moins d'améliorer le quotidien, et donc la motivation des élèves par le biais d'un travail pédagogique différent qui nécessite, avant tout, des effectifs allégés et une présence plus importante d'adultes formés.

A trois ans de la retraite, la CPE du collège Jacques-Prévert ne pensait pas vivre une telle *« révolte »*. Mais, raconte-t-elle, *« le jour où Claude Allègre annonçait son plan de rattrapage, nous apprenions de l'inspection académique qu'on allait nous supprimer notre demi-poste d'assistante sociale. J'en ai presque pleuré. Trop, c'était trop. »*

Sandrine Blanchard
Dessin : Nicolas Vial

هكذا من الاصل



Pour une gauche de gauche

Suite de la première page

Ils restreignent le cercle des questions gênantes au vade-mecum habituel du futur candidat à la prochaine élection : comment ne pas perdre les européennes, comment préparer les législatives en cas de nouvelle dissolution, à quel nouveau parti vaut-il mieux adhérer ? Et bientôt : comment rallier les voix du centre en déshérence ? etc. C'est cette conception de la politique qui est depuis plusieurs années l'alliée la plus sûre du FN : instrumentale et cynique, plus attentive aux intérêts des élus qu'aux problèmes des électeurs, elle n'attend de solution que de la manipulation des règles du jeu électoral et médiatique.

Les vraies questions sont d'une tout autre ampleur : pourquoi, en moins d'un an, la gauche « plurielle » a-t-elle cassé la dynamique de sa victoire à l'arraché alors qu'elle n'a pas même l'alibi d'indicateurs économiques en déroute ? Pourquoi a-t-elle suscité des déceptions dont ses résultats électoraux interprétés comme des victoires ne donnent qu'une faible idée ? Pourquoi, par exemple, tant de suffrages pour les organisations qui se veulent ou se disent hors du jeu politique ? Pourquoi une partie de la droite en perdition préfère-t-elle se radicaliser alors qu'elle est au pouvoir à travers une gauche qui réalise tous ses rêves ?

Avec sa tentation extrémiste, la droite rejoue une partie déjà perdue par le centre et la droite allemands au début des années 30, sous la République de Weimar. L'Etat impotent suscite l'indifférence massive des électeurs pour la République : il est clair qu'on ne va pas voter pour répartir des prébendes, étouffer des scandales, vendre des services publics au plus offrant, s'en remettre à des bureaucraties inamovibles et inaccessibles, nationales et internationales.

En implosant, la droite française retourne aux origines troubles du régime qu'elle a fondé. Quand les conservateurs ne savent plus quoi *conserver, ils sont prêts* à toutes les révolutions conservatrices. La persistance du succès électoral d'un parti comme le Front national, dont le programme appliqué ferait la ruine de ses électeurs les plus démunis, n'exprime souvent rien d'autre que l'aversion à l'égard d'un personnel politique obstinément sourd et aveugle au désarroi des classes populaires.

Les faux-semblants de la gauche « plurielle » déçoivent les électeurs de gauche, démobilisent les militants, renvoient vers l'extrême gauche les plus exaspérés. Il n'est guère étonnant que les premiers à protester aient été les premiers floués de la démagogie « plurielle » d'une gauche vraiment singulière : les sans-papiers, les chômeurs, les enseignants.

Une réforme électorale ne suffira pas à calmer les revendications auxquelles des ministres répondent par la charité ostentatoire, le saupoudrage calculé ou les tours de passe-passe rusés. Quand ils ne se laissent pas aller à des outrances verbales arrogantes ou démagogiques, toutes à l'opposé de la générosité enthousiaste d'un message mobilisateur, voire à des pratiques tragiquement semblables à celles de leurs prédécesseurs.

La gauche officielle a bien du mal à se débarrasser de l'héritage douteux du mitterrandisme. Elle irrite ses fidèles sans pouvoir attendre de ses ennemis le moindre signe de satisfaction. Elle profite provisoirement de la médiocrité de ses adversaires sans proposer autre chose qu'une politique au jour le jour qui ne change rien d'essentiel dans la vie quotidienne de la grande majorité des citoyens. *Le jour du bilan, peut-être plus proche qu'elle ne croit, avec la menace de nouveau disponible de la dissolution, que pourra-t-elle invoquer pour mobiliser les abstentionnistes, les dissuader de voter pour le FN ?* Les emplois-jeunes pour quelques-uns, les 35 heures en peau de chagrin, la rigueur ininterrompue, une réforme de l'éducation transformée en show ministériel, la fuite en avant vers l'Europe des banquiers ? Croit-on pouvoir tromper longtemps l'attente d'une Europe sociale avec une « gauche plurielle européenne » animée par la troïka néo-libérale Blair-Jospin-Schröder ?

Il est temps que le quatuor Jospin, Chevènement, Hue, Voynet se rappelle que les majorités de gauche ont conduit au désastre chaque fois qu'elles ont voulu appliquer les politiques de leurs adversaires et pris leurs électeurs pour des idiots amnésiques

La gauche de base croit encore à la République sociale : il est temps que le quatuor Jospin, Chevènement, Hue, Voynet se rappelle que les majorités de gauche ont conduit au désastre chaque fois qu'elles ont voulu appliquer les politiques de leurs adversaires et pris leurs électeurs pour des idiots amnésiques.

Les vraies réponses à la fascisation rampante ou déclarée ne *peuvent venir que des mouvements sociaux* qui se développent depuis 1995. A condition que l'on sache les entendre et les exprimer au lieu de travailler à les déconsidérer par la diffamation publique ou les coups fourrés d'anciens apparatchiks politiques convertis en hommes d'appareil d'Etat. Ils suggèrent en effet des perspectives politiques et avancent même parfois des projets et des programmes constitués.

La pression locale, dans certaines régions de gauche, a contribué à rappeler à la raison la droite la moins aveugle. Les manifestations anti-FN témoignent d'une capacité militante qui ne demande qu'à défendre des causes plus ambitieuses que le seul refus du fascisme. Le mouvement pour le renouveau des services publics – et notamment pour une éducation nationale plus juste, tel qu'il s'exprime aujourd'hui en Seine-Saint-Denis – est à l'opposé de la crispation identitaire sur une institution archaïque : il affirme la nécessité de services publics efficaces et égalitaires dans leur fonctionnement et dans leurs effets.

Le mouvement des sans-papiers, voué aux gémonies par les « responsables » de tous bords, est une résistance collective face à la politique obtuse qui, au nom de la lutte contre Le Pen, prend souvent ses idées et ses armes chez Le Pen (avec le succès que l'on sait...). Le mouvement des chômeurs apparaît comme une *« lutte tournante »*, sans cesse recommencée contre les effets destructeurs de la précarisation généralisée. Les mouvements récents contre l'AMI et pour la taxation des capitaux témoignent de la montée en puissance de la résistance au néolibéralisme : elle est, par nature, internationale.

Ces forces que nos professionnels de la manipulation suspectent d'être sous l'emprise de manipulateurs extérieurs sont encore minoritaires mais, déjà, profondément enracinées, en France comme dans d'autres pays européens, dans la pratique de groupes militants, syndicaux et associatifs. Ce sont elles qui, en s'internationalisant, peuvent commencer à s'opposer pratiquement à la prétendue fatalité des « lois économiques » et à humaniser le monde social. L'horizon du mouvement social est une internationale de la résistance au néolibéralisme et à toutes les formes de conservatisme.

Pierre Bourdieu

Contre un maccarthysme à la française

par Roger Planchon

DANS le chaos politique actuel, les salariés de toutes les entreprises artistiques des régions Languedoc-Roussillon, Picardie, Rhône-Alpes mesurent parfaitement que leur emploi dépend maintenant, pour six ans, de la nouvelle ligne qui sera choisie par les présidents de ces régions, liés à ceux qui les soutiennent.

MM. Blanc, Baur, Millon, l'ensemble des artistes qui travaillent dans vos régions désapprouvent ces alliances. C'est un fait. Et ce fait a *même un poids politique*. A ces artistes, quel choix laissez-vous ? S'exiler ? Tenter de travailler dans ces régions en méprisant les élus, dans un quotidien encore plus précaire ? Grossir la masse des chômeurs ? Se jeter dans des grèves de la faim ? S'enchaîner aux grilles du *siège des assemblées régionales ?* Combattre six ans, pied à pied, au jour le jour, en suspectant chacune des mesures que vous prendrez de s'inscrire dans une chasse aux sorcières plus ou moins larvée ? Aucune de ces solutions n'est bonne, direz-vous, et toutes vous déplairont. *Mais qui a créé* cette situation ?

Le troisième des six points que, selon certains, vous avez adoptés est, tel que le cite *Le Monde* du 18 mars : *« Défense de l'identité culturelle française et régionale et refus de la dictature du conformisme de gauche »*. Ce troisième point ouvre la porte à tous les excès des élus, à toutes les forfaitures des fonctionnaires qui, se réfugiant derrière leur statut, appliqueraient ces décisions.

L'ensemble des salariés et responsables des entreprises artistiques du Languedoc-Roussillon, de Picardie, de Rhône-Alpes se doivent de demander :

– au président de région, qui a contracté ces nouvelles alliances et qui sait parfaitement que ce que l'on appelle subventions sont en fait des salaires, une déclaration claire de la politique qu'il va demain adopter.

Tout se joue autour d'une ambiguïté canaille. La première phrase du point 3 entre dans la catégorie de la langue de bois : *« Défense de l'identité culturelle française et régionale »*. Les artistes de vos régions se rangent tous derrière une telle bannière, qui *proclame tout* et rien. L'ambiguïté de la deuxième phrase est plus retorse : *« Refus de la dictature du conformisme de gauche sur la culture »*. Les élus se proposent-ils de définir un art de droite et un art de gauche, afin de rejeter le second ? C'est difficile. En revanche, cette deuxième phrase s'éclaire si l'on comprend qu'il s'agit d'écarter les artistes de sensibilité politique de gauche, qu'on accusera de conformisme, et d'exercer une dictature. C'est évidemment sur cette deuxième phrase que porte la demande, car elle est trop lourde de menaces pour l'avenir de la démocratie.

MM. Baur, Blanc, Millon, souhaitez-vous chasser de votre région les artistes de sensibilité politique différente de la vôtre ? Artistes et salariés des entreprises artistiques de votre région voient parfaitement que votre élection suspend sur leurs têtes une épée de Damoclès. Comment travailler dans une région avec des élus et des fonctionnaires trop zélés, capables de mettre en pratique une telle politique ? Certains, qui ont voté pour vous, affirment avec bonne humeur que c'est leur programme. Ce n'est pas votre cas ? Alors, moins de langue de bois, et un texte de rejet clair :

– aux journalistes d'obtenir des *trois présidents une déclaration* sans ambiguïté sur ce point 3 ;

– à la ministre de la culture de préciser les engagements qu'elle peut prendre, sur le plan financier, si des décisions politiques frappent les entreprises artistiques de ces régions ;

– *au ministre des finances* et à ses services omnipotents qui déterminent le cadre financier des établissements artistiques d'être prêts à suivre la ministre de la culture dans ses engagements ;

– aux fonctionnaires des régions qui seraient amenés à appliquer, *dans le domaine* artistique, les décisions politiques des élus de ne pas croire que leur statut les dégage de leurs responsabilités. Les fonctionnaires doivent mesurer que les responsables des établissements artistiques, théâtres publics, maisons de la danse, etc, sont autant qu'eux serviteurs de l'Etat ;

– aux directeurs des DRAC, sur le terrain, de s'engager dès aujourd'hui à dénoncer publiquement chaque mesure qui frapperait une entreprise artistique pour des raisons politiques. D'affirmer dès aujourd'hui qu'ils ne se réfugieront pas derrière leur statut de fonctionnaires. Sinon, il sera clair que, dès la première épreuve, la déconcentration qu'ils ont réclamée à l'Etat et qui leur a été accordée est un leurre ;

– aux responsables politiques des groupes minoritaires qui siègent dans ces nouvelles assemblées et qui dénoncent ces nouvelles alliances de s'engager à surveiller attentivement ce domaine et à dénoncer et combattre toute atteinte portée, pour des motifs politiques, aux emplois des entreprises artistiques de la région.

Sont en jeu, dans ces étranges alliances, des emplois et une chasse aux sorcières lancée contre des artistes, pour des motifs politiques. Les divers responsables de la nation, élus et fonctionnaires, doivent veiller à ce que l'art, comme la justice, ait un fonctionnement indépendant *du pouvoir* politique et des péripéties électorales. C'est le minimum qu'on est en droit d'attendre du président et des fonctionnaires d'une région. Avec l'art et la justice, une nation peut mesurer la réalité de sa démocratie.

***Roger Planchon** est directeur du Théâtre national populaire (TNP) et président de Rhône-Alpes cinéma.*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TéL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'échec de M. Chirac à Paris

LA dissolution est-elle de retour ? Celle de la majorité parisienne, s'entend... Un peu moins d'un an après la décision de Jacques Chirac de renvoyer devant les électeurs les députés élus en 1993, Jacques Toubon et Bernard Pons, tous deux proches du président de la République, ont lancé, lundi 6 avril, leur offensive contre le maire de Paris, Jean Tiberi, en créant, avec le concours de l'UDF Claude Goasguen, un nouveau groupe, dissident de la majorité municipale, au Conseil de Paris.

Certes, rien n'indique que M. Chirac ait donné son aval à cette opération. M. Tiberi soutient, d'ailleurs, qu'il ne l'a pas fait et veut en voir pour preuve la démission de M. Toubon de la fonction de conseiller qu'il occupait à la présidence de la République. Mais en l'absence de toute commentaire de l'Elysée, chacun s'en remet à ce qui est de notoriété publique : les principaux animateurs de la fronde sont des chiraquiens notoires et invétérés.

Trois ans après avoir préféré M. Tiberi à M. Toubon comme successeur au poste de maire de Paris, M. Chirac voit une partie de sa garde rapprochée engager une bataille qui vise clairement à corriger ce choix. Edouard Balladur, qui avait opté pour la discrétion, mais qui songeait lui aussi à un avenir parisien – le résultat de la liste qu'il conduisait dans la capitale aux élections régionales lui paraissant de nature à justifier une revendication sur la conduite de la droite parisienne – se voit pris de vitesse par MM. Toubon et Pons. Tous sont d'accord sur un point essentiel : la façon dont la mairie de Paris est gérée depuis 1995 n'est pas satisfaisante ; cette situation ouvre la voie à une victoire de la gauche aux élections municipales de 2001.

En dépit des dénégations du maire, qui a toujours présenté comme un « complot » politique, judiciaire et médiatique les mises en cause dont il fait l'objet – de l'appartement social attribué à son fils à la contestation des listes d'électeurs dans son arrondissement –, plusieurs des principaux responsables du RPR parisien estiment que la situation n'est pas tenable. Leur tentative pour peser sur la politique de l'Hôtel de Ville, voire pour contraindre le titulaire du poste à la démission, relève de l'opération « dernière chance » pour la droite.

Faut-il s'en féliciter ? Il conviendrait de le faire, sans doute, si les initiateurs de l'affaire avaient en vue, non pas seulement un sauvetage des positions de pouvoir de leur camp à Paris, mais une véritable réforme de la façon dont cette ville est gouvernée. M. Toubon fait évidemment des propositions en ce sens, mais le système chiraquien installé dans la capitale depuis vingt et un ans, et dont la fronde actuelle signe l'échec, incite à la prudence. La gauche qui, dans les six arrondissements qu'elle dirige, a donné des preuves d'imagination dans sa pratique de la démocratie urbaine peut se juger encouragée par la fracture qui se produit au sein de la majorité à l'Hôtel de Ville. Elle aurait tort, cependant, d'en conclure qu'elle a déjà gagné la partie.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs. Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'accueil de milliers de touristes américains

CENT MILLE touristes américains s'apprêtent donc à venir en France cet été. Christian Pineau nous en a donné l'assurance hier soir dans une conférence de presse tenue au ministère des travaux publics. Mais l'arrivée massive et souhaitée de tous ces porteurs de devises ne va pas sans poser quelques problèmes, tant pour les organismes privés que pour l'administration.

Tout d'abord celui des transports. Il est, heureusement, résolu. Avec le *De-Grasse* la France ne dispose pour le moment que d'un transatlantique, mais les compagnies étrangères lui viendront en aide. Quant à notre réseau aérien, il vient en tête, celui-là, de toutes les lignes transatlantiques européennes. Air France a deux fleurons à sa couronne : son confort et sa cuisine. Sans compter les autres. Du côté SNCF, tout est également au point. Il n'a pas été commode de régler la question de l'essence au bénéfice de ceux qui viendront avec leurs voitures et constitueront de ce fait une clientèle mobile des plus intéressantes.

Le gros point, a souligné le ministre, c'est la question des prix. Hôteliers et restaurateurs doivent *« faire leurs prix »* et surtout s'engager à les respecter. Les Américains, on le sait, aiment savoir quand ils partent à quoi ils s'engagent financièrement parlant. Prix fixe de 150 F, 300 F, 500 F, et même plus, oui, concède M. Pineau, mais plus de ces menus-surprises qui surprennent si désagréablement le client. En d'autres termes, finis les coups de fusil. Enfin, que les commerçants ne fassent pas étalage d'articles de haut luxe. La faveur ira plutôt aux articles bon marché.

(8 avril 1948.)

Je te dis pas ! *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

CLAUDE DUNETON publie un *Guide du français familier* (Seuil). C'est le roi du parler non académique, Duneton. Une dizaine de titres de lui traitent des va-et-vient entre la norme enseignée dans les écoles et les fantaisies de la rue, le *« non-conventionnel »*, comme disaient Cellard et Rey. Un coup, il initie les beaux quartiers aux nouveautés des banlieues ; un coup, l'inverse. C'est toujours joyeux, de vendre la mèche.

Car il y a du viol de secret et de la fronde dans l'air, quand on franchit les fronts du vocabulaire. Instrument d'échange, la parole est aussi moyen de s'enfermer entre soi, de se distinguer ; un snobisme, du bas de l'échelle comme du haut. L'invention langagière a besoin d'un repoussoir. Le locuteur châtié (châtré ?) traque l'incorrection comme une menace contre le petit saxe de bonne maman ; et l'argotier s'enchante d'être incompris du salon. Sans Proust et ses troufignolages d'adjectifs, Céline aurait eu plus de mal à éructer. Clichy avait besoin de Chaillot ; et réciproquement.

La lutte des dialectes s'est affadie, avec celle des classes. La *bourge* ne déteste pas jacter *peuple*, depuis que ce dernier se confond avec le parler *jeune*, après quoi tout le monde court. Les modèles et les têtes de Turc changent. Le jargon technocratique est plus dénigré que l'académisme. Un code d'abréviation issu du monde potache et du *quick-fast* remplace celui des artisanats moribonds. Test de démagogie parentale : dites-vous « à tout' », pour « à tout à l'heure » ? Parlez-vous « p'tit dèj' » ?

Le nouveau *dico* de Duneton est plutôt « thème » que « version ». Il part du terme bien famé pour aller vers l'argot. Il passe d'*agréable* à *chouette*. L'index permet les trajets inverses : *bol* reconduit à *chance*. Il est frappant que les sources des mots fantaisistes se brouillent et se tarissent, avec la fin des petits métiers et des bistrots. La télé nivelle. Les politiques science-poisent. Cela n'empêche pas de tourner la fabrique à superlatifs, à diminutifs, à synonymes sexuels. Frappant, également, comme les trouvailles s'usent de plus en plus vite ; en moins d'une génération, parfois. Les grands événements collectifs donnent le ton. Après la guerre, on parlait de *fusiller* sa batterie ; on ne fait plus que la *bousiller*.

L'éphémère des modes verbales explique les prudences de l'Académie, injustement prises pour des pruderies. A quoi bon authentifier des expressions qui durent moins longtemps qu'une édition de son Dictionnaire (un demi-siècle en moyenne) ? Si les Quarante avaient officialisé *vachement bat'* ou *formid'*, dans les années 40, ils n'auraient plus qu'à ajouter *vieilli*, maintenant que *super* vaut pour tous les compliments.

Il est faux que l'Académie boude l'argot. Elle se sait greffier(ère) de l'usage, non juge(sse) de paix. C'est sans pincettes qu'elle indique les niveaux de langue : *class.* pour ampoulé, *litt.* pour vieillot ; *fam., pop., arg., triv.* Vérifiez (jusqu'à *enzyme*, provisoirement) : rien de bégueule dans ses critères. Quand ils s'empoignent de trop, ces messieurs-dames votent. La coupure entre Anciens et Modernes garde sa virulence. Les tenants du passé et ceux de la modernité ne sont pas ceux qu'on croit. La suffisance absconse des sociolinguistes et des théoriciens de la didactique leur chauffent les oreilles plus que les bricolos marioles du port-aux-foins, dont ils s'estiment complémentaires. Arletty, Prévert, Dard et Audiard ont leur place au panthéon du dire juste, même si le bien-dire entendu sous la Coupole, avouez, ce n'est pas mal non plus.

Si les gens sont fous des choses du langage (quel courrier ardent, dès qu'on y touche !), c'est qu'elles ont pris la place des frontières territoriales, des patois, des héritages immatériels à transmettre. La langue et ses variantes, c'est ce qui reste quand la *téloche* est *hachesse*, c'est la nouvelle patrie. Pour parler Duneton : *« La tire à fond la caisse : craignos, rien à secouer, on s'en tamponne ! Une taffe, un pétard : pas de quoi en faire un fromage ! Une mufflée : c'est ringardos ! La baston : c'est glauque !... »* Mais jouer avec les mots, *« c'est jouasse, ça me botte, putain, je te dis pas »* !

L'ange de l'ignorance *par Ronald Searle*



Le grand écart de Jean-Pierre Chevènement

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT fait des vagues. Ministre de François Mitterrand, il avait appliqué deux fois le principe selon lequel *« un ministre, ça ferme sa gueule ou ça démissionne »*. En 1983, par refus de la rigueur ; en 1991, par refus de la guerre contre l'Irak, il avait donné sa démission. Aujourd'hui, unique représentant au gouvernement d'un Mouvement des citoyens créé, en 1993, pour consacrer son refus de l'Europe de Maastricht, il n'entend pas partir au moindre désaccord. Au contraire : il s'exprime très librement dans des cénacles gouvernementaux où le débat est devenu la règle. Mais jusqu'où peut aller le débat au sein du gouvernement sans miner sa cohésion ?

La défaite du MDC en Franche-Comté, où Christian Proust, abandonné par le reste de la gauche, a été battu par Jean-François Humbert (UDF-PPDF), a été vécue comme une humiliation. Elle nourrit le mal-être de M. Chevènement, désireux pourtant de rester embarqué dans l'aventure de la gauche « plurielle » au côté de son ami Lionel Jospin, un des rares dirigeants socialistes en qui il a confiance. Bénéficiaire de son alliance électorale avec le PS, le MDC craint, demain, d'être victime d'une réforme du mode de scrutin – limitant, par exemple, l'effet de la proportionnelle aux européennes – qui le condamnerait à lier son sort à un allié plus puissant : le PS s'il choisit l'efficacité, le PCF s'il privilégie la proximité du combat anti-euro.

L'accroc franc-comtois survient alors que les différends entre le MDC et une partie du gouvernement et de la majorité s'enveniment sur l'euro et l'immigration. Sur l'euro, où pour la première fois les députés du MDC vont voter contre un texte du gouvernement – sur la réforme de la Banque de France – avant de récidiver lors du scrutin solennel sur la monnaie unique, l'exercice relève de la schizophrénie. M. Chevènement, ministre, est, par fonction, solidaire d'un texte défendu par le gouvernement que M. Chevènement, président du MDC, combat.

Appelant la gauche à rester *« un pôle de stabilité »*, Jean-Christophe Cambadélis a souligné, au nom du PS, que *« le malentendu n'est pas la crise »*. Proche du premier ministre, il a aussi rappelé que, sur l'Europe, *« le PCF et le MDC connaissaient l'orientation du gouvernement »*, qui visait aussi *« à maintenir le cap de l'euro »*. Mais, au moment des législatives anticipées de 1997, les différends sont restés entiers. L'image de M. Chevènement, comparant la mise en œuvre de l'euro au *Titanic* – *« Nous sommes dans ce très grand bateau*, a-t-il déclaré le 5 avril sur Europe 1. [...] *Il vaut mieux se tenir près du gouvernail et, si possible, de la proue du navire pour scruter l'obscurité, afin que si une banquise apparaissait à l'horizon, nous ayons le temps* [...] *de l'éviter »* – montre que le ministre de l'intérieur entend bien rester au gouvernement, en se présentant comme un garde-fou contre d'éventuelles dérives.

Toutefois, les prochaines étapes européennes, avec la ratification du traité d'Amsterdam – dans lequel M. Chevènement voit une obligation de rigueur économique qu'il récuse – et de nouvelles avancées de l'Europe politique, sont autant de pommes de discorde en vue entre le PS et le MDC. Quand, dans sa déclaration du 19 juin 1997, M. Jospin affirme que l'Europe *« ne saurait se substituer à la nation, mais la prolonger, l'amplifier »*, cette petite musique résonne agréablement aux oreilles de M. Chevènement. Mais, faute de clarifier la place respective de la nation et de l'Europe – ce que le PS doit faire en 1999 –, le *« malentendu »* reste porteur de crise.

L'ORDRE FACE À L'ÉTHIQUE

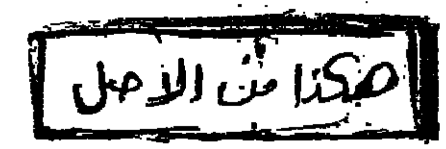
M. Jospin est sans doute aussi attaché à la nation, *« lieu où bat le cœur de la démocratie »*, que M. Chevènement, mais il n'en fait pas un obstacle à une construction européenne à laquelle il s'est rallié par raison et avec tiédeur. Attaché comme lui à *« l'éthique républicaine »*, le premier ministre n'a pas eu de mal à faire partager à M. Chevènement son adhésion à une politique d'immigration d'*« intégration républicaine »*, à la fois *« ferme et digne »*.

Or le règlement du dossier des sans-papiers montre que l'ordre républicain prend le pas sur *« l'éthique républicaine »*. Le ministre de l'intérieur paraît céder aux mauvais penchants de ses prédécesseurs, avec des expulsions musclées, des menaces de poursuites à l'encontre de ceux qui tentent de les empêcher, des mises en cause rapides de groupuscules *« trotskistes »* manipulés de l'étranger.

L'affaire empoisonne le climat au sein du gouvernement. Dominique Voynet exprime l'émotion des Verts, dont les élus manifestent. M. Jospin invite son ministre à la mesure, et M. Cambadélis l'appelle à respecter *« le fond et la forme de la politique gouvernementale »*.

De plus en plus courroucé, M. Chevènement demande *« au gouvernement d'être solidaire avec lui-même et à la majorité d'être solidaire avec elle-même »*. Son attitude montre ainsi les limites du débat au sein du gouvernement. Elle pourrait obliger le premier ministre à rappeler à ses alliés les règles du jeu s'il ne veut pas que, de la construction européenne à l'immigration, la solidarité gouvernementale soit à géométrie variable. M. Chevènement, qui a visiblement choisi d'attacher son avenir à celui de l'ancien – et futur – candidat à l'élection présidentielle, devra en tenir compte.

Michel Noblecourt



ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 8 AVRIL 1998

SERVICES FINANCIERS La banque américaine Citicorp et le géant des services financiers Travelers Group ont annoncé, lundi 6 avril, *la plus importante fusion de l'histoire*. Elle donnera naissance au plus *grand groupe financier de la planète*, comptant 100 millions de clients dans une centaine de pays et baptisé Citigroup. ● L'OPÉRATION de rapprochement, évaluée à 82,9 milliards de dollars (*512 milliards de francs*), *illustre* la course au gigantisme du monde bancaire. ● LA NOUVELLE ENTITÉ sera dirigée par les actuels patrons de Citicorp et de Travelers, John Reed et Sanford Weill. *Ce dernier* incarne le rêve américain. Fils d'un tailleur venu de Pologne, il a commencé sa carrière comme coursier. ● PROPULSÉ, lundi soir, par l'envolée des cours des groupes bancaires, l'indice Dow Jones de Wall Street a fini pour la première fois de son histoire au-dessus de la barre des 9 000 points.

Citicorp et Travelers créent le premier groupe financier universel

La plus importante fusion de l'histoire, pour 82 milliards de dollars (plus de 500 milliards de francs), va donner naissance à un groupe ayant cent millions de clients dans une centaine de pays et présent dans tous les métiers de l'argent

IL Y A quelques semaines, John Mack, le *directeur général* de Morgan Stanley Dean Witter, l'une des premières banques d'affaires de Wall Street, se demandait qui formerait le premier groupe financier pesant plus de 100 milliards de dollars en Bourse (*Le Monde* du 7 février 1998). Depuis le lundi 6 avril, il a la réponse : ce géant s'appelle *Citigroup*. Il est le *fruit* de la fusion de l'assureur Travelers, premier actionnaire de la banque d'affaires Salomon Smith Barney, et de la banque commerciale Citicorp, deuxième aux Etats-Unis par son total de bilan (derrière la Chase Manhattan) et premier émetteur de cartes de crédit. Citigroup pèsera *en* Bourse 140 *milliards* de dollars, soit 851 milliards de francs. Le nouveau groupe se serait classé en 1997 au onzième rang des entreprises mondiales selon le classement du magazine *Fortune*. Il emploiera plus de 60 000 personnes.

Cette opération de rapprochement, la plus grande jamais réalisée, se fera par échange d'actions : les actionnaires de Citicorp recevront des actions Travelers (à raison de 1 action Travelers contre 2,5 actions Citicorp), pour un montant de 82,9 milliards de dollars (510 milliards de francs). Elle a été négociée en quelques semaines par Sanford – *« Sandy »* – Weill, *soixante-cinq* ans, le *président* de Travelers, et John Reed, cinquante-neuf ans, celui de Citicorp, sans l'appui d'aucun banquier conseil, dans le plus grand secret. *« Sandy a eu l'idée il y a environ quatre semaines et demie. Il m'a contacté et m'a dit :* « John, il serait peut-être judicieux de regrouper nos deux firmes », *et lorsque nous nous y sommes mis, la logique de l'opération s'est imposée »*, a déclaré M. Reed lundi, au cours d'une conférence de presse. Les deux hommes co-dirigeront le groupe. Ils ne se sont pas prononcés sur d'éventuels licenciements, insistant davantage sur les complémentarités entre les deux maisons.

UN VISIONNAIRE

C'est la deuxième fois en moins d'un an que M. Weill, considéré par beaucoup comme un patron visionnaire, surprend la communauté financière en annonçant une opération d'envergure. En septembre 1997, son groupe, surtout présent dans l'assurance et actionnaire d'une maison de titres dotée d'un très large réseau de conseillers financiers, Smith Barney, avait pris le contrôle de la banque d'investissement Salomon Brothers, pour 9 milliards de dollars. Avec Citicorp, il va encore plus loin dans la constitution d'un groupe financier universel, présents dans tous les métiers de l'argent.

« Notre objectif, a expliqué M. Weill, *est, par le biais de nos 70 millions de clients aux Etats-Unis et de nos 30 millions de clients hors des Etats-Unis, de porter cette base de 100 millions de clients à 1 milliard de personnes au cours de la prochaine décennie »*. Pour lui, *« l'économie mondiale change à un rythme sans précédent : les régions, les marchés, les continents et les activités sont de plus en plus interdépendants. Les consommateurs, les entreprises, les institutions financières et les gouvernements tout autour de la planète ont un besoin croissant d'un fournisseur solide et fiable de services, de conseils et de produits financiers. Répondre aux besoins de cet univers exigeant réclame des caractéristiques sans précédent »*. Des caractéristiques que l'union de deux groupes très riches, au plus fort de leur santé financière et boursière, et de leur rentabilité, espère réunir pour *« profiter de ce qui se passe à travers le monde où le système capitaliste américain est copié, avec un encouragement à épargner et à investir et un système de retraite qui permet aux particuliers de planifier »*.

Les dirigeants de la nouvelle *« world company »* ont décidé qu'elle arborerait l'emblème de Travelers, le célèbre petit parapluie rouge que connaissent bien les 20 millions de clients assurés par ce groupe. Mais son nom conservera la racine de la marque Citibank, qui a déjà une forte notoriété internationale : la Citibank est la seule banque américaine qui s'était donnée pour objectif d'être une banque de particuliers dans le monde entier. Elle a beaucoup investi pour que sa marque devienne aussi symbolique que Coca-Cola, MacDonald ou Gillette. Elle compte 3 200 guichets à travers le monde, dans 98 pays, *« de l'Australie à la Zambie »*. Deux tiers de ses revenus proviennent de marchés situés hors des Etats-Unis. Elle est très bien implantée dans les pays dits émergents, notamment dans 17 pays d'Amérique latine. Employant 15 000 personnes en Asie, elle y a toutefois perdu l'année dernière près de 250 millions de dollars. Ce qui ne l'a pas empêché de dégager un bénéfice net de 3,6 milliards de dollars, en baisse de 5 %. Travelers a gagné, l'an dernier, 3,1 milliards de dollars.

Cette fusion est la première tentative pour créer aux Etats-Unis ce que M. Weill et M. Reed appellent le *« modèle de la société financière de l'avenir »*, capable de fournir des services bancaires, du crédit à la consommation, des cartes bancaires, des produits d'assurance, d'épargne, de retraite, de faire des opérations boursières mais aussi d'offrir toute une panoplie d'activités de banque classique et de banque d'affaires aux entreprises et investisseurs institutionnels partout dans le monde.

LÉGISLATION ASSOUPLIE

Ce modèle d'entreprise financière, qui existe déjà en Europe à une échelle plus modeste, avait disparu aux Etats-Unis après la crise de 1929, le législateur ayant décidé à cette époque d'interdire la constitution de conglomérats financiers présents en même temps dans la banque commerciale – qui distribue des crédits –, dans la banque d'investissement – intermédiaire boursier et actionnaire de groupes industriels – et dans l'assurance.

Depuis plusieurs années, les acteurs financiers américains demandent que cette réglementation trop stricte et inadaptée soit révisée, mais la dernière tentative d'une réforme des deux lois connues sous le terme de *Glass Steagall Act* et de *Bank Holding Act* a échoué il y a moins d'une semaine à la Chambre des représentants. Depuis plusieurs années, les régulateurs ont toutefois assoupli les modalités d'application du dispositif législatif, ce qui devrait permettre au nouveau groupe de s'y conformer, sans céder trop d'activités, et montre à quel point les textes sont devenus obsolètes. *« Ce que nous faisons va peut-être aider à faire évoluer la législation »*, a indiqué M. Weill. *« Travelers et Citicorp semblent sûrs que la législation va évoluer »*, commentait lundi Robert Froelich, analyste au sein de la société de gestion Scudder Kemp Investments interrogé sur la chaîne de télévision CNN. *« Aujourd'hui ce sont les marchés qui donnent le ton à Washington et pas Washington qui donne le ton aux marchés »*.

Sophie Fay

Les plus grandes fusions aux Etats-Unis

- **Citicorp-Travelers (services financiers)** : 82,9 milliards de dollars.
- **WorldCom-MCI (télécommunications)** : en novembre 1997, pour 37 milliards de dollars.
- **RJR Nabisco (tabacs) acquiert Kohlberg Kravis Roberts**, en octobre 1988, pour 25 milliards de dollars.
- **Bell Atlantic-Nynex (télécommunications)** : fusion en avril 1996, pour 25 milliards de dollars.
- **Walt Disney acquiert Capital Cities/ABC (édition, télévision)** en février 1996, pour 19 milliards de dollars
- **SBC Communications-Pacific Telesis (téléphone)** : fusion en avril 1996, pour 17 milliards de dollars
- **Boeing (aéronautique) acquiert McDonnell Douglas** pour 16 milliards de dollars, en décembre 1996.
- **First Union et Corestates (banques)** : fusion en novembre 1997, pour 16,6 milliards de dollars.
- **Barnett Banks et NationsBank (banques)** : fusion en août 1997, pour 15,5 milliards de dollars.

Wall Street aux anges après le « rapprochement du siècle »

NEW YORK
de notre correspondante

Face à des fusions toujours plus spectaculaires, Wall Street commence à être à court de superlatifs. Lorsque, l'an dernier dans le secteur des télécommunications, fut annoncé le rachat de MCI par WorldCom, *on pensait déjà assister* à l'un de ces moments *« uniques »*, *« historiques »* qui marquent la naissance d'un géant. Lundi 6 avril, à l'annonce de la fusion Travelers-Citicorp, juste avant l'ouverture des marchés, même le terme « géant » avait quelque chose de dérisoire pour une fusion qui valorise l'ensemble à 82,9 milliards de dollars (512 milliards de francs).

« Mammouth » devint donc, très rapidement, le mot du jour à Wall Street, suivi de *« stupéfiant »*, d'*« ahurissant »* et de *« sans précédent »*. A la fin d'une journée grâce à laquelle les experts et commentateurs financiers pavoisaient, les yeux brillants d'excitation, sur l'ensemble des chaînes de télévision, le mot qui traduisait le sentiment général fut, finalement, celui de *« blockbuster »*, un terme plus souvent utilisé pour désigner ces films grand public qui font exploser le box-office mais qui avait là l'avantage d'associer la notion de spectaculaire à celle de réussite assurée.

La Bourse, pratiquement dès l'ouverture, donna la mesure de l'enthousiasme de Wall Street pour cette fusion : à peine remis de son passage des *9 000* points, en fin de semaine dernière, l'indice Dow *Jones faisait*, lundi matin, un bond de 100 points dans la première demi-heure, propulsé par la hausse des valeurs de Travelers et de Citicorp, qui entraînaient dans leur sillage les autres titres de groupes financiers. Les choses revenaient à *des niveaux* un peu moins fébriles l'après-midi, tout en permettant à la Bourse de New York de terminer au-dessus des 9 000 points pour la première fois de son histoire – 9 033 exactement – tandis que les titres de Travelers gagnaient 18,7 % en une journée et ceux de Citicorp 27,25 %.

SURPRISE TOTALE

Il faut dire que l'effet de surprise, au moment de l'annonce lundi matin, avait été total : hormis un entrefilet dans le *Wall Street Journal*, vendredi 3 avril, évoquant l'intention de John Reed, le PDG de Citicorp, d'examiner certaines options de *« méga-fusion »*, mais qui ne mentionnait à aucun moment le Travelers Group comme partenaire possible, personne n'avait vu venir l'affaire, concoctée depuis un mois par les deux PDG, Sanford Weill et John Reed, à l'initiative du premier. Tout juste avaient-ils mis dans le secret il y a dix jours, à Washington, Alan Greenspan, le président de la Réserve *fédérale*, et le secrétaire au Trésor, Bob Rubin. Mais lundi à New York, où sont pourtant installés les sièges de Travelers et de Citicorp, *« tout le monde a été surpris »*, reconnaît Michael Riley, vice-président du cabinet de consultants Mercer Management.

Quelques rabat-joie ont, inévitablement, émis des doutes sur l'aptitude de ces deux fortes personnalités à co-diriger le « mammouth » de 162 000 employés et 100 millions de clients dans 100 pays qu'ils viennent de créer ; John Reed et Sanford Weill, pas le moins du monde gênés par cette question lors de la conférence de presse qu'ils ont donnée, rayonnants, à l'hôtel Waldorf-Astoria à Manhattan, ont préféré les rassurer par des boutades, John Reed en prévoyant que les gens viendraient mesurer son bureau et celui de Sanford Weill pour vérifier si l'un était plus grand que l'autre, et Sanford Weill en affirmant que, depuis quarante-trois ans qu'il obéissait à sa femme, il avait appris à *« partager le pouvoir »*.

Mais l'ensemble des commentaires et réactions fut enthousiaste, certains voyant même dans ce tandem la promesse, dans l'univers de la finance, d'autres alliances moins évidentes : *« Si ces deux-là peuvent vivre ensemble sous le même toit, alors tout le monde le peut »*, jura un analyste. D'autres, comme Edward Furash, consultant interrogé par la chaîne économique CNBC, saluèrent dans cette fusion la naissance d'un véritable instrument financier de la mondialisation, *« le premier modèle de banque universelle »*, dit-il. Sur CNN, Abby Joseph Cohen, la gourou de Goldman Sachs, exprimait elle aussi son admiration pour ce formidable coup : *« C'est d'une fusion de forces qu'il s'agit et non pas de la fusion de deux sociétés qui s'allient par faiblesse »*, souligna-t-elle. *« Nous avons ici désormais une industrie très solide contre le reste du monde »*.

Sylvie Kauffmann

Sandy Weill, l'illustration du rêve américain

PORTRAIT
Evincé d'American Express en 1985, il a réalisé en un peu plus de dix ans une remontée fulgurante

SANFORD WEILL, *connu sous le diminutif de « Sandy »*, le patron de Travelers n'est pas un personnage ordinaire. Cette homme rondouillard de soixante-cinq ans qui a eu l'idée de la fusion *« du siècle »* et a convaincu John Reed le président de Citicorp de le suivre symbolise à lui seul le rêve américain. Son histoire, grand classique de la littérature et du cinéma, est celle du fils d'un petit immigrant devenu richissime et finalement reconnu, admiré et craint par ses pairs, les grands banquiers.

Sa fortune se compte en centaines de millions de dollars. En exerçant l'an dernier des *stock options*, c'est-à-dire des options sur des actions Travelers allouées il y a plusieurs années, il a accru son patrimoine de la bagatelle de 220 millions de dollars, soit 1,35 milliard de francs (*Le Monde* du 14 mars). Il a touché la même année sous forme de salaires, de bonus et autres avantages en nature 49,9 millions de dollars.

Né en 1933 dans le quartier de Brooklyn à New York, ce fils d'un tailleur venu de Pologne a commencé comme simple coursier à Wall Street pour la banque Bear Stearns. En 1960, il fonde avec trois associés sa propre maison de courtage baptisée Carter, Berlind, Potoma & Weill. Il se lance dès les années 70 dans les acquisitions rachetant des établissements financiers en difficultés comme Shearson Hamill, Loeb Rhoades et Hayden Stone. En 1981, il apporte l'ensemble regroupé autour de Shearson à American Express pour 930 millions de dollars, groupe dont il devient l'un des dirigeants.

Le parcours de Sandy Weill devient ensuite plus difficile. Le patron d'American Express, James Robinson, inquiet pour son fauteuil, réussit à l'évincer en 1985. Il tente alors, sans succès, de prendre le contrôle de BankAmerica et finit par se rabattre sur Commercial Credit, une petite filiale de financement spécialisé du constructeur informatique Control Data.

UN EMPIRE

Mais à partir de Commercial Credit, Sandy Weill va construire un empire et se lancer pendant dix ans dans une suite ininterrompue d'acquisitions et de fusions. Il achète d'abord en 1988, pour 1,5 milliard de dollars, le groupe d'assurances Primerica, qui contrôle la maison de titres Smith Barney. En 1992, il met la main sur une participation de 27 % dans Travelers, un groupe d'assurances, pour *722 millions de* dollars. En 1993, il prend une première revanche en rachetant Shearson à American Express pour 1,2 milliard de dollars et acquiert le reste du capital de Travelers pour 4 milliards.

Il semble avoir atteint le sommet de la réussite en septembre 1997 avec l'acquisition de la prestigieuse maison de titres Salomon Brothers pour 9 milliards de dollars, faisant de Travelers l'un des groupes financiers les plus puissants aux Etats-Unis. La fusion avec Citicorp annoncée lundi 6 avril, porte la barre beaucoup plus haut au point que les autres grands noms de la finance américaine, les Merrill Lynch, les Morgan Stanley Dean Witter, Goldman Sachs, Chase Manhattan ou JP Morgan ne pourront rester sans réagir. Reste à savoir si M. Weill dont le caractère est décrit unanimement comme difficile va s'entendre avec le patron de Citicorp pour codiriger le nouveau groupe. *« Si vous êtes gentil avec moi, je le serai avec vous »*, a-t-il déclaré à John Reed, lundi 6 avril lors de la conférence de presse annonçant la fusion !

Eric Leser

La COB enquête sur les fluctuations de l'action AGF

C'EST LA FIN d'un long feuilleton qui a démarré il y a près de six mois. L'OPA d'Allianz sur la compagnie d'assurances française a été bouclée, et c'est un succès. *Pas moins de 77,38 % du capital* des AGF ont été apportés à l'offre *de l'assureur allemand, a indiqué*, lundi 6 avril, un communiqué de la Société des Bourses françaises (SBF). D'ores et déjà, il est prévu qu'Allianz ne détienne pas plus de 51 % du capital des AGF, permettant de conserver un large flottant. Le titre AGF pourrait réintégrer l'indice CAC 40.

Ce n'est pas *une surprise*, 98 % des titres ont été apportés à l'offre subsidiaire, soit 141 373 992 titres, et 2 704 834 à l'offre principale. Pour mémoire, l'OPA, qui s'est déroulée du 16 février au 20 mars, comprenait une offre principale à 320 francs par titre AGF et une autre, dite subsidiaire, qui consistait à recevoir en échange d'une action AGF un BCVG (bon de cession ou de valeur garantie), garantissant une valeur de 360 francs par titre en juin 2000. Etant donné que les actions apportées à l'offre principale représentent moins de 51 % *du capital des AGF, le groupe de* Munich va donc transférer une large part des titres de l'offre subsidiaire à l'offre principale, pour arriver, au final, à ce que 51 % du capital soit acquis au titre de l'offre principale. De nombreux actionnaires vont sans doute être mécontents, étant fortement dilués puisqu'ils ont souscrit massivement à l'offre subsidiaire. Tandis *que l'action* a terminé la séance du lundi 6 avril en hausse de 1,7 %, à 372,10 francs.

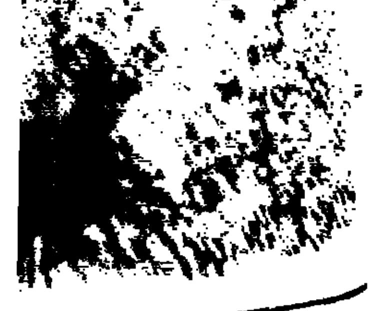
EXAMEN À LA LOUPE

Depuis le 20 mars dernier, jour de la clôture de l'OPA, le titre AGF (qui se situait à 332 francs à cette date) est très entouré. Les échanges ont porté sur quelque 16 % du capital depuis ce jour. De même, la valeur a fortement progressé. Et ce pour deux raisons principales : le contexte de marché a profondément évolué, et les analystes ont révisé à la hausse leurs objectifs de cours dans une *fourchette de 400 à 470 francs*, tandis que les fondamentaux des AGF n'ont pas changé.

Les transactions sur l'assureur français sont donc examinées à la loupe par la Commission des opérations de Bourse (COB), qui a ouvert une enquête. C'est la flambée du cours qui a d'ailleurs poussé le Conseil des marchés financiers à annoncer, dès vendredi *3 avril, qu'Allianz était assuré de* détenir au moins 51 % du capital *des AGF, tandis que la SBF a* publié les résultats provisoires de l'OPA avec une semaine d'avance sur le calendrier prévu initialement. Les résultats définitifs seront connus le 15 avril, jour de l'annonce des comptes des AGF pour 1997.

Pascale Santi







صكنا من الاصل

صحكذا من الاصل

Suez se prépare à absorber la totalité du capital de la Générale de Belgique

La Générale de banque et Fortis pourraient fusionner

BRUXELLES
de notre correspondant

Les rumeurs insistantes qui couraient ces dernières semaines dans la capitale belge sont en passe d'être confirmées : selon le quotidien *Le Soir*, Etienne Davignon, président de la Société générale de Belgique (SGB) a informé, mardi 28 avril, le premier ministre Jean-Luc Dehaene de l'intention du groupe Suez d'acquérir la totalité des actions de la holding belge, dont il détient 63,4 %. L'absorption de la « vieille dame » de Belgique devrait être annoncée dans les prochaines semaines, de façon concomitante à la fusion entre la Générale de banque et Fortis, qui ont tous deux la SGB comme actionnaire.

Le maintien de la holding SGB, dont le baron Etienne Davignon était le garant de la « belgitude », était destiné à rassurer un public et une classe politique belges inquiet de voir un puissant groupe français prendre le contrôle d'une grande partie de l'économie du pays. Mais cette structure provoquait une importante décote sur des marchés financiers qui n'apprécient pas les holdings diversifiés. De plus, elle gêne les réorganisations du groupe, compte tenu de l'importance des intérêts des actionnaires minoritaires qu'il faut respecter.

En reprenant la totalité du capital de la SGB, Suez supprimerait ces contraintes et pourrait accélérer le recentrage souhaité par le marché. De difficiles négociations entre le groupe de bancassurance belgo-néerlandais Fortis et la Générale de banque, pour une éventuelle fusion constituant la troisième « grande banque belge », ont été entamées.

SUSCEPTIBILITÉS

Si elles aboutissent, elles devraient marquer le repli de Suez des métiers financiers. A terme, le groupe devrait se défaire des actifs de la SGB qui ne sont pas directement liés à son métier de base : les services aux collectivités.

Cette absorption de la SGB heurte, cependant, de nombreuses susceptibilités. Malgré les garanties données par Suez, les Belges redoutent de voir passer Tractebel, le puissant groupe d'électricité détenu à 50 % par la SGB, sous le contrôle total des Français. Beaucoup se demandent aussi ce qu'il adviendra de « l'ancrage belge » de Suez. A terme, Gérard Mestrallet envisage une répartition des rôles entre la Belgique et la France en répartissant les différentes directions opérationnelles du groupe entre les deux pays.

Luc Rosenzweig

La Caisse des dépôts a réalisé en 1997 un bénéfice de 5,6 milliards de francs

DEPUIS qu'il a quitté la Caisse des dépôts et consignations (CDC) en décembre 1997, Philippe Lagayette n'est toujours pas fixé sur son avenir professionnel. Il attend que le président de la future banque centrale européenne soit choisi pour savoir si sa candidature à la présidence de la BERD a des chances d'aboutir, sachant qu'il n'y aura pas place pour deux Français...

En attendant, son successeur à la direction générale de la CDC, Daniel Lebègue, lui a rendu hommage, en présentant les comptes 1997. Le groupe a annoncé mardi 7 avril un résultat net consolidé de 5,6 milliards de francs en 1997, soit 41 % de plus qu'en 1996, ce qui représente un rendement sur fonds propres de 9 %. La CDC a bénéficié de plusieurs facteurs positifs en 1997. D'abord le remboursement inattendu d'un prêt de 1,5 milliard à Air France, provisionné à hauteur de 600 millions de francs. Elle a également tiré de solides plus-values de la cession de titres Accor, Thyssen Telecom ou Natexis. Deuxième facteur positif, deux de ses principales sources de pertes en 1996, l'immobilier et la Banque des PME, ont cessé de peser sur ses comptes en 1997. Troisième facteur, la Caisse, qui centralise 40 milliards de francs de dépôts de notaires, a bénéficié d'une conjoncture très favorable sur les marchés financiers. Autant d'éléments qui lui permettent de financer des actions d'intérêt général (soutien à la politique de la ville et programme d'aide aux PME).

La Caisse gère aussi, dans un compte de résultat distinct, les fonds collectés notamment au titre du livret A (708 milliards de francs fin 1997) pour financer le logement social. A ce titre, elle versera 20 milliards de francs à l'Etat. M. Lebègue appelle de ses voeux une baisse des taux de ces livrets : « *Le taux du livret A est une rémunération pour les épargnants, mais c'est aussi le coût d'une ressource pour le secteur HLM, et il a donc un impact direct sur le montant des loyers en France.* »

Sophie Fay

Reprise des négociations à l'Association françaises des banques

APRÈS DEUX MOIS d'invectives, les syndicats et le patronat des banques AFB se sont retrouvés, lundi 6 avril, pour entamer des négociations en vue d'élaborer une nouvelle convention collective. L'Association française des banques (AFB) s'est en effet montrée catégorique sur un point : elle ne reviendra pas sur la dénonciation du texte prononcée le 2 février. Contrairement à ce que souhaitent les syndicats, elle refuse même de le « *suspendre* ». Malgré ce point de blocage, la réunion, qui a duré quatre heures trente, n'a pas été inutile. Les syndicats ont constaté une « *petite ouverture* » du patronat bancaire sur le temps de travail. L'AFB accepte désormais que cette question puisse être partiellement traitée au niveau de la branche et pas seulement dans les entreprises. Pour Olivier Robert de Massy, directeur des affaires sociales de l'AFB, « *en dehors même de l'application des 35 heures, il y a matière à ce que le temps de travail fasse l'objet d'un chapitre dans la convention collective. Quant aux 35 heures, il peut y avoir une réflexion commune sur les problèmes posés par les perspectives de la loi dans trois domaines : l'application des 35 heures dans les petits guichets, la situation des cadres et des commerciaux et le bouclage économique de l'opération* ».

L'AFB, qui a refusé de soumettre un texte aux syndicats, a proposé de constituer quatre groupes de travail paritaires : sur les salaires et les classifications ; sur le contrat de travail ; sur la mobilité, la formation et la protection sociale ; enfin, sur le temps de travail.

Les syndicats disent être ressortis « *assez déçus* » de cette réunion. Il se réuniront en « interfédérale » vendredi 10 avril et annonceront s'ils acceptent ou non de participer aux groupes de travail paritaires. D'ores et déjà, ils ont annoncé une journée nationale d'action dans la première quinzaine de mai – la date du 10 mai est évoquée –, après celle organisée le 27 février.

Frédéric Lemaître

La privatisation du pétrolier russe Rosneft suscite une vive polémique politico-financière

Le rôle des investisseurs étrangers est au cœur du débat

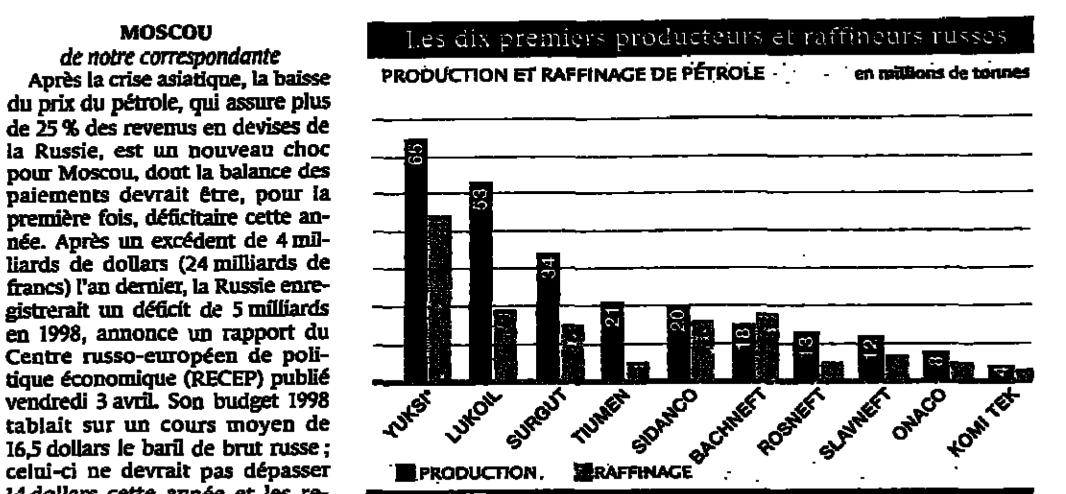
La chute du prix du baril a de graves conséquences sur l'économie russe. Pour la première fois, la balance commerciale sera déficitaire en 1998 de 5 milliards de dollars (30,5 milliards de francs). La mise en vente de Rosneft, septième pétrolier russe, intervient au plus mauvais moment. Les modalités de cette opération, qui doit être la dernière privatisation du secteur, sont critiquées et elle risque de ne pas aboutir.

MOSCOU
de notre correspondante

Après la crise asiatique, la baisse du prix du pétrole, qui assure plus de 25 % des revenus en devises de la Russie, est un nouveau choc pour Moscou, dont la balance des paiements devrait être, pour la première fois, déficitaire cette année. Après un excédent de 4 milliards de dollars (24 milliards de francs) l'an dernier, la Russie enregistrerait un déficit de 5 milliards en 1998, annonce un rapport du Centre russo-européen de politique économique (RECEP) publié vendredi 3 avril. Son budget 1998 tablait sur un cours moyen de 16,5 dollars le baril de brut russe ; celui-ci ne devrait pas dépasser 14 dollars cette année et les recettes en seraient diminuées de 4 %. De plus, le budget risque d'être privé du produit de la principale privatisation prévue cette année, celle de Rosneft, dernière des sociétés pétrolières russes encore aux mains de l'Etat.

L'ex-monopole pétrolier soviétique a été divisé en une douzaine de sociétés dont la plupart, cédées à partir de 1994 à des banquiers, ont formé la base des empires financiers, industriels et médiatiques du pays. Le secteur du gaz est, en revanche, resté un monopole d'Etat semi-privatisé, confié à Gazprom. Ce dernier fait partie des candidats au rachat de Rosneft, dont l'Etat met en vente 75 % plus une action.

Le prix avait été estimé à 1,7 milliard de dollars par la banque allemande Dresdner Kleinwort Benson, à laquelle le gouvernement a fait appel pour tenter d'éviter un nouveau scandale. Mais le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, a préféré fixer un prix de départ bien supérieur : 2,1 milliards, plus une obligation d'investissement de 400 millions de dollars. Sa décision, justifiée par le fait que les 25 % restants seraient invendables, fut annoncée le 19 mars. Trois jours plus tard, il était brutalement limogé par Boris Eltsine.



Yuksi dispose de réserves pétrolières estimées à 16,1 milliards de barils, ce qui le met au premier rang mondial devant Lukoil et Shell. Au niveau de la production, le groupe russe est numéro trois derrière Shell et Exxon.

Les médias évoquèrent l'hypothèse d'un « complot » des pétroliers, et plus particulièrement de Boris Berezovski, qui a créé le plus important groupe pétrolier russe, Yuksi, et passe pour tirer certaines ficelles du Kremlin. M. Berezovski voulait que l'Etat ne cède que 50 % de Rosneft, société dirigée par des fonctionnaires qui lui sont inféodés. En choisissant d'en vendre 75 %, M. Tchernomyrdine s'est rangé à l'avis des « jeunes réformateurs » Tchoubaïs et Nemtsov, conforme aux vœux des deux autres candidats au rachat, associés à des sociétés étrangères soucieuses d'un réel contrôle de leur acquisition. Il s'agit de Shell, Gazprom et Loukoïl d'une part, de BP et Sidanco (groupe Unexim) de l'autre.

Le président de Yuksi, Mikhaïl Khodorkovski, a été le premier à annoncer, fin mars, qu'il n'était plus intéressé, estimant Rosneft surévaluée. Mais il se dit prêt à en être l'opérateur s'il se trouvait un investisseur intéressé. Son nouvel associé Elf Aquitaine refuse tout commentaire, mais fournit à Yuksi près d'un quart des liquidités nécessaires à son rachat. Les autres candidats, Gazprom et Unexim, affirment aussi, désormais, que le prix de Rosneft est surévalué.

ARCHAÏSME

Mais le gouvernement par intérim refuse de le revoir à la baisse ou de changer le délai de soumission des offres (jusqu'au 26 mai). Début avril, Loukoïl a menacé de faire échouer le concours si le prix n'est pas baissé. Deux autres privatisations de sociétés pétrolières mineures viennent d'ailleurs d'échouer faute de candidats.

Les tourmentes au Kremlin pourraient mener à de nouvelles recompositions dans le secteur pétrolier, où un mouvement de fusion, entamé l'an dernier, pourrait aboutir à la formation, à terme, de quatre à cinq grands groupes. Le but étant de rentabiliser un secteur lourd et archaïque, mais aussi de garder le poids politique nécessaire au succès des affaires en Russie. Cette stratégie s'accompagne de la signature d'accords « *de partenariat stratégique* » avec des groupes étrangers, visant à attirer liquidités, investissements et savoir-faire sans céder trop de pouvoir. Ces accords remplacent ceux, classiques, de partage de la production, plus avantageux pour les sociétés étrangères, mais qui restent le plus souvent bloqués par un Parlement à dominante nationaliste et communiste. Le patriotisme russe y trouve son compte, mais pas nécessairement cette industrie de base de l'économie russe qui a besoin de dizaines de milliards de dollars d'investissements.

La baisse du prix du pétrole risque cependant de précipiter les décisions douloureuses. Les pétroliers russes, peut-être les plus lourdement imposés du monde, affirment exporter à perte. Certains, dont Yuksi, menacent de baisser leur production et de licencier massivement, ne pouvant s'appuyer sur un marché intérieur peu solvable, où plus de la moitié de leurs ventes se fait par troc. Début février, ils ont réclamé, ensemble, 3,1 milliards de dollars d'exemptions fiscales. M. Tchernomyrdine n'a pas eu le temps de donner sa réponse. Le gouvernement par intérim a seulement accordé des réductions de frais, notamment sur le transport. Il exige, pour aller plus loin, que les sociétés ne licencient pas et ouvrent leurs comptes à un examen plus poussé des situations réelles, y compris des fortunes de leurs dirigeants.

Les revenus en devises des pétroliers russes pourraient baisser de 20 % en 1998, entraînant près de 2 milliards de dollars de pertes de revenus du budget. S'il est vrai qu'aucun retour à des prix mondiaux supérieurs à 16 ou 17 dollars le baril n'est à attendre avant l'an 2000, l'avenir de la Russie est sombre. Le président de la banque centrale a déjà évoqué la nécessité de faire glisser plus vite le rouble à la baisse par rapport au dollar, tout en démentant qu'il soit question de renoncer au « corridor », élargi fin 1997, qui l'encadre.

Sophie Shihab

Elf s'appuie sur Yuksi pour développer les gisements de Sibérie

APRÈS l'américain ARCO, l'anglo-néerlandais Shell, le britannique BP et l'italien ENI, Elf est la cinquième compagnie à s'associer à un groupe pétrolier ou gazier russe. Le français s'allie à Yuksi, en prenant 5 % du capital de la première compagnie du pays née de la fusion entre Yukos et Sibneft. Annoncé le 23 mars, cet investissement de 528 millions de dollars (3,2 milliards de francs) a officiellement été entériné le 6 avril à Moscou.

Les présidents des deux groupes, Philippe Jaffré et Mikhaïl Khodorkovski, ont signé l'accord cadre définissant leur collaboration dans l'exploration raffinage, la distribution et le commerce international. Concernant l'amont, partie la plus concrète de l'accord, le groupe français prend 50 % du gisement de Sugmut, l'un des très grands champs de Sibérie, dont les réserves sont estimées à 700 millions de barils. L'investissement pour ce développement est estimé à 1,5 milliard de dollars, pour une mise en production en 2002. Les deux partenaires vont étudier les possibilité de coopération pour exploiter le champ de Prirazlomnoé dont les réserves considérables dépasseraient le milliard de barils. Il en sera de même pour le gaz du gisement sibérien de Yurubcheno-Tokhomo.

L'alliance comporte aussi un volet aval prévoyant une coopération dans la vente de produits pétroliers et une assistance d'Elf dans l'évaluation du réseau de stations-service de Yuksi. Pour ce faire, le groupe français enverra entre vingt et trente cadres pour comprendre le fonctionnement du groupe. Des Russes viendront en France pour être formés aux techniques pétrolières. Dans cette optique, Jean-Luc Vermeulen, directeur général exploration production d'Elf, devient administrateur de Yuksi.

« *Une telle alliance est aujourd'hui un passage obligé pour se développer en Russie* », explique Joël Bouchaud, directeur général adjoint chargé du développement dans les nouvelles zones pétrolières. Avoir une participation au capital permet d'obtenir de meilleures garanties pour l'exploitation future des gisements, mais aussi pour l'écoulement des produits pétroliers sur le marché russe.

APPORT EN CASH

La proposition d'association est venue de Sibneft, par l'intermédiaire de la banque d'affaires américaine Smith Barney. « *Le numéro cinq russe avait alors une taille légèrement inférieure à la nôtre. Entretemps, il a décidé de fusionner avec Yukos. Nous avons tout de même décidé de continuer les discussions* », raconte M. Bouchaud. Le nouvel ensemble a une production de 1,3 million de barils/jour, alors qu'Elf en produit 1 million.

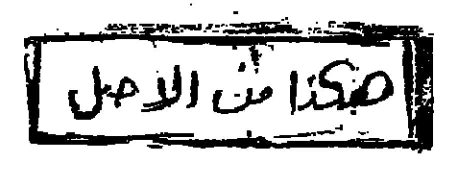
Les Français avaient envisagé un système de participations croisées, mais les Russes ont préféré du *cash* en échange de 5 % du capital. Les 528 millions de dollars serviront à financer la participation éventuelle à la privatisation de Rosneft. Ce prix est cependant jugé par les analystes surévalué de 25 % par rapport à la valeur de Yuksi. Elf ne devrait pas être le seul partenaire étranger au capital. Un Américain serait aussi sur les rangs, le nom le plus fréquemment cité étant Amoco. Le pari russe est cependant loin d'être gagné car malgré l'annonce de son entrée prochaine en Bourse, Yuksi reste l'une des entreprises pétrolières russes les moins transparentes.

Dominique Gallois

Fusions et alliances en série

- **Septembre 1996 :** Loukoïl et ARCO (société américaine détenant 10 % de son capital) créent une joint-venture qui investira 10 milliards de dollars sur dix ans.
- **Novembre 1997 :** alliance entre Gazprom et Shell, qui doit investir 1 milliard de dollars dans Gazprom. Loukoïl se joint à eux pour un projet d'achat de Rosneft.
- **Novembre 1997 :** alliance entre Sidanco et BP, qui acquiert 10 % de Sidanco pour 570 millions de dollars. Projet d'achat de Rosneft.
- **Janvier 1998 :** création de Yuksi, par fusion de Yukos et de Sibneft.
- **Février 1998 :** Gazprom et l'italien ENI deviennent partenaires avec 3 milliards de dollars de projets d'investissement.
- **Mars 1998 :** alliance entre Yuksi et Elf-Aquitaine, qui achète 5 % de Yuksi pour 528 millions de dollars.
- **Mars 1998 :** Tiumen (groupe russe Alfa) signe une lettre d'intention avec Total pour coopérer dans le domaine de la récupération assistée d'huile sur le champ de Samotlor.





Les entreprises en quête de l'organisation qui permet d'être mondial et proche du client

Management. Shell est en pleine mutation, Danone programme la sienne, Michelin achève sa transformation. Objectif ? Alléger leurs structures, pour réaliser des économies d'échelle, mais sans se couper des marchés

« LA PRESSION concurrentielle générée par la mondialisation de l'économie est impitoyable pour tous les paquebots qui doivent se transformer en une flottille de hors-bord de course » : Heinrich von Pierer, PDG de Siemens, s'exprime dans le livre *Profession PDG* sur « la » grande préoccupation du moment. Face aux mutations nombreuses de l'environnement – mondialisation des échanges, concentration des fournisseurs et clients, nécessité de se positionner sur les marchés émergents en croissance –, les sociétés cherchent de nouvelles structures alliant efficacité et plus forte rentabilité. Shell est en pleine réorganisation. Danone programme la sienne autour de pôles produits mondiaux. Michelin tire les premières conclusions après dix-huit mois dans une structure dépoussiérée.

Le défi n'est pas simple. Les groupes tentent de concilier des objectifs différents : diminution des coûts du siège, harmonisation des marques, réalisation d'économies d'échelle. Ils cherchent en même temps à améliorer leur réactivité face aux mutations et aux demandes évolutives des marchés. Cette préoccupation est générale. Le groupe PR3, spécialisé dans le conseil en distribution, vient de réaliser une étude auprès de quatre-vingts entreprises européennes. Plus de 70 % d'entre elles ont déclaré avoir encore une organisation par pays mais la majorité prévoit de changer de structure.

La recherche d'économies d'échelle dans les groupes n'est pas récente. Quel que soit le secteur d'activité, au cours des vingt dernières années, les entreprises ont réorganisé et rentabilisé leurs outils de production. Michelin a, en 1993, et sur moins de trois ans, déplacé près de la moitié de son parc de machines pour spécialiser chaque site de production européen sur une dimension de pneu. Danone a, au fur et à mesure des acquisitions du groupe, cherché à rationaliser son outil. *« Les biscuits Petit-Beurre, Petit-Brun, Beurré nantais, qui sont réalisés avec la même technique de laminage, sont tous fabriqués à La Haye-Fouassière, en Loire-Atlantique ; les produits que l'on appelle caillés (Bio, Danone nature, Danone Kid) sont fabriqués à Bailleul, dans le Nord, pour toute l'Europe »*, précise Thierry Zurcher, directeur des stratégies commerciales.

Cependant, l'optimisation des seuls moyens de production ne suffit pas. Sur des marchés qui concernent, pour certaines entreprises, les cinq continents, les structures (services généraux, directions marketing, de développement...) héritées des histoires chaotiques des grands groupes ne suivent pas. *« Nos services communs manquaient de crédibilité [...] : les relations avec le siège étaient difficiles, lentes, trop compliquées »*, précise Cor Herkströter, président du comité des directeurs généraux de Shell, interrogé par des auditeurs du cabinet Price Waterhouse.

DÉCIDER PLUS VITE

Derrière ces constats, un objectif commun : sortir le plus possible des logiques d'organisation par pays en créant des pôles d'activité ou pôles produits ayant stratégiquement une cohérence tout en restant proche des marchés finaux. Michelin a créé pour ce faire neuf lignes de produits (pneus tourisme, pneus poids lourds, pneus avion, cartes et guides, etc.). Le groupe Shell était précédemment la réunion de fortes entités nationales dotées d'une très grande autonomie. Cette structure a, depuis janvier 1998, volé en éclats : l'activité pétrole, qui était par exemple gérée directement par chaque pays (France, Angleterre, Pays-Bas...) avec peu de coordination, est regroupée sous une seule entité de management Europe. Pour sa part, Danone vient de créer au niveau mondial trois directions générales métiers (produits laitiers, biscuits et boisson). Ces structures sont le reflet d'une recherche d'unités de décision le plus réactives possibles, souples, centrées sur des préoccupations stratégiques cohérentes et homogènes – *« la flottille de hors-bord de course »* dont parle le PDG de Siemens.

Les groupes les plus avancés dans leur réorganisation peuvent déjà en mesurer les bienfaits. Ainsi chez Michelin, le temps de mise à disposition (écart de temps entre la conception du produit et la mise sur le marché) des pneus véhicules de tourisme stagnait entre trois et cinq ans. Il est maintenant de dix-huit mois en moyenne. Chez Shell, ces pôles d'activité devraient permettre d'instaurer un traitement client rapide et bien moins coûteux : un seul responsable « grand compte » gérera les contacts avec un client, même si les commandes sont internationales.

Sans pouvoir les mesurer, d'autres avantages sont mis en avant : les chaînes de décision devraient être raccourcies. *« Shell va passer dans sa structure de cinq niveaux hiérarchiques à deux »*, précise Maurice Auschitzky, directeur de la communication de Shell France. Grâce à cette direction par activités, les groupes misent également sur une meilleure communication des savoir-faire : pour un produit, il devrait être plus simple de faire bénéficier tout le groupe d'une innovation qui a marché dans un pays.

Première illustration chez Shell : la chaîne de restauration rapide Escapade, présente dans les stations-service, lancée avec succès en France, sera développée, *via* la direction Europe, dans la plupart des pays européens. Danone a déjà expérimenté le partage de savoir-faire : le produit Petits Cœurs de Belin, créé en France, a été développé en Inde, sous la marque Little Heart et en Europe de l'Est sous l'appellation Amore. Le groupe compte sur cette nouvelle organisation par pôles produits pour faciliter ces échanges.

« Danone doit devenir une marque mondiale, nous voulons être polonais en Pologne, italien en Italie », précise M. Zurcher. A l'inverse de McDonald's ou de Coca-Cola, Danone cherche le moyen d'être international sans être obligatoirement global. Dans les prochaines années, de nombreux groupes vont devoir résoudre cette équation difficile : concilier les avantages de la mondialisation et une approche locale proche du client.

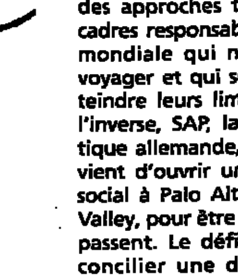
L. Be.

TROIS QUESTIONS À

HERMANN SIMON

1 Michelin, Shell, Danone : les exemples de réorganisation se multiplient. Rencontrez-vous les même préoccupations en Allemagne, où se trouve le cabinet Simon, Kucher & Partners, dont vous êtes l'un des fondateurs ?

Quel que soit le pays, c'est un des grands défis économiques actuels. Notre cabinet travaille actuellement sur sept à huit projets de la sorte avec des sociétés comme 3 M, Siemens ou Lufthansa. Toutes cherchent à trouver une réponse à la globalisation des marchés.



2 De nombreuses sociétés essayent d'appliquer le slogan communément répandu *think global, act local* (« penser globalement, agir localement »). Qu'en pensez-vous ?

Il n'y a pas de réponses simples. Il faut penser et agir à la fois globalement et localement, internationaliser sans systématiquement globaliser. Je rencontre, dans certaines sociétés qui ont mis en place des approches très globales, des cadres responsables d'une activité mondiale qui n'arrêtent pas de voyager et qui sont en train d'atteindre leurs limites physiques. A l'inverse, SAP, la société informatique allemande, se régionalise et vient d'ouvrir un deuxième siège social à Palo Alto, dans la Silicon Valley, pour être là où les choses se passent. Le défi est de réussir à concilier une dimension de réflexion stratégique globale tout en gardant dans certains cas une approche locale, régionale.

3 En dehors des structures, quels sont les autres enjeux des sociétés face à la mondialisation de l'économie ?

Les problèmes culturels sont primordiaux. Regardez Adidas : ses neuf directeurs généraux viennent de six pays (Etats-Unis, Allemagne, France, Suisse, Suède, Australie). Et regardez le nombre de sociétés allemandes ou françaises qui n'ont que des dirigeants de la nationalité d'origine de l'entreprise...

Propos recueillis par Laure Belot

Le chewing-gum alsacien espère conserver ses atouts malgré les 35 heures

Wrigley mise sur la Grande Europe

BIESHEIM (Haut-Rhin)
de notre correspondant régional

Les nouveaux marchés d'Europe centrale et orientale et le chewing-gum sans sucre font le bonheur du président de Wrigley France, René Ciseri. Que de chemin parcouru depuis 1967 pour ce Suisse venu diriger l'usine alsacienne de la multinationale de Chicago, qui avait décidé d'installer sur la rive gauche du Rhin sa production pour approvisionner les six pays du Marché commun ! Il y a trente et un ans, moins de cent personnes travaillaient sur le site de Biesheim. Aujourd'hui, l'effectif atteint le millier de salariés.

La montée en puissance de l'entreprise s'est accélérée avec la chute du mur de Berlin. Sa production a triplé entre 1989 et 1997, près de 500 millions de francs ayant été investis ces quatre dernières années et plus de trois cents salariés embauchés. De la sorte, Biesheim est devenue l'unité la plus importante des quatorze que compte le groupe Wrigley dans le monde. *« Nous avons encore une dizaine d'hectares disponibles pour poursuivre notre développement »*, indique M. Ciseri.

Numéro un européen et mondial de la gomme à mâcher, Wrigley compte sur son avance technologique, expliquent ses dirigeants, pour conforter ses positions. Ils comptent, bien sûr, sur le développement des marchés à l'Est mais aussi sur l'augmentation des ventes en Europe occidentale dont la consommation moyenne est inférieure à 100 tablettes par personne et par an contre 150 aux Etats-Unis. Ils misent, encore plus, sur l'accroissement de la consommation de chewing-gum sans sucre. Aujourd'hui, elle atteint pratiquement 100 % dans les pays nordiques mais elle est beaucoup moins forte sur le reste du Vieux Continent : 75 % en Allemagne et à peine 50 % en France.

De gros efforts de recherche sont également fournis pour accroître la durée des arômes contenus dans les dragées ou les tablettes. L'amélioration de la texture des produits, destinée à faciliter la mastication, est aussi un axe prioritaire pour gagner et fidéliser une clientèle plus âgée. Sur le marché français, où Wrigley est devancé par Hollywood et concurrencé par la petite confiserie, la direction française tente de refaire son retard en travaillant avec l'Union française de la santé bucco-dentaire (UFSBD). La campagne publicitaire sur le produit Freedent est le fruit de cette collaboration.

CONCURRENCE INTERNE

L'optimisme des responsables alsaciens est d'autant plus grand qu'ils bénéficient d'*« excellents fournisseurs français et allemands »* et d'*« une très bonne main-d'œuvre très flexible »*. L'application des 35 heures suscite néanmoins quelques soucis chez M. Ciseri. *« Non seulement le coût salarial va augmenter, mais la loi va nous poser de sérieux problèmes pour organiser le secteur de production travaillant en trois × huit et celui de l'emballage fonctionnant en équipes de deux-huit »*, explique-t-il.

L'inquiétude du président de Wrigley France est amplifiée par la compétition qui existe au sein du groupe. Les usines installées en Pologne, en Russie, en Autriche et, surtout, au Royaume-Uni sont considérées aussi comme des concurrents, Chicago ne manquant pas de comparer les résultats de ses différentes unités. Le niveau élevé du salaire moyen hors cadres (ouvriers employés, agents de maîtrise) – 8 500 francs et 11 000 francs en comptant les primes d'ancienneté – ne place pas le site de Biesheim en position de force. Eugène Allheilly, directeur général de l'entreprise, relève cependant un avantage à produire sur le territoire français : *« Ce qui va probablement nous aider dans la concurrence face à la Grande-Bretagne, c'est l'euro. »*

Marcel Scotto

L'exposition qui témoigne de l'inventivité de l'industrie britannique

LONDRES
de notre correspondant à la City

« Cool Britannia », l'exposition organisée à Horse Guards Parade et commanditée par le ministère du commerce et de l'industrie, dont l'ouverture a coïncidé avec le sommet Europe-Asie, permet de mieux lire l'opération en cours de dépoussiérage de l'image de l'industrie britannique par la création, la haute technologie et le design. Le style, culturel et universel, est désormais synonyme de colossaux contrats commerciaux et de ventes à l'étranger. D'après le catalogue, les activités représentées dans cette sorte de château gonflable représentent 15 % du PNB, 3,3 millions d'emplois et 380 milliards de francs d'exportations.

En dépit des critiques du *Financial Times* sur le caractère niais et béat de cette entreprise, Nigel Coates, l'architecte du projet, évoque, poitrine bombée, menton en avant, *« la revanche des marginaux et des réprouvés brimés à travers les arts sur les bourgeois industrieux et besogneux. C'est le triomphe des mangeurs de* fish and chips *sur ceux qui préfèrent les restaurants français »*. Blair, le rénovateur francophile, appréciera...

DES CHOUX-FLEURS CONTRE LE CANCER

L'exposition a de quoi surprendre. Dans la section « mode de vie », un aspirateur sans sac, une robe de soirée entièrement fabriquée avec le cristal d'un chandelier, un grille-pain lance-toast et d'autres bricolages d'artisans designers et de stylistes frais émoulus des arts-schools défilent sur un tapis roulant d'aéroport. Dans le deuxième globe, intitulé « communications », une fantasmagorie d'emballages montrent qu'à Londres il n'est plus question de sortir un produit sans créer autour de lui tout un univers, photos, pochettes, vidéoclips pour capter les désirs des nouveaux consommateurs. La troisième salle, intitulée « connaissance », est consacrée aux petites inventions scientifiques, à l'instar des choux-fleurs exposés par les chercheurs du John Innes Center lesquels, à les entendre, dégagent des substances qui protègent du cancer, ou d'une prothèse « intelligente », décorée de motifs pop art. Le train fantôme nous conduit enfin à la rotonde « réseau » où le représentant de Soho Net nous explique, sans sourire, sûr de lui, comment un collectif de quinze petites sociétés de cinéma de pointe ont installé leur propre autoroute de l'information pour faire circuler les images entre elles et se passer des coursiers. *« Vous me faites confiance, je vous crois »*, tel est le slogan d'une compagnie de guérilleros du graphisme dont tous les employés sont actionnaires à part égale, de la réceptionniste au directeur général.

A quelques encablures de là, dans son bureau vieillot de la London School of Economics, son directeur, Anthony Giddens, considéré comme l'un des personnages-clés du New Labour, nous explique qu'à l'heure de la mondialisation il est sage d'explorer d'autres concepts de l'image d'une nation : *« Au-delà du thème Cool Britannia, il y a la volonté de renforcer une identité commerciale alors que la part de l'industrie manufacturière dans le PNB ne cesse de se réduire. »*

Marc Roche

DÉPÊCHES

■ **INTERNET : le tribunal de grande instance de Paris fixe un** délai de deux mois pour des négociations paritaires sur les droits d'auteur sur Internet. Saisi par le Syndicat national des journalistes (SNJ), qui avait assigné *Le Figaro*, le tribunal a invité, vendredi 3 avril, Yves de Chaisemartin, PDG du *Figaro* et président du Syndicat de la presse parisienne (SPP), à négocier un accord avec les syndicats sur les droits d'auteur.

■ **PRESSE : une grève à l'imprimerie a empêché la parution de** *La Croix* datée 5 et 6 avril et perturbé les éditions des 4 et 7 avril. Les ouvriers du Livre-CGT redoutent la fermeture de l'imprimerie de Montrouge, conséquence d'un passage au matin du quotidien et du lancement d'une édition du week-end. La direction de Bayard Presse étudie deux possibilités : la modernisation du site, qui n'imprime que *La Croix*, ou le transfert de l'impression dans une autre imprimerie. Cette solution ne serait retenue que si une solution individuelle était trouvée pour les quarante et un salariés de l'imprimerie.

■ **Un nouveau magazine pour les enfants** vient d'être lancé par le groupe Beaumont Loisirs. *Tournesol* est la première revue pour enfants sur le jardinage. Destiné aux sept-treize ans, ce bimestriel, vendu 24 francs et tiré à 70 000 exemplaires, est parrainé par le chroniqueur de France Inter, Michel Lis.

M. Murdoch plaide pour la libéralisation de l'audiovisuel européen

Dans le cadre de la Conférence européenne de l'audiovisuel, le magnat australo-américain des médias s'est fait le porte-parole des partisans de la dérégulation contre les tenants de cadres réglementaires européen et nationaux forts

BIRMINGHAM
de nos envoyés spéciaux

Rupert Murdoch ne s'exprime pas souvent en public. Lorsqu'il le fait, il ne s'embarrasse pas de périphrases. Invité de la conférence audiovisuelle européenne qui se tient à Birmingham (Grande-Bretagne) du 6 au 8 avril, le magnat australo-américain a plaidé dès le premier jour pour une plus grande libéralisation du marché. Quitte à s'en prendre sérieusement au monopole des télévisions publiques, et notamment de la BBC. Au passage, il a rendu hommage à la Commission européenne, qui *« cherche à éliminer les barrières pour libérer les flux de capital, de travail et de talents entre les Etats membres »*. Il a également applaudi les efforts du Livre vert sur la convergence entre les médias et les télécommunications proposé par la Commission. *« C'est un premier pas positif »*, selon M. Murdoch, dans la mesure où ce projet de texte est fondé sur *« le marché et sur la loi de la compétition »*.

Aux yeux de la députée européenne Carole Tongue, Rupert Murdoch, en demandant l'adoption du Livre vert en l'état, c'est-à-dire dans sa version la plus libérale, souhaiterait en fait proposer un marché : un soutien à l'euro dans les quotidiens britanniques qu'il contrôle, contre une législation *a minima* dans les médias de demain sur le Vieux Continent. Depuis la récente rupture des négociations entre Silvio Berlusconi et Rupert Murdoch, ce dernier fait l'objet d'attaques très virulentes de la part de certains journaux britanniques. Ils lui reprochent d'avoir bénéficié d'un soutien trop appuyé du premier ministre Tony Blair, qui a tenté, par des contacts avec son homologue italien, Romano Prodi, de favoriser la conclusion d'un accord entre les deux géants de la communication.

ÉTONNANTE MODESTIE

Refusant d'apparaître comme un géant des médias, Rupert Murdoch a fait preuve à Birmingham d'une étonnante modestie, affirmant qu'il ne détenait *« que deux quotidiens, deux journaux du dimanche (...), 40 % du bouquet satellitaire BSKyB, ce qui, malgré l'hystérie de nos rivaux, ne représente que 5 % de l'audience en Grande-Bretagne »*. Il a souligné que son groupe ne détient ni magazines ni journaux régionaux, et surtout aucune télévision hertzienne. Laissant une porte ouverte à un éventuel retour en force sur le marché allemand, le *tycoon* de News Corporation a regretté que son alliance avec Leo Kirch ait achoppé en 1997, mais reste *« réceptif »* à toute autre opportunité.

Bataillant ferme contre tout ce qui peut constituer un monopole de fait, ou *« une distorsion du marché »*, Rupert Murdoch s'en est pris à l'Union européenne de radiodiffusion (UER), *« ce cartel qui utilise depuis des années un pouvoir extraordinaire pour acquérir des droits de retransmission sportifs exclusifs »*. Mais surtout, le patron de News Corp. a estimé que la BBC, *« avec sa garantie annuelle de revenus de 2 milliards de livres »*, ses deux chaînes hertziennes, ses cinq radios, ses quarante stations locales, est de loin le plus important acteur de l'audiovisuel en Grande-Bretagne. S'estimant lésé, Rupert Murdoch a affirmé que la BBC a manifestement créé une distortion de concurrence en lançant une chaîne d'information vingt-quatre heures sur vingt-quatre, accessible gratuitement par les câblo-opérateurs, pour contrer sa propre chaîne d'information Sky News.

Refusant de passer pour un suppôt de la *« culture Coca-Cola »*, Rupert Murdoch a souligné l'importance des industries cinématographiques locales, qu'elles soient française, italienne, indienne..., tout en rappelant que son studio, la 20th Century Fox, avait aussi bien produit en 1997 une super-production, *Titanic*, qu'un film à petit budget, *The Full Monty*, qui a tout de même engrangé 23 millions de livres (environ 230 millions de francs) de recettes. Le plaidoyer de M. Murdoch, vigoureusement argumenté sur le strict terrain industriel, apparaissait ainsi plus fragile sur le terrain culturel quand il démontrait, avec l'exemple de *The Full Monty*, qu'il valait mieux passer par les Majors américaines pour offrir au public une production européenne.

Jean-Michel Frodon et Nicole Vulser

Défenses européennes

Le président de Polygram Film Entertainment, Michael Kuhn, a estimé, lundi 6 avril à Birmingham, que l'industrie audiovisuelle européenne ne pourrait profiter à plein de la *« révolution numérique »* sans une *« politique interventionniste des institutions supragouvernementales »* en termes de soutien financier, de formation, de défense commerciale et de protection de la propriété intellectuelle. Il a préconisé l'établissement d'un système de prêts européens garantis pour les producteurs, à hauteur de 500 millions d'écus (3,3 milliards de francs), une utilisation plus offensive des lois européennes antitrust, et un renforcement du programme Media. Le président de Canal Plus, Pierre Lescure, a estimé que le droit européen de la concurrence *« devrait ouvrir les yeux »* pour prendre en compte les grands groupes de télécommunications, *« qui étendent leur terrain de jeu tout en se présentant comme de nouveaux entrants sur le marché de la télévision numérique »*.

Les chaînes publiques françaises auront un financement pluriannuel

UN CALENDRIER PRÉCIS et des axes stratégiques clairs : telle est la posologie que Catherine Trautmann affirme vouloir appliquer à son projet de loi sur l'audiovisuel, et qu'elle a longuement exposé, lundi 6 avril. Les trois mois qui viennent vont servir à peaufiner la mise en forme juridique du texte, à la lumière des trois tables rondes qui ont eu lieu récemment avec les opérateurs publics et privés et les producteurs (*Le Monde* du 28 mars) et de celle qui doit avoir lieu avec les présidents de l'audiovisuel public, à la mi-mai, après que ceux-ci auront remis leur « plan stratégique » à la fin avril.

Après avoir été soumis au Conseil d'Etat et au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), le projet devrait être arrêté *« avant début juillet »* par le gouvernement, afin que la loi puisse être adoptée par le Parlement à l'automne. La ministre de la culture et de la communication entend ainsi faire cesser une fois pour toutes les rumeurs selon lesquelles son projet de loi, contesté y compris dans les rangs du Parti socialiste, serait renvoyé aux calendes.

PRESSION COMMERCIALE ALLÉGÉE

Rappelant les critiques des opérateurs privés dont l'hostilité à l'égard des seuils de concentration est patente, Mme Trautmann, tout en jugeant qu'il s'agit d'une *« focalisation un peu artificielle »*, a fermement combattu *« l'impression générale mettant en doute non seulement la pertinence de telle ou telle disposition, mais l'opportunité même d'une telle loi, voire la volonté réelle du gouvernement de conduire à son terme la démarche qu'il a engagée »*.

« Ce projet de loi est non seulement nécessaire mais indispensable », a martelé la ministre, en insistant sur son aspect *« pragmatique »* organisant la *« liberté de la communication »*. Elle a précisé notamment que les initiatives des entreprises liées au numérique et au multimédia seraient soumises à *« un régime unique simplement déclaratif »* et limitées au *« respect du droit »*.

C'est à propos du service public de télévision que la ministre de la culture et de la communication s'est faite moins évasive tant sur son budget que sur son développement. En rappelant qu'une holding entre France 2 et France 3 serait bien constituée, elle a fait remarquer que la structure du budget de ces deux chaînes serait fondamentalement modifiée. *« Un allègement de la pression proprement commerciale constitue un préalable indispensable pour que les chaînes publiques, France 2 au premier chef, retrouvent clairement leur identité de chaînes publiques sans rompre avec l'ambition de rassembler un public aussi large et diversifié que possible »*, a indiqué Mme Trautmann. Pour elle, cela passera par *« un système de financement pluriannuel qui permette à la fois de garantir la progression nécessaire des ressources publiques des chaînes – le produit de la redevance – et un rééquilibrage à la baisse de la part des recettes publicitaires »*.

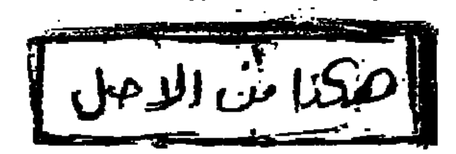
Cela devrait se traduire pour France 3 par un blocage des ressources publicitaires au niveau actuel (32,7 %, soit 1,845 milliard) et pour France 2 par un seuil *« très largement en-dessous de 50 % »*. Actuellement, elles représentent 51,6 % du budget, soit 2,649 milliards. Tout en refusant de *« demander un nouvel effort aux téléspectateurs, alors qu'on tente d'alléger les prélèvements fiscaux »*, la ministre a assuré *« qu'il y aurait un plafond de recettes publicitaires pour France 2 et pour France 3 dans la loi »*. Elle a précisé que *« la pluriannualité et la loi de finances »* prochaine traduiraient ces évolutions chiffrées. Mme Trautmann fonde son idée sur la productivité nouvelle de la redevance, le recul de l'âge donnant bénéfice des exonérations (de soixante à soixante-cinq ans) décidé il y a quelques années fournissant ses effets et la fraude, depuis le croisement avec les fichiers de la taxe d'habitation, s'amenuisant.

COMPATIBILITÉ DES DÉCODEURS

Toujours à propos du service public audiovisuel, la ministre a indiqué que son projet de loi intégrerait le principe de la non exclusivité des chaînes publiques dans un bouquet numérique (TPS actuellement) – *« si ces télévisions sont accessibles en hertzien par tous, il faut qu'elles le soient aussi dans les bouquets »*. Elle a aussi attiré l'attention sur la nécessaire compatibilité des décodeurs numériques, afin que le *« téléspectateur ne soit pas otage d'un seul bouquet »*.

Enfin, en prenant des *« précautions »* sur les procédures respectives du Conseil de la concurrence et du CSA, la loi devrait aussi revenir sur celle de 1986 en inscrivant le principe de non reconduction automatique de l'autorisation d'émettre accordée aux chaînes, qu'elles soient généralistes, thématiques, nationales ou locales. *« Il ne faut pas geler le marché : il reviendra au CSA de se prononcer sur les autorisations selon différents critères que la loi déterminera »*, a précisé Mme Trautmann.

Yves-Marie Labé



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RHONE-POULENC : le pharmacien français a inauguré,** lundi 6 avril, une nouvelle unité de production de son agent anti-coagulant Lovenox, sur le site industriel du Trait (Seine-Maritime).

● **ELF : le groupe pétrolier a conclu,** lundi 6 avril, une alliance avec le russe Yuksi *(lire page 18).*

● **MITSUBISHI : l'électronicien japonais fermera** en juillet son usine de téléviseurs de Haddington, en Ecosse (500 emplois).

● **NATIONAL SEMICONDUCTOR : le producteur américain de puces** promet l'équivalent d'un ordinateur personnel (PC) sur un seul circuit intégré pour la mi-1999, ce qui pourrait ramener le prix d'un PC à 400 dollars.

● **PSA : les salaires du groupe PSA** (Peugeot-Citroën) augmenteront de 2,3 % en 1998, dont 0,8 % à 1,1 % d'augmentations générales et 1,2 % en moyenne d'augmentations individuelles. Un protocole d'accord est soumis à la signature des syndicats jusqu'au 20 avril.

● **SIEMENS : le groupe industriel et le syndicat IG Metall** ont signé un accord réduisant la rémunération de 6 500 installateurs. Un système de primes de rendement est instauré en compensation.

● **SAINT-GOBAIN : le groupe va construire** une ligne de production de verre plat (Float glass) en Colombie.

FINANCE

● **TRAVELERS : le groupe de services financiers américain** absorbe Citicorp pour 82,9 milliards de dollars (512 milliards de francs) *(lire page 15).*

● **CIC : le choix du repreneur sera connu le 20 avril.** ABN Amro, Crédit mutuel et Société générale *ont remis leurs ultimes propositions le 3 avril.*

● **ROYALE BELGE : l'entrée du siège de la compagnie d'assurance belge, filiale de l'UAP,** à Bruxelles, devait être bloquée, mardi 7 avril, par des piquets de grève. Ils craignent une éventuelle fusion entre la Royale Belge et AXA Belgium (AXA) qui entrainerait la suppression de plus d'un millier d'emplois.

SERVICES

● **MICROSOFT : le département américain de la Justice** disposerait de preuves suffisantes pour engager une nouvelle procédure anti-trust, d'ici à fin avril contre le fabricant de logiciels, pour maintien d'un contrôle illégal sur l'entretien des systèmes d'exploitation des ordinateurs, selon le *Wall Street Journal* du lundi 6 avril.

● **ALL NIPPON AIRWAYS : pour la première fois en neuf ans, les** pilotes volant sur les liaisons internationales sont entrés en grève le 6 avril. Ils protestent contre une réduction de leur prime de vol.

● **SOFRES : les enquêteurs téléphoniques vacataires** ont mis fin lundi 6 avril après-midi à leur grève (*Le Monde* du 4 avril) : les salaires horaires, de 53 francs, ne seront pas réduits à 42 francs mais *« seulement »* à 43 francs.

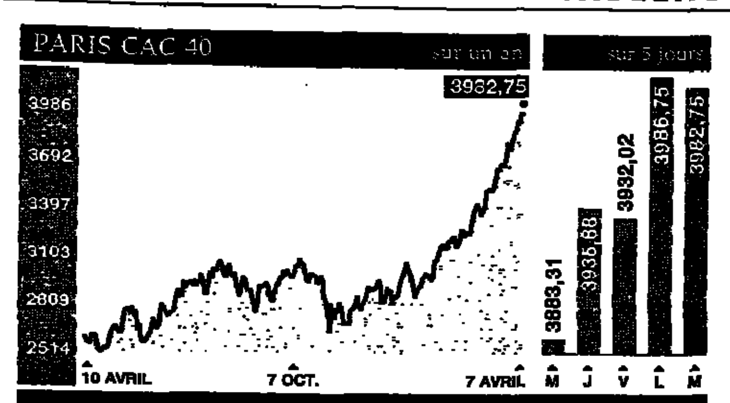
● **BOUYGUES : le groupe italien Telecom Italia** a indiqué, lundi 6 avril, que la décision de son allié français Bouygues de réduire de 25 % à 10 % sa participation dans la société de téléphonie fixe 9 Telecom entreprise, n'avait *« pas fait l'objet d'un accord »* entre les deux partenaires.

RESULTATS

● **CAISSE DES DÉPOTS : le groupe a enregistré** un résultat net consolidé de 5,6 milliards de francs *(lire page 18).*

● **COFIDIS : le numéro un français du crédit par téléphone,** filiale du groupe Trois Suisses International, a gagné 381 millions de francs en 1997, en hausse de 15 %.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr



Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 07/04	Var.% 04/04	Var.% 31/12
PARIS CAC 40	3982,75	-0,10	32,81
- SBF 120	[illegible]	-0,02	31,35
- SBF 250	[illegible]	-0,38	30,64
- SECOND MAR.	[illegible]	0,22	26,06
- MIDCAC	[illegible]	-0,24	22,05
LONDRES FT100	6110,10	0,07	18,98
AMSTERDAM AEI	[illegible]	0,33	30,18
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,68	27,09
FRANCFORT D30	[illegible]	1,09	25,40
MADRID IBEX35	[illegible]	0,86	50,03
MILAN MIB30	[illegible]	0,23	52,91
SUISSE SMI	[illegible]	0,61	25,69
STOXX 666	298,79	0,04	----
EURO STOXX 326	303,95	-0,14	----
STOXX 50	3402,41	0,19	----
EURO STOXX 50	3335,55	-0,19	----

Monde	Cours 04/04	Var.% veille	Var.% 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	0,65	14,23
- SP 500	[illegible]	-0,12	15,56
- NASDAQ	[illegible]	-1,42	16,48
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	-0,85	-1,37
JOHANNESBURG	[illegible]	0,39	25,62
MEXICO BOLSA	[illegible]	0,33	-5,46
SANTIAGO IPSA	[illegible]	0,29	-6,54
SAO PAULO BOU.	[illegible]	2,70	17,17
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,43	14,13
ASIE 10h15	07/04	04/04	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	-2,91	19,36
HONGKONG H.	[illegible]	-0,03	3,05
SÉOUL	[illegible]	5,78	24,47
SINGAPOUR ST.	[illegible]	-0,10	1,31
SYDNEY ALL O.	[illegible]	-0,03	6,81
TOKYO NIKKEI	[illegible]	1,74	4,72

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 06/04	Var.% 03/04	Var.% 31/12
CRED.FON.FRAN.	[illegible]	+15,08	+70,10
ERAMET	[illegible]	+8,84	+24,12
BOLLORE TECHN.	[illegible]	+8,18	+40,18
DMC (DOLLFUS	[illegible]	+6,16	+44,85
GAN EX.DT SOU.	[illegible]	+5,76	+29,66
MARINE WENDEL	1121	+5,66	+63,88
NATEXIS	442,40	+5,33	+28,03
EURO DISNEY	[illegible]	+5,29	+42,14
METALEUROP	[illegible]	+5,14	+20,98
L'OREAL	[illegible]	+4,61	+28,87

Baisses	Cours 06/04	Var.% 03/04	Var.% 31/12
SEITA	[illegible]	-5,65	+17,40
CIMENTS FRANC.	310	-4,61	+34,19
ATOS CA	[illegible]	-4,39	+20,61
GEOPHYSIQUE	[illegible]	-3,95	+4,02
SAGEM SA	3745	-3,47	+39,73
INFOGRAMES EN.	[illegible]	-3,31	+21,03
ALCATEL ALSTH.	[illegible]	-3,31	+48,88
BOUYGUES	[illegible]	-3,16	+48,09
OLIPAR	67	-3,03	----
USINOR	[illegible]	-2,79	+16,22

PARIS SBF 250 — 3 mois — 2540,89 (2550, 2414, 2279, 2143, 2008, 1873 — 12 JANV., 23 FÉV., 7 AVRIL)

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 9033,23 (9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 — 12 JANV., 23 FÉV., 6 AVRIL)

LONDRES FT100 3 mois — 6110,10 (6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 12 JANV., 23 FÉV., 7 AVRIL)

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5328,96 (5279, 4955, 4631, 4307, 3983, 3659, 3335 — 12 JANV., 23 FÉV., 7 AVRIL)

TOKYO Nikkei 3 mois — 15978,72 (18468, 16946, 15425, 13142, 11620 — 9 JANV., 23 FÉV., 7 AVRIL)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

AU PIED des 4 000 points, la Bourse de Paris calait mardi 7 avril, cédant un peu de terrain après avoir inscrit la veille le 29e record de l'année et une hausse de 32,94 % depuis le 1er janvier. En repli de 0,42 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,17 %. Vers 12 h 30, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,20 % à 3 978,61 points. Le volume des échanges était étoffé avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de près de 5 milliards de francs.

Du côté des valeurs, la baisse des pétrolières pesait sur l'indice : Total recule de 2,8 % malgré des recommandations à l'achat du titre par des analystes britanniques. Le recul de Carrefour (– 3,2 %) affectait également la tendance après l'annonce d'une faible hausse du chiffre d'affaires au premier trimestre (+ 5,9 %).

FRANCFORT

LES VALEURS allemandes gagnaient 0,11 %, à 5 351,51 points, mardi 7 avril, à l'ouverture des transactions électroniques. La veille, sur ce même marché, l'indice Dax avait franchi pour la première fois la barre des 5 300 points à 5 345,89 points. Ce nouveau sommet correspondait à une hausse de 1,4 % par rapport au niveau de clôture de la séance officielle (quatre heures plus tôt).

NEW YORK

L'ANNONCE de la fusion entre Citicorp et Travelers, la plus importante jamais enregistrée aux Etats-Unis, a permis à l'indice Dow Jones de terminer lundi 6 avril, pour la première fois de son histoire au-dessus des 9 000 points à 9 033,23 points. Travelers, une des valeurs vedettes du Dow Jones, a gagné 18,7 %, ce qui équivaut à un gain de 34 points pour l'indice.

TOKYO

L'ESPOIR de voir le gouvernement prendre des mesures audacieuses pour redynamiser l'économie après l'adoption par le Parlement, probablement mercredi 8 avril, de la loi de finances 1998-1999 a donné des ailes au marché japonais. L'indice Nikkei, qui avait déjà progressé de 1,21 % lundi, a encore gagné 272,73 points (1,74 %) à 15 978,72 points. Selon un opérateur, il y a eu des rachats de découvert dans l'anticipation du passage du budget.

LONDRES

L'INDICE Footsie des cent principales valeurs du marché britannique a terminé, lundi 6 avril, sur un nouveau record à 6 105,8 points, gagnant 41,6 points par rapport à vendredi, soit une progression de 0,68 %. La Bourse de Londres avait déjà inscrit un record à la veille du week-end.

Valeur du jour : Echo Bay profite de la hausse de l'or

APRÈS des mois de torpeur, le cours de l'or s'est brusquement réveillé, lundi 6 avril. A Londres, l'once a gagné 6,25 dollars, à 314,5 dollars, un niveau abandonné depuis le 5 novembre 1997. Le 13 janvier 1998, le prix de l'or avait même reflué jusqu'à 276,75 dollars, son plus bas niveau depuis dix-huit ans. Le métal jaune a profité de l'annonce d'un possible abaissement de la note attribuée à la dette du Japon qui a incité les investisseurs asiatiques à se porter vers cette valeur refuge. Les opérateurs ne croient plus de surcroît à une vente massive d'or de la part des banques centrales européennes avant le lancement de l'Union monétaire.



Les spécialistes estiment toutefois que ce mouvement de hausse est encore insuffisant pour enrayer la dépression des mines sud-africaines, peu rentables. En revanche, il donne un ballon d'oxygène aux mines nord-américaines, mieux gérées. L'action du producteur canadien Echo Bay, un groupe minier de taille moyenne, a ainsi regagné 10,71 %, à 15,40 francs, à la Bourse de Paris, durant la seule séance de lundi 6 avril.

L'exercice 1997 a été particulièrement défavorable pour ce producteur d'or et d'argent. Il a enregistré une perte nette de 420 millions de dollars (2,60 milliards de francs), dont 362 millions de dollars imputables à des charges de restructuration. Son chiffre d'affaires a baissé de 9 % en raison de la chute des cours de l'or. Pourtant, ses productions d'argent (11 millions d'onces) et d'or (721 075 onces) ont été meilleures que prévu. Mais, avec un coût de production moyen de 249 dollars par once d'or pour un prix de vente moyen de 362 dollars (en baisse de 22 dollars l'once), le groupe n'a pû atteindre l'équilibre. Il a donc engagé un programme de réduction des frais administratifs et a nettement réduit son endettement.

De plus, il a divisé par deux son effort d'exploration, à 35 millions de dollars. Et, pour cette année, le budget d'exploration a été réduit à la portion congrue de 7 millions de dollars. Une somme qui pourrait cependant être augmentée si le cours de l'or se redresse de manière durable. A la fin de l'année 1997, les réserves d'or prouvées et probables s'établissaient à 7,47 millions d'onces d'or, en nette baisse par rapport aux réserves du début de l'exercice (8,57 millions d'onces). Pour l'exercice en cours, Echo Bay a déjà vendu sur le marché à terme 588 000 onces d'or (soit près de 80 % de sa production annuelle), en s'assurant ainsi d'un prix de vente de 340 dollars l'once. Les analystes ne s'attendent pas pour autant à un retour au bénéfice en 1998 et tablent plutôt sur une réduction de la perte à 40 millions de dollars.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars	Cours 04/04	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1720	-0,17
ALUMINIUM 3 MOIS	1419,5	0,04
PLOMB 3 MOIS	594	....
ETAIN 3 MOIS	5620	0,09
ZINC 3 MOIS	1123,5	0,22
NICKEL 3 MOIS	5405	0,28
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	6,36	-2,60
PLATINE A TERME	[illegible]	-15,98
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	336	0,08
MAÏS (CHICAGO)	248,5	0,20
SOJA GRAINE (CHG.)	634,5	0,24
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	0,12
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1550	0,65
CAFÉ (LONDRES)	1320	0,24
SUCRE BLANC (PARIS)	263,4	0,12

Pétrole

En dollars	Cours 04/04	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	13,37	—
WTI (NEW YORK)	15,02	-0,84
LIGHT SWEET CRUDE	15,49	-1,90

Or

En francs	Cours 06/04	Var% 03/04
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+1,15
OR FIN LINGOT	[illegible]	+2,87
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	+1,60
PIÈCE FRANCE 20 F	356	+2,29
PIÈCE SUISSE 20 F	364	+4
PIÈCE UNION LAT. 20 F	352	+3,43
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+9,83
PIÈCE 10 DOLLARS US	1560	+3,46
PIÈCE 50 PESOS MEX	2320	-2,85

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert s'inscrivait en baisse, mardi 7 avril, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,8390 deutschemark, 6,16 francs et 134,10 yens.

La monnaie américaine était pénalisée par la perspective de voir le gouvernement japonais annoncer prochainement d'importantes baisses d'impôts. Elle était également affectée par les signes de reprise de l'économie allemande.

● **Livre sterling :** le chancelier de l'échiquier britannique Gordon Brown a reconnu lundi 6 avril que le niveau élevé de la livre posait *« un problème »* mais a réaffirmé qu'il n'entendait pas prendre de mesure de court terme pour la faire baisser et renouer avec *« les politiques expansion-récession, inflation-déflation, du passé ».*

La devise britannique est actuellement à son plus haut niveau depuis près de dix ans face aux principales autres monnaies européennes. Elle cotait mardi matin 10,27 francs.

Cours de change

07/04 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,17	6,65	10,24	4,05	2,98	4,58	0,34	3,35	....
DM	1,84	1,99	3,06	1,20	0,89	0,14	0,99	----	0,30
LIRE	1814,85	1958,81	3023,69	1186,08	878,43	1356,33	....	987,11	294,45
YEN	133,81	144,51	222,95	87,46	64,61	....	7,37	72,79	21,72
FLORIN	2,07	2,24	3,45	1,35	....	1,55	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,53	1,66	2,55	....	0,74	1,14	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,60	0,66	....	0,39	0,29	0,45	0,03	0,33	0,10
ECU	0,93	....	1,54	0,61	0,45	0,68	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	....	1,08	1,67	0,65	0,48	0,75	0,08	0,54	0,16

Taux d'intérêt (%)

Taux 06/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,47	4,90	5,49
ALLEMAGNE	[illegible]	3,57	4,84	5,40
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,42	5,75	5,67
ITALIE	[illegible]	5,19	5,08	5,59
JAPON	[illegible]	0,48	1,95	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,09	5,49	5,81
SUISSE	1,12	1,43	2,96	4,03
PAYS-BAS	[illegible]	3,68	4,86	5,41

Matif

Cours 12h30	Volume 07/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	[illegible]	104,22	104,37
Pibor 3 mois			
JUIN 98	[illegible]	96,22	96,26

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 06/04	Achat 06/04	Vente 06/04
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	4,03	4,63
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,85	6,45
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,80	10,65
GRÈCE (100)	[illegible]	1,70	2,20
IRLANDE	[illegible]	7,98	8,82
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,62
JAPON (100)	[illegible]	4,39	4,74
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	---	---
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,60
SUÈDE (100)	[illegible]	71	81
SUISSE (100)	[illegible]	391	415

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en baisse, mardi 7 avril. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'État, cédait 18 centièmes, pour s'inscrire, à 104,19 points. Certains opérateurs craignent que l'accélération de la croissance en Europe ne provoque un resserrement de la politique monétaire. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 4,91 %, soit 0,06 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

● **Etats-Unis :** les obligations américaines avaient terminé la séance du lundi 6 avril en baisse. Les analystes attribuaient ce recul à des prises de bénéfices après la forte hausse observée la semaine précédente. Le rendement du titre à trente ans, qui constitue la référence outre-Atlantique, s'était inscrit à 5,83 % en clôture.

ÉCONOMIE

Recul du chômage en Allemagne

LE TAUX de chômage s'est replié en Allemagne, en données brutes, au mois de mars, selon les chiffres publiés mardi 7 avril par l'Office fédéral du travail. Il a été ramené de 12,6 % à 12,1 % (10 % dans la partie ouest). En données corrigées des variations saisonnières (CVS), le nombre de chômeurs a baissé de 2 000 pour s'inscrire à 4,414 millions de personnes. *(Lire page 34.)*

■ **La réduction du chômage massif** qui frappe l'Allemagne prendra de dix à quinze ans, a estimé, lundi 6 avril, le chef du patronat de la métallurgie, Werner Stumpfe.

■ **Le volume des commandes à l'industrie** a augmenté de 0,1 % en février en Allemagne, après une hausse de 5,7 % le mois précédent. Il s'inscrit à un niveau très élevé, grâce au dynamisme de la demande intérieure.

■ **La production d'acier** a atteint en mars un record depuis la réunification de 1990 de 4,15 millions de tonnes, selon les estimations publiées lundi 6 avril par l'Office des statistiques.

■ **L'indice des prix à la consommation** a diminué de 0,2 % en mars dans l'ensemble du pays, soit un taux annuel de 1,1 %, selon les chiffres publiés mardi 7 avril par l'Office fédéral des statistiques.

■ **ASIE : les pays d'Asie du Sud-Est** sont très avancés dans des discussions visant à lier leurs différentes monnaies à un panier de grandes devises internationales, a indiqué, lundi 6 avril, Jesus Estanislao, le responsable de l'Institut de recherche de la Banque asiatique de développement (BAD).

■ **JAPON : la situation économique** s'est aggravée, mais il ne s'agit pas encore d'une récession, a affirmé, mardi 7 avril, devant une commission parlementaire, le ministre des finances Hikaru Matsunaga.

■ **CHINE : la croissance économique** a ralenti au cours du premier trimestre pour s'établir à un rythme de 7,5 %, a annoncé, lundi 6 avril, le premier ministre chinois Zhu Rongji en visite à Paris.

■ **FRANCE : le moral des chefs de petites et moyennes entreprises** (PME) a enregistré une nouvelle hausse en mars, selon le baromètre CSA-Opinion-Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables. 55 % d'entre eux se sont déclarés *« très optimistes »* ou *« optimistes »* sur l'évolution de la conjoncture dans leur secteur.

■ **ROYAUME-UNI : le nombre d'immatriculations de voitures particulières** a progressé de 18,5 % en mars, par rapport au même mois de l'année précédente, pour atteindre 213 374 unités, a annoncé lundi la Société des constructeurs et concessionnaires automobiles (SMMT).

■ **RUSSIE : les réserves en devises et en or de la banque centrale** (BCR) ont diminué de 15,7 % depuis le mois de janvier et s'élevaient à 15 milliards de dollars au 1er mars 1998.

■ **ALGÉRIE : la dette extérieure** s'élevait à 31,22 milliards de dollars à fin décembre 1997, contre 33 milliards de dollars en décembre 1996, a indiqué lundi 6 avril la Banque d'Algérie.

■ **ARGENTINE : les cinq membres de la délégation du Fonds monétaire international** (FMI) venus à Buenos Aires conseiller une réduction du déficit des comptes publics se sont fait traiter d'*« imbéciles déguisés en techniciens »* par le président du groupe justicialiste (péroniste gouvernemental) au Parlement, Humberto Roggero.

NOMINATIONS

■ **Snecma : Yves Imbert** est nommé directeur délégué à la stratégie du groupe.

■ **MARIE BRIZARD : Thibault de Kergorlay** succède à Paul Glotin à la présidence de la société.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 7 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,12 %
CAC 40 : 3981,89

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1029	1029	—	46,71
Cr.Lyonnais(T.P.)	941	960	+ 2,01	44,35
Renault (T.P.)	2400	2413	+ 0,54	95,36
Rhone Poulenc(T.P)	2525	—	—	106,28
Saint Gobain(T.P.)	1285	1285	—	71,48
Thomson S.A (T.P)	1000	989	− 1,10	44,45
Accor	1650	1615	− 2,12	20
AGF	372,10	373	+ 0,24	—
Air Liquide	1172	1171	− 0,08	14
Alcatel Alsthom	1139	1128	− 0,96	10
Altran Techno. #	774	786	+ 1,55	11,50
Atos CA	936	967	+ 3,31	—
Axa	675	702	+ 4	7,50
Bail Investis.	900	906	+ 0,66	64,40
Bazar Hot. Ville	742	740	− 0,26	16
Bertrand Faure	440	445	+ 1,13	4
Comptoir Entrep.	15,75	15,80	+ 0,31	
Comptoirs Mod.	3220	3357	+ 4,25	
CPR	481,20	486	+ 0,99	
Cred.Fon.France	159,90	163,90	+ 2,50	
Credit Lyonnais CI	570	612	+ 7,36	
CS Signaux(CSEE)	322	323	+ 0,31	
Damart	4020	4017	− 0,07	
Danone	1510	1492	− 1,19	
Dassault-Aviation	1768	1779	+ 0,62	
Dassault Electro	672	655	− 2,52	
Dassault Systemes	250	246	− 1,60	
De Dietrich	417,20	423	+ 1,39	
Deveaux(Ly)#	904	897	− 0,77	
Dev.R.N-P.Cal Li #	71,30	70	− 1,82	
Dexia France	778	782	+ 0,51	
DMC (Dollfus Mi)	155	160,80	+ 3,74	
Dynaction	200	197	− 1,50	
Eaux (Gle des)	1144	1153	+ 0,78	
Ecia	1648	1638	− 0,60	
Eiffage	440	437	− 0,68	
Elf Aquitaine	800	786	− 1,75	
Eramet	283	288,80	+ 2,04	
Eridania Beghin	1310	1299	− 0,83	
Essilor Intl	2280	2284	+ 0,17	
Essilor Intl.ADP	2000	1955	− 2,25	
Esso	593	588	− 0,84	
Eurafrance	3177	3179	+ 0,06	
Euro Disney	9,95	9,80	− 1,50	
Europe 1	1650	1660	+ 0,60	
Eurotunnel	4,70	4,81	+ 2,34	
Fimalac SA	732	739	+ 0,95	
Finextel	120,10	120	− 0,08	
Fives-Lille	444,70	442	− 0,60	

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Montant coupon (1)
Chargeurs	400	410	+ 2,50	7
Christian Dalloz	766	775	+ 1,17	12
Christian Dior	810	808	− 0,24	6,30
Ciments Francais	310	311	+ 0,32	7,25
Cipe France (Ly) #	209,90	206	− 1,85	2,50
Clarins	560	574	+ 2,50	7,20
Club Mediterranee	551	548	− 0,54	4,50
Coflexip	788	767	− 2,66	1
Colas	1081	1085	+ 0,37	25
Immeubl.France	468	470	+ 0,42	
Infogrames Enter.	233	238	+ 2,14	
Ingenico	178,80	178	− 0,44	
Interbail	159	160,40	+ 0,88	
Intertechnique	1670	1630	− 2,39	
ISIS	685	690	+ 0,72	
Jean Lefebvre	440,10	—	—	
Klepierre	1030	998	− 3,10	
Labinal	2263	2300	+ 1,63	
Sidel	481,90	478	− 0,80	
Silic CA	1020	1022	+ 0,19	
Simco	515	510	− 0,97	
S.I.T.A	1403	1425	+ 1,56	
Skis Rossignol	117,90	118,90	+ 0,84	
Soc.Fonc.Lyonnai.#	985	980	− 0,50	
Societe Generale	1352	1392	+ 2,95	
Sodexho Alliance	4200	4226	+ 0,61	
Sogeparc (Fin)	443	443	—	
Sommer-Allibert	281,90	277	− 1,73	

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Montant coupon (1)
Telefonica #	299	302	+ 1	3,18
Toshiba #	24,90	24,90	—	0,20
Unilever act.Div.#	475	480	+ 1,05	1,68
United Technol. #	591	596	+ 0,84	1,61
Volkswagen A.G #	5310	5260	− 0,94	22,14
Volvo (act.B) #	198	196	− 1,01	3,25
Western Deep #	156,50	156	− 0,31	6,08
Yamanouchi #	136	134,30	− 1,25	0,60
Zambia Copper	12,35	12,25	− 0,80	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 7 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	3,821
CEPME 9% 89-99 CA#	106,15	5,770
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,175 ↓
CFD 9,7% 90-03 CB	121,46	1,207
CFD 8,6% 92-05 CB	—	1,380
CFF 10% 88-98 CA#	103,12	4,658
CFF 10,25%90-01CB#	114,90	0,790
CLF 8,9% 88-00 CA#	—	7,730
CNA 9% 4/92-07	127,30	8,408
CRH 8,6% 92/94-03	117,32	6,715 ↓
CRH 8,5% 10/87-88#	—	0,838
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	1,272 d
EDF 8,6% 92-04 #	119,75	6,024
Finansder 9%91-06#	127,51	3,328
Finansd.8,6%92-02#	113,64	1,228
Floral9,75% 90-99#	—	6,948 ↓
OAT 9/85-98 TRA	—	2,494
OAT 9,50%88-98 CA#	101,20	7,522 d
OAT TMB 87/99 CA#	99,98	0,721
OAT 8,125% 89-99 #	104,55	7,123 o
OAT 8,50%90/00 CA#	108,10	0,303 o
OAT 85/00 TRA CA#	101,60	3,165 ↓
OAT 10%5/85-00 CA#	111,56	8,712 d
OAT 89-01 TME CA#	100,10	0,933 d
OAT 10% 90-01 ecu	—	1,178
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	5,322 d
OAT 8,5% 91-02 ecu	114	0,505 ↓
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,45	3,167
OAT 8,50% 89-19 #	—	3,389
OAT 8,50%92-23 CA#	—	8,157
SNCF 8,8% 87-94CA	105,61	1,615 ↓
Suez Lyon.Eaux 90	1024	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	50	49,50
Baccarat (Ny)	800	808
Bains C.Monaco	775	760
Bque Transatlantl. ◆	234,70	234,70
B.N.P.Intercont.	1345	1345
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie)	7,60	—
Gevelot ◆	1300	1308
G.T.I (Transport)	348	348
Immobail	206	204,20
Immobanque	730	725
Lucia	60	63
Monoprix ◆	430	430
Metal Deploye ◆	395	395
Mors	8,90	9
Navigation (Nle)	150	149
Optorg	450,20	460
Paluel-Marmont ◆	441	441
Exa.Clairefont(Ny) ◆	975	975
Parfinance	420	423,50
Paris Orleans	281,10	282,10
Promodes (CI)	2250	2258
PSB Industries Ly	620	620
Rougier #	381	385
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	251,30	251,30
Gd Moul.Strasbourg ◆	2010	2010
Hotel Lutetia	495	515
Hotels Deauville	840	831
L.Bouillet (Ly) ◆	325	325
Lloyd Continental	10490	10600
Matussiere Forest	64	62,50
Moncey Financiere	3007	3050
M.R.M. (Ly)	440	450

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 7 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	45,80	44,65
AFE #	800	850
Aigle #	495	490
Albert S.A (Ns)	210	215,50
Arkopharma#	418,90	415
Montaignes P.Gest. ◆	1905	1905
Assystem #	294	290
Bque Picardie (Li)	890	931
Bque Tarneaud(B)#	409	410
Bque Vernes	173	172
Beneteau CB#	507	507
B I M P	140	139
Boiron#(Ly)	434,90	434
Boisset (Ly) #	450	450
But S.A.	301	305
C.E.E #	51,80	80
Change Bourse (M)	242	240
CNIM CA#	251	251
Codetour #	360	357
Comp.Euro.Tele-CET	300	285,20
Confiandey #	325	325
C.A. Hte Normandie	350	359
C.A. Paris IDF	885	880
C.A.Ille & Vilaine	306,50	312
C.A.Loire Atl.Ns #	298	299
C.A.Pas de Calais	560	560
C.A.du Nord#(Li)	507	517
C.A. Oise CCI	324,40	330
C.A. Somme CCI	350	350
C.A.Toulouse(B)	428	428
Devanlay	722	722
Devernois (Ly)	579	576
Ducros Serv.Rapide	42	42
Emin-Leydier (Ly)#	423	427
Europ.Extinc.(Ly)	502	486
Expand s.a	1070	1059
Factorem	747	747
Faiveley #	272	275
Finacor ◆	67,10	60,65
Fininfo	950	955
Assur.Bq.Populaire	690	694
Gautier France	326,20	326,10
Gel 2000	40	39
GEODIS #	418	430
GFI Industries #	1480	1535
Girodet (Ly) # ◆	24	24
GLM S.A.	230	230
Gpe Guillin # Ly	274,30	266,80
Kindy #	180	184
Guerbet	294	297
Hermes Internat.1#	478	465,30
Hurel Dubois	850	868
ICBT Groupe #	227	232
Petit Boy #	89,65	89,65
Phyto-Lierac #	265	264
Pochet ◆	900	900
Poujoulat Ets (Ns) ◆	225	225
Radiall #	780	788
Robertet #	1259	1285
Rouleau-Guichard	259	259
Securidev #	115	112,80
Smoby (Ly)#	616	629

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 7 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	44,90	44,90
Belvedere	1049	1057
BVRP	335	330
Coil	160,50	161
Electronique D2	126	125
FDM Pharma n.	138,50	139
Genset	596	596
Guyanor action B	11	10,85
High Co.	300	302
Infonie	85	87
Joliez-Regol	96	95
Mille Amis	62	62
Naturex	95,90	95
Olitec	1001	1008
Picogiga	255	255
Proxidis	20,50	20,80
R21 Santé	491,50	505
Stelax	6,50	6,80

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 7 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	895	895
Générale Occidentale ◆	160	160
Sté lecteurs du Monde ◆	160	160
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

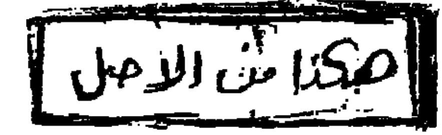
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

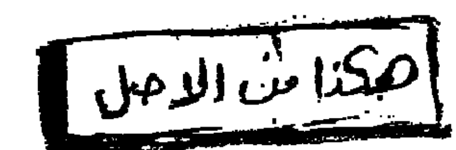
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 4 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	167,54	159,56
Agipi Actions (Axa)	153,78	146,46
BNP 3615 BNP		
Natio Court Terme	14520	14520
Natio Epargne	2260,19	2257,61
Natio Oblig. M.T. C/D	892,72	883,58
Natio Ep. Croissance	4210,22	4127,67
Natio Ep. Patrimoine	172,75	169,36
Natio Epargne Retraite	201,63	197,69
Natio Epargne Tresor	11541,90	11568,76
Natio Euro Valeurs	1442,61	1414,32
Natio Euro Oblig.	1069,61	1059,22
Natio Euro Opport.	1510,54	1480,73
Natio Inter	1163,88	1141,06
Natio Opportunités	248,79	243,91
Natio Revenus	1132,68	1121,47
Natio Securite	11392,91	11392,91
Natio Valeurs	1790,92	1755,80
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedien	94573,06	94573,06
Oblig. tres caté.	292,12	287,80
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	321,86	315,55
Patrimoine Retraite D	312,12	306
Sicav Associations C	2465,55	2465,55
CDC TRESOR Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20114,40	20114,40
Mutual. dépôts Sicav C	19742,68	19722,96
CAISSE D'EPARGNE Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Ecur. Act. Futur D PEA	378,82	371,39
Ecur. Capitalisation C	269,69	269,69
Ecur. Expansion C	85046,45	85046,45
Ecur. Géovaleurs C	4481,32	4393,45
Ecur. Investis. D PEA	301,96	296,04
Ecur. Monepremiere	11590,55	11590,55
Ecur. Monetaire C	13279,15	13279,15
Ecur. Monetaire D	12308,36	12308,36
Ecur. Tresorerie C	325,86	325,86
Ecur. Tresorerie D	305,53	305,53
Ecur. Trimestriel D	2109,93	2109,93
Epargne-Sicav D	198,95	198,85
Geoptim C	13697,56	13495,13
Geoptim D	12581,76	12395,82
Horizon C	2893,54	2836,80
Prevoyance Ecur. D	110,70	110,70
Sensipremiere C	14255,60	14220,05
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	12473,57	12448,67
Écur. Securipremière C	12298,12	12285,83
CRÉDIT AGRICOLE INDOCAM		
Cred.Mut.Mid.Act.Fr.	196,01	190,76
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	948,15	948,15
Créd.Mut.Ep.Ind. C	198,70	193,38
Créd.Mut.Ep.J	23399,29	23399,29
Créd.Mut.Ep.Monde	2076,35	2020,78
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1959,86	1921,43
Cred.Mut.Ep.Quatre	1099,11	1087,56
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	111,12	108,94
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Revenus Trimestr. D	5298,75	5246,28
Solstice D	2371,34	2365,43
Actimonétaire C	38775,87	38775,87
Actimonétaire D	30720,61	30720,61
Cadence 1 D	1078,87	1068,19

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.





SCIENCES Une équipe de chercheurs de l'université d'Helsinki vient pour la première fois de mettre en évidence le lien entre consanguinité et extinction de populations isolées. ● PENDANT PLUSIEURS années, ces scientifiques ont étudié, sur un archipel finlandais, plusieurs centaines de groupes d'un papillon nommé damier. ● ILS ONT PROUVÉ que les populations dont la diversité génétique était faible en raison d'accouplements entre proches parents avaient un succès reproducteur inférieur aux autres. ● SI LES UNIONS consanguines n'ont pas de répercussion notable chez les espèces qui la pratiquent depuis longtemps, cette pratique peut nuire à celles qui y sont brusquement obligées. Notamment en raison de la fragmentation de l'habitat naturel par l'homme, qui détruit chaque année environ 1 % des forêts tropicales.

Les dangers de la consanguinité prouvés par des papillons

Après avoir passé plusieurs années à observer des petits groupes de lépidoptères, des scientifiques finlandais ont montré que les populations au matériel génétique « appauvri » par des unions entre parents proches se reproduisent moins bien que les autres

MÊME s'il n'eut, au bout du compte, que peu d'enfants d'elle, Zeus était bel et bien l'époux de sa sœur, la très jalouse Héra. Les relations incestueuses gênaient peu les habitants de l'Olympe. Pour les mortels, en revanche, l'inceste est l'un des tabous les plus puissants, comme l'illustre cruellement le mythe d'Œdipe. Dans un grand nombre de civilisations et de cultures – mais pas toutes –, la proche consanguinité était et demeure synonyme de malédiction et de tare. Géniale intuition ou déduction due à l'observation de la nature ?

Pour la première fois, des chercheurs viennent de prouver, sur le terrain, que la consanguinité favorise la disparition de populations relativement isolées les unes des autres. En étudiant le damier, un papillon européen fort commun habitant de l'archipel Aland, un ensemble d'îles situées entre Finlande et Suède, une équipe de l'université d'Helsinki a montré que le risque d'extinction augmentait de manière significative chez les lépidoptères dont la richesse génétique avait été affaiblie par des unions entre parents proches.

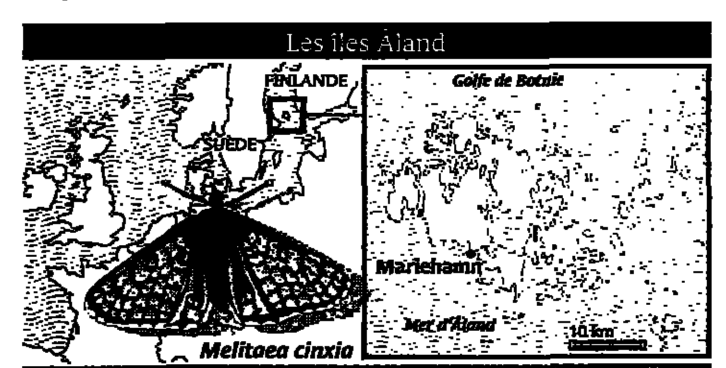
Les conclusions de ces biologistes finlandais, rapportées par la revue scientifique *Nature* du 2 avril, ne sont que la face émergée d'un travail de plusieurs années. Entre 1993 et 1996, avec l'aide d'étudiants embauchés pour l'été, ces scientifiques ont quadrillé quelque 1 600 prairies où poussent le plantin et la véronique à épis, les deux plantes dont se nourrit la chenille du damier.

Comme l'explique Laurent Granjon, zoologiste et maître de conférences au Muséum national d'histoire naturelle, les insectes – et par conséquent ce papillon, qui tire son nom des carreaux orange et noirs tapissant ses ailes – *« sont de bons modèles car les paramètres de leur vie sont facilement quantifiables »*. L'année d'existence du damier est en effet réglée comme une horloge, quasiment au jour près. L'accouplement et la ponte des œufs ont lieu en juin. Regroupées en paquets de 50 à 250 larves, les chenilles se nourrissent jusqu'en août. Elles font ensuite une pause – automne et hiver obligent – puis reprennent leur festin glouton en mars de l'année suivante ; enfin, le papillon sort de son cocon en mai. Il ne lui reste que quelques semaines pour se reproduire.

FRAGMENTATION DES HABITATS

La moindre perturbation dans cette course millimétrée à la vie peut prendre des proportions dramatiques. Les chercheurs finlandais ont ainsi extrait du modèle établi à partir de leurs observations toutes les données extérieures (conditions météorologiques, pénurie de nourriture, taille des prairies et des populations, distance séparant celles-ci, etc.) qui pouvaient conduire à la disparition de tel ou tel groupe de papillons. Une fois ces soustractions effectuées, ne restait plus, sur leur calculatrice, que la part de la consanguinité, soit 26 % des causes d'extinction.

Après avoir constaté que la diversité génétique (hétérozygotie) était faible dans les petites populations isolées, l'équipe d'Helsinki s'est aperçue que celles-ci présentaient un succès reproducteur moins important que la moyenne. Ce phénomène est associé à trois facteurs : chez ces populations génétiquement « appauvries », la taille du groupe de larves et le poids de chacune d'entre elles sont plus bas que la normale ; les papillons femelles vivent moins longtemps et, par conséquent, pondent moins d'œufs. Dernier point, le temps passé dans le cocon est plus long que la moyenne, ce qui favorise le parasitisme.



Dans leur conclusion, les auteurs de cette recherche espèrent que ces problèmes de consanguinité seront pris en compte pour les espèces dont l'habitat est subdivisé en de nombreuses parcelles. *« En cela, cette étude est vraiment d'actualité,* souligne Laurent Granjon, *car l'homme est en train de fragmenter des habitats continus : environ 1 % des forêts tropicales disparaît chaque année. »* Certaines espèces – animales ou végétales – habituées à vivre sur des territoires continus risquent donc de voir leur population brutalement scindée en groupuscules trop distants les uns des autres pour que des échanges génétiques soient possibles. Le danger est alors que les rapports consanguins auxquels ces espèces devront se soumettre pour se perpétuer risquent de fixer des tares dans le matériel génétique.

Ainsi que le précise Isabelle Olivieri, chercheur à l'Institut des sciences de l'évolution (CNRS-université Montpellier-II) et qui va prochainement travailler avec les biologistes de l'étude sur le damier, *« la consanguinité en elle-même n'est défavorable que si on n'en a pas l'habitude. Chez le guépard n'existent que de grandes lignées au sein desquelles il n'y a plus de polymorphisme. Cela ne leur pose pas de problème. Vous pouvez faire des greffes d'un guépard à l'autre sans risque de rejet. Des mécanismes de sélection naturelle ont purgé l'espèce des gênes défavorables. La contrepartie est que celle-ci a un pouvoir d'adaptation plus faible... »*

La fragmentation des habitats due à l'homme menace la richesse du matériel génétique de bon nombre d'êtres vivants et d'espèces entières si l'on étend à d'autres espèces les conclusions de l'étude parue dans *Nature*. Une des solutions consisterait à reproduire à grande échelle ce qui se fait dans les zoos – où des échanges d'individus se pratiquent d'un pays à l'autre pour éviter des relations incestueuses. *« On pourrait parfaitement apporter des gènes,* propose Isabelle Olivieri. *Mais cette idée est très difficile à faire passer. On se heurte à une forte résistance psychologique, à une espèce de racisme qui veut qu'on évite de faire des mélanges de populations. Une idée de pureté de la race traîne encore dans les esprits. »*

Pierre Barthélémy

Le CNES réduit son endettement et met le cap sur la planète Mars

CONFRONTÉ à un endettement massif qui s'élevait à 3,7 milliards de francs à la fin de 1995, le Centre national d'études spatiales (CNES) a pris le taureau par les cornes, et a réussi à le réduire successivement à 2,8 milliards de francs en 1996, puis 1,6 milliard de francs en 1997. Il espère terminer l'année avec *« seulement »* 950 millions de francs de dettes.

Ensuite, explique Gérard Brachet, directeur général de l'organisme français, *« nous étalerons les remboursements sur trois ans, afin d'atteindre le niveau 0 fin 2001 »*. Cette dette importante, a-t-il dit en présentant le budget et le programme de l'organisme pour 1998, provenait à la fois de l'emprunt destiné à financer le développement d'Ariane 5, et du décalage existant depuis des années entre les crédits de paiement et les autorisations de programme.

Le budget du CNES s'élève pour 1998 à 11 milliards de francs, soit une légère augmentation par rapport à celui de 1997 – dont le montant était de 10,75 milliards de francs –, bien que la subvention de l'Etat ait été réduite de 200 millions de francs par rapport à l'année précédente. *« Nous nous battons pour que cette diminution disparaisse en 1999 »*, insiste Gérard Brachet.

NOUVELLES ÉCONOMIES

Le développement d'Ariane, avec 2,9 milliards de francs, reste l'un des points forts du budget 1998. Concernant le lanceur européen, Alain Bensoussan, président du CNES, s'est d'ailleurs déclaré *« soulagé de voir que l'explosion du premier exemplaire de la fusée, en juin 1996, n'était pas liée à sa conception, mais à un problème de roulis aujourd'hui à peu près sous contrôle. Nous nous acheminons vers une fin de qualification pour cet été »*. Les télécommunications (429 millions de francs), l'observation de la Terre (2,8 milliards de francs), la météorologie, l'astronomie et l'exploration du système solaire (1 milliard de francs) restent aussi plus que jamais à l'ordre du jour.

Conformément aux vœux de Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, le CNES projette de s'engager dans l'exploration martienne, aux côtés de l'ESA d'abord, qui doit lancer en 2003 la sonde Mars Express Orbiter. Et aussi aux côtés de la NASA, en participant au programme américain de retour d'échantillons en provenance de la Planète rouge, qui devrait se dérouler entre 2005 et 2008. *« C'est une mission très ambitieuse, et nous sommes à la veille de faire un échange de lettres sur ce sujet avec l'administrateur de l'agence spatiale américaine »*, ajoute Gérard Brachet.

« La volonté d'être l'un des tout premiers centres d'excellence en technologie spatiale » n'empêche cependant pas le CNES de trouver de nouvelles sources d'économies. C'est ainsi que l'organisme français est en négociation avec la Russie pour réduire à cinq semaines la durée du prochain vol habité franco-russe de 1999, initialement prévu pour quatre mois.

Il mène également une réflexion sur *« l'ouverture éventuelle du Centre spatial guyanais, à Kourou, à des lanceurs étrangers, dans des conditions qui maximisent la synergie avec Ariane »*. Enfin, il a donné son accord pour que l'ensemble des astronautes européens soient désormais regroupés dans un seul corps dépendant de l'ESA. Concrètement, a confirmé Gérard Brachet, *« cela se traduira par la disparition d'ici deux ans du corps d'astronautes géré par le CNES »*.

Christiane Galus

Météo France s'offre un nouveau supercalculateur pour analyser les caprices du temps

Le Fujitsu VPP 700 E devrait permettre d'améliorer la qualité et la fréquence des prévisions

Déjà cinq fois plus puissant que son prédécesseur, le Fujitsu VPP 700 E se consacrera pour moitié à la prévision météorologique opérationnelle. Météo France pourra ainsi diminuer la taille des mailles des modèles numériques qui lui permettent d'anticiper les caprices de l'atmoshère, et de « rafraîchir » plus fréquemment ses bulletins. Le VPP 700 E sera aussi utilisé par les chercheurs qui tentent de mettre en équations les climats.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

« L'informatique parallèle, c'est comme faire tracter une charrette par 10 000 poulets. Ensemble, les volatiles peuvent être plus puissants qu'un bœuf, mais le problème est de les faire tirer tous dans le même sens. » Les informaticiens de Météo France, qui citent à l'envi cette parabole, ont sans doute quelques talents de dompteurs, puisqu'ils ont opté pour un nouveau superordinateur faisant appel au calcul parallèle.

Inauguré le 31 mars à Toulouse, le Fujitsu VPP 700 E, ensemble de casiers violets trônant dans le bourdonnement des climatiseurs de la salle de calcul de Météo France, sera *« la machine la plus puissante installée en France dans un contexte opérationnel »*, se réjouit Jean-Pierre Beysson, PDG de Météo France. Doté actuellement de 26 cartes processeurs, il est déjà cinq fois plus puissant que son prédécesseur, un Cray C98 entré en service en 1993. Mais dans sa version définitive, à la mi-1999, avec cinq processeurs supplémentaires, il sera vingt fois plus puissant et pourra « faire tourner » le modèle de prévision de Météo France au rythme effarant de 150 milliards d'opérations à la seconde (150 gigaflops).

Contrairement au Cray C98, qui disposait d'une mémoire unique, le nouvel appareil comprend des mémoires « distribuées », attribuées à chacun de ses processeurs. L'avantage de cette formule est d'autoriser une montée en puissance ultérieure (jusqu'à 256 processeurs), alors que les machines dites vectorielles, qui effectuent les opérations les unes après les autres, comme le C98, sont directement tributaires de la puissance unitaire d'un faible nombre de processeurs (8 en l'occurrence).

« Les principales difficultés sont la synchronisation, et l'implantation des applications », explique Dominique Birman, responsable informatique de Météo France. Pour résoudre la première, le supercalculateur japonais bénéficie d'une sorte d'autocommutateur surpuissant, une « colonne vertébrale » capable de répartir les informations entre les cartes et d'échanger l'équivalent de 26 000 volumes d'*Encyclopedia universalis* en une seconde ! En ce qui concerne la mise en œuvre des applications, les équipes de Météo France ont attribué à chaque processeur une portion de l'atmosphère à analyser, ce découpage étant centré sur le territoire français.

Une approche similaire a été choisie par le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (CEPMMT), basé à Reading en Grande-Bretagne, qui utilise un modèle numérique semblable à celui de Météo France, et s'est aussi équipé d'un calculateur Fujitsu. Cette expérience a permis à la société japonaise de remporter l'appel d'offres français – le montant de l'opération est de 124 millions de francs –, face à l'américain Cray (filiale de Silicon Graphics) et de son rival japonais NEC.

Le but de cette course à la puissance ? *« Augmenter la résolution des modèles de prévisions, et réactiver celles-ci plus fréquemment »*, répond Emmanuel Legrand, directeur adjoint de la prévision à Météo France. Le modèle numérique Arpège, chargé de simuler et de prévoir l'évolution de l'atmosphère, divise celle-ci en 27 tranches superposées, elles-mêmes découpées en « boîtes » dont les caractéristiques (pression, température, vent, humidité) censées influer sur le comportement de l'ensemble sont supposées homogènes. Le maillage actuel est de 25 km de côté sur la France, et de 300 km aux antipodes. Avec le VPP 700 E, il passera respectivement à 14 km et 250 km environ, ce qui correspond à un doublement des points constituant la trame de travail d'Arpège. Pour le modèle Aladin, spécifiquement destiné aux prévisions sur la France, la maille passera de 12 à 7 km. De nouveaux paramètres – taux d'ozone, présence d'eau liquide ou de glace – viendront progressivement alourdir les calculs.

Météo France espère néanmoins augmenter le nombre de ses prévisions. Jusqu'alors, elle lançait son C98 deux fois par jour, à partir des données recueillies à 0 heure (temps universel) et 12 heures. Elle pourrait passer à trois, voire quatre « runs », selon le jargon des informaticiens. Le nouveau calculateur lui donnera les moyens d'intégrer plus facilement les données provenant des satellites, qui contrairement aux stations d'observation terrestres et aux ballons-sondes, délivrent des mesures brutes (rayonnement) qu'il faut interpréter pour leur donner un sens météorologique.

DE CINQ A SEPT JOURS

Cette assimilation « variationnelle tridimensionnelle » (3D-Var) est déjà pratiquée par le CEPMMT, qui a même entrepris d'introduire ces données quasiment en temps réel (4D-Var, la quatrième dimension étant le temps) alors qu'auparavant seules les observations relevées autour de quatre moments fixes de la journée pouvaient être intégrées au modèle de façon optimale. *« Avec le temps réel, on obtient des prévisions à trois jours aussi fiables que l'étaient auparavant les prévisions à deux jours et demi »*, estime Emmanuel Legrand.

Ce progrès devrait déjà permettre à Météo France de se risquer, à partir du mois de mai, à la publication de prévisions à sept jours, contre cinq actuellement. Le VPP 700 E aura encore assez de ressource pour consacrer 50 % de son temps de calcul aux activités de recherche de Météo France, notamment en climatologie et en modélisation à très petite échelle, destinée à l'étude de phénomènes de pollution ou d'effets de relief, par exemple. Météo France prépare aussi, pour 1999, un système de génération automatique des textes de prévision, et leur traduction simultanée.

Cette débauche de puissance pourrait laisser croire que, comme la grenouille sur son échelle, l'homme et son intuition seront bientôt rangés au rayon « accessoires et folklore » de la météorologie. *« Pas du tout »*, assure Jean-Pierre Beysson, qui cite un exemple récent où le modèle prédisait un fort coup de vent sur la région parisienne. Ses prévisionnistes, qui savent bien que *« les modèles sont comme les voitures. Certains tirent à droite, d'autres à gauche »*, ont cependant refusé de lancer une procédure d'alerte. Et ce en dépit de nouvelles simulations inquiétantes. *« Ce sont les hommes qui avaient raison »*, se réjouit-il. La bourrasque a épargné Paris.

Hervé Morin

Un défi lancé aux climatologues

La force brute des supercalculateurs n'est pas tout. La prévision s'appuie sur la détermination de l'état réel de l'atmosphère à un temps « T0 », et pour cela on manque cruellement de données indispensables sur de vastes secteurs du globe (océan et déserts, notamment). Lancé en l'an 2000, le satellite Météosat de deuxième génération ne scrutera encore qu'une petite portion de la planète. Il faudra attendre trois ans pour que Metop-1, lancé en orbite polaire, survole deux fois par jour chaque point du globe à 800 km d'altitude. Ces deux engins donneront ainsi du grain à moudre aux ordinateurs de Météo France, qui devront aussi gérer de nouveaux modèles tenant compte des interactions entre l'océan et l'atmosphère, ainsi que de phénomènes chimiques essentiels, encore mal compris, comme le cycle du gaz carbonique (CO_2). La conception de ces nouveaux outils est le principal défi posé aux météorologues et aux climatologues.

Les biologistes face à l'énigme de la grippe espagnole

Des chercheurs américains ont retrouvé le matériel génétique du virus chez une femme esquimo et un jeune soldat américain

ENTRE 1918 et 1919, l'épidémie de grippe espagnole a déferlé sur la planète et tué plus de 25 millions de personnes. Mais nul ne sait dire pourquoi ce virus souvent bénin s'est soudain transformé en un tueur virulent. Craignant le retour d'une nouvelle épidémie mortelle, les biologistes traquent donc ce virus pour tenter de résoudre l'énigme qu'il représente.

Très active, l'équipe américaine, dirigée par Jeffery Taubenberger, de l'Institut de pathologie des forces armées (AFIP) à Washington dispose d'une longueur d'avance sur toutes ses concurrentes. Elle vient de détecter le matériel génétique du virus dans des fragments de poumon appartenant à une femme esquimo morte en 1918 en Alaska, à Brevig Mission, en même temps que soixante-douze autres personnes. Ces fragments ont été prélevés en août 1997 sur la victime par un pathologiste, Johan Hultin, qui a obtenu l'autorisation des autorités locales d'effectuer une biopsie. Quatre autres personnes ont été également autopsiées à cette occasion, mais seuls les restes de la femme esquimo étaient porteurs du virus.

Jouant de chance, la même équipe américaine a retrouvé quelque temps auparavant le virus meurtrier sur des tissus appartenant à un jeune militaire américain mort aux Etats-Unis. Ces fragments ont été, comme des millions d'autres, prélevés sur des soldats décédés. Ces échantillons étaient stockés au National Tissue Repository, une division de l'Institut américain de pathologie. C'est dans cette banque de données d'un genre particulier qu'a été découvert en 1996 par l'équipe de Taubenberger le premier virus de la grippe espagnole (*Le Monde* du 31 décembre 1997). L'analyse de quelques fragments du génome et leur séquençage ont permis d'établir (*Science* du 21 mars 1997) que le virus de la grippe espagnole était très proche du virus de la grippe porcine.

Le génome des nouveaux virus recueillis en Alaska et au National Tissue va être soigneusement analysé par cette équipe, qui utilisera comme précédemment la technique PCR (Polymerase Chain Reaction) pour multiplier les fragments de génome plusieurs millions de fois, et ainsi parvenir à les séquencer. *« L'analyse de trois cas d'origine géographique très différente va nous permettre également d'analyser la variabilité génétique de la souche virale »*, précise Ann Reid, biologiste moléculaire à l'AFIP, une des signataires de l'article publié par *Science*.

UN RISQUE SUBSISTE

D'autre part, une équipe menée par la géographe canadienne Kirsty Duncan, comprenant des chercheurs canadiens, britanniques et norvégiens, est sur la piste de la grippe. Elle tente, en effet, de retrouver le virus sur huit victimes de la grippe espagnole de 1918 à Longyearbyen, au Spitzberg. Pour savoir si leurs tombes sont à une profondeur suffisante et si les corps ne sont pas trop abîmés, les chercheurs se sont rendus sur place en octobre 1997 et ont effectué des mesures radar du sol. L'analyse de ces données par ordinateur est terminée et donne *« la localisation la plus probable des tombes. Elle indique également que les cercueils sont situés bien en dessous de la couche active du permafrost, ce qui suggère que les corps des victimes doivent être bien préservés »*, affirme la géographe canadienne.

L'équipe menée par Kirsty Duncan devrait donc se rendre cet été à Longyearbyen pour effectuer les prélèvements nécessaires. Il est peu probable de trouver des virus infectieux dangereux pour l'homme, explique-t-elle, *« car les températures qui ont régné depuis quatre-vingts ans dans le permafrost ne sont pas idéales pour les virus grippaux ». « A une profondeur d'inhumation de 1,5 mètre, la température annuelle a probablement varié entre – 4 °C et – 10 °C. »* Un risque subsiste toutefois auquel l'équipe canadienne s'efforcera de ne pas s'exposer.

Christiane Galus

■ **ASTRONOMIE : la sonde américaine Galileo** en orbite autour de Jupiter vient de découvrir que la planète est entourée d'un anneau de poussières de 1,12 million de kilomètres de diamètre. Selon les scientifiques américains et allemands qui ont réalisé l'étude, ces poussières, dont le diamètre varie entre 0,5 et 1,5 micron, ont été capturées par la magnétosphère de la planète géante. A la surprise des chercheurs, cet anneau tourne dans le sens inverse des seize lunes du système jovien. En 1979, la sonde américaine Voyager-2 avait mis en évidence plusieurs anneaux autour de la planète, constitués, eux, de débris provenant de collisions entre les lunes de Jupiter avec de petites météorites.

■ **BIOMÉDECINE : les espoirs de la thérapie génique** reposent sur la faculté de certaines cellules du corps, après manipulations génétiques, à fabriquer une protéine dont elles sont dépourvues. Cela implique notamment de pouvoir suivre le cheminement des brins d'ADN ou d'ARN (les supports de l'information génétique) utilisés pour modifier ces cellules. Une équipe de l'Inserm et du CEA vient de montrer que ce pistage peut être réalisé, chez l'animal, grâce à la tomographie à émission de positons. Cette technique d'imagerie médicale permet, en quelques heures seulement, de suivre le trajet dans l'organisme des gènes marqués par un radio-isotope. Rapide, sensible et non invasive, elle pourrait, selon ses promoteurs, être applicable à l'homme.

Club sandwich

Ni vraiment un plat ni vraiment une recette, une idée seulement

DE FORCE inégale, les deux événements n'avaient que peu de rapport entre eux mais pouvaient se contrarier. Quand, en mai 1958, de Gaulle retrouve la capitale, le drugstore des Champs-Elysées est à quelques mois de son ouverture. Image sûrement déplaisante pour le futur président de la République, qui note que l'influence du monde américain s'offrait désormais en pleine vitrine française, sur une avenue historique, à deux pas de la Flamme...

Petite vengeance d'un grand homme, il s'opposera avec fermeté, dans le début des années 60, à l'installation, sur le territoire, *des usines d'embouteillage* d'une très fameuse marque de ketchup. Pas d'ça, Lisette ! Trop, c'était trop. Mais trop tard. L'Hexagone était déjà sous influence, et les Parisiens n'avaient rien trouvé à redire aux services rendus par cette pittoresque et nouvelle baraque foraine qu'ils voient disparaître dans le grand incendie de l'immeuble, en septembre 1972, avec *étonnement* et contrariété. Comme on sait, on reconstruira.

Nous sommes tous au moins une fois entrés au drugstore Publicis. Dernier prix Interallié, un magazine, des cigarettes, de l'aspirine : c'était pratique. Aujourd'hui, l'endroit fait très ancien combattant, mais continue bravement à remplir son office. Une sorte de case en savane urbaine, de point d'eau. Peut-on dire que l'idée tient encore ? En tout cas, de génération en génération, on semble toujours la pratiquer avec la même *nonchalance de l'essentiel* et le même souci de rien. Hormis quand on a spécialement consenti à faire le voyage pour venir à la rencontre de ce personnage sans lequel l'ensemble de l'édifice ne tiendrait pas : le club sandwich.

Il fallait un plat qui appuie l'enseigne, un symbole qui en caractérise le genre. C'était lui, l'astuce. Il est qualifié ici de « traditionnel », ses états de service le protégeant de la haute modestie de ses origines ; un roturier qui saurait se tenir dans le monde. Jugeons de sa mine : toasts souples, jambon au torchon, poitrine fumée, blanc de volaille, tomate mayonnaise, salade craquante. *Ça en jette.* Alors ? Alors, il est préparé absolument comme le suggère le bristol d'invitation ; pour grosse faim et toujours aussi malcommode à manger – l'empilement rend le coup de fourchette aléatoire –, mais très joyeux compagnon de route pour continuer la journée ou entamer la nuit.

UN GOÛT DE DEUIL

Son homologue du 5 de la rue Daunou est lui aussi très connu. Mais, ce jour-là, les hommes de quart du Harry's New York Bar n'étaient pas d'humeur à faire la conversation. La veille, ils avaient enterré leur patron, Duncan MacElhone, fils d'Andrew, petit-fils du fondateur, Harry, et s'interrogeaient sur le sort que le destin réservait à cette maison ouverte *en 1911*, passée sous l'obédience du clan en 1923.

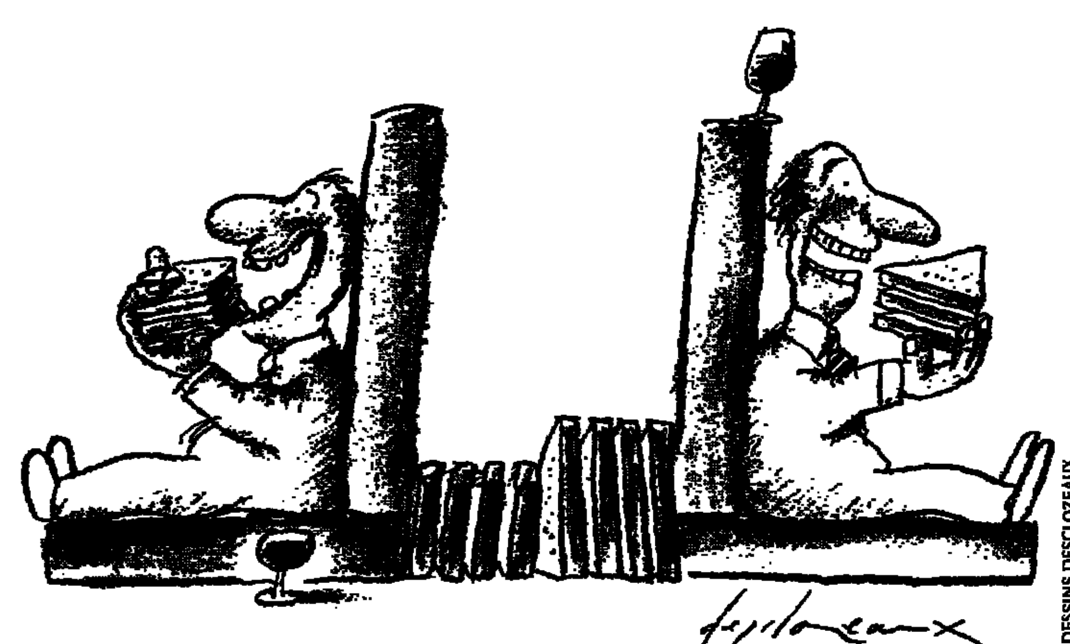
Hemingway, George Gershwin, Scott Fitzgerald, Noel Coward observaient une *minute* de silence. Les « quinze ans d'âge » du bout du bar avaient d'un seul élan baissé la sono et se repassaient les dernières astuces du jour à voix basse. Les Américains eux-mêmes, qui viennent ici en couple comme des oiseaux migrants vers les grands sanctuaires de mémoire, s'interrogeaient sur la profondeur de l'air et les vents *mauvais* qui balayaient l'endroit. Les cocktails prenaient un goût de deuil.

Des cocktails, Harry et Andrew, dit Andy, en avaient alambiqué de fameux derrière la rambarde d'acajou où le shaker servait de maracas *en* complément rythmique aux coups de chien qui s'amenaient sans prévenir, secouant la clientèle de hoquets ravageurs et authentifiés. Des boissons rudes d'avant et d'après toutes les prohibitions ; des répertoriées, des étalonnées, des classifiées. *Le* bloody mary, le white lady, le side car, le blue lagoon. D'autres encore, toutes décoctions désormais inscrites au patrimoine mondial.

Tout ça finissait par donner faim. Longtemps, le Harry's ne fut qu'un bar pur et dur où l'on payait cash et où le café et la carte de crédit n'avaient pas cours. Pour les syncopants, les enracinés affamés, *une machine très ancienne et* très authentique servait à la mise en forme de « chiens chauds », terribles saucisses glissées dans un pain plus répréhensible encore, l'ensemble maquillé à la moutarde forte. Et puis, un jour, sans menu et sans explication, se sont amenées des salades composées, des pâtés en croûte à l'anglaise et le fameux club sandwich. Il est toujours présent et nourrit avec bonheur les jeunes banquiers du quartier qui pensent que c'est en faisant des économies dans un endroit confidentiel que l'on devient performant et en portant des costards de demi-saison que l'on est élégant. Harry's, Old fashioned bar.

Jean-Pierre Quélin

★ Drugstore Publicis, 133, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 01-44-43-79-00. Club sandwich, 67 F. Harry's New York Bar, 5, rue Daunou, 75002 Paris. Tél. : 01-42-61-71-14. Club sandwich : 52 F.



DESSINS DESCLOZEAUX

La saucisse de Morteau

La chair est triste, hélas ! quand il s'agit des saucisses du commerce. Sur les 131 832 tonnes dont nous avons fait emplette l'an dernier, selon les chiffres de la Fédération des *industries charcutières, près de* la moitié (46 %) étaient issues de la famille des francforts, knacks et autres saucisses à pâte fine. Cette lignée n'a a priori rien d'infamant, *si* ce n'est qu'il est quasi impossible de trouver dans les rayons des supermarchés l'un de ses rejetons autrement que truffé de polyphosphates.

Il y a quelques années, Jean-Pierre Coffe partait en guerre contre les jambons qui, à cause de cet additif, étaient vendus gorgés d'eau. Aujourd'hui, ces saucisses finement hachées mériteraient de trouver un nouveau croisé, car elles ne valent guère mieux. Boycottons ! Boycottons ! Puisqu'il existe dans les mêmes rayons de ces grands magasins un produit authentique, sans colorants ni additifs : la saucisse de Morteau.

Perdu à deux pas de la frontière suisse, ce petit chef-lieu de canton n'est inconnu d'aucun gastronome. Les *fermes* comtoises construites autrefois dans la région étaient de grandes bâtisses avec en leur centre une pièce surmontée d'une haute cheminée, le « tuyé ». C'est dans cette *immense hotte pyramidale en bois qu'aboutissait* souvent le conduit de plusieurs cheminées de la ferme, et c'est là qu'étaient accrochées pour être fumées et séchées les salaisons de la maison.

Si le touriste peut *encore visiter l'une de ces* fermes où se fabrique la morteau comme aux siècles précédents (ferme du Montagnon, superbe bâtiment construit par les compagnons du tour de France en 1736), *les salaisonniers d'aujourd'hui* travaillent dans des locaux moins pittoresques. Le tuyé n'a pas été abandonné pour autant. L'entreprise Jean-Louis Amiotte, la plus importante dans la région et qui fabrique à elle seule près de 40 % de la production nationale de morteaux, en possède quatre.

***« Si nous avons fait construire ces hautes cheminées de bois qui font plus de dix mètres de haut,* raconte Pierre Renou, le directeur, *c'est que ces étranges derricks sont en fait le meilleur moyen de fumer lentement nos produits. »* La maison ne fabrique que de la morteau sous label Franche-Comté. Celui-ci existe depuis plus de vingt ans et, malgré ses exigences, il fédère la majorité des charcutiers, puisque les trois quarts des saucisses de Morteau sont aujourd'hui vendues sous ce label.**

Le règlement est simple : la viande, fraîche et non pas congelée, est issue de porcs élevés en Franche-Comté et nourris au petit lait et aux céréales selon la tradition locale. Le mélange de maigre et de gras dur est haché grossièrement et malaxé avec les seuls produits de compléments autorisés : sel, poivre et salpêtre. La viande est ensuite embossée dans un boyau naturel, fermé par une cheville en bois. Fumée pendant 48 heures minimum à la sciure de résineux, la morteau ne présentait qu'un inconvénient : elle nécessitait 35 minutes de cuisson. Désormais, elle existe aussi en version précuite à la vapeur, ce qui ne détruit pas ses arômes. Que demander de plus ?

Guillaume Crouzet

★ Ferme du Montagnon, tél. : 03-81-67-68-69. Morteau Jean-Louis Amiotte, 100 F environ le kilo (existe *aussi sous les marques Stoeffler ou Morteau saucisse*).

BOUTEILLE

Saumur-champigny AOC

Château de Chaintres 1996

La culture de la vigne sur la commune de Dampierre-sur-Loire est ancienne. Le Clos de Chaintres, au XVIIIe siècle, était fournisseur de l'abbaye de Fontevraud. Orienté au sud-est, sur le plateau, le vignoble de 19 hectares – dont 16 d'un seul tenant – est enclos de murs élevés en 1718. Sur les conseils de Denis Dubourdieu, la vinification est conduite par un œnologue anglais de façon traditionnelle, avec élevage en cuves en inox pendant dix mois. Les vins sont stockés ensuite dans une galerie de tuffeau pendant une année avant d'être commercialisés. Le domaine n'obtient pas le velouté et la suavité de certains saumur-champigny issus de raisins cueillis à parfaite maturité et élevés en bois neuf. Avec un rendement d'une cinquantaine d'hectolitres à l'hectare, le résultat est cependant plus qu'honorable, avec un vin franc, assez vif encore et agréable à boire. Le millésime 1996, grâce à sa matière et à son équilibre, peut être apprécié dès maintenant, sur quelques plats printaniers.

★ Château de Chaintres 1996 : 39 F TTC départ cave.
Gaël de Tigny, Chaintres, 49400 Dampierre-sur-Loire. Tél. : 02-41-52-90-54. Télécopie : 02-41-52-99-92.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES

■ Jacques Dereux, créateur de cette enseigne de la rive gauche qui contribua à la gloire du couteau de Laguiole, est aujourd'hui, dans le quartier de Passy, l'hôte débonnaire d'un consulat d'Auvergne qui vante la *« cuisine des campagnes et des jardins »* : salaisons de l'Aveyron, saucisson de Laguiole, pounti, truffade et estofinade rouergate. Une cuisine légèrement transposée, adaptée au mode de vie urbain, mais qui demeure savoureuse et surtout généreuse. Le décor est gai, à l'abri de tout folklore. Le service est vif, comme le vin du cru, l'inimitable marcillac. Formule au déjeuner : 95 F. A la carte, compter 180 F.

★ Paris. 1, rue Jean-de-Bologne (75016). Tél. : 01-45-27-76-64. Fermé dimanche et lundi.

Brasserie

LA TERRASSE

■ Une clientèle fidèle des beaux quartiers, qui vient en famille, et quelques officiers de l'Ecole de guerre, pour changer du mess. Etonnant décor à dominante pourpre au rez-de-chaussée. La terrasse ? Elle est au premier étage, style paquebot 1925, qui s'ouvre aux beaux jours. Ballet réglé d'un service impeccable, avec chef de rang, garçons en tabliers, découpe au guéridon. Un sommelier veille sur une cave remarquable, avec encore des bouteilles de collection. Tout cela pour une cuisine de brasserie solide, avec banc d'huîtres, agrémentée de *plats du jour* ; *la côte de veau aux morilles est goûteuse et abondante.* Le vin du mois, c'est un côte-de-beaune charmeur et parfumé. Des crêpes façon Suzette, délicieuses aussi. Intemporel et charmant, délicatement provincial, ce qui n'est pas pour déplaire. Vins : saumur-champigny (*110 F*). *Menu : 180 F* vin et *café* compris. *Menu prestige :* 215 F (avec homard). A la carte, compter 250 F.

★ Paris. 2, place de l'Ecole-Militaire (75007). Tél. : 01-45-51-62-60. Ouvert tous les jours de 8 heures à 2 heures du matin.

Gastronomie

LE VIOLON D'INGRES

■ En des mains inexpérimentées ou sans inspiration, la cuisine n'est qu'une routine insipide, comme ce fut le cas, en ces lieux, après que Jean Delaveyne y eut achevé sa carrière. Les choses ont changé depuis l'arrivée de Christian Constant, voici un peu plus d'un an. L'ancien chef doublement étoilé du Crillon montre toujours le chemin. Première règle : ne travailler que des produits impeccables et pas nécessairement chers. Second principe : s'assurer de la précision des cuissons, du respect des saveurs, et imposer bonhomie et convivialité du service. Une bonne technique et un goût assuré suffisent alors à préparer l'œuf de poule mollet, roulé dans la mie de pain accompagné de mouillettes au beurre truffé, ou bien un simple et délicieux croustillant de tête de veau sur une ravigote de céleri rave moutardée. Selon ces règles, la côte de veau cuite à l'étouffée, morilles et pointes d'asperges, ne peut être que fondante, délicatement soulignée par son jus de cuisson. Une carte brève, quelques desserts gourmands et des prix très serrés assurent aujourd'hui le succès du Violon d'Ingres. Cave très ajustée. Service enlevé. Menus : 240 F (à midi). A la carte, compter 300 F.

Paris. 135, rue Saint-Dominique (75007). Tél. : 01-45-55-15-05. Fermé *dimanche et lundi*.

Jean-Claude Ribaut

Le Sud-Est à l'écart du mauvais temps

LA MAJEURE partie du pays subit mercredi un temps capricieux, qui alterne averses, parfois orageuses, et brèves améliorations. La neige fait son apparition en moyenne montagne. Seules les régions méditerranéennes bénéficient d'un temps clément.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Tout au long de la journée, brèves averses et améliorations temporaires se succèdent. Les températures sont fraîches, entre 10 et 12 degrés.

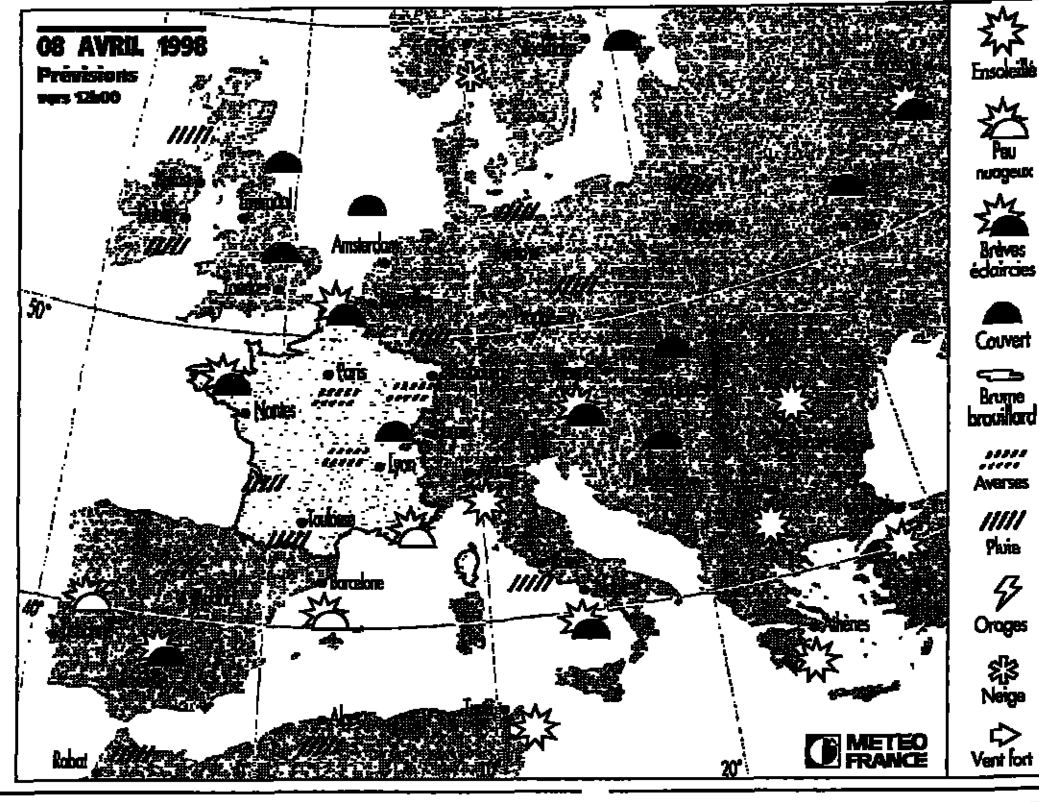
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Des averses traversent ces régions ; elles sont entrecoupées d'apparitions du soleil. Les températures sont inférieures aux normales, entre 10 et 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Passages pluvieux ou courtes averses touchent l'ensemble de ces régions ; sur le relief, il neige au-dessus de 900 mètres le matin, 1 100 mètres l'après-midi. On bénéficie néanmoins d'éclaircies, timides le matin, un peu plus larges l'après-midi. Les températures sont à peine de saison, entre 10 et 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel est changeant, avec par moments de brefs mais forts épisodes de pluie, et à d'autres des apparitions du soleil. Les températures sontfraîches, entre 11 et 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages dominent et donnent de fréquentes averses, qui tombent sous forme de neige au-dessus de 1 000 mètres à 1 200 mètres d'altitude. Entre ces averses, on bénéficie d'améliorations éphémères. Les températures se situent entre 11 et 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Corse, les pluies de la nuit s'éloignent, et le soleil revient en partie. Dans les autres régions, le soleil s'impose malgré quelques nuages. Les températures sont comprises entre 14 et 18 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **IRLANDE.** City-Jet, dernière-née des compagnies aériennes irlandaises, assure trois vols quotidiens Paris-Dublin en semaine et deux le week-end. Ces vols, au départ de Roissy, sont commercialisés par Eurowings. Tarif à partir de 895 F aller-retour. Tél. : 01-48-62-13-40.

■ **LUXEMBOURG.** Air France et Luxair ont conclu un accord de partenariat sur la ligne Paris-Luxembourg. Les horaires de ces liaisons quotidiennes, sous numéro de vol commun, en provenance ou à destination du Luxembourg, offrent un plus grand nombre de correspondances avec les vols d'Air France à Roissy-CDG 2.

■ **POLOGNE.** British Midland, qui a triplé ses bénéfices en 1997 avec, notamment, une augmentation de 7 % de son trafic passager, ouvrira, le 1er juillet prochain, une nouvelle liaison quotidienne entre Londres et Varsovie.

PRÉVISIONS POUR LE 08 AVRIL 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/31 P	KIEV	7/16 C	VENISE	11/15 S	LE CAIRE	14/27 S
				POINTE-A-PIT.	24/31 P	LISBONNE	8/17 S	VIENNE	8/15 N	MARRAKECH	12/20 C
				ST-DENIS-RÉ.	23/29 C	LIVERPOOL	6/10 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/24 N
				EUROPE		LONDRES	6/10 C	BRASILIA	20/30 S	PRETORIA	18/32 S
				AMSTERDAM	6/10 C	LUXEMBOURG	3/7 P	BUENOS AIR.	10/20 S	RABAT	10/18 P
FRANCE métropole		NANCY	5/11 P	ATHENES	13/26 S	MADRID	5/14 S	CARACAS	25/28 P	TUNIS	16/24 S
AJACCIO	9/17 N	NANTES	3/12 N	BARCELONE	10/18 S	MILAN	9/19 S	CHICAGO	6/14 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	7/12 P	NICE	9/16 N	BELFAST	2/6 P	MOSCOU	0/7 S	LIMA	22/28 N	BANGKOK	27/35 S
BORDEAUX	7/13 P	PARIS	5/10 P	BELGRADE	14/21 C	MUNICH	4/12 C	LOS ANGELES	9/17 S	BOMBAY	23/31 S
BOURGES	5/11 P	PAU	4/13 P	BERLIN	5/10 P	NAPLES	14/21 N	MEXICO	16/31 S	DJAKARTA	27/30 C
BREST	5/10 N	PERPIGNAN	7/16 S	BERNE	5/11 C	OSLO	-6/2 *	MONTREAL	-1/5 C	DUBAI	18/28 S
CAEN	7/9 N	RENNES	5/11 N	BRUXELLES	6/10 N	PALMA DE M.	11/19 C	NEW YORK	8/15 P	HANOI	22/25 P
CHERBOURG	6/11 N	ST-ETIENNE	1/13 P	BUCAREST	7/27 S	PRAGUE	6/12 P	SAN FRANCIS.	8/13 C	HONGKONG	20/27 N
CLERMONT-F.	5/13 P	STRASBOURG	5/11 P	BUDAPEST	10/16 C	ROME	14/18 C	SANTIAGO/CHI	15/19 C	JERUSALEM	14/25 S
DIJON	5/10 P	TOULOUSE	6/13 P	COPENHAGUE	0/6 P	SEVILLE	8/22 N	TORONTO	4/9 P	NEW DEHLI	23/33 S
GRENOBLE	2/16 P	TOURS	5/10 P	DUBLIN	3/7 P	SOFIA	8/25 S	WASHINGTON	13/25 N	PEKIN	12/24 S
LILLE	6/10 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	4/11 P	ST-PETERSB.	-4/-1 S	**AFRIQUE**		SEOUL	12/18 S
LIMOGES	5/10 P	CAYENNE	25/29 P	GENEVE	5/13 C	STOCKHOLM	-5/2 C	ALGER	14/20 N	SINGAPOUR	27/32 C
LYON	3/13 P	FORT-DE-FR.	24/30 S	HELSINKI	-5/0 S	TENERIFE	14/18 C	DAKAR	19/25 S	SYDNEY	20/29 S
MARSEILLE	6/16 S	NOUMEA	23/27 S	ISTANBUL	12/22 S	VARSOVIE	7/14 P	KINSHASA	23/33 P	TOKYO	14/17 P

Situation le 7 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 9 avril à 0 heure TU

PRATIQUE

Assurance-chômage et crédit immobilier

LORSQU'ON emprunte pour acheter un logement, il est recommandé de souscrire une assurance « perte d'emploi ». Mais on a intérêt y regarder de très près, car en période de crise économique ces assurances, facultatives, sont devenues de plus en plus restrictives.

Il y a d'abord des limites d'âge de couverture qui vont de 55 à 65 ans, selon les sociétés d'assurances et les formules. Ensuite, ces assurances ne prennent en charge que les salariés bénéficiaires d'un contrat à durée indéterminée, avec, parfois, la condition expresse d'avoir travaillé au moins six mois (GAN-BNP, Prépar-BRED), voire douze mois consécutifs chez le même employeur (Mutex pour le Crédit mutuel d'Ile-de-France, Vie-Plus pour la Sovac).

Lorsqu'il survient, le chômage ne doit pas résulter d'une démission ou d'un départ en préretraite, mais d'un licenciement ouvrant droit aux allocations Assedic parce que, selon les assureurs, *« seul le chômage indemnisé après licenciement offre une lisibilité statistique »*. Conséquence : il arrive que l'indemnisation fasse défaut au moment où le demandeur d'emploi en a le plus besoin, ainsi qu'en témoigne la mésaventure dont a été victime Françoise B.

FRANCHISE

En 1989, elle a emprunté 1,5 million de francs sur vingt ans. Elle a changé d'employeur en 1996, et la société a déposé le bilan quatre mois plus tard. Françoise n'a pas été indemnisée par les Assedic, mais par l'Assurance garantie-soutien (AGS), car la société était en liquidation judiciaire. Lorsque les Assedic ont pris le relais, Françoise a dû attendre encore quatre mois – période du délai de carence – pour que l'assurance commence à verser 50 % des mensualités, selon les termes du contrat.

Quatre mois plus tard, la compagnie d'assurances suspendait les paiements, au motif que les Assedic avaient cessé d'indemniser Françoise, qui n'avait travaillé qu'une courte période chez ce nouvel employeur. *« Pourtant, je suis toujours demandeuse d'emploi, inscrite à l'ANPE »*, proteste Françoise, qui a plus que jamais besoin de cette aide. Elle fait observer que son contrat prévoyait une indemnisation de vingt-quatre mois pendant toute la durée du prêt. *« L'assurance perte d'emploi est réservée aux chômeurs indemnisés »*, réplique l'assureur. Mais les termes du contrat sont ambigus : ils précisent que l'assurance concerne les salariés *« assujettis au régime des Assedic »* et non pas forcément *« indemnisés »* comme le stipulent d'autres organismes. L'affaire ira donc en justice.

Gare à celui qui perd son emploi peu de temps après la souscription de l'assurance : la garantie ne prend effet qu'après une période d'attente (parfois appelée « franchise »), qui peut durer de six mois à un an, selon les compagnies. Enfin, une fois reconnu le droit à l'indemnisation, celle-ci n'intervient qu'après un « délai de carence » de cent vingt jours (CNP, Mutex, Vie-Plus) à cent quatre-vingts jours (Crédit mutuel). La durée maximale d'indemnisation peut aller du simple au triple (de 12 à 36 mensualités) selon les contrats. Les compagnies qui accordent trente-six mois limitent cependant l'indemnisation à dix-huit mois par période de chômage indemnisée (Prépar pour la Bred, le GAN pour la BNP).

En cas de reprise partielle du travail, par exemple pour une durée déterminée, ou lorsqu'une période d'essai ne se concrétise pas par une embauche, l'assuré pourra à nouveau bénéficier de la garantie « perte d'emploi », moyennant le plus souvent, un nouveau délai de carence, variable selon la durée de cette reprise d'activité. Si elle a été inférieure à six mois, le délai de carence sera réduit (quinze jours chez Mutex), voire inexistant. Pour une reprise d'activité dépassant six mois, le nouveau délai de carence pourra s'élever jusqu'à quatre-vingt-dix jours.

Les modalités de l'indemnisation varient elles aussi, selon les compagnies et les contrats. Il peut s'agir du versement de tout ou partie des échéances (de 25 % à 80 %), avec un plafond de 5 000 à 11 000 francs ; certains contrats précisent que *« l'indemnité mensuelle ne peut être supérieure à la perte de revenu subie par l'assuré, et le faire bénéficier ainsi d'un revenu supérieur à celui qu'il percevait en activité »*. Mais la compagnie d'assurances se contente parfois d'avancer les mensualités pendant la durée du chômage ; on parle alors de *« paiement différé »*. Les primes sont moins chères, mais lorsqu'il aura repris un travail l'assuré devra rembourser.

Lorsqu'un couple est coemprunteur, il doit veiller à bien répartir le taux de prise en charge des échéances en fonction du revenu et de la stabilité de l'emploi de chacun. En effet, s'ils optent tous deux pour une garantie à 75 %, ils ne seront pas indemnisés à 150 % en cas de perte d'emploi simultanée, car en matière d'assurance l'indemnisation ne peut être supérieure au préjudice. S'ils ont un risque égal de se retrouver au chômage, les époux ont intérêt à opter chacun pour 50 %.

Quant aux primes de l'assurance-chômage, elles peuvent être calculées sur la totalité du capital emprunté, ou sur le capital restant dû. Il importe donc de vérifier ses comptes, d'autant que cette assurance comporte des clauses de révision périodique des tarifs. Malheureusement, il est difficile de faire jouer la concurrence, dans la mesure où c'est la banque qui négocie pour ses clients un contrat de groupe avec la compagnie d'assurances.

Michaëla Bobasch

A consulter

● **Le Centre de documentation et d'information de l'assurance publie un dépliant sur « les assurances liées à l'emprunt » (F-501, avril 1996). CDIA, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris ; ou par Minitel, 36-14 CDIA.**

● **Code de la consommation : articles L 311-12 et L 312-9.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98084

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2.23 F/min).*

HORIZONTALEMENT

I. S'il s'occupe du voyage, ce sera le dernier. – II. Gourmandise enfantine. – III. Droit au but. – IV. Coule en Irlande. Voyelles. – V. Petit, il secoue. Bête et prétentieux. – VI. De toute façon, ils auront tort. Tendit le sein à Dionysos. – VII. Pour les amateurs de saines boissons du soir. – VIII. Annonce la fin prochaine. Circulaient en Grèce, mais ne valent plus grand-chose aujourd'hui. – IX. Travailla sur la pièce. Dépôt de fond. – X. Empereur romain un peu allumé. On l'aime quand elle est bonne. – XI. Du bout des lèvres. Possessif.

VERTICALEMENT

1. Rites sacramentels. – 2. A protéger sur l'échiquier. Service rendu à celui qui vient de partir. L'europium. – 3. Apportent leur soutien en cas de faiblesse intérieure. – 4. Chant de la victoire. Poulie. Pièce. – 5. La fête et tous ses participants. Bonnes en plein milieu. Lettres de Dinard. – 6. Assure la croissance et les fonctions vitales. – 7. Port du Yémen. Relatif à une sécrétion. – 8. Remplissent les rayons. Tranche de rôti. – 9. Vient d'avoir. Incrustations. – 10. Vendu en tubes. L'Irlande gaélique. – 11. Détruites et ruinées.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98083

HORIZONTALEMENT

I. Périodiques. – II. Unifie. Ulve. – III. Brase. Démon. – IV. Lô. Seul. Le. – V. Ibid. Bisous. – VI. Calicot. TTC. – VII. Ag. Saussaie. – VIII. Ter. Me. Pion. – IX. Embuaient. – X. Marri. – XI. Nasse. Lotos.

VERTICALEMENT

1. Publication. – 2. Enrobage. – 3. Ria. Il. Rems. – 4. Ifs. Dis. Mas. – 5. Oies. Cambré. – 6. Dé. Eboueur. – 7. Duits. Ail. – 8. Quels. Spi. – 9. ULM. Otaient. – 10. Evolution. – 11. Sénescentes.

SCRABBLE

PROBLÈME N° 64

A la recherche du treizième mot

1. Vous avez tiré A Z A S T ? F.

a) Trouvez et placez, en quatre emplacements différents, quatre mots de moins de sept lettres, dont trois rapportent plus de 60 points et l'un plus de 50 (le top est à 83 points).

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A A C F N O R : trouvez un sept-lettres. E E I L N P S : trouvez un sept lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 15 avril.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 1er avril.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.



a) EPIATES, I 1, 68, faisant CE et AS.

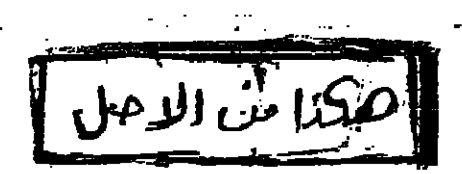
b) SPEEDAIT, *droguait*, L 6, 74 – EPIÇATES, 6 E, 70, ou l'anagramme CAPITEES – EPAVISTE, 8 E, 64 – EXPIATES, 12 G, 88.

c) SCIEURS ou SCIURES – VULGATE, *traduction latine de la Bible.*

Michel Charlemagne



Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE



DISPARITIONS

Jean-Paul de Rocca-Serra

Une influente personnalité politique corse

À UNE ANNÉE d'intervalle, la Corse a perdu les deux grands chefs qui, héritiers d'une tradition née au siècle dernier, ont personnellement dominé la politique insulaire depuis 1950. Après François Giacobbi, sénateur radical de gauche de Haute-Corse, disparu le 7 mars 1997, Jean-Paul de Rocca-Serra, député (RPR) de Corse-du-Sud, est mort, lundi 6 avril, à Paris.

Jean-Paul de Rocca-Serra était né le 11 octobre 1911, à Bonifacio, où son père, médecin comme lui, venait d'être élu conseiller général et s'apprêtait à devenir, en 1919, maire et conseiller général de Porto-Vecchio, puis député de Sartène, de 1928 à 1940. Camille de Rocca-Serra avait été nommé par le gouvernement de Vichy conseiller national. A la Libération, il fut destitué et son fils reprit le flambeau. Ce flambeau venait de loin puisque l'arrière-grand-père de Camille, Jacques-Pierre Abbatucci, avait été le ministre de la justice de Napoléon III de 1852 à 1856, et son grand-père, Séverin Abbatucci, député de la Corse de 1853 à 1871.

Candidat à l'élection municipale de 1945, Jean-Paul de Rocca-Serra ne peut livrer bataille : il participe avec son régiment de tirailleurs marocains aux derniers combats contre l'Allemagne nazie sur les rives du Danube, après avoir fait les campagnes d'Italie et de France en qualité de médecin-lieutenant, parcours qui lui valut la croix de guerre. Il doit attendre 1949 pour être élu conseiller général, et 1950 pour devenir maire de Porto-Vecchio. Il fut constamment réélu ensuite.

Devenu président du conseil général de la Corse en 1951, il est élu sénateur en 1954. Battu en 1962, il revient au Parlement la même année, en tant que député. Il ne quittera plus les bancs de l'Assemblée nationale, même lorsqu'en 1997 il n'obtient pas l'investiture officielle du RPR en raison de son âge. Parallèlement, il préside le conseil général de la Corse-du-Sud en 1975, puis de 1977 à 1982, et l'Assemblée de Corse à partir de 1984. Son dernier combat, aux législatives de 1997, l'avait épuisé. Au lendemain de sa victoire, il avait annoncé qu'il renonçait à la mairie de Porto-Vecchio, où son fils, Camille, lui a succédé en novembre 1997, et à la présidence de l'Assemblée de Corse, à l'occasion des élections des 15 et 22 mars.

Infatigable, d'une opiniâtreté peu commune, Jean-Paul de Rocca-Serra jouissait en Corse d'un immense prestige. Il aura été un homme politique charismatique et l'un des plus influents. Avec lui disparaît le dernier symbole de cette politique corse caractérisée par la présence permanente aux responsabilités électives des familles de grands notables.

Paul Silvani

■ **JEAN DEGRAEVE**, ancien député de la Marne et ancien maire de Châlons-en-Champagne, est mort mercredi 1er avril. Né le 26 juin 1910 à Châlons-en-Champagne (alors Châlons-sur-Marne), Jean Degraeve, négociant en machines agricoles, avait d'abord été élu conseiller général du canton de Givry-en-Argonne en octobre 1951 et il l'est resté jusqu'en mars 1970. Il a été ensuite député (UNR, puis UDR) de la Marne de 1958 à 1978 et maire de Châlons de 1965 à 1973. Jean Degraeve a également été membre du conseil régional de Champagne-Ardenne de 1974 à 1977.

Annie d'Arco

Une pianiste au répertoire très étendu

ANNIE D'ARCO, pianiste et pédagogue, est morte le 5 mars à Paris. Née à Marseille le 28 octobre 1920, Annie d'Arco était entrée, en 1934, dans la classe de Marguerite Long, au Conservatoire de Paris. Quatre ans plus tard, elle y décrochait son premier prix de piano.

Pendant la seconde guerre mondiale, Annie d'Arco est accompagnatrice de la classe de violon de Jules Boucherit et des classes de chant du Conservatoire de la rue de Madrid. Eugène Bigot remarque alors cette jeune pianiste et lui fait faire ses débuts avec orchestre à Paris, avec l'Orchestre Lamoureux. Sa carrière de soliste ne tarde pas à se développer et prend un tour nouveau lorsqu'elle remporte un prix au concours de Genève.

Mais loin de ne se cantonner qu'au piano solo et au concerto, Annie d'Arco pratique assidûment la musique de chambre et forme des duos avec le violoniste Henryk Szeryng, le violoncelliste André Navarra, le flûtiste Jean-Pierre Rampal. Douée d'un esprit curieux, elle pratique un répertoire très étendu qui laisse une large place à la musique française méconnue – Dukas, Roger-Ducasse, d'Indy, Chausson – et elle est l'une des premières pianistes occidentales qui enregistre et joue en concert les deux concertos de Chostakovitch.

L'enseignement attire Annie d'Arco. Elle est d'abord l'assistante de Jean Doyen au Conservatoire (de 1959 à 1966), puis professeur à l'Ecole normale de musique. Elle y formera de nombreux élèves, avec un sérieux et une dévotion rares, leur consacrant de nombreuses heures de son temps et suivant avec un intérêt constant le développement de leur carrière. L'enseignement avait un peu éloigné Annie d'Arco des salles de concert et des studios d'enregistrement. Cette artiste laissera le souvenir d'une pianiste au jeu franc, droit, clair et intelligible, qui laissait vivre la musique naturellement. Annie d'Arco était un humble serviteur du répertoire ; sa curiosité et sa ferveur auront fait découvrir de bien belles œuvres méconnues au public grâce aux nombreux disques qu'elle a enregistrés pour Calliope.

Alain Lompech

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 3 avril sont publiés :

● **Frais d'hospitalisation** : un accord entre l'Etat, les caisses nationales d'assurance-maladie et les syndicats représentatifs des cliniques privées relatif à l'« objectif quantifié national » (montant total annuel des frais d'hospitalisation pris en charge par les régimes d'assurance-maladie) des établissements privés pour 1998.

● **Accords internationaux** : une loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Paraguay ;

une loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Cuba pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières ;

une loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Ukraine pour la prévention, la recherche et la poursuite des infractions routières ;

une loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République togolaise relative à la circulation et au séjour des personnes ;

une loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1995 sur le caoutchouc naturel.

Au *Journal officiel* du samedi 4 avril est publié :

● **Vie politique** : un décret pris pour l'application de l'article 9 de la loi du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique (*Le Monde* du 7 avril). Le montant des aides attribuées aux partis et groupements politiques est fixé pour l'année 1998 à 526 500 000 francs.

● **Emploi** : un décret relatif à la déclaration unique d'embauche. A l'occasion de l'embauche d'un salarié relevant du régime général de la Sécurité sociale ou du régime des salariés agricoles, tout employeur effectue sur un support unique les déclarations et les demandes prévues par le code du travail et le code de la Sécurité sociale.

NOMINATION

EDUCATION

Pascal Jardin, inspecteur d'académie du Cher, a été nommé directeur de l'académie de Paris, par décret publié au *Journal officiel* du 4 avril, en remplacement de Jacques Crémadeills, appelé à d'autres fonctions. Depuis 1992, un décret a institué un directeur d'académie à Paris, qui a compétence sur l'enseignement scolaire. L'enseignement supérieur est du ressort du recteur, chancelier des universités, un poste occupé depuis le 4 mars par René Blanchet (*Le Monde* du 5 mars). Cette situation est propre à Paris.

Toutefois, la nomination d'un inspecteur d'académie à Paris, alors que tous ses prédécesseurs immédiats étaient inspecteurs généraux, laisse augurer d'une reprise en main de l'ensemble des affaires parisiennes par le recteur lui-même. René Blanchet doit d'ailleurs venir installer le nouveau directeur de l'académie, mercredi 8 avril. La Mairie de Paris, contrairement à l'usage, n'a pas été prévenue de la nomination de Pascal Jardin.

[Né le 23 juin 1953 à Montluçon (Allier), Pascal Jardin est docteur ès lettres et agrégé d'allemand. Enseignant, puis secrétaire général de l'observatoire national des langues vivantes au ministère de l'éducation nationale en 1985, il a fait partie du cabinet du ministre de la défense, Jean-Pierre Chevènement, de 1988 à 1989. Il a ensuite été inspecteur d'académie adjoint à Toulon, puis inspecteur d'académie de l'Ariège et enfin du Cher, depuis septembre 1997.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie et Sébastien DA SILVA,
ses parents,
Martine et Joël DA SILVA,
Claire et Alain FAUJAS,
ses grands-parents,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Quentin,

le 27 mars 1998, à Paris.

108, rue Oberkampf,
75011 Paris.

Mme Claude BIJON
laisse à
Elise, Anaïs, Marjorie, Coline, Hugo, Ferdinand et Avril
la joie d'annoncer la naissance de leur petite cousine,

Théa,

le 2 avril 1998.

BP 1221,
Nouméa.

La Landenière,
83740 La Cadière-d'Azur.

Adoptions

Sylvie et Jean-Michel BEZAT,
Clémence et Marie,
ont la joie d'annoncer l'arrivée dans leur foyer de

Arthur, Ronaldo,

né le 13 février 1996, à Port-au-Prince (Haïti).

29, rue Auguste-Godard,
95150 Taverny.

Noces d'émeraude

– François, Virginie, Sophie, Coralie, Eric, Valérie, Yann, Gus, Marguerite
et leurs enfants,
souhaitent un très bon anniversaire à leurs parents et grands-parents,

Isabelle et Henri MAZON.

Quarante ans de mariage, bravo.

Décès

– Katherine Blunden,
sa fille,
Ronald Blunden,
son fils,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Maria BLUNDEN,

qui écrivait sous le nom de

Maria CRAIPEAU,

survenu le 3 avril 1998, à Paris.

L'incinération aura lieu le jeudi 9 avril, à 9 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

29, avenue de Versailles,
75016 Paris.
Tél./fax : 01-42-88-95-06.

– Saskia
Et tous les amis de

Ambre ATLAN

sont dans la peine.

Ambre nous a quittés le 3 avril 1998.

Nous lui dirons adieu le mercredi 8 avril, à 14 h 30, au crématorium du cimetière nord de Strasbourg.

O.D. 10, rue Geiler,
67000 Strasbourg.

– M. et Mme Lucien Catrou,
son beau-frère et sa sœur,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Lily BIENVENU,
pianiste-compositeur,
ancien professeur
au conservatoire de La Rochelle.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 9 avril 1998, à 15 heures, en l'église Notre-Dame, à La Rochelle.

93, rue Gambetta,
17000 La Rochelle.

– Mme Roger Charles,
son épouse,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger CHARLES,
inspecteur général
de l'agriculture honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 5 avril 1998.

Il repose au funérarium des Batignolles.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 avril, à 11 h 30, au cimetière parisien de Thiais.

– Jacqueline Barus-Michel,
Emilie Barus-Michel
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Suzanne DENIS,
née GARRIGUES,

le 2 avril 1998.

Les obsèques ont lieu à Nice, dans la plus stricte intimité.

– Boghar (1901). Alger (1920). Ouagadougou. Bobo-Dioulasso. Dakar (1930). Alger (1940). Sidi Slimane. Paris (1950).

Le 3 avril 1998,

Renée DEROCHE,
née LIGOUGNE,
Maman Renée

nous a quittés.

Pour tous ceux qui l'ont aimée.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Deroche,
7, rue Monticelli,
75014 Paris.

– Le président de l'université Paris-XIII,
La directrice de l'IUT de Villetaneuse,
Ses collègues,
Et ses étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Nicole ETEVE,
professeur agrégé de mathématiques
au département GEA.

Sa grande gentillesse et son dévouement sans bornes resteront dans la mémoire de la communauté universitaire.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 avril 1998, à 15 h 30, en l'église d'Omonville-La-Petite (Manche).

– L'association des stagiaires de formation continue GEA option PMO
rend hommage à la mémoire de

Nicole ETEVE,
leur si dévoué
professeur de mathématiques,

décédée le 5 avril 1998.

La levée du corps aura lieu à 9 heures, le mercredi 8 avril, à la clinique de Turin, 9, rue de Turin, Paris-8e.

Département GEA,
IUT de Villetaneuse.

– Ses collègues du département GEA de l'IUT de Villetaneuse
ont la tristesse de faire part du décès de

Nicole ETEVE,
professeur agrégé de mathématiques,

leur amie, et s'associent à la douleur de ses proches.

Département GEA,
IUT de Villetaneuse.

– La Direction,
et l'ensemble du personnel du Groupe VIA Générale de transport et d'industrie
ont le regret de faire part du décès de

M. Georges FOUYA,
Directeur Industriel,

survenu le 2 avril 1998,
et s'associent à la douleur de la famille.

Les obsèques auront lieu mercredi 8 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Léonard de Croissy-sur-Seine (Yvelines).

VIA Générale de transport et d'industrie,
55-57, avenue de Colmar
92846 Rueil-Malmaison Cedex.

– M. Jean-Paul Garnier,
M. et Mme Jean-Pierre Parent,
M. et Mme Georges Garnier,
M. et Mme Philippe Garnier,
M. et Mme Charles Garnier,
M. et Mme Christian Voituriez,
ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-fils,
M. et Mme Pierre Soubigou,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Ses nombreux neveux, nièces et cousins,
ont la douleur de faire part du décès du

capitaine de vaisseau (h)
Marcel GARNIER,
grand officier
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
et des T.O.E.,
croix de la Valeur militaire,

survenu le 5 avril 1998, en son domicile, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 avril, à 15 h 30, en la cathédrale de Gap.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Gilberte Kerinec,
son épouse,
Mme veuve Michel Kerinec,
sa mère,
M. et Mme Alain Cadot, née Michèle Kerinec,
M. Hervé Kerinec,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger KERINEC,

survenu à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 8 avril 1998, à 14 h 30, en l'église de Telgruc-sur-Mer (Finistère), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Telgruc-sur-Mer.

Mme Gilberte Kerinec,
39, rue Gioffredo,
06000 Nice.

– Le président,
Le conseil d'administration de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC)
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger KERINEC,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
ancien membre
du Conseil économique et social,
ancien président
de la Fédération nationale
des coopératives de consommateurs
(FNCC),
ancien président
de l'Alliance coopérative internationale
(ACI),

survenu dans sa soixante-seizième année, aux Issambres (Var), le 1er avril 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 avril, à 14 h 30, en l'église de Telgruc-sur-Mer (Finistère).

FNCC,
207, rue de Bercy,
75012 Paris.

– Pontarion. Poitiers.

M. et Mme Bernard Pibouin
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Lemoine
et leurs enfants,
M. Henri Lemoine,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Albert LEMOINE,
née Suzanne ROUSSEAU,

survenu le 5 avril 1998, à Pontarion, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 8 avril, à 16 h 30, en l'église de Pontarion (Creuse).

Condoléances sur registre.

– Les familles Liehrmann, Dreux-Boussemart
font part du décès de

Suzanne LIEHRMANN,

survenu le 4 avril 1998, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La célébration religieuse, à laquelle sera associée la mémoire de

Georges LIEHRMANN,

aura lieu le mercredi 8 avril, à 14 h 30, en l'église Saint-Albert-Le-Grand, 122, rue de La Glacière, Paris-13e.

– Toulon. Gap.
Mme Gaston Pascal, née Jeanne Leygue,
son épouse,
Mme Ernest Jaume,
M. Constant Jaume,
M. Lucien Jaume
et ses enfants,
M. et Mme Roger Serres,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Bourrelier,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Joseph Gaudin,
ses enfants et petits-enfants,
Les enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants de
Georges et Françoise Abel,
Mme Jean Malartic,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston PASCAL,
avocat général honoraire
près la cour d'appel de Paris,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 avril 1998, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 8 avril, à 14 heures, en la cathédrale de Gap, suivies de l'inhumation au cimetière central de Gap.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Le Président »,
avenue Jacques-Olive,
83000 Toulon.

– Dominique, Laurent, Pascale
et Mireille Paolini
ont la douleur de faire part du décès de leur grand-mère,

Marie PAOLINI,
née BIAVA,
épouse de Paul PAOLINI,

survenu le 3 avril 1998, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

4, rue Notre-Dame,
34230 Paulhan.

– Blida. Asnières.

Mme Janine Soussen, née Jacob,
son épouse,
M. et Mme Charles Elie Soussen,
ses enfants,
M. et Mme Claude Soussen
et leurs enfants,
Mlle Mady Soussen,
Mme Claudine Soussen, née Smer,
et ses enfants,
Ses frère, sœur, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Georges SOUSSEN,

survenu le 6 avril 1998, à Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 avril, à 11 h 45, au cimetière d'Asnières, 6, rue du Ménil.

Remerciements

– Mireille Galano,
très touchée par les nombreuses marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

Gérard GALANO,

remercie tous ceux qui se sont associés à sa peine.

23, rue du Docteur-Potain,
75019 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a un an,

Denise LAPLACE

était assassinée à son travail d'infirmière à Pessac (Gironde).

Sa famille
Et ses amis
remercient tous ceux qui l'ont connue et aimée et qui continuent de penser à elle... pour que la vérité soit dite.

– Il y a vingt ans, le 6 avril 1978 à New York,

Nicolas NABOKOV,
compositeur,

quittait pour toujours ceux qui l'aimaient et l'admiraient.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 9 avril, à 20 h 30 : « Pour en finir avec Papon ? » avec Me Michel Zaoui, avocat du CRIF au procès. Tél. : 01-42-71-68-19 (réservations au Séder).

PHOTOGRAPHIE Alors qu'une grande exposition consacrée à Man Ray (1890-1976) débutera au Grand Palais, à Paris, le 29 avril, plusieurs affaires de faux ou de tirages tardifs viennent bousculer le marché du grand artiste dada et surréaliste. Man Ray fait l'objet de faux parce qu'il est le photographe le plus cher du marché, avec des épreuves qui dépassent le million de francs, mais aussi parce que la gestion de son œuvre n'a pas été à la hauteur de sa qualité. ● WERNER BOKELBERG, collectionneur allemand, a acheté pour 10 millions de francs soixante-dix-huit photos de Man Ray, dont une bonne partie sont des faux fabriqués entre 1994 et 1996. Une enquête de la police judiciaire est en cours. ● ELTON JOHN, le chanteur britannique, possède une variante des *Larmes*, œuvre majeure de Man Ray. Son épreuve, pour des raisons liées au négatif et au cadrage, provoque le doute.

La multiplication des faux Man Ray effraie marchands et collectionneurs

La gestion chaotique de l'œuvre de l'artiste surréaliste a permis la prolifération de tirages tardifs ou d'origine douteuse. Parmi les amateurs lésés, l'Allemand Werner Bokelberg, par qui le scandale arrive, et peut-être le chanteur britannique Elton John



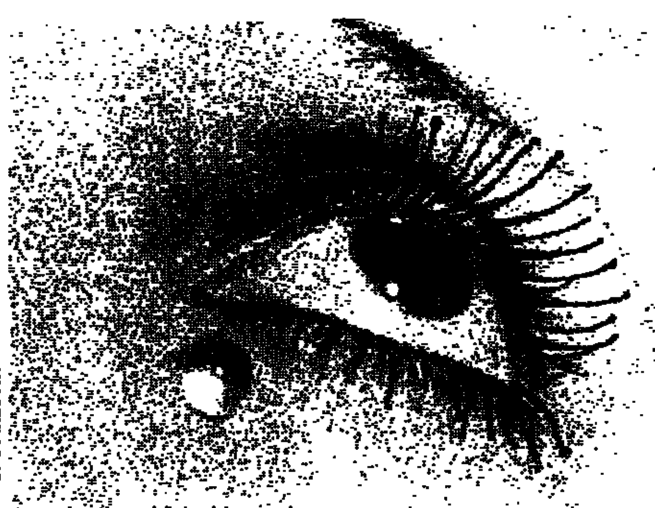
ÉDITIONS MAZOTTA

1.



SOTHEBY'S

2.



ÉDITIONS MAZOTTA

3.



D.R.

4.

D.R.

5.

DE NOMBREUX AMATEURS de photographies de Man Ray, qu'ils soient conservateurs de musée, collectionneurs ou marchands, sont au bord de la panique. *« Ils vérifient tous leurs Man Ray »*, confirme le marchand Alain Paviot. Depuis quand ? Depuis que l'Allemand Werner Bokelberg a révélé, il y a quelques mois, avoir versé 10 millions de francs en échange d'épreuves qui se sont révélées, pour une bonne partie, être des faux. La plus belle arnaque du marché de la photographie est à la hauteur d'un artiste provocateur en diable, dada et surréaliste, qui ne cessait de démythifier « l'œuvre d'art » mais dont quelques épreuves sont aujourd'hui sacralisées, dépassant la valeur d'un million de francs en salle des ventes.

Partout dans le monde, les collectionneurs vérifient la provenance pour assurer l'authenticité de leurs Man Ray, et la date du tirage pour en garantir le prix. Seules en effet les photographies réalisées dans les années 16-30 et tirées durant la même période que la prise de vue, atteignent des sommets. Plus la date du tirage s'éloigne et plus le prix s'effondre. Pour descendre à 1 000 ou 2 000 F quand il s'agit d'un tirage posthume, même si un négatif original a servi de matrice.

Werner Bokelberg est évidemment le plus alarmiste : *« Je veux mettre fin à l'industrie de faux Man Ray qui règne à Paris »*. Man Ray a en effet déjà fait l'objet de faux de variantes multiples, fausses signatures, faux tampons. L'exemple le plus célèbre était un album d'une cinquantaine de rayogrammes (objets imprimés sur l'épreuve par projection de lumière) qu'un Japonais a acheté entre 5 et 10 millions de francs, dit-on. Il y a des faux Man Ray parce que Man Ray est cher : 2,2 millions de francs pour *Noire et Blanche*, en 1994. Mais Werner Bokelberg entend surtout dénoncer, au-delà de quelques cas spectaculaires, la façon dont le fonds Man Ray a été géré après-guerre. On est rarement confronté à une oeuvre aussi mal définie, opaque, embrouillée par toutes sortes de tirages, d'éditions, de photos que Man Ray ne voulait pas voir, d'autres faites à partir de copies de négatifs, d'expositions et de publications où tout est mélangé, chefs-d'oeuvre et fonds de tiroir.

« CHOSES CHOQUANTES »

Man Ray a en partie voulu cette situation. Un nombre important d'épreuves a été tiré, avec son accord, dans les années 50, 60, et 70 – parce qu'il n'y en avait pas de disponibles –, en vue de les exposer et de les publier. Il indiquait toujours la date de prise de vue et non celle du tirage, ce qui a compliqué les choses quand le marché Man Ray a réellement décollé, après sa mort, en 1976. C'est tout le problème. La plupart des observateurs affirment que Juliet, veuve de Man Ray, n'a pas été à la hauteur d'une oeuvre immense qui a fait l'objet de convoitises. *« Trop de personnes avaient la clé des ateliers où étaient entreposés tirages, négatifs et contacts. Il y a eu des pillages »*, assure un historien étranger qui a côtoyé Man Ray à la fin de sa vie et affirme avoir assisté à des *« choses choquantes »*.

Sont également épinglés les deux laboratoires qui ont été chargés de tirer les épreuves de Man Ray : celui de Serge Béguier et celui de Pierre Gassmann (Pictorial Service). Nombre de « rejets », ces tirages ratés qui devaient finir à la poubelle, ont abouti chez des collectionneurs ou en salle des ventes. *« Durant les années 80, Pierre Gassmann a beaucoup tiré, un peu n'importe quoi et en grosse quantité »*, dit Lucien Treillard, secrétaire de Man Ray – simple factotum pour d'autres – à la fin de sa vie. *« Tout ce que j'ai fait, c'est Treillard qui me le demandait »*, répond Pierre Gassmann. Lucien Treillard est également très controversé : c'est lui qui a « valorisé » l'oeuvre de Man Ray après sa mort, et multiplié des tirages posthumes à la dénomination aussi floue que le nombre est évasif.

Ainsi, l'affaire Bokelberg a fait surgir plusieurs conflits. La galeriste américaine Virginia Zabriskie a acheté cinq ou six images de Man Ray autour de 20 000 dollars pièce (100 000 francs environ) à un collectionneur français croyant qu'il s'agissait des tirages des années 30. Ce n'était pas le cas. Même mésaventure pour un célèbre marchand de San Francisco. L'avocat américain Arnold Crane a vendu au Musée Getty de Los Angeles pour plusieurs millions de francs des tirages de Man Ray dont une bonne partie a été réalisée au début des années 60… *« Ça a fait beaucoup rire Crane de confondre le Getty »*, dit Lucien Treillard.

Face au casse-tête de la datation, les restaurateurs de photographie sont également désarmés : *« Nous apportons des indices par le biais de tests et l'examen au microscope. Mais pour dater exactement un papier il faudrait altérer l'image »*, affirme Anne Cartier-Bresson. Et d'ébaucher un plan catastrophe : *« Si un faussaire possède un négatif original ou une copie de ce négatif, il peut fabriquer des faux imparables sur des stocks de papier des années 30. J'en ai trouvé. »*

DEUX NÉGATIFS DANS LA NATURE

Or, c'est bien le problème des négatifs qui est le plus ahurissant chez Man Ray. Le Centre Pompidou en possède la quasi-totalité depuis 1994-1995 : 13 500. *« Un inventaire de l'atelier a été fait quelques années avant la dation*, explique Alain Sayag, conservateur au Centre. *Si on compare cet inventaire et ce que nous avons récupéré, il manque un certain nombre de négatifs et plusieurs tirages-contacts parmi les 5 000 en notre possession »*. Bref, quelqu'un s'est servi…

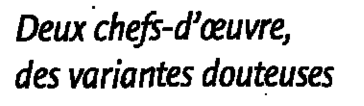
C'est ainsi que les deux négatifs les plus « chers » de Man Ray sont dans la nature : *Larmes* et *Noire et blanche*. Pour cette dernière, le Centre Pompidou conserve bien un négatif mais plusieurs reproductions de l'image – notamment celle des faux Bokelberg – montrent qu'un autre négatif, plus large (un bord de table apparaît), circule sans contrôle…

Au-delà des faux et tirages tardifs, c'est la définition de l'oeuvre photographique de Man Ray qui est en jeu. Comment s'y retrouver ? En essayant d'approcher au plus près de ce que Man Ray voulait, en étudiant les négatifs et contacts, en cernant ce qu'il acceptait de publier et d'exposer. C'est tout le projet d'Emmanuelle de l'Ecotais et Alain Sayag dans l'exposition « Man Ray, la photographie à l'envers » qui commencera au Grand Palais, à Paris, le 29 avril. *« Nous avons constaté que Man Ray recadre toujours ses images pour s'éloigner de la réalité du négatif »*, affirment les commissaires qui reconnaissent avoir dû *« vérifier l'authenticité de chaque pièce qui sera exposée »*.

Werner Bokelberg a par exemple acheté des images qui reprennent pour la plupart tout ce qui est visible sur le négatif, soit l'opposé de ce que voulait Man Ray. De la même façon, on peut douter de l'authenticité des multiples variantes de « Larmes », notamment celle achetée par le chanteur britannique Elton John en 1993. Jane Corkin, marchand installée à Toronto (Canada), a acquis lors de la vente du fonds d'atelier de Man Ray, par Sotheby's en mars 1995, un dos nu (lot 156) pour 16 000 livres (160 000 francs environ). Il s'agit d'un tirage positif plein cadre. Alors que Man Ray a solarisé son négatif et qu'il en a tiré un cadrage resserré qui fait partie des collections du Musée d'art moderne de New-York. *« J'ai analysé le papier*, explique Jane Corkin, *je crains que l'image soit d'après-guerre, et même posthume. Je pose alors une question : comment ce type de tirages peut-il se trouver dans le fonds d'atelier de l'artiste ? »*

Michel Guerrin

★ *Photo*, dans son numéro d'avril, consacre neuf pages à l'affaire Bokelberg. 25 F.



Deux chefs-d'œuvre, des variantes douteuses

Larmes ou *Larmes de verre* (vers 1930) est sans doute l'image la plus célèbre de Man Ray. Le photographe a réalisé trois portraits quasiment identiques qui représentent le visage entier d'une jeune femme, avec huit perles de celluloïd fixées sur la peau. Le Centre Pompidou conserve, depuis 1994, deux des trois négatifs. Le troisième a disparu mais on en connaît plusieurs reproductions (photo 1). C'est uniquement à partir de ce négatif, en le recadrant, que Man Ray a réalisé deux chefs-d'œuvre. Le premier : les deux yeux, cinq perles et la bouche naissante, a atteint 240 000 dollars (1,5 million de francs) lors d'une vente chez Sotheby's, le 5 octobre 1995 à New York, soit le record de Man Ray (2). Le cadrage le plus célèbre est resserré sur l'œil droit avec deux perles, en inversant le négatif (3). Des années 30 jusqu'en 1962, Man Ray a toujours retenu ces deux seuls cadrages. Nombre de variantes des *Larmes*, toutes problématiques, circulent pourtant. Le collectionneur Werner Bokelberg en a acheté cinq – toutes fausses et de formats différents, notamment une qui représente l'œil gauche (4). Elton John a acheté pour 913 000 francs dans une vente Sotheby's du 7 mai 1993 une version douteuse (5) : elle a été réalisée à partir d'un des deux négatifs que Man Ray n'a jamais utilisés et n'a jamais été publiée ou exposée de son vivant ; le cadrage, mièvre, trop large, ne correspond pas à sa vision ; les annotations au dos ne seraient pas de sa main.

Werner Bokelberg, collectionneur piégé pour 10 millions de francs

*« **IL RÊVAIT** d'être le plus grand collectionneur de Man Ray au monde. Des faussaires ont trouvé le parfait pigeon et lui ont fabriqué des Man Ray à gogo. »* L'avocat Jean-Marie Degueldre résume avec le sourire les mésaventures de son client, Werner Bokelberg, Allemand de soixante ans, photographe commercial au nez *« boursier »*, à la tête d'une des dix plus belles collections de photographies au monde.

Le « pigeon » en question est moins rieur. Il affirme avoir acheté soixante-dix-huit photographies de Man Ray, entre 1994 et 1996, pour un montant de 10 millions de francs, à Benjamin Walter. Le tout en huit ou neuf transactions, par chèques. Ces images devaient être des originaux tirés dans les années 20-30, qui seuls pouvaient justifier des prix élevés. Or une analyse des papiers montre que la plupart des épreuves datent des années 70 et, surtout, que vingt ont été réalisées sur un papier commercialisé entre 1992 et 1994. Soit près de vingt ans après la mort de Man Ray. Werner Bokelberg a réussi à récupérer 5,2 millions de francs auprès du vendeur. Perte sèche : 4,8 millions de francs. Il a également déposé plainte, le 20 mars, pour faux, usage de faux, escroquerie et complicité d'escroquerie. Une enquête du service contrefaçons de la brigade financière (police judiciaire) est en cours.

« FAUSSE PISTE »

Joint par téléphone, Benjamin Walter explique comment il est entré en possession des images : *« Avec ma compagne, Hélène Béguier, nous les avons récupérées fin 1991, dans l'appartement de son mari, Serge Béguier, dont elle était séparée et qui venait de mourir. Serge était le tireur de Man Ray. Nous ne savions pas qu'il s'agissait de tirages récents. »* Soit. Mais comment expliquer la présence, parmi les photos vendues, de vingt épreuves tirées sur un papier qui a été commercialisé après la mort de Serge Béguier ? *« Elles m'ont été confiées par un ami, mort depuis*, répond Benjamin Walter, *il ne venait pas du milieu de la photo, comme moi du reste. Et comme moi, il a dû se faire abuser. »*

Serge Béguier était le tireur des dernières années de Man Ray, de 1972 à 1976. En 1977 a lieu, au Centre culturel américain, une exposition Man Ray dont Pierre Béguier fait les tirages et Hélène Béguier l'accrochage. Cette dernière était également liée à Juliet, la veuve de Man Ray. Pour nombre de spécialistes, le tandem Hélène Béguier-Benjamin Walter a pu trouver dans le studio de Serge Béguier quelques images qu'ils ont cherché à commercialiser. La marchande Marion Meyer, installée à Paris, affirme avoir rencontré séparément Hélène Béguier puis Benjamin Walter : *« Ils voulaient me vendre leurs Man Ray. Je les ai trouvés très beaux, mais je n'ai pas eu le feeling. »*

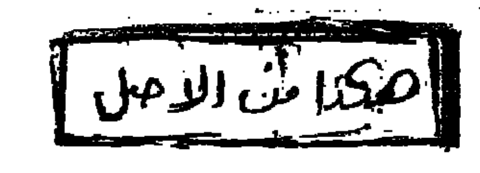
Plusieurs spécialistes doutent que Benjamin Walter et Hélène Béguier soient seuls impliqués dans la fabrication des faux de 1992 à 1994. *« Les négatifs de Man Ray ont tellement circulé que Béguier peut très bien être une fausse piste »*, affirme un marchand parisien. Un commanditaire et un *« tireur d'exception »* sont-ils impliqués ? A partir de quoi ces faux ont-ils été fabriqués, du négatif original, d'une copie de ce négatif, avec l'aide d'un ordinateur ? Où est passée la moitié de la somme reçue par Benjamin Walter ?

Des marchands trouvent également étrange que Werner Bokelberg, collectionneur averti, ait pu acheter, sans un minimum de précautions, un ensemble aussi considérable de Man Ray, qui, s'il avait été authentique, *« aurait valu bien plus que 10 millions de francs »*. Ils ajoutent que cette affaire survient au moment où il cherche à vendre l'ensemble de sa collection de photographies, pour 10 millions de dollars.

Une autre énigme concerne le rôle joué par Gérard Levy, expert près des douanes, qui reconnaît avoir délivré *« six ou sept »* certificats d'authenticité à Benjamin Walter. Ce dernier ne cache pas qu'il *« a fait confiance à Levy »*. Tout comme Werner Bokelberg : *« Sans la caution de Levy, je n'achète pas ! Je lui en veux beaucoup. »* Son avocat ajoute : *« Levy ne s'est pas trompé une mais quatre ou cinq fois. Ça fait beaucoup… »* L'intéressé s'indigne : *« Jamais ces photos ne m'ont appartenu. Je ne suis pas complice. Si je me suis trompé, je suis assuré. Bokelberg me salit partout. On m'a abattu à la mitrailleuse lourde. »* Mais il reconnaît que, à l'avenir, il fera *« plus attention »*.

Après avoir rendu à Werner Bokelberg 5,2 millions de francs – en coupures usagées emballées dans du papier journal –, Benjamin Walter a récupéré quasiment tous ses faux Man Ray. *« Je les ai brûlés. Pour moi, ce sont les photos du malheur. »* Werner Bokelberg, qui affirme avoir remis deux faux à la police judiciaire, sort *« meurtri »* et déterminé de cette affaire. *« J'ai fait beaucoup d'erreurs. Ma collection, c'était ma vie. Il n'y avait pas un jour sans que j'y pense. Je veux la vérité. J'en fais une affaire de principe. »*

M. G.



هكذا من الاصل

De l'usage du duo comme exercice de vérité artistique et amoureuse

Dans « Indaten », Joëlle Bouvier et Régis Obadia reconnaissent que 1 + 1 font 2

INDATEN est, paraît-il, le nom d'un métal. *Il n'empêche* que ce titre sonne guerrier. Comme le glaive suspendu. Drôle de nom pour un duo. Peut-être ne s'agit-il pas d'amour. Existe-t-il des duos de haine ? Duos ou duels ? Quand tout bouge autour d'eux, les chorégraphes Joëlle Bouvier et Régis Obadia, cofondateurs de la compagnie L'Esquisse, en 1980, codirecteurs, depuis 1993, du Centre national de la danse d'Angers (CNDC), seule école d'apprentissage du contemporain en France, éprouvent l'urgence de se mettre en scène. Eux deux, seuls, face à face, tête à tête, corps à corps. Pour savoir ce qu'il en est. De leur création, de la passion qui longtemps les a unis. Sans badiner avec la sincérité. Le cœur net.

D'un coup de moto, ils arrivent de Boulogne-Billancourt où, chez Puma Productions, ils finissent de monter *Les Chiens*, film inspiré de leur plus récente création. Elle, vêtue d'un cuir rouge. Rousse. Lui, tout en noir. Très noir. *« Le duo met à jour des choses qui sont là, les révèle*, explique Joëlle Bouvier. Les Chiens *s'appuyait sur les héros de la tragédie grecque. Pour la première fois, notre danse utilisait le support de personnages identifiables. Au lieu de nous masquer, Electre, Oreste nous ont mis à nu. On s'est sentis impudiques, percés à jour. D'autant plus profondément que, pour la première fois aussi, ni Régis ni moi ne dansions. On n'a eu de cesse, à notre tour, de nous confronter directement avec notre corps à la tragédie grecque, si intimement liée, comme cela nous sautait aux yeux, à notre propre histoire. »*

Jusqu'à *Indaten*, l'exercice du duo leur servait à donner des nouvelles de l'amour. A vingt ans, ce sentiment les pousse à la témérité, au refus des maîtres. Danser chez les autres quand on porte en soi tout l'univers, ils n'y pensaient même pas. Avec deux duos, ils entraient en danse : *Regard perdu* (1980) et *Noces d'argile* (1982), remarqués parce que remarquables, parlaient bien, fort, de ce qui les unissait, d'être un homme, d'être une femme ; le succès fut là, immédiat.

LA CERTITUDE DE LEUR UNICITÉ

Ils montent alors une compagnie, la nomment L'Esquisse pour affirmer l'influence, dans leurs mouvements, des corps déformés de la peinture de Dado, de Velickovic ou de Bacon. Ces postadolescents sont des tourmentés. Il faut qu'ils brûlent, qu'ils inventent sans relâche. *Vertée, Le Royaume millénaire, Derrière le mur* – pièces pour plusieurs danseurs – leur vaudront, en 1986, un centre chorégraphique national au Havre. Ils viennent d'avoir vingt-cinq ans.

Vie privée et vie artistique *« enfracassées »*. Une intensité de fusion qui les isole, mais qui toujours les fait rebondir. Ils réaffirment, en 1989, cette certitude de leur unicité dans un troisième duo, *Welcome to Paradise*, pièce-culte, avec tournée dans le monde entier. Amour sublimé, irréel. Amour de cinéma, comme on en rêve à quinze ans.

« Jusqu'à Welcome to Paradise, *je n'ai rien voulu lâcher. C'était au fond inquiétant*, reconnaît Joëlle Bouvier. *Il a fallu plusieurs années pour rompre cette tension, il a fallu que nous devenions plus vieux, qu'on enseigne à de plus jeunes, que nos propres danseurs aient dix ans de moins que nous. J'accepte aujourd'hui d'être un vecteur. Je laisse passer plein de choses. J'ai eu un enfant. Un fils, Lucas... »*

Après trois duos d'amour, *Indaten*, créé à Angers en novembre 1997, est le duo qui entérine le changement. Qui annonce que, au bout du compte, les deux comparses reconnaissent que 1 + 1 font 2. Voire plus... C'est ce que *Les Chiens* leur a révélé. Mais il fallait qu'ils le dansent pour le croire. Vrai de vrai. Ils resteront ensemble pour la scène. Ils ont pris Jocaste et Œdipe pour modèles. L'inceste comme métaphore de ce qui ne dévore plus ? Qu'importe ! Ils n'ont jamais été simples.

Il leur faut un témoin de leur nouvelle équation. Pour se réjouir ? Pour éviter d'en venir aux mains ? Ils choisissent la chanteuse Martine Viard, qu'ils avaient admirée dans *Les Récitations* d'Aperghis. Dans *Indaten*, elle chantera l'oracle. *« Son expérience du théâtre de Vitez nous a beaucoup apporté du point de vue de la dramaturgie »*, disent-ils. *« Je danse sur les cris de Régis*, plaisante (?) Joëlle Bouvier. *Dans ce duo, je prends la parole pour dire des choses simples, mais que je n'imagine pas être tues. J'ai tenté de dire les textes de Sophocle, mais je me sentais décalée, ridicule, tant la danse emporte dans un monde abstrait, onirique. Je me suis senti la liberté de mes propres textes. Régis danse énormément. Moi, peu. »*



DELAHAYE

Régis Obadia et Joëlle Bouvier dans « Indaten ».

Indaten n'est ni une rébellion ni un état de guerre pour saluer la rupture. Dont acte. *« Nous consentons non plus à ce qui nous lie, mais à ce qui nous rend différents et qui nous lie tout autant*, résume Régis Obadia. Indaten, *ce n'est pas du tout* Welcome to Paradise, le retour. *On a eu envie de danser en pensant que rien n'est déterminé, fixé. Rien n'est renié. Tout était nécessaire. On se sent intègres, sans compromission. »* Joëlle Bouvier a envie d'un solo. Régis Obadia préférerait *« s'enfermer avec quelques danseurs et voir ce qu'il en ressort »*. Il s'est mis à peindre. L'école, les créations pour L'Esquisse les réuniront. Pour en finir avec la tragédie, une Antigone est au programme de l'année 1999. En revanche, Joëlle Bouvier mène désormais seule le projet de long-métrage qu'ils avaient en commun, avec une scénariste. Il s'agit de l'adaptation d'un roman de Pierrette Fleutiaux : *Nous sommes éternels.*

Dominique Frétard

★ Du 7 au 9 avril, à 20 h 30, Théâtre de la Ville. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

DÉPÊCHES

■ **POLITIQUE CULTURELLE : les responsables d'une trentaine de théâtres et compagnies dramatiques de la région Rhône-Alpes** ont adressé le 2 avril une lettre ouverte au président du conseil régional, Charles Millon, pour lui demander sa démission afin d'« *œuvrer avec tous les démocrates pour trouver un accord qui mette* [notre] *région à l'abri de l'emprise de l'extrême droite* ». Françoise Coupat, Philippe Faure, Dominique Lardenois, Patrick Le Mauff, Chantal Morel et Christophe Perton font partie des premiers signataires.

■ **ARTS : le *Cyclop*, de Jean Tinguely, et la *Tour aux Figures*, de Jean Dubuffet,** sculptures monumentales implantées respectivement dans la forêt de Milly et sur le parc de l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux, seront à nouveau accessibles pour six mois, les vendredi, samedi et dimanche pour le *Cyclop* (office du tourisme de Milly-la-Forêt : 01-64-98-83-17) et les mercredi et dimanche pour la *Tour aux Figures* (office du tourisme d'Issy-les-Moulineaux : 01-40-95-65-43).

■ **INDUSTRIES MUSICALES : Matthieu Lauriot-Prevost, 35 ans, succède à Fabrice Nataf au poste de directeur général de Ariola-Vogue,** une des filiales de BMG (Bertelsmann Music Group), le pôle discographique du groupe allemand de communication Bertelsmann. Ancien élève de l'Essec, Matthieu Lauriot-Prevost a été à partir de 1990 directeur de PolyGram Distribution, directeur du marketing de Polydor et directeur général de Remark Records. En 1995, il a été nommé directeur du catalogue PolyGram International à Londres, avant d'être promu vice-président de la même société en juillet 1997.

■ **DANSE : soixante-quinze danseurs du Ballet de l'Opéra de Paris, dont sept étoiles,** ont quitté Paris le 6 avril pour Pékin, où ils se produiront les 11, 12 et 13 avril pour la première fois en tournée officielle en Chine. Le Ballet de l'Opéra de Paris se produira à Pékin dans un programme unique *« témoignant de la diversité du grand répertoire classique occidental »*.

La Cour constitutionnelle russe s'oppose à la restitution des biens culturels européens saisis par l'Armée rouge

LA RESTITUTION des biens culturels saisis en Allemagne par *l'Armée rouge à la fin de la seconde* guerre mondiale constitue un interminable feuilleton. Faut-il rendre à leurs anciens propriétaires ce qu'en Russie on désigne officiellement sous le nom de *« trophées »* ? Les nationalistes et les néocommunistes s'y opposent farouchement. Boris Elstine et les libéraux, soucieux de plaire à Berlin, sont de chauds partisans d'un retour de ces œuvres à l'Ouest. La guérilla qui oppose le Parlement, où les nationalistes de toutes obédiences et les tenants de l'ancien régime sont majoritaires, et le président de la Fédération de Russie, vient de connaître un nouveau rebondissement. Lundi 6 avril, la Cour constitutionnelle russe a obligé Boris Eltsine à signer la loi déclarant ces biens *« propriétés russes »*.

La loi avait été votée le 4 avril 1997 par les députés de la Douma (Chambre basse) et le 14 mai par ceux du Conseil de la Fédération (Chambre haute), à la majorité des deux tiers, nécessaire pour tourner le veto opposé par le chef de l'Etat russe. Ce dernier, contestant la validité de la procédure, avait refusé de promulguer le texte et avait saisi la Cour constitutionnelle. Le texte élaboré par les parlementaires s'applique à *« tous les trésors culturels ramenés en URSS pendant la seconde guerre mondiale, quels que soient leurs propriétaires actuels ou les circonstances dans lesquelles ils ont été acquis »*. Il vise à *« interdire les exportations illégales de ces biens russes »* et les considère *« comme des compensations des dommages causés à l'héritage culturel »* de l'URSS pendant la guerre.

Les parlementaires ont prévu quelques exceptions à la *« nationalisation »*. Les documents et objets précieux à caractère familial (archives, reliques, décorations, lettres, photographies) pourront être rendus aux héritiers *« pour des raisons humanitaires »*. Encore faudra-t-il que la demande de restitution soit présentée par les gouvernements, seuls habilités à déposer des demandes, directement auprès du gouvernement russe.

La décision de la Cour constitutionnelle ne met pas un point final à la querelle. Boris Elstine, aujourd'hui obligé de promulger la loi, n'a pas dit son dernier mot. Une nouvelle plainte est déjà sur le bureau des juges constitutionnels. Ils devront statuer dans un délai de six mois. Le chef de l'Etat attaque cette fois-ci le fond même de la loi. Le Kremlin estime notamment que *ce texte est incompatible avec les* engagements internationaux de la Russie. Une position évidemment partagée par l'Allemagne : *« Nous espérons que la Douma va considérer avec un peu plus d'attention la situation selon les normes du droit international public »*, déclarait, immédiatement après cette annonce, Thomas Pfanne, porte-parole de l'ambassade d'Allemagne à Moscou.

« TROPHÉES » IMPRESSIONNISTES

L'Allemagne s'appuie en effet sur la convention de La Haye de 1907, qui stipule que les œuvres d'art ne peuvent être considérées comme des prises de guerre, ainsi que sur le traité d'amitié et de bon voisinage signé avec la Russie en 1990 et sur l'accord bilatéral de 1992. A Bonn, le vice-porte-parole du gouvernement allemand, Herbert Schmuelling, avouait néanmoins que le problème du retour des biens culturels est *« notoirement difficile et sensible pour les deux parties »*.

Pendant des décennies, l'URSS avait nié avoir prélevé des œuvres d'art en Allemagne. Elle avait pourtant, en 1958, rendu un grand nombre de pièces à la République démocratique allemande (RDA). L'effondrement du régime communiste a mis en évidence l'ampleur du butin que l'on croyait disparu avec l'effondrement du III[e] Reich. Cinq cent mille œuvres, dit-on, des bibliothèques entières et des kilomètres d'archives. C'est ainsi que le fameux trésor de Troie, orgueil du Musée de Berlin, fit sa réapparition dès 1994 et fut même exposé, en 1996, au Musée Pouchkine de Moscou.

Irina Antonova, directrice de l'établissement depuis 1961, est formelle : ces pièces sont désormais la propriété de la Russie ; il s'agit de *« dédommagements »* d'œuvres saisies *« en raison des préjudices et des destructions subies par les musées russes du fait des nazis »*. Elle réfute *« les lois internationales, qui prévoient des compensations pour les usines, mais pas pour les œuvres d'art »*. En 1994 et 1997, le Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg organisait lui aussi une exposition remarquée de *« trophées »* impressionnistes, venus de grandes collections allemandes. Pourtant, dès 1991, Bonn se mettait à négocier le retour des *« disparus »* ; le chancelier Kohl, avec des arguments économiques, sut convaincre son homologue russe. En 1994, une commission de restitution était même créée. Sans grand résultat.

Le flegme de Bonn tranche avec l'impatience d'autres pays spoliés. La Hongrie, par exemple, où quelque 60 000 objets d'art auraient été saisis par les Soviétiques, selon des chiffres officiels. *« Nous rejetons cette loi »*, a déclaré, dès le 6 avril, sur les antennes de la radio hongroise, Ivan Rona, directeur du département de l'héritage culturel au ministère de la culture. Il estime lui aussi que ce texte est contraire à la législation internationale. Des discussions bilatérales ont eu lieu au printemps 1997, pour permettre à Budapest de récupérer une partie de ces biens, provenant très souvent de collections privées. Mais on constate, du côté de Moscou, que la plupart de leurs anciens propriétaires ont péri dans les chambres à gaz, et qu'ils n'ont pas d'héritiers. A qui appartiennent ces œuvres confisquées par Eichmann ? A la Hongrie, qui s'est battue aux côtés de l'Allemagne, ou à la Russie, vainqueur du fascisme ?

En Bulgarie, en Roumanie, autres pays spoliés, on attend pour réagir que les inventaires des biens pillés soient dressés. Et, apparemment, il n'y a guère d'urgence. Les Pays-Bas sont plus pressés. Ils réclament notamment la célèbre collection de dessins ayant appartenu à Franz Konigs, émigré en Hollande au début des années 30. Cet ensemble considérable (Dürer, Rembrandt, Tintoret, Véronèse), déposé au Musée de Rotterdam, a été vendu sous la contrainte aux occupants nazis. A Moscou, on murmure aujourd'hui qu'il est difficile de prouver le caractère léonin de la vente !

Reste le cas de la France. De patientes négociations avaient permis de retrouver en Russie plusieurs kilomètres d'archives venant du Quai d'Orsay et de la préfecture de police. En 1995, le retour de ces papiers pouvait commencer. La moitié d'entre eux sont aujourd'hui revenus à Paris. Le Parlement russe a bloqué la restitution complète de ces archives et gêne les recherches qui pourraient être faites en Russie pour retrouver des œuvres d'art pillées par les nazis en France et raflées en Allemagne par les Soviétiques, à la fin de la guerre. Le Quai d'Orsay estime que plusieurs milliers de pièces pourraient se trouver sur le territoire de la Fédération.

Emmanuel de Roux

Les gens déraisonnables sont toujours en voie de disparition

Vingt ans après Claude Régy, Christophe Perton met en scène une des plus belles pièces de Peter Handke

Avec *Les gens déraisonnables sont en voie de disparition*, l'écrivain autrichien Peter Handke a su mettre au jour dès les années 70 le phénomène de « déréalisation ». L'angoisse et le retour sur soi qui gagnent les personnages dérangèrent lors de la création de la pièce par Claude Régy en 1978. Le spectacle mis en scène par Christophe Perton au Théâtre national de la Colline montre que ce décalage avec le réel persiste dans les années 90.

LES GENS DÉRAISONNABLES SONT EN VOIE DE DISPARITION, de Peter Handke. Mise en scène : Christophe Perton. Avec Carlo Brandt, Gauthier Baillot, Gilbert Breugniot, Marie-Armelle Deguy, Yacek Marka, Jean-Marc Eder, Afra Val d'Or, Patrick Zimmermann. THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mo Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52. Mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures ; dimanche, à 15 heures. 110 F et 160 F. Durée : 3 h 30. Jusqu'au 26 avril.

« Quitt : *Je suis triste, aujourd'hui*
Hans : *Oui, et alors ?*
Quitt : *J'ai vu ma femme en peignoir, ses ongles de pieds vernis, et je me suis tout à coup senti seul. C'était une solitude si palpable que je peux en parler tout naturellement. (...) Lorsque je pris le trajet pour aller au bureau (...) la triste courbe que le tramway décrivit, un vaste arc de cercle, me blessa le cœur comme un rêve de nostalgie.* »

Voilà. C'est le début des *Gens déraisonnables sont en voie de disparition*. Nous sommes au début des années 70, dans une pièce ouverte sur les immeubles d'une grande ville. Quitt, en survêtement, tape dans un sac de sable. Hans, son valet, lui apporte de l'eau. Etrange conversation que celle des deux hommes. Pas parce que Quitt se livre à Hans. Mais parce qu'il se livre, tout court. Il ne devrait pas. C'est un homme d'affaires taillé dans la coupe des redoutables. Il fait partie des quatre ou cinq patrons qui peuvent décider de la marche de l'économie.

Ce jour-là, Quitt reçoit ses amis pour leur proposer un marché : Harald von Wullnow, un héritier, Karl-Heinz Lutz, sans biographie apparente, Berthold Koerber-Kent, prêtre-chef d'une entreprise de l'Eglise catholique, Paula Tax, la seule femme. A cette compagnie se joint un trublion : Franz Kilb, dit « le petit actionnaire ». Il possède une action dans toutes les sociétés anonymes du pays. Il va à toutes assemblées générales pour exaspérer les patrons.

Quitt veut proposer à ses amis de s'associer pour mieux tenir en main le marché. Que chacun arrête de tirer dans les pattes de l'autre, le vicaire en sous-payant les filles de la campagne qu'il engage, Paula en associant ses ouvriers aux bénéfices, Lutz en lançant de nouveaux produits pour empiéter sur le territoire de Quitt... Les trois hommes l'écoutent avec un brin d'effroi. Ils savent qu'il est le meilleur. Mais, surtout, ils ont peur parce que l'intimité qu'il dévide leur paraît menaçante. Elle gangrène la réalité. Ce ne sont pas des souvenirs pour dîners en ville qu'il livre. Il projette des atomes de conscience, des frémissements intimes.

C'est là que *Les gens déraisonnables sont en voie de disparition* cesse d'être une pièce pour être une pièce de Peter Handke. Comme nul autre, l'écrivain autrichien a mis au jour ce que certains ont appelé la « déréalisation » – une manière d'être étranger au monde, liée à l'étrangeté du monde des années 70. Ses capitaines d'industrie ont existé dans le théâtre de Bertolt Brecht hier, ils existent dans celui d'Edward Bond aujourd'hui. Mais ils s'éloignent de leurs pairs, en existant d'une façon singulière. Le syndrome de Quitt gagne ses invités. Des gestes incongrus leur échappent, des mots qu'ils n'attendaient pas leur viennent.

LE « POIDS DU MONDE »

Ce mélange d'angoisse et de retour sur soi, ce « Poids du monde » (titre du journal que Handke écrira, en 1977) qu'ils sentent peser, voilà ce qui dérangea et troubla, quand Claude Régy créa la pièce en 1978. Gérard Depardieu jouait le rôle de Quitt. Beaucoup se souviennent de la violence avec laquelle, à la fin, il se jetait la tête contre un mur. Vingt ans plus tard, *Les gens déraisonnables sont en voie de disparition* renvoient ceux qui les ont vécues aux années 70, plus claires dans leur dureté que ne le sont les années 90. Le désir de vivre dans le luxe qui anime Quitt (*« Seule une vie dans le luxe n'est pas une punition*, dit-il. *Seul le luxe le plus extrême est digne de l'homme »*) pouvait encore être entendu comme une métaphore, difficilement compréhensible aujourd'hui.

Mais les gens déraisonnables sont toujours en voie de disparition. Le temps ne vient pas à bout de la tristesse de Quitt, cette intemporelle fragilité d'être. Le décalage avec le réel persiste. Peut-être se dit-il moins, tout simplement. Christophe Perton le fait entendre d'une manière exceptionnelle, dans la première partie de son spectacle. Une heure et demie de théâtre où tout est à sa place, dans l'instant du texte et des sentiments.

Précis comme un Indien, Carlo Brandt mène le jeu. Il est accompagné de Gauthier Baillot (Hans), Gilbert Beugniot (Harald von Wullnow), Yacek Maka (Lutz), Patrick Zimmermann (Koerber-Kent), Jean-Marc Eder (Kilb), Marie-Armelle Deguy (Paula Tax), et Afra Val d'Or (la femme de Quitt, silencieuse). Les femmes, dans la pièce, jouent un rôle important, en décalage. Christophe Perton passe à côté, c'est dommage. En revanche, il dirige les hommes d'une manière presque zoologique. On en reste le souffle coupé. Dans la seconde partie, la tension s'effrite. Peut-être parce que beaucoup a déjà été dit.

Brigitte Salino

La Cité de la musique ovationne les innovations de Stockhausen

KARLHEINZ STOCKHAUSEN : *Gruppen. Klavierstücke IX*. Dimitri Vassilakis (piano), membres de l'Ensemble InterContemporain et de l'Orchestre du Conservatoire de Paris répartis en trois groupes dirigés par David Robertson, Peter Eötvös et Pierre Boulez. Cité de la musique, le 3 avril.

Pour ouvrir avec éclat les commémorations du soixante-dixième anniversaire de Karlheinz Stockhausen, l'Ensemble InterContemporain (instigateur du vaste programme de concerts présentés en avril à la Cité de la musique et à l'Ircam) ne pouvait trouver œuvre plus indiquée que *Gruppen*. Créée en 1957, cette somptueuse partition mobilisant trois orchestres a exercé une influence historique sur plusieurs générations de compositeurs, notamment par son judicieux traitement de la dimension spatiale du son.

Il faut assister à une exécution de *Gruppen (Groupes)* pour percevoir à quel point les innovations introduites par Stockhausen dans la considération de l'édifice orchestral sont aussi légitimes qu'enrichissantes. Le recours à trois groupes instrumentaux disposés en fer à cheval ne favorise pas seulement le séduisant modelage dans l'espace de figures sonores inédites, il facilite également le tracé d'un temps musical à haute définition. Idéalement placé face à l'orchestre central (II), on peut suivre le phénomène d'attraction mutuelle qui semble fonctionner entre tous les « groupes » (de notes comme d'instruments) fondateurs de cette œuvre authentiquement multipolaire. Synthèse sophistiquée de pratiques solistes, chambristes et orchestrales, *Gruppen* n'est pas une pièce hermétique mais une « action » sonore pourvue d'une fascinante dramaturgie.

THÉÂTRE COSMIQUE

Chacun des trois chefs – qui ne se quittent presque pas des yeux – l'aborde sous un angle particulier. David Robertson (à la tête de l'orchestre I) séduit avec l'aisance d'un conteur qui vit intensément les mutations du récit et se métamorphose constamment, d'ange en démon ou de gamin espiègle en danseur étoile. Peter Eötvös (II) entoure ses musiciens d'attentions rassurantes (articulant, par exemple, certaines séquences rythmiques avec ses lèvres) à la manière d'un souffleur. Pierre Boulez (III) – qui, avec Karlheinz Stockhausen et Bruno Maderna, a assuré la création de *Gruppen* à Cologne, il y a de cela quarante ans et quelques jours – accompagne ses troupes et ses partenaires de la direction d'orchestre avec une efficace économie de gestes qui fait de lui l'indispensable régisseur de ce saisissant spectacle.

Sise au cœur des préoccupations de *Gruppen*, la spatialité n'est pas absente du *Klavierstücke IX*, sans doute la plus célèbre des *Pièces pour piano*, de Stockhausen. La répétition (plus d'une centaine de fois et de moins en moins fort) d'un unique accord qui constitue l'amorce de l'œuvre traduit une sensation d'éloignement. En fait, cette rampe de lancement conduit au plus profond du piano (par le biais du phénomène de résonance) de manière hypnotique et invite du même coup l'interprète à se retirer en lui-même. Maître d'une introspection superbement graduée, Dimitri Vassilakis dégage de cette page envoûtante une qualité de clair-obscur digne des plus grands *Nocturnes* romantiques.

Donner deux exécutions de *Gruppen* au cours d'un même concert ne relève pas de la coquetterie et permet à l'auditeur qui a compris l'intérêt de changer de place à l'entracte (ce qui ne s'est pas produit vendredi sans prises de bec !), d'affiner sa perception de l'œuvre. Placé cette fois juste derrière l'orchestre central, on a l'impression de découvrir les coulisses du théâtre cosmique qui a pour nom *Gruppen*. Et, comme les jeunes musiciens du Conservatoire de Paris encadrés dans chaque pupitre par leurs aînés de l'Ensemble InterContemporain, on savoure chaque instant avec émerveillement. Auditeur privilégié, Stockhausen paraît également sous le charme et ne sait plus ensuite qui remercier, des trois chefs, des instrumentistes ou des spectateurs qui lui réservent une triomphale ovation.

Pierre Gervasoni

La Baule, au carrefour de la musique et des lettres

MUSIQUE ET LITTÉRATURE, avec Elsa Maurus (mezzo-soprano), Raphaël Oleg et Eric Lacrouts (violon), Alban Gerhardt (violoncelle), Jean-Efflam Bavouzet, Philippe Giusiano, François Frédéric Guy et Alain Planès (piano), Quatuor Gabriel et Quatuor Prazak, Jean Négroni (récitant), Catherine Vigourt, Hector Bianciotti et Philippe Sollers (écrivains), Jean-Michel Nectoux (musicologue). Hôtel de l'Hermitage, La Baule, les 3, 4 et 5 avril.

Musique et littérature. Ce pourrait être un sujet de composition française si la musique était enseignée à l'école. Mais la France est une contrée bizarre, où l'on peut être tenu pour un honnête homme quand bien même on ignorerait tout de Mozart. D'autant plus bizarre que quelques-uns de ses écrivains sont fascinés par l'art d'assembler les sons, que quelques-uns de ses compositeurs auront réussi à être écrivains en pratiquant la critique musicale. Proust, Berlioz et Debussy ne sont plus là, mais Hector Bianciotti, Philippe Sollers et Catherine Vigourt sont bien vivants et ont accepté d'aller à la rencontre des 400 mélomanes que *Le Monde* et l'Hôtel de l'Hermitage de La Baule avaient conviés, avec le partenariat de la SNCF et de la Fondation Sacem, à venir prendre un bain de musique en compagnie d'artistes français, allemands et tchèques choisis par René Martin – inventeur des Folles Journées nantaises et du Festival de La Roque-d'Anthéron.

Au programme : six concerts, une causerie littéraire, une conférence et un atelier consacré au texte mis en musique, plus les rencontres impromptues entre musiciens, écrivains et mélomanes. L'avantage de cette formule d'immersion dans un lieu unique tient justement dans la fréquentation sans barrières d'artistes qui, dans un cadre intime, amical, prouvent qu'ils sont des bonshommes comme les autres. Ces rencontres se seront produites, des adresses auront été échangées et l'on aura même vu le patron de l'Orchestre du Luxembourg suivre les concerts avec d'autant plus de passion qu'il avait là réuni une équipe de jeunes musiciens magnifiques dont certains sont certes déjà reconnus – notamment le Quatuor Prazak, l'un des deux ou trois plus grands quatuors actuels – mais dont d'autres sont à l'orée d'une carrière magnifique.

Il est évidemment difficile d'avoir à parler d'artistes que l'on a invités. En toute sincérité, ils ont été excellents, artistiquement et humainement : l'émouvante Elsa Maurus dont *La Chanson perpétuelle* de Charles Cros et Ernest Chausson était hallucinée de douleur, d'une tenue vocale et d'une justesse d'intonation parfaites ; Alain Planès qui jouait *Dans les brumes* de Janacek avec cette sonorité minérale, drue qui n'est qu'à lui et que l'on se désespère d'entendre trop peu souvent ; Raphaël Oleg dont la *Première Sonate* de Fauré conjuguait l'élégance et la passion ; le tout jeune Philippe Giusiano dont le *Quatrième Scherzo* de Chopin, liquide, irisé, poétique est un modèle idéal de jeu chopinien ; les Prazak, inapprochables dans le *Deuxième Quatuor* de Janacek... et Philippe Sollers, qui n'est pas mal du tout dans le rôle du pianiste de jazz influencé par Monk, non plus qu'en celui du boute-en-train.

Alain Lompech

SORTIR

PARIS

Djurdjurassique bled
Il n'y a qu'un habitant, un seul dans ce « trou » de la Djurdjura, et c'est Mohammed Fellag. Autant dire que le bled est plus animé que le trottoir de chez Tati un samedi après-midi. Nul ne dit plus justement, plus amoureusement, la profondeur du mal qui ronge l'Algérie.
Après avoir joué à Paris à bureaux fermés de Noël à la fin du ramadan (histoire de montrer sa tolérance et son indépendance d'esprit), et effectué un tour de France, il revient au Théâtre international de langue française (TILF) pour un mois et demi.
TILF (parc de La Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures et 20 h 30. Jusqu'au 17 mai. Tél. : 01-40-03-93-95. De 80 F à 130 F.

Le Triomphe de l'amour
Un premier coup de force de Roger Planchon avait été, en 1959, de donner un Marivaux (*La Seconde Surprise*) sans poudre de riz, direct, physique, chaud. Nouveau coup de force aujourd'hui : un Marivaux (*Le Triomphe de l'amour*) sans nuance, froid, métaphysique. D'une vigueur superbe.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 2 h 30. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 26 avril.

Finley Quaye
En préférant l'émotion *live* et les vieilles racines du reggae à l'électronique en vogue, ce jeune métis a signé « Maverick A Strike », un disque qui marquera les coeurs. Sur scène, sa voix légèrement fêlée et sa présence brute donnent une belle urgence à la langueur des contretemps.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 heures, le 8. Tél. : 01-47-00-55-22. 148 F.

Louise Forestier
Son nom évoque d'abord un souvenir : la voix ailée qui accompagnait en 1969 Robert Charlebois sur le titre *Lindbergh*, l'un des « tubes » de la chanson québécoise. Au-delà de ce repère, la chanteuse développa une vraie carrière, semée de jolis succès (*La Prison de Londres, Aime mon cœur, Je suis au rendez-vous...*). Son chant a toujours la même brillance, la même douceur.
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. Les 7, 8 et 9, à 21 heures. Tél. : 01-42-61-44-16. 120 F et 150 F.

Bolo Varis Tiboum
Après un premier album en tête à tête, Jacques Bolognesi et Francis Varis changent de formule. Ils vagabondent maintenant en trio avec le percussionniste Pierre « Tiboum » Guignon, dont le souffle rythmique donne un éclairage flatteur au swing de leurs accordéons (nouveau CD Bolo Varis Tiboum Ivry Port/IMP).
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mo Oberkampf. Les 7 et 8, à 21 h 30. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Flubber
de Les Mayfield (Etats-Unis, 1 h 33).
L'Homme au masque de fer
de Randall Wallace (Etats-Unis, 2 h 13).
Jackie Brown
de Quentin Tarantino (Etats-Unis, 2 h 30).
Robin des mers
de Jean-Pierre Mocky (France, 1 h 20).
Zabut
de Pasquale Scimeca (Italie, 1 h 28).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

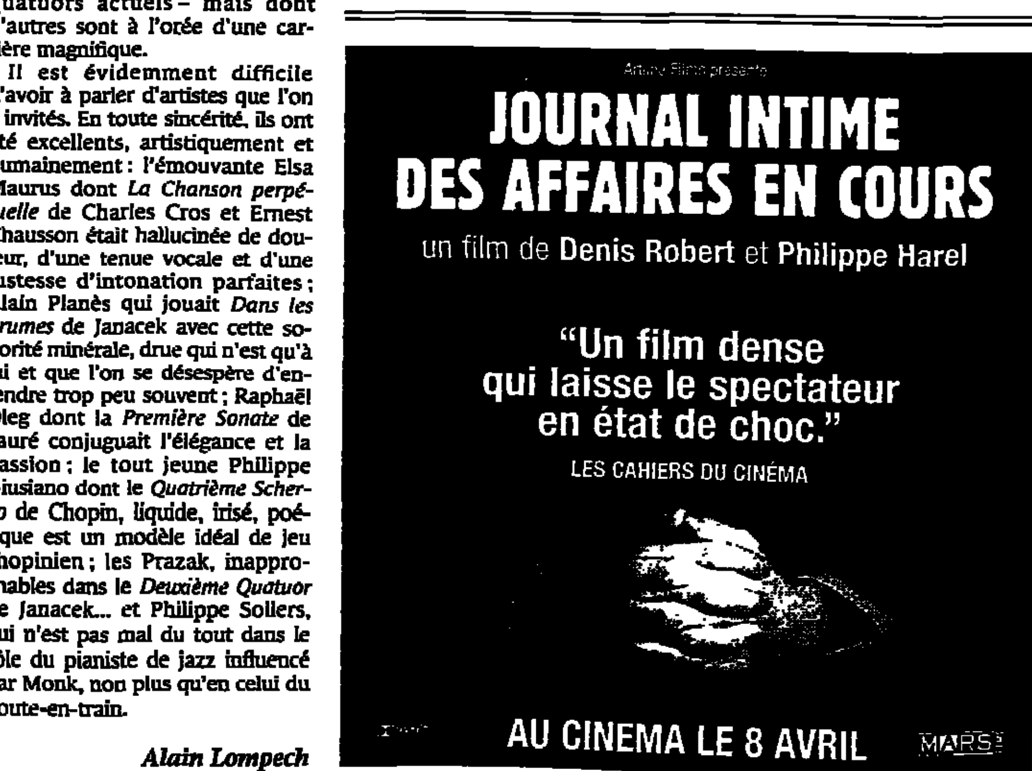
Delacroix
Bibliothèque nationale de France, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-03-81-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 7 avril au 12 juillet. 35 F.
Tan Truong
Galerie Les Singuliers, 138, boulevard Haussmann, Paris 8e. Mo Saint-Philippe-du-Roule. Tél. : 01-42-89-58-38. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi sur rendez-vous. Fermé dimanche. Du 7 avril au 5 mai. Entrée libre.

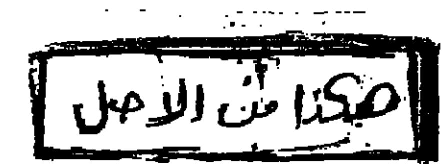
ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Orchestre philharmonique de Radio-France
Stravinsky : *Danses concertantes*. Ives : *Three Places in New England*. Berg : *Kammerkonzert*. Guillaume Sutre (violon), Laurent Cabasso (piano), Pascal Rophé (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.
Quatuor Mosaïques
Œuvres de Beethoven, Mozart et Haydn.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 200 F.
CNDC d'Angers-l'Esquisse
Joëlle Bouvier, Régis Obadia : *Indaten*.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Les 7, 8 et 9, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.
Compagnie Blanca Li
Stress, pète pas les plombs.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-48-34-67-67. 130 F.
Brad Meldhau Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Sylvain Luc, Jean-Marc Jafet, André Ceccarelli
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 7, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

DERNIERS JOURS

11 avril :
Moi, quelqu'un
d'Isabelle Rèbre, mise en scène de Bernard Bloch.
Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin, Paris 18e. Du mardi au samedi, à 21 heures. Tél. : 01-46-06-11-90. De 50 F à 120 F.
Germania III, les Spectres du mort-homme
de Heiner Müller, mise en scène de Jean-Louis Martinelli.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Le mardi, à 19 h 30 ; du mercredi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.
Jean Dubuisson
Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche. Entrée libre.





La presse égyptienne dans le collimateur du gouvernement

Quotidiens et magazines ne pourront plus être imprimés dans les zones franches. Trois journalistes ont été condamnés à des peines de prison, et des dizaines d'autres risquent de subir le même sort

DEPUIS UN MOIS, la presse égyptienne est de nouveau dans le collimateur du gouvernement. Restrictions, interdictions et même arrestations se multiplient. La plus récente mesure a été l'*« interdiction d'imprimer dans les zones franches tout journal ou magazine, en quelque langue que ce soit »*. Un diktat qui frappe le quart des publications de la vallée du Nil, qui avaient choisi d'être imprimées en zone franche pour résoudre le problème du permis de publier en Egypte.

La loi draconienne qui régit les publications rend quasiment impossible l'obtention d'un permis. Avant cet interdit décrété à la fin du mois de mars, une quarantaine de magazines en arabe et en anglais étaient imprimés dans la zone franche de Nasr-City, à l'est du Caire.

RISQUES DE FAILLITE

Les revues, qui allaient de la mode à l'agriculture en passant par le tourisme et la société, étaient soit exportées – l'impression en Egypte étant peu coûteuse – soit vendues sur le marché local. Ces dernières devaient préalablement *obtenir le feu vert de la très tatillonne* Direction de la censure sur les publications étrangères au même titre que les journaux et magazines venant d'Europe, d'Amérique ou du monde arabe. Une opération qui fonctionnait sans obstacles depuis des années et qui avait encouragé des imprimeurs à investir plus de 200 millions de francs dans des presses dans la zone franche de Nasr-City.

Aujourd'hui, ces éditeurs sont menacés de faillite et un millier de journalistes, techniciens et ouvriers sont guettés par le chômage. *« Nous payons les pots cassés à la place des tabloïds qui ont provoqué la colère du gouvernement »*, nous a déclaré un éditeur qui a demandé de garder l'anonymat.

Cette colère du gouvernement a éclaté début mars à la suite de la publication par l'hebdomadaire indépendant *Al Doustour*, imprimé dans une zone franche privée et non à Nasr-City, d'un communiqué attribué à l'organisation extrémiste musulmane El Jamaa islamiya menaçant d'assassinat trois importants hommes d'affaires chrétiens.

L'information, reprise de manière moins spectaculaire par la revue officieuse *Rose al Youssef*, a provoqué un vaste émoi dans les milieux d'affaires.

La réaction gouvernementale a été brutale. Le président Moubarak est monté en première ligne convoquant à quelques jours d'intervalle les représentants des milieux d'affaires, puis de la presse. Le raïs a violemment dénoncé *« les errances de la presse jaune »* et a même été soutenu par des journalistes d'opposition. Ces derniers considèrent comme de la concurrence *« déloyale et dangereuse »* des journaux qui vivaient *« de photos de femmes dénudées, d'articles à scandale et de chantage »*. On avait, en effet, pu voir un journal demander la démission du ministre des *wakfs* (biens religieux) parce qu'il est marié avec une femme juive ou un autre successivement accuser un homme d'affaires d'*« escroquerie »* puis, après la publication d'une pleine page de publicité, le présenter comme un *« capitaliste patriote »*.

L'affaire a donné lieu à des complots de cour. Des milieux gouvernementaux ont tenté de profiter de la colère du raïs pour se débarrasser de M. Safouat el-Chérif, éternel ministre de l'information, qu'ils ont accusé d'avoir laissé fleurir les tabloïds à condition que ces derniers célèbrent *« les grandes réalisations »* de son ministère. Aujourd'hui les journalistes sont fortement préoccupés. Trois d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison et des dizaines d'autres risquent le même sort.

Alexandre Buccianti

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ On attendait depuis quelques semaines la réplique du séisme des régionales, qui a fait basculer à gauche l'Ile-de-France. Et on l'attendait au cœur du système chiraquien, c'est-à-dire à Paris, apparemment épargné par la défaite. *Elle s'est finalement produite hier.* Et elle a pris la forme d'une offensive éclair de Jacques Toubon contre le maire de la capitale. Une offensive dont l'objet n'était – dans un premier temps au moins – qu'une prise d'option sur la majorité municipale et une mise en tutelle officieuse de Jean Tiberi, mais que la riposte de ce dernier a transformée en guerre ouverte. En coupant les ponts, dans la soirée, avec le groupe dissident de Jacques Toubon (qui rassemble un tiers des élus RPR et UDF dont cinq maires d'arrondissement et douze adjoints), le maire de Paris a choisi la stratégie du bunker. Ce qui ouvre au sein de la municipalité de la capitale une période de turbulences et d'instabilité dont la gauche, à vrai dire, ne peut que tirer profit.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ N'en déplaise à Jean Tiberi, c'est évidemment à Jacques Chirac qu'il faut remonter pour rendre compte de l'offensive déclenchée à l'encontre du maire de Paris par Jacques Toubon. L'ancien garde des sceaux, sans doute le plus fidèle parmi les fidèles grognards du chef de l'Etat, et Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, ne se seraient jamais lancés dans cette aventure s'ils n'avaient eu la bénédiction tacite, sinon explicite, de l'Elysée. En fait, il y a longtemps que le chef de l'Etat est persuadé que l'image déplorable du maire de Paris, fût-elle imméritée, hypothèque gravement le maintien à droite de la capitale lors des prochaines élections municipales. Il est convaincu aussi *qu'elle a un impact national malencontreux*. Le président de la République a donc décidé de fermer les yeux sur la guerre éclair déclenchée par Jacques Toubon pour bouter hors de son trône le maire Jean Tiberi.

THE NEW YORK TIMES

■ En renonçant à soutenir la résolution condamnant la Chine, présentée chaque année devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève, l'administration Clinton ne fait qu'admettre ce qui était déjà évident depuis longtemps. Les Etats-Unis ne poussent plus aux condamnations publiques des violations sévères des droits de l'homme commises par la Chine, parce qu'ils estiment que ces critiques nuisent aux relations diplomatiques et commerciales entre *Washington et Pékin. Quand ils se* rendra en Chine, en juin, M. Clinton devrait saisir l'occasion pour parler directement des droits et libertés que les Américains considèrent comme essentiels, tout comme Ronald Reagan avait ouvertement défié l'étouffante idéologie en vigueur en URSS lors de sa visite de 1988 à Moscou. La plupart des libertés n'existent toujours pas en Chine.

SUR LA TOILE

TÉLÉPHONE VIA INTERNET

■ La Federal Communication Commission américaine va recommander au Congrès que les entreprises proposant des services de téléphonie longue distance via Internet soient contraintes de payer les mêmes taxes que les compagnies de téléphone traditionnelles. – *(AP.)*

HAUT DÉBIT

■ Le bouquet de chaînes de télévision numérique CanalSatellite (groupe Canal Plus) a lancé des tests de son système d'accès à Internet à haut débit auprès de 200 foyers. Le service sera commercialisé à partir de septembre. Le prix de l'abonnement n'a pas encore été fixé, mais il devrait avoisiner les 150 francs.

PHOTOS DE MARS

■ Les images de la surface de la planète Mars, envoyées à partir du lundi 6 avril par la sonde spatiale Mars Global Surveyor (MGS), seront affichées sur le site Web de la NASA. Il s'agit de clichés à très haute résolution, montrant des détails de moins de 10 mètres.
www.jpl.nasa.gov/mgs/
Site miroir français :
www.geoman.net

www.netaddiction.com

Une psychologue américaine soigne les « accros » du Net grâce à des consultations en ligne

*« **AVEZ-VOUS BESOIN** d'utiliser Internet de plus en plus longtemps pour éprouver un sentiment de satisfaction ? Avez-vous fait des efforts répétés et infructueux pour diminuer ou arrêter l'utilisation d'Internet ? Avez-vous mis en danger une relation affective, un emploi, des études à cause d'Internet ? Avez-vous menti à votre entourage à propos de l'importance d'Internet dans votre vie ? »* En répondant aux vingt questions du formulaire interactif affiché sur le site du Center for Online Addiction (COLA), les internautes peuvent faire le point sur leur situation, et savoir s'ils risquent de devenir des *Net addicts*, ces drogués du Net, qui, chez eux ou au bureau, passent l'essentiel de leur temps devant leur écran, au point de négliger leur « vie réelle », et parfois de ne plus manger ni dormir.



Ce trouble du comportement, observé depuis longtemps dans le milieu des universitaires et des *hackers* (pirates informatiques), gagne l'Amérique profonde à mesure qu'Internet s'installe dans le grand public. *Les cas graves se trouvent* sur les jeux en ligne et les canaux de dialogues en direct, où l'on peut se créer une vie sociale alternative, dégagée des contraintes et des tabous du monde réel. Aujourd'hui, les accros à l'Internet sont assez nombreux pour représenter un nouveau marché.

La fondatrice de COLA, Kimberley Young, psychologue clinique et assistante à l'université de Pittsburgh, s'est spécialisée dans ce créneau. Son site, très documenté, s'adresse aux victimes directes de la « cyber-dépendance », mais aussi aux parents, aux proches ou aux employeurs. Une fois le formulaire rempli, un dialogue thérapeutique peut s'instaurer entre Mme Young et son client, par courrier électronique. La première consultation coûte 30 dollars (180 francs), payables en ligne.

Mme Young reconnaît que sa démarche est paradoxale. A première vue, écrit-elle, *« offrir une consultation en ligne à un* Net addict *équivaut à tenir une réunion des Alcooliques anonymes dans un bar »*. Mais la contradiction n'est qu'apparente. Tout d'abord, ses clients n'ont pas trouvé près de chez eux de thérapeutes possédant une bonne expérience du problème. Par ailleurs, le but n'est pas d'amener le malade à se priver complètement d'Internet, mais de lui apprendre à maîtriser sa consommation. Enfin, si les séances en ligne se révèlent insuffisantes, Mme Young s'occupera de tout : *« Après avoir évalué la situation, je peux recommander des traitements supplémentaires ou des médicaments. »*

Yves Eudes

EN VUE

■ Dimanche 5 avril, à Chambon-Fougerolles dans la Loire, une fillette de deux ans, qui avait grimpé sur le rebord d'une fenêtre, au troisième étage d'une immeuble, est tombée en douceur, sans se blesser, dans les bras d'un petit garçon de six ans qui l'attendait en bas pour freiner sa chute.

■ La justice est si lente qu'*« un Egyptien sur quatre est actuellement en procès »*, affirmait **Ahmed Al-Sawi**, professeur de droit à l'université du Caire, lundi 6 avril, dans le quotidien *Al-Ahram*. La semaine dernière, les archéologues ont déchiffré sur les murs d'une tombe pharaonique, découverte à Saqqarah, l'histoire d'un litige examiné sous le règne d'**Horemheb** (- 1340-1314), réglé à l'époque de **Ramsès II** (- 1298-1235).

■ Le professeur **Othmar Gaber**, de l'université d'Innsbruck, qui avait la garde d'*« Hibernatus »*, l'homme de l'âge du bronze découvert sur un glacier, en 1991 à la frontière austro-italienne, se rend, chaque semaine, à Bolzano où, après d'âpres contestations, la dépouille a été transférée, pour surveiller la couleur de sa peau, son poids et rajouter, s'il le faut, de la glace pilée.

■ ***Quentin Hayes** a fait lâcher* prise à deux Noirs en colère qui, dans une rue de Londres, l'avaient empoigné et traité de raciste, en entonnant à pleins poumons le grand air du *Barbier de Séville*. Le ténor était imprudemment sorti en costume de scène pour téléphoner dans une cabine publique, alors qu'il répétait un rôle de skinhead dans un opéra de **Leos Janacek**.

■ Après avoir envoyé gratuitement aux jeunes chômeurs de la mousse à raser et du déodorant (*Le Monde* du 28 mars), le gouvernement travailliste leur loue des cravates et des chemises et leur vend à « prix cassé », des réveille-matins *« pour éliminer les mauvaises excuses »*.

■ A New York, **Douglas Yee**, cuisinier, qui s'amusait à interpeller les automobilistes dans les rues de New York au moyen d'une fausse plaque de police, a fini par tomber sur un brigadier en civil, muni d'une vraie plaque, qui l'a mené au poste aussitôt. Peu après, **Jason Woolfenden**, Néo-Zélandais, avait été conduit dans un commissariat d'Aukland, pour avoir pincé, par méprise, les fesses d'une femme, policier de son état.

■ **David Jones**, de Eglin en Floride, victime d'un coup de fusil destiné à une poule d'eau, hémiplégique en fauteuil roulant équipé d'un levier pour actionner la gâchette et d'une fourche pour appuyer le canon, préside une association de chasseurs handicapés, accompagne et guide à la voix des aveugles qui vont tirer des biches en forêt.

Christian Colombani

A propos d'images parlantes *par Alain Rollat*

IL EST RARE que les professionnels de l'information étalent leurs états d'âme en public. Chacun, en général, préfère s'épancher en famille. Surtout quand il s'agit de déballer des problèmes déontologiques. Il est encore plus exceptionnel, dans le secteur audiovisuel, que les journalistes, chargés d'informer sur l'actualité en la racontant, débattent à l'écran, de façon contradictoire, avec les cameramen qui font le même travail en mettant l'actualité en images. Il ne faut donc pas rater l'occasion de féliciter les deux journalistes de France 2, Michèle Fines, chef adjoint du service des informations générales, et Christophe Airaud, reporter d'images, qui ont eu, dimanche, sur La Cinquième, au cours d'un instructif « Arrêt sur images », le courage d'exposer, sans se disputer, les divergences qui existent, à l'intérieur de leur rédaction, sur le traitement de certaines images dans les journaux télévisés. Il s'agissait, à partir d'exemples précis, d'un débat sur le traitement visuel des faits divers. A quoi rime de montrer pour la onzième fois, en gros plan, le visage décomposé d'un homme traqué mis en examen pour la onzième fois ? Est-il vraiment utile de diffuser le témoignage d'une fillette sur le viol d'une autre fillette ? L'image d'un présumé innocent filmé menotté, entre deux gendarmes, à l'entrée d'un palais de justice, est-elle autre chose qu'une atteinte flagrante à la présomption de son innocence ? Où finit l'information ? Où commence le voyeurisme ? L'image n'est-elle que le support de l'information ou une information en soi ? Comment illustrer les « affaires » ? Comment faire parler les images sans les solliciter ? Peut-on faire, dans l'urgence, de la bonne télévision sans images ? Etc.

On peut déjà porter au crédit de la télévision publique le fait que ses cameramen revendiquent un droit de regard permanent sur l'utilisation de leurs images dans les journaux télévisés. La clause de conscience n'étant pas faite pour les chiens, l'expression de cette volonté honore tous les artisans de l'information.

Mais le moment semble venu d'inclure le traitement des affaires électorales dans la réflexion sur les faits divers. La preuve en est cette image, qu'on n'ose dire parlante, filmée par France 2, lundi, au conseil régional d'Orléans, avant l'élection de M. Sapin, où l'on voit une mystérieuse spectatrice à lunettes, filmée parmi les sympathisants du Front national, sans que cela prouve ses sympathies, demander à brûle-pourpoint, d'un air sérieux, à Mme Stirbois, qui en rit jaune : *« Qu'est-ce qu'on fait s'il passe président ? Il faut le tuer ?... »*

VIENT DE PARAÎTRE

● LA DIMENSION AFRICAINE DE LA TRAITE DES NOIRS – Pages 16 et 17

LE MONDE diplomatique

AVRIL 1998

Le Kosovo entre massacres et marchandages (Pages 6 et 7)

IMAGINER UNE AUTRE SOCIÉTÉ

Demain l'économie solidaire

Par JEAN-PAUL MARÉCHAL

Néofascisme

Par IGNACIO RAMONET

AVRIL 1998

CE MOIS-CI DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE » :

TRAVAIL

Pour une refondation de la solidarité nationale (*Chantal Euzéby*). – Faux emplois et vrai chômage (*Anne-Cécile Robert*). – Règles de trois et règles de droit (*Michel Husson*).

IRAN

Troisième mi-temps pour l'équipe nationale de football (*Christian Bromberger*).

ITALIE

Justice « de plomb » (*Anne Schimel*).

IMMIGRATION

L'islam d'Europe sort de l'isolement (*Tarik Ramadan*). – Les illusions d'un codéveloppement sans moyens (*Charles Condamines*). – Cyclone sur les soutiers du Sud-Est asiatique (*Solomon Kane et Laurent Passicousset*).

CHILI

Une transition qui n'en finit pas (*Sophie Jouineau*). – Secousses telluriques, fracture sociale (*Alain Moinard*).

FEMMES

RU 486 : Tirs croisés contre la pilule abortive (*Michèle Aulagon*).

Egalement au sommaire

● LIBAN : Le « miracle » en péril (*Georges Corm*). ● IRAK : La crise du Golfe vue de Bagdad (*Amnon Kapeliouk*). ● ÉCOSSE : Une révolution tranquille (*Philippe Schlesinger*). ● CONFLITS : Armes légères, destructions massives (*Bernard Adam*). ● MÉDIAS : Vue des Etats-Unis, cette impardonnable exception française (*Thomas C. Franck*). ● ANNIVERSAIRE : Henri Curiel, citoyen du tiers-monde (*Gilles Perrault*). – *L'idéaliste silencieux* (*Uri Avnery*). ● HUMANITAIRE : En toute impunité (*Alex de Waal*). ● SUFFRAGE UNIVERSEL : Une « invention » française (*Alain Garrigou*). ● ENSEIGNEMENT : Les sirènes du multimédia à l'école (*Philippe Rivière*). ● PHOTOGRAPHIE : La deuxième vie de l'image (*Edgar Roskis*).

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 22 F

ET POUR NE MANQUER AUCUN NUMÉRO, ABONNEZ-VOUS !

TARIFS	1 AN	2 ANS
France (y compris DOM-TOM et pays à accords postaux*)	230 F	418 F
Tarif spécial (étudiants, lycéens, chômeurs, RMistes sur présentation d'un justificatif. France métropolitaine uniquement)	200 F	340 F
Etranger		
Voie normale (y compris Union européenne par avion)	290 F	538 F
Voie aérienne Tunisie	285 F	528 F
Autres pays d'Europe (sauf Union européenne, Suisse) Algérie, Maroc	310 F	578 F
DOM, Afrique francophone	330 F	618 F
Etats-Unis, Canada, Moyen-Orient	350 F	658 F
Amérique centrale, Amérique du Sud, Mexique, Afrique anglophone, Japon, Chine, autres pays d'Asie	395 F	748 F
TOM	410 F	778 F
Océanie, Australie, Nouvelle-Zélande	435 F	828 F

* Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Rép. centrafricaine, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie.

● OUI, je souhaite m'abonner au *Monde diplomatique* pour :

☐ 1 an (12 numéros) ☐ 2 ans (24 numéros)

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

Code postal : ______ Ville : ______ Pays : ______

● Je joins mon règlement libellé en francs français de ______ FF, par : 801 MDMQ

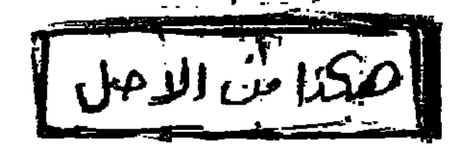
☐ Chèque bancaire ☐ Eurochèque ☐ Mandat international

☐ Carte bancaire internationale n° : ______

☐ Carte American Express n° : ______

Expire fin : ______ Signature obligatoire :

Bulletin à renvoyer à : *Le Monde diplomatique*, service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex, France



MARDI 7 AVRIL

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Mon oncle d'Amérique ■ ■ Alain Resnais (France, 1980, 125 min). Ciné Cinémas
20.40 Beetlejuice ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1988, 95 min). RTL 9
21.00 Sac de nœuds ■ ■ Josiane Balasko (France, 1985, 90 min). Cinéstar 2
21.25 Temps sans pitié ■ ■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1956, N., v.o., 85 min). Cinétoile
22.15 The Indian Runner ■ ■ Sean Penn (Etats-Unis, 1990, 125 min). Cinéstar 1
22.35 La Fiancée de Frankenstein ■ ■ James Whale (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 70 min). Arte
22.50 *La Mère du marié* ■ ■ Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 100 min). Cinétoile
23.40 The Mortal Storm ■ ■ ■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
0.00 Août ■ ■ Henri Herré (France, 1991, 90 min). Cinéstar 2
0.20 Justin de Marseille ■ ■ Maurice Tourneur (France, 1934, N., 95 min). RTL 9
0.25 Clerks ■ ■ *Kevin Smith (Etats-Unis, 1994,* N., 90 min). Ciné Cinémas
0.30 Gilda ■ ■ Charles Vidor (Etats-Unis, 1946, N., 110 min). Cinétoile
***0.50* Salam cinéma ■ ■** Mohsen Makhmalbaf (Iran, 1995, v.o., 65 min). Arte
1.25 Citizen Kane ■ ■ ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Mike Ladd. Canal +
19.00 Envoyé spécial, les années 90. Contrat sous l'oreiller. Enfant miroir. Histoire
20.00 Temps présent. Chronique d'une élection annoncée. TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
21.00 Enjeux - Le Point. L'Irak. Retrouvailles. Conducteurs enragés. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Les dérangeurs. Invités : Nadine Gordimer, Denis Robert, Claire Gallois, Danielle Mitterrand, Jean Raspail. Paris Première
21.20 Pulsations. Autisme. RTBF 1
22.00 La France et ses religions. Invités : André Burguière, Jean Tartier, Jérôme Monod, François Lebrun. Histoire
22.35 *Bouillon de culture.* Plateau d'anniversaire. Invités : William Boyd, Fabrice Luchini, Massin, Erik Orsenna, Jacqueline De Romilly, Maryline Desbiolles. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Les Noirs aux États-Unis. Yves Saint Laurent. Histoire
23.25 La Preuve par trois. Mai 68 a trente ans, et alors ? Dans l'organisation du travail. Dans le monde de l'éducation. Dans nos modes de vie. France 3
0.55 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Arroyo. France 2

DOCUMENTAIRES

18.05 Le Britannic, jumeau oublié du Titanic. Odyssée
18.25 Derniers voyages. Jan Palach, mourir pour la liberté. Planète
20.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. Le nord-est : Premiers contacts. Histoire
20.35 Dinosaures. [4/4]. La disparition des dinosaures. Odyssée
20.45 ▶ Corpus Christi. [3/12]. Temple. Arte
21.00 Les Kennedy : Destin tragique d'une dynastie. [1/3]. Otages du destin. Histoire
21.00 Les Chemins de la musique : Glenn Gould. [1 et 2/4]. Muzzik
21.40 Le Vivant et l'Artificiel. Arte
22.00 Radioactivité. [1/2]. Pour le meilleur et pour le pire. Planète
22.15 Vu Quang. Les secrets de la forêt tropicale. Odyssée
22.40 Les Chemins de la musique : Glenn Gould. [3 et 4/4]. Muzzik
22.55 Le Front de l'est. [1/4]. La marche sur Stalingrad. Planète
23.30 Mathias, le procès des gangs. TSR
23.45 L'Homme-cyborg. Arte

SPORTS EN DIRECT

21.00 Boxe. Poids lourds. Antoine Palatis (Fr.) - Samuel Mbendjob (Fr.). Eurosport
2.05 Basket NBA. Atlanta Hawks - New York Knicks. Canal +

MUSIQUE

19.24 Soirée Glenn Gould. Muzzik
21.45 Repères : Manuel De Falla. Mezzo
22.30 Roméo et Juliette, de Berlioz. Concert enregistré à Munich. Mezzo
0.35 Zarzuela : Gigantes & Cabezudos. Muzzik

THÉÂTRE

23.05 On purge Bébé. Pièce de théâtre. Georges Feydeau. Mise en scène. Raymond Gérôme. Festival

TÉLÉFILMS

20.30 La Corde au cou. *Marcel Moussy [1/2].* Festival
21.00 Une voix en or. Patrick Volson [2/2]. France 2
22.13 Miroir, miroir. Denis Berry. 13e Rue
22.15 Les Proies de la femme caméléon. Fleming B. Fuller. RTL 9
22.30 Cauchemar en plein jour. O Lou Antonio. M 6

SÉRIES

18.35 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. La Jument et le tueur obèse. RTL 9
19.25 Deux flics à Miami. La belle et la mort. 13e Rue
20.13 New York Undercover. Jeune, belle et morte. Situation explosive. 13e Rue
20.55 Ally McBeal. The Attitude (v.o.). Téva
21.30 Twin Peaks. Ep. no 26. Série Club
22.25 Seinfeld. La collecte des dons. Canal Jimmy
22.50 The Lazarus Man. Le cavalier sans nom. Canal Jimmy
23.10 Perry Mason. Baiser mortel. TF 1
23.35 Star Trek, la nouvelle génération. Le meilleur des deux mondes [2/2] (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Galactica. Voyage dans le temps [1/3]. 13e Rue

NOTRE CHOIX

● **19.24 Muzzik**
Trente-deux films courts sur Glenn Gould
En ouverture d'une soirée dédiée au célèbre pianiste disparu le 3 octobre 1982, le « portrait » qu'en a tracé le jeune cinéaste québécois Francis Girard en 1992 – un portrait éclaté en trente-deux courts métrages, dont le découpage suit de près les *Variations Goldberg*, dans lesquelles Bach avait décliné trente-deux fois le thème Goldberg, et dont Glenn Gould avait fait son œuvre de prédilection. Un beau film où ce musicien singulier, incarné par Colm Feore, s'exprime sur son métier et sur des événements précis (notamment sa dernière apparition sur scène, à Los Angeles en 1964), et qui rebondit sur des témoignages de proches, de serviteurs, d'artistes... Trente-deux vignettes qui balaient avec une grâce amusée le champ des activités de l'interprète-critique-homme de radio qui mit fin à sa carrière scénique à trente-deux ans pour se consacrer au disque. Suivront la *Partita nº 6*, de Bach, interprétée par le virtuose, et les trois volets des « Chemins de la musique » consacrés à Glenn Gould par Bruno Monsaingeon.

● **0.00 Cinéstar 2**
Août
A l'Arche de la Défense, dans la chaleur du mois d'août, un jeune homme qui vient de perdre son emploi est quitté par sa compagne. Il participe à un coup qui tourne mal. Réalisée en 1991 par Henri Herré, une libre adaptation, dans le contexte social du Paris d'aujourd'hui, d'une pièce d'Odon von Horvath. Une dérive somnanbulique, un vrai talent de metteur en scène, une interprétation remarquable. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.45 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Bodyguard ■ Film. Mick Jackson.
23.10 Perry Mason. Baiser mortel.
0.55 Formule foot.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.55 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.45 A cheval.
21.00 Une voix en or. Téléfilm [2/2]. Patrick Volson.
22.40 Diva ■ Film. Jean-Jacques Beineix.
0.40 Journal, Météo.
0.55 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Ce soir, on passe à la télé.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 La Preuve par trois. Mai 68 a trente ans, et alors ? Dans l'organisation du travail. Dans le monde de l'éducation. Dans nos modes de vie.
0.25 Magazine olympique.
0.50 Rencontres à XV.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et *19.10 Nulle* part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Tenue correcte exigée ■ Film. Philippe Lioret.
22.15 Jour de foot.
23.00 Le Cauchemar de Freddy. Film. Renny Harlin.
0.35 Basket-ball.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. A votre santé.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Corpus Christi. Temple.
21.35 Soirée thématique. La vie artificielle.
21.40 Le Vivant et l'Artificiel.
22.35 La Fiancée de Frankenstein ■ ■ Film. James Whale (v.o.).
23.45 L'Homme-cyborg.
0.50 Salam cinéma ■ ■ Film. Mohsen Makhmalbaf (v.o.).

M 6

18.55 Loïs et Clark.
19.50 et 0.20 Rallye.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Les Piégeurs du mardi.
21.40 Les Piégeurs du monde.
22.30 Cauchemar en plein jour. Téléfilm O. Lou Antonio.
0.25 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Le violon, ange de la séduction. 2.
20.30 Agora. Joëlle Rostkowski (*La Conversion inachevée. Les Indiens et le christianisme*).
21.00 Poésie studio. Jacques Roubaud et Emile Nelligan.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. Quelques figures de l'hospitalité.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert de clôture. Musicora. Donné en direct de la Cité de la musique, par l'Orchestre européen des Conservatoires, dir. Johannes Leertouwer. Œuvres de Mozart, Haydn, Barber, Tchaïkovski.
22.30 Musique pluriel.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Kandinsky et les couleurs de la musique.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Haydn, Beethoven, Brahms.

MERCREDI 8 AVRIL

FILMS DU JOUR

13.10 Sac de nœuds ■ ■ J. Balasko (F, 1985, 85 min). Cinéstar 2
14.00 Pot-Bouille ■ ■ Julien Duvivier (France, 1957, N., 115 min). Ciné Cinéfil
14.30 Nos plus belles années ■ ■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1973, 115 min). Cinétoile
15.10 L'Etrange Noël de Mr Jack ■ ■ *Tim Burton et Henry Selick* (Etats-Unis, 1993, 75 min). Cinéstar 1
16.40 Une étrange affaire ■ ■ Pierre Granier-Deferre (France, 1981, 105 min). Festival
19.20 My Own Private Idaho ■ ■ Gus Van Sant Jr (Etats-Unis, 1991, 100 min). Cinéstar 2
20.30 Citizen Kane ■ ■ ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil
20.30 Last Seduction ■ ■ J. Dahl (EU, 1993, 110 min). Cinéstar 1
22.00 Le Sauvage ■ ■ ◻ *Jean-Paul Rappeneau (France, 1975,* 110 min). Ciné Cinémas
22.35 L'Homme aux abois ■ ■ Byron Haskin (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 95 min). Cinétoile
0.15 La Bible de néon ■ ■ Terence Davies (Grande-Bretagne - Etats-Unis, 1994, 85 min). Canal +
0.25 The Mortal Storm ■ ■ ■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
***0.35* Border Line ■ ■** *Danièle Dubroux (France - Suisse, 1991, 90 min).* Cinéstar 2
1.15 Le Ballon blanc ■ ■ Jafar Panahi (Iran, 1995, v.o., 100 min). Arte
4.25 Généalogies d'un crime ■ ■ R. Ruiz (F, 1997, ◆, 110 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

12.30 Tout va bien. Revue de pub : le casting dans la publicité. Invités : Gérard Jugnot et Jean-Claude Dreyfus. Canal +
15.00 Débats publics. Question de rythme. La Cinquième
17.00 De l'actualité à l'Histoire. Les Noirs aux Etats-Unis. Yves Saint Laurent. Histoire
17.00 Le Gai Savoir. Les dérangeurs. Avec Nadine Gordimer, Denis Robert, Claire Gallois, Danielle Mitterrand, Jean Raspail. Paris Première
17.20 Le Club. Invité : Jacques Rouffio. Ciné Cinéfil
18.00 Stars en stock. Ingrid Bergman. Marlon Brando. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : le groupe Pulp. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 Savoir plus santé. L'infarctus. Invités : Le professeur Beaufils, le docteur Loïc Capron. TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.10 Strip-tease. Toutes les ventes sont belles. T'as pas cent balles. RTBF 1
20.50 France Europe Express. L'avenir du ballon rond en Europe. Invités : Robert Pires, Jacques Thibert, Jean-Marie Weber, Jean-Marc Bosman et maître Dupont. France 3
20.55 Combien ça coûte ? Emission spéciale bonnes affaires. Invités : Michèle Garcia, Gérard Jugnot, Martin Lamotte. TF 1
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Le stress. Eau secours. Les accidents du travail. Histoire
21.00 Paris modes. New York. Paris Première
22.45 La Vie à l'endroit. Les animaux superstars. France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Mona Ozouf, Guillemette de Sairigné, Denis Roche, Gérard Unger. Histoire
23.10 52 sur la Une. Les Routiers du fleuve. TF 1
23.15 Un siècle d'écrivains. Jacques Audiberti, des tonnes de semence. France 3
0.10 Le Canal du savoir. L'Edit de Nantes : un compromis. Paris Première
0.35 Le Cercle du cinéma. Avec Marie Trintignant, Pierre Salvadori, Tony Gatlif, etc. France 2

DOCUMENTAIRES

17.45 L'Essence de la vie. [1/4]. L'eau, principe vital. Odyssée
18.30 Repères : Manuel De Falla. Quand le feu embrase. Mezzo
18.30 Le Monde des chevaux. [9/13]. Le cheval de ranch. Odyssée
19.00 Arctique, l'univers mouvant des glaces. [2/13]. Odyssée
19.30 Le Britannic, jumeau oublié du Titanic. Odyssée
19.35 Derniers voyages. Jan Palach, mourir pour la liberté. Planète
20.00 Au cœur de la nuit. La chouette et le hérisson. Arte
20.25 Allez, les woindus. Odyssée
20.30 Variations : L'Indonésie. Ramayana, des dieux, des hommes et le singe blanc. Langen Mandra Wanara. Mezzo
20.35 Les Mbuti, pygmées du Zaïre. Planète
20.45 ▶ Corpus Christi. [5/12]. Barabbas. Arte
20.55 Femmes d'Afrique. Téva
20.55 Himalaya. [1/4]. La vallée des dieux. Odyssée
21.30 Femmes de tous les continents. Téva
21.45 ▶ Musica. Karole Armitage, Wild Ballerina. Arte
21.50 L'Ouest Américain. [2/8]. La construction d'un empire. Planète
22.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. *Le Far-West.* Histoire
22.30 Dinosaures. [4/4]. La disparition des dinosaures. Odyssée
22.40 Musica. Chinoiseries. Mathilde Monnier, Louis Sclavis. Arte
22.40 Danse : William Forsythe, danseur et chorégraphe. Just Dancing Around. Mezzo
23.10 A la découverte de Mozart. L'enfant de l'Europe. Muzzik
23.15 Profil : Le Continent K. Agota Kristof, écrivain d'Europe. Arte
23.35 Le Grand Secret des Templiers. TSR
0.05 Le Front de l'est. [1/4]. La marche sur Stalingrad. Planète
0.15 La Lucarne : Well Done. Arte
0.55 The Yardbirds. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

15.00 Cyclisme. Gand - Wevelgem. En Belgique. Eurosport
16.05 Cyclisme. Gand - Wevelgem. En Belgique. France 3
20.30 Football. D1 : Marseille - Paris-SG. Canal +

DANSE

21.00 Giselle. Ballet. Muzzik
22.30 Danse : William Forsythe, danseur et chorégraphe. Solo. From a Classical Position. Blue Yellow. Ballet. Mezzo

MUSIQUE

17.55 New Sounds of Jazz. Concert. Montreux 96. Muzzik
19.00 Alfredo Kraus et Renato Bruson à Lugano. Muzzik
19.45 Repères : Manuel De Falla. Nuits dans les jardins d'Espagne. Mezzo
19.45 Portrait de la Russie classique. Muzzik
21.55 Louise Attaque. Saint-Malo 1997. Paris Première
0.10 The Romantic Guitar. Muzzik

THÉÂTRE

22.35 Reviens dormir à l'Elysée. De Jean-Paul Rouland et Claude Olivier. Mise en scène. Michel Roux. TV 5

TÉLÉFILMS

20.40 Bébé désir. Michael Rhodes. RTL 9
21.00 Meurtres sans risque. Christiane Spiero. France 2

SÉRIES

17.30 Docteur Quinn, femme médecin. La fin du monde. Série Club
17.35 Magnum. Le dieu poison. RTBF 1
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.00 Ally McBeal. The Attitude (v.o.). Téva
18.35 *Chicago Hospital* : La Vie à tout prix. Une mort digne. RTL 9
19.10 Bonanza. La mission. Série Club
19.25 Deux flics à Miami. La vedette du rock'n roll. 13e Rue
20.13 ▶ Alfred Hitchcock présente. Vision du passé. 13e Rue
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Le meilleur des deux mondes [2/2]. Canal Jimmy
22.20 Brooklyn South. Tears on My Willow (v.o.). Série Club
22.45 Spin City. Ma vie est une série télé (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Father Ted. Ah les filles ! Ah les filles ! (v.o.). Canal Jimmy
0.10 New York Police Blues. Une mère donneuse (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable *ou interdit aux moins de 12 ans.*
◻ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **23.15 Arte**
« Profil »

Le Voyage immobile

VISAGE DE MARMOTTE rêveuse derrière de grandes lunettes qu'elle ne cesse de remonter au fil de la conversation, Agota Kristof parle de ses livres avec une modestie pleine d'assurance, comme si elle n'y avait elle-même pas accès : *« Je ne peux pas les analyser... d'ailleurs je ne me relis jamais. »* Histoire à rebours, histoire d'un retour, Agota Kristof revient en Hongrie, dans la ville de son enfance qu'elle a quittée en 1956. Il y a des choses discutables dans *Le Continent K. Agota Kristof, écrivain d'Europe*, d'Eric Bergkraut, les mornes images d'illustration chaque fois que la caméra lâche l'écrivain tandis qu'une voix off lit des passages de ses livres. Mais ce sont finalement des détails par rapport à ce que le film révèle sur cette femme qui dénie tout mystère.

Et pourtant. Fille d'instituteur, communiste convaincue au début, elle a fui son pays, au péril de sa vie, par amour pour un homme (sa relation avec les hommes est d'ailleurs surprenante, *« cynique peut-être »*, comme elle l'avoue elle-même), et est arrivée en Suisse, où elle a d'abord travaillé comme ouvrière dans une usine d'horlogerie. Les cadences sont infernales, les suicides font pour ainsi dire partie du quotidien, mais elle déclare : *« Je préférais ça à être vendeuse. C'était monotone mais ça me convenait : je pouvais rêver. »* Ses livres, ces mensonges comme elle dit, elle les écrit partout, sauf devant sa table de travail, qui n'est pas le vrai lieu de la création, simplement une mise sur papier.

L'avantage quand on a appris une langue étrangère tard, même si on la manie bien, même si *« tout se transforme, se déforme à cause des mots »*, c'est qu'on reste vigilant. Avec des phrases simples, Agota Kristof, la déracinée, nous dit des choses essentielles, loin de tout sentimentalisme. Elle voulait écrire sur la Suisse, elle a écrit sur tout autre chose. Quatre romans depuis 1981. Elle se sent d'ailleurs toujours une étrangère dans ce pays, sauf chez elle, dans son appartement, d'où elle sort peu. *« Je n'ai pas de vie sociale »*, reconnaît-elle dans la fumée d'une cigarette. *« Si l'on écrit, on ne peut pas vivre vraiment. »*

Pierre Deshusses

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Les Vacances de l'amour.
15.45 Cinq sur 5 !
16.40 Tarzan.
17.15 et 0.40 CD Tubes.
17.20 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Combien ça coûte ? Emission spéciale bonnes affaires.
23.10 52 sur la Une. Les Routiers du fleuve.
0.15 Minuit sport.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.45 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.40 Un livre, des livres.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.55 C'est l'heure.
19.45 et 20.55 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Meurtres sans risque. Téléfilm. Christiane Spiero.
22.45 La Vie à l'endroit. Les animaux superstars.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.20 Va savoir.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Cyclisme. Gand-Wevelgem.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 France Europe Express. L'avenir du ballon rond en Europe.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Un siècle d'écrivains. Jacques Audiberti, des tonnes de semence.
0.00 Cinéma étoiles.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.25 C+ Cléo.
16.10 Surprises.
16.25 Les Simpson.
16.50 Une part de bonheur. Téléfilm. Sarah Hellings.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Marseille - PSG.
22.35 The Van ■ Film. Stephen Frears (v.o.).
0.15 La Bible de néon ■ ■ Film. Terence Davies.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 ▶ Corpus Christi. Procès.
15.00 Débats publics. Question de rythme.
16.00 L'Etoffe des ados.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Au nom de la loi. Le monstre.
19.30 7 1/2. Pas d'école en Seine-Saint-Denis.
20.00 Au cœur de la nuit.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Corpus Christi. [5/12]. Barabbas.
21.35 Les 100 Photos du siècle. *Contre la guerre du Vietnam,* photo de Marc Riboud, 1967.
21.45 ▶ Musica. Karole Armitage. Wild Ballerina. 22.40 Chinoiseries. Mathilde Monnier, Louis Sclavis.
23.15 Profil. Le Continent K. Agota Kristof.
0.15 La Lucarne. Well Done.

M 6

13.05 M 6 Kid. L'aviation.
16.25 Fan quiz.
17.00 Des clips et des bulles.
17.20 Fan de.
18.00 Agence Acapulco.
18.55 Loïs et Clark.
19.50 Rallye.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer. Le testament.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Graines de star.
23.05 Dangereusement belle. Téléfilm O. Paul Lynch.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. François Bott (*Sur la planète des sentiments*).
21.00 Philambule.
22.10 Comédie-Française.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Musique traditionnelle d'Algérie : Malouf constantinois.
22.30 Musique pluriel. *Le Petit Prince.*
23.07 Les Greniers de la mémoire. Herbert von Karajan.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Passion selon Saint-Jean BWV 245*, de Bach, par le Collegium Vocale de Gand et l'Orchestre de la Chapelle Royale, dir. Herreweghe.
22.40 Les Soirées... (suite).

Le Monde

MERCREDI 8 AVRIL 1998

Retour de morale

par Pierre Georges

LA GAUCHE nationale se fissure. La droite parisienne se déchire. Et il pleut d'abondance sur ce champ de larmes. Trois nouvelles absolument réjouissantes pour débuter la journée. Sans même parler des palinodies, contorsions, accommodements, alliances, trahisons, ralliements qui président toujours aux élections, ici et là, dans les conseils régionaux.

Donc, la gauche, cette gauche si bellement « plurielle » en son miroir qu'elle s'en émerveillait chaque matin au lever, commence à se trouver bien des défauts ce printemps. Ou plutôt diverses composantes dénoncent le fonctionnement du tout. Au motif, parfaitement classique, que le « tout » est certes pluriel, mais insuffisamment de gauche.

C'est une sorte de seconde nature, de manie presque, dans la gauche, même au pouvoir, surtout au pouvoir, que de procéder sans cesse à cette révision générale des comportements et choix politiques. La gauche pratique la course à la gauche. Comme d'autres la course à la mer. Elle se divise, se ressoude, se redivise, se re-ressoude. Elle fait son propre tri immémorial entre *« vraie »* et fausse gauche, entre gauche *« vraiment de gauche »*, *« gauche morale »* et gauche *« réaliste »*, ou sociale-démocrate, dite autrefois *« deuxième gauche »*, comme l'on dirait d'un véhicule ou d'un idéal de seconde main.

La gauche débat en marche avec cet art si particulier qu'elle a d'instruire en permanence son propre procès, de désigner ses propres ennemis intérieurs. Elle excelle à s'autoflageller en place publique, ses minorités mettant sa majorité en procès faute de pouvoir la mettre en minorité. La gauche de la gauche tient cette dernière en suspicion permanente et presque en garde-à-pensée au commissariat des idéaux, dans la certitude où elle est que le pouvoir polit ces idéaux comme galet.

Vieux classique du genre. Encore faut-il trouver le prétexte ou l'homme qui symbolise le mieux cette urgence interpellative. La « vraie gauche » s'est découvert un déserteur de choix : Jean-Pierre Chevènement. Issu de son propre camp et pourtant retourné par le pouvoir, comme on l'est par l'ennemi. Est-ce la fonction qui crée l'organe, l'Intérieur qui engendre le réalisme ? En tout cas, voici le patron du Mouvement des citoyens tenu désormais pour un clone de Pasqua ou de Jean-Louis Debré, suspecté, crime des crimes, d'être en voie de *« lepénisation »* pour ce qu'il dit et fait sur l'insécurité, sur les sans-papiers, sur l'immigration. C'est absurde, bien sûr. Mais le soupçon est là, l'acte d'accusation déjà dressé : il dit des choses horribles, abominables. Des choses en somme de ministre de l'Intérieur.

A droite, à Paris, le souci est moindre si la guerre s'annonce féroce. Des conjurés conduits par Jacques Toubon ont décidé d'avoir la peau de Jean Tiberi. C'est dire si eux-mêmes se drapent désormais dans la confortable étoffe d'une droite parisienne *« morale »* pour organiser la révolte contre ce suzerain encombrant. Jean-sans-terre Tiberi, dans cette cérémonie expiatoire, portera un vaste chapeau. Bien mieux qu'il ne porta la couronne. A-t-il fait pire que les autres, lui, ses électeurs fantômes et sa parentèle encombrante ? Là n'est pas la question. Jean Tiberi a une magnifique tête de l'emploi. A jeter après emploi.

Le chômage continue de baisser en Allemagne

POUR LE TROISIÈME MOIS CONSÉCUTIF, le chômage en Allemagne a légèrement diminué en mars. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de demandeurs d'emplois était de 4,414 millions, soit 2 000 de moins qu'en février, a annoncé, mardi 7 avril, l'Office fédéral du travail. En données non corrigées, il touchait 12,1 % de la population active, contre 12,6 % en février. Par ailleurs, les statistiques sur les commandes de l'industrie confirment la reprise tant attendue de la demande intérieure allemande. Grâce à de gros contrats, le volume des entrées de commande est resté, en février, à un haut niveau, selon une estimation du ministère de l'économie. Ces chiffres concrétisent le pronostic d'une croissance 1998 qui ne serait plus uniquement portée par les exportations, comme en 1997. L'inflation a baissé en mars de 0,2 % par rapport à février. Sur un an, le taux est de 1,1 %, le plus bas depuis 1991, selon l'Office fédéral des statistiques. – *(AFP, Reuters.)*

« André le Magnifique », principal lauréat des Molières 1998

LES 12e MOLIÈRES ont été décernés, lundi 6 avril, au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, en présence de Catherine Trautmann, ministre de la culture. La cérémonie a été retransmise en différé sur France 2. Le prix Nobel de littérature 1997, le dramaturge italien Dario Fo, présidait la soirée. Les principaux spectacles et acteurs récompensés sont les suivants. Meilleur spectacle de création : le spectacle collectif *André le magnifique* (Tristan Bernard). Meilleur spectacle du répertoire : *Les Fourberies de Scapin*, de Molière (Comédie-Française). Meilleur comédienne : Dominique Blanc, dans *Maison de poupée*, d'Ibsen (Théâtre de l'Odéon). Meilleur comédien : Michel Bouquet, dans *Les côtelettes*, de Bertrand Blier (Porte-Saint-Martin). Meilleure comédienne dans un second rôle : Geneviève Casile, dans *Bel ami*, de Maupassant (Théâtre Antoine). Meilleur comédien dans un second rôle : Maurice Barrier, dans *Douze hommes en colère*, de Réginald Rose (Marigny et Renaissance). Meilleur auteur : *André le magnifique*. Meilleur adaptateur d'une pièce étrangère : Attica Guedj et Stephan Meldegg, pour *Popcorn*, du Britannique Ben Elton (La Bruyère). Meilleur metteur en scène : Jean-Louis Benoit, pour *Les fourberies de Scapin*, de Molière. Révélation théâtrale féminine : Isabelle Candelier, dans *André le magnifique*. Révélation théâtrale masculine : Nicolas Vaude, dans *Château en Suède*, de Françoise Sagan (Saint-Georges). Meilleure pièce comique : *André le magnifique*.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : l'arrêt d'un moteur servant à orienter la station spatiale** Mir a contraint, lundi 6 avril, les deux cosmonautes russes à y retourner plus tôt que prévu, sans avoir pu terminer les réparations qu'ils effectuaient dans l'espace. Talgat Moussabaïev et Nikolaï Boudarine préparaient le futur remplacement de ce moteur quand, soudain, ce dernier est tombé en panne de carburant. Les deux hommes sont alors rentrés dans la station pour mettre en route un moteur de remplacement. – *(AFP, Reuters.)*

■ **BOURGOGNE : au premier tour de l'élection du président du conseil régional**, mardi matin 7 avril, Eugène Teisseire (PS) a obtenu 24 voix et Jean-François Bazin (RPR), candidat à titre personnel, 4. Il y a eu 2 bulletins blancs. Le président démissionnaire du conseil régional, Jean-Pierre Soisson (app. UDF), ne s'est pas présenté. Les 9 élus Front national et les 18 élus de droite n'ont pas participé au vote.

Tirage du *Monde* daté mardi 7 avril : 512 014 exemplaires. 3

Un médicament peut prévenir l'apparition du cancer du sein

Les spécialistes américains concluent à un « tournant historique »

CONDUITE sous l'égide de l'Institut national américain du cancer (NCI), l'une des plus importantes études de prévention jamais organisées conclut à l'efficacité d'un médicament – le tamoxifène – administré à des femmes saines mais connues pour être à haut risque vis-à-vis du cancer du sein. Cette étude, qui a coûté 68 millions de dollars a, depuis avril 1992, réuni 13 000 femmes aux Etats-Unis et au Canada. La moitié d'entre elles ont reçu une substance chimique inactive – ou placebo – et l'autre moitié, du tamoxifène. Cette molécule dotée d'une forte action « anti-hormone » est depuis longtemps connue pour son efficacité dans la prévention de l'apparition d'un cancer du sein chez les femmes ayant déjà souffert de cette lésion. C'est ce qui avait conduit à proposer son utilisation, à des fins préventives, chez les femmes présentant, pour des raisons génétiques notamment, un risque élevé de souffrir de ce cancer.

Soulevant plusieurs questions éthiques, différents projets expérimentaux avaient été bâtis sur ce thème au début des années 90 (*Le Monde* du 2 septembre 1992). Très attendues des spécialistes, les conclusions américaines sont les premières à fournir des résultats positifs et, a priori, prometteurs. Ainsi, dans le groupe « placebo », 154 femmes ont développé un cancer du sein, alors que dans le groupe « tamoxifène », elles n'ont été que 85, soit une diminution de 45 %. Ces résultats sont apparus si encourageants que les responsables de l'étude ont décidé d'y mettre un terme plus tôt. C'est ainsi que toutes les femmes participant à cette étude pourront désormais prendre du tamoxifène.

« Il s'agit de la première étude à travers le monde montrant qu'une molécule peut réduire l'incidence du cancer du sein, soulignent les responsables de ce travail. *C'est aussi la première fois dans l'histoire qu'une étude montre que le cancer du sein peut non seulement être traité, mais aussi évité. »* *« C'est un tournant historique dans notre approche »* de la maladie, a pour sa part déclaré Leslie Ford, directeur adjoint du NCI, soulignant qu'une prévention était désormais possible.

PRUDENCE DU CÔTÉ FRANÇAIS

Faut-il partager un tel enthousiasme ? Les spécialistes français interrogés par *Le Monde* estiment qu'il faudra avant tout examiner dans le détail les résultats américains. Ils ne cachent pas non plus une certaine réserve devant les extrapolations faites dès aujourd'hui outre-Atlantique. *« Il est à mes yeux beaucoup trop tôt pour être en mesure de conclure*, nous a déclaré Annie Sasco (Centre international de recherches sur le cancer, Lyon). *Sans doute les premiers résultats observés aux Etats-Unis et au Canada sont-ils rassurants et, d'un certain point de vue, encourageants. Mais, en toute hypothèse, il est beaucoup trop tôt pour envisager de prescrire dès maintenant du tamoxifène à visée préventive chez les femmes présentant un risque élevé de cancer du sein. Nous ne disposons pas d'assez de recul, et seul le suivi des femmes ayant participé à cette étude permettra de conclure quant aux effets secondaires potentiellement graves liés à l'utilisation de cette molécule, au premier rang desquels le cancer du corps de l'utérus et des accidents vasculaires. »*

Cette prudence est pleinement partagée par le professeur Frédérique Kuttenn (service d'endocrinologie et médecine de la reproduction, hôpital Necker, à Paris), qui souligne les dangers potentiels d'un tel *« effet d'annonce »*. L'efficacité impose aussi un nouveau calcul des bénéfices attendus et des risques courus. Les responsables de l'étude américaine estimaient il y a quatre ans que la prévention, grâce au tamoxifène, de 120 à 125 cas de cancers du sein était de nature à induire entre 58 et 80 cancers du corps de l'utérus, une lésion plus facile à diagnostiquer précocement et à traiter efficacement.

Jean-Yves Nau

La France et la Chine sont satisfaites de leur dialogue sur les droits de l'homme

« NOUS sommes parvenus à une identité de vues » sur la question des droits de l'homme. En sortant de l'Elysée, après une rencontre avec Jacques Chirac, le nouveau premier ministre chinois, Zhu Rongji, en visite officielle en France, a fait, lundi 6 avril, cette brève et étonnante déclaration. Non seulement la « question taboue » a été évoquée, mais elle n'opposerait plus Paris et Pékin. Par la voix de son porte-parole, M. Chirac a été plus prudent. Le président français serait simplement *« heureux de l'évolution des choses »* en Chine dans ce domaine.

Paris attribue les « progrès » accomplis par Pékin *« au dialogue constructif, qui a produit d'heureux résultats »*. La signature par la Chine, en 1996, du pacte de l'ONU sur les droits économiques et sociaux est citée en exemple. Le chef du gouvernement chinois se serait aussi engagé, sans donner de date, à ce que son pays signe le pacte de l'ONU sur les droits de l'homme (droits civils et politiques). De son côté, le premier ministre français, Lionel Jospin, a *« salué »*, lors d'un dîner au Quai d'Orsay, *« l'attitude ouverte »* du gouvernement de Zhu Rongji et sa *« volonté indéniable »* de *« promouvoir l'Etat de droit en Chine »*. *« Dans le monde, nous voulons avant tout convaincre »*, a poursuivi le premier ministre, estimant que *« le meilleur moyen d'y parvenir reste la coopération et le dialogue constructif »*.

Bref, malgré une certaine prudence, les autorités françaises jugent que le régime communiste chinois est sur la bonne voie – celle de l'Etat de droit, voire de la démocratie – et s'en attribuent presque le mérite.

Seule ombre au tableau, le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Jack Lang, a *« constaté »*, dans un communiqué, *« que la répression des forces de sécurité chinoises se poursuit »*, citant notamment la brève interpellation, samedi à Pékin, du dissident Xu Wenli. Par ailleurs, huit membres de l'association Reporters sans frontières ont été brièvement interpellés, lundi, par la police devant l'hôtel parisien où le premier ministre chinois rencontrait des chefs d'entreprise. Reporters sans frontières manifestait pour demander la libération d'une journaliste chinoise, Gao Yu, emprisonnée pour *« divulgation de secrets d'Etat »*.

L'essentiel des conversations entre M. Zhu et ses interlocuteurs français a porté sur les relations économiques, sans qu'aucune percée n'ait été annoncée. Les Français sont notamment sur les rangs pour l'extension du métro de Shanghaï, la construction de réacteurs nucléaires, d'un TGV Pékin-Shanghaï et d'un avion sino-européen de 100 places (malgré les doutes d'Airbus sur sa rentabilité).

A en croire les discours officiels, il y aurait plus que les contrats. *« La Chine et la France combattent l'hégémonisme, préconisent un monde multipolaire* [...] *et contribuent à instaurer un nouvel ordre international équitable et rationnel »*, a déclaré Zhu Rongji. Le *« partenariat global pour le XXIe siècle »*, mis en place entre Paris et Pékin en mai 1997 par Jacques Chirac, viserait à mettre fin à la domination des Etats-Unis sur la vie internationale. Souhaitant à son tour un *« monde nouveau bâti sur la multipolarité »*, M. Jospin a, lui aussi, prôné, grâce à la Chine, *« un rééquilibrage des relations internationales »*.

Jean-Baptiste Naudet

Wei Jingsheng doute de la bonne volonté de Pékin

***« Il est vital de ne pas transiger sur les principes si nous voulons gagner la bataille des droits de l'homme »*, a déclaré, lundi 6 avril, le dissident Wei Jingsheng, lors d'un débat organisé à Genève par la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme. Evoquant sa propre libération, intervenue après des démarches de l'étranger, M. Wei estime qu'il est trop tôt pour relâcher la pression sur le gouvernement chinois et rejette l'idée d'un *« lien direct entre réformes économiques et progrès démocratique »*. *« Si les réformes économiques sont imposées par la force, elles sont d'autant plus dangereuses qu'elles ne mènent pas à la démocratie »*, a-t-il expliqué, en rappelant le précédent du régime nazi. Il a douté de la volonté des dirigeants chinois de tenir leurs engagements, *« dans la mesure où ils ne respectent même pas leurs propres lois »*.**

M. Mandela écarte le chef blanc de l'armée sud-africaine

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Devançant son vraisemblable limogeage par le président Nelson Mandela, le chef de l'armée sud-africaine, le général Georg Meiring, a démissionné lundi 6 avril, sous le soupçon d'avoir orchestré une opération de désinformation attribuée à la vieille garde conservatrice des forces de sécurité. *« Il y a des éléments dans l'armée qui ne sont pas loyaux au gouvernement et qui essaient de défendre le statu quo. Mais nous sommes en mesure de répondre à toute tentative de leur part, de manière rapide et décisive »*, avait prévenu le chef de l'Etat, peu avant la décision du général Meiring. Le chef de l'Etat a accepté *« avec regret »* la démission du général Meiring, bien qu'il ait déjà publiquement manifesté sa défiance envers lui. Après avoir reçu un rapport du général Meiring sur l'existence d'activités subversives au sein des forces de sécurité, le président Mandela avait nommé une commission d'enquête chargée d'établir l'authenticité du document. Celui-ci, émanant des services de renseignement militaires, faisait état d'un complot mené par des officiers supérieurs noirs, dont le général Siphiwe Nyanda, adjoint et successeur désigné du général Meiring. La commission avait conclu à un faux, destiné à tromper le chef de l'Etat.

La manœuvre fournit au gouvernement l'occasion de reprendre en main une hiérarchie militaire héritée du régime d'apartheid. La vieille garde, demeurée en place après les élections de 1994, faisait preuve d'une résistance passive, freinant notamment l'intégration des anciens combattants des mouvements anti-apartheid. Le gouvernement a évoqué à plusieurs reprises l'existence d'une *« troisième force »*, constituée d'anciens et d'actuels membres des forces de sécurité, dont le but serait de saboter l'action du pouvoir.

Frédéric Chambon

La gestion de la MNEF mise en cause par plusieurs rapports

QUINZE ans après avoir traversé une grave crise financière, la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) pourrait bien se retrouver mise en cause pour la gestion de ses activités. Depuis quelques mois, plusieurs organismes se penchent sur le réseau complexe de filiales et sous-filiales commerciales créées par son directeur, Olivier Spithakis. Outre la Cour des Comptes, la commission de contrôle des mutuelles, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et un audit réalisé à la demande du comité d'entreprise ont tenté de clarifier *« une gestion particulièrement opaque »*.

Révélées par *Libération*, dans son édition du 7 avril, les conclusions de ces expertises seraient accablantes. La MNEF, qui gère le régime de Sécurité sociale de plus de 800 000 étudiants, a, avec la croissance des effectifs, développé une politique de diversification dans le logement (les résidences étudiantes), les assurances, la communication, en concluant des accords avec de grands groupes financiers ou de construction. Ce sont les conditions de la gestion de ces activités, sans rapport direct avec la santé des étudiants, qui sont aujourd'hui épinglées.

La commission de contrôle des mutuelles se serait particulièrement intéressée à la Mutuelle universitaire du logement (MUL), organisme de cautionnement des étudiants auprès des propriétaires investisseurs. Citant un extrait d'une note, *Libération* indique que *« les cotisations des étudiants ne servaient pas à couvrir* [les impayés] *mais à financer les frais de fonctionnement de la Mutuelle. »* Il serait ainsi surtout question *« de rémunérations versées aux administrateurs sans justification (...), en infraction du code de la mutualité »*.

Parmi celles-là, outre des frais de représentations exceptionnels accordés au directeur, le rapport évoque des indemnités versées à Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, *« chargé du développement de la MUL vers les jeunes en insertion »*, à des anciens salariés de la MNEF, auparavant dirigeants de l'UNEF-ID, et surtout aux administrateurs actuels de la Mutuelle, qui se partageraient des sommes non négligeables.

DES LIENS AVEC LE PS

Les rapports portent aussi sur les activités de la MNEF dans la région d'Aix-Marseille, où une « nébuleuse » de filiales, par l'intermédiaire d'une Union technique des mutuelles professionnelles (UTMP), aurait servi à rémunérer un cercle de proches du directeur, Olivier Spithakis, et à financer des dépenses de représentation somptuaires liées au train de vie de certains dirigeants.

Les études semblent s'interroger sur les liens de la MNEF avec certains responsables du Parti socialiste, issus de la mouvance trotskiste du syndicat UNEF-ID du début des années 80. Dans le réseau des relations étroites du directeur figurent notamment Jean-Marie Le Guen, député (PS) de Paris, qui fut de 1981 à 1997 directeur médical de la mutuelle, puis « conseiller orientation stratégique », ou encore Jean-Christophe Cambadélis, lui aussi député PS, salarié de filiales pendant huit ans, selon *Libération*.

Les remous suscités par le développement des activités commerciales de la MNEF secouent depuis quelques temps le mouvement mutualiste. Une crise larvée avec la Fédération nationale de la mutualité française, présidée par Jean-Pierre Davant, avait éclaté à l'automne 1997 par une série de mises en garde et d'accusations réciproques. Elle intervient aujourd'hui alors que des menaces avaient plané sur le maintien de la spécificité du régime étudiant, dont le déficit est largement couvert par les pouvoirs publics. En accusant la MNEF d'utiliser une partie de ces fonds pour financer ses activités commerciales, ses détracteurs risquent d'entamer un peu plus sa crédibilité.

Michel Delberghe

